TRADITION WALLONNE

REVUE ANNUELLE DE LA
COMMISSION ROYALE BELGE DE FOLKLORE

PUBLIÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

1985 2

TRADITION WALLONNE

TRADITION WALLONNE

REVUE ANNUELLE DE LA
COMMISSION ROYALE BELGE DE FOLKLORE

PUBLIÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE

1985 2

SOMMAIRE

I. **Articles et enquêtes** 7
Jean Fraikin: Le Tour Sainte-Croix à Marbais 8
Annexe: Questionnaire d'enquête: les pèlerinages en Wallonie 25
René Janssen: Les drapelets de pèlerinage 31
Colette Méchin: Légendes de saints bergers dans le nord-est de la France 75
Anthime Robette: Célébration de la Saint-Hubert dans quelques communes wallonnes 84

II. **Notes et documents** 97
†Arthur Balle: Un maréchal-ferrant vers 1880 99
Jean Fraikin: Armand Tombu et les pipiers d'Andenelle 107
Edition, traduction et notes:
— Armand Tombu: *Nos pupîs a l'ovradje* 109
Nos pipiers au travail 120
— Annexe I: Rapport des délégués belges à l'Exposition internationale de Londres en 1871 139
— Annexe II: La fabrication de la pipe en terre à Liège et à Chokier à la fin du XIX^e^ siècle, technique et vocabulaire . 144
Charles Leestmans: Notes sur quelques rites agraires de l'Ardenne stavelotaine (XVIII^e^-XX^e^ siècles) 147

III. **Bibliographie** 151
Plan de la bibliographie selon Hoffmann-Krayer 153
a) Publications des années 1982-1983 160
b) Films 208
c) Liste des publications dépouillées 212
d) Index des noms d'auteurs 225
e) Index des noms de lieux 228

IV. **Activités de la Commission royale de Folklore** 231
a) Liste des membres de la section wallonne 233
b) Liste des membres de la section flamande 234
c) Liste des membres correspondants belges 235
d) Liste des membres correspondants étrangers 238
e) Rapport d'activités 1982-1983 239

I
Articles et Enquêtes

LE TOUR SAINTE-CROIX A MARBAIS

par Jean FRAIKIN

Marbais, village du Brabant méridional, situé non loin de Nivelles, vit chaque année, le premier dimanche du mois de mai, une procession multiséculaire restée à l'écart du tourisme. Le tour Sainte-Croix, qui voici quelques années encore était suivi d'une foule nombreuse, a vu, au fil du temps, le nombre de ses pèlerins se réduire à une cinquantaine. Cette réduction fort sensible du groupe des participants peut, sans doute, être imputée à la désaffection des chrétiens pour un tel type de manifestation religieuse mais elle n'est pas non plus étrangère à la longueur d'un parcours de près de 25 km par des chemins souvent difficiles.

Peu avant quatre heures du matin, le cortège des sapeurs de la confrérie des chevaliers de la Sainte-Croix, en grand uniforme des grognards de l'empire, — pantalon blanc à liseré rouge, veste rouge et bleue, colback —, se présente, au son des tambours, à la porte de l'église de Marbais. La veille, ils ont déjà parcouru les rues de la localité en tambourinant afin de convier la population

à les rejoindre dans l'hommage rendu à la relique de la Sainte-Croix, au cours de la matinée du dimanche.

Les premiers, ils entrent dans l'église, suivis des archers du serment de saint Sébastien conduits par leur Roi porteur des insignes qu'il est tenu d'arborer dans toutes les manifestations de la confrérie : le collier d'argent et le « papegaye », un coq royal percé d'une flèche. Tambours et sapeurs prennent place dans le choeur et y restent debout ; les archers occupent, dans la nef, les chaises des premiers rangs.

Pendant l'office, célébré de manière habituelle, un sapeur fait la collecte et des roulements de tambour ponctuent l'élévation. La relique qui, tout au long du service, a reposé sur l'autel, est vénérée par l'assistance à la fin de la messe. Drapeau de la confrérie en tête, l'assemblée sort de l'église, précédée du tambour-major, des tambours et des sapeurs (les jeunes venant avant leurs aînés), du Roi et des archers et enfin du prêtre présentant le reliquaire qui, pour plus de sûreté, a été muni d'un cordon à passer autour du cou.

Commence alors la longue marche qui, par les campagnes, mène les pèlerins aux étapes de Villers-la-Ville, de Tilly, de Marbisoux et de Wagnelée avant de rentrer à Marbais. Dans tous les villages traversés par le tour, le prêtre et les archers sont invités à se restaurer. Les autres participants ont emporté leur propre nourriture et font eux aussi une halte.

L'arrivée de la procession est annoncée dans les localités par des tirs de campes et c'est souvent en voiture que des tambours et des sapeurs viennent alors rejoindre leurs confrères pour défiler en leur compagnie. La coutume veut que les desservants des paroisses visitées accueillent, à la limite de leur village, la relique que leur confie le curé de Marbais, et qu'ils la portent solennellement à l'église. Seuls, les curés de Tilly et de Villers-la-Ville perpétuent la tradition. Quelques habitants, venus voir le cortège, baisent le reliquaire et versent leur obole dans une sébille.

Depuis une date indéterminée, le retour à Marbais est salué par des salves de canon. Anciennement, ce canon était traîné sur tout le parcours, mais les difficultés éprouvées par les artificiers les ont incités à renoncer à poursuivre cet effort et à remplacer, dans les villages voisins de Marbais, le canon par des tirs de campes.

Une halte à l'entrée de la commune permet à chacun de reprendre sa place dans la procession grossie maintenant des tambours, des sapeurs et des archers au complet. Drapeau en tête, la marche se dirige enfin vers l'église où la relique de la Sainte-Croix sera déposée. A 11 heures 30, la cérémonie se clôture

sur la place par une ronde des sapeurs qui rentrent ensuite en leur local tout proche ([1]).

En général, la pratique du tour est attestée bien avant le christianisme; celui-ci aurait donc repris à son profit des manifestations païennes fermement implantées. Le tour Sainte-Croix, pour sa part, aurait été fondé par un baron de la seigneurie de Marbais nommé Gérard. Des documents couvrant la période des douzième, treizième et quatorzième siècles mentionnent sept seigneurs de Marbais prénommés Gérard et ils ne permettent pas d'attribuer à l'un d'entre eux la fondation de la manifestation ([2]). Dans son *Historia Namurcensis*, Gramaye rapporte que Ewald et Jean de Marbais se seraient distingués à la croisade en 1199 et que Ewald aurait ramené de terre sainte le fragment de la vraie croix ([3]). Cet auteur n'a peut-être pas tout à fait tort. En effet, on a souvent confondu le personnage qui a ramené la parcelle de croix et le fondateur de la procession. Le seul texte qui signale l'acquisition de la relique par Gérard est une bulle du pape Paul V, datée du 15 mai 1609, en faveur de la confrérie Sainte-Croix, ou il est écrit ce qui suit : « Ainsi comme nous avons appris que dans l'église paroissiale Saint-Martin, à Marbais, localité du diocèse de Namur, dans laquelle est conservée une parcelle de la Sainte-Croix, rapportée autrefois par un certain Gérard, seigneur temporel dudit lieu, après qu'il eut combattu les infidèles [...] » ([4]). Ou bien le rédacteur de la bulle a reçu des informations erronées ou bien il les a lues trop rapidement et mal comprises.

Au début du XVII[e] siècle, Jacques t'Serclaes de Tilly, dans sa demande d'instaurer une confrérie de la Sainte-Croix à Marbais, ne cite pas le nom de

([1]) Compte rendu de l'enquête menée par l'auteur en 1981. Je tiens à exprimer ma reconnaissance à M. Gérard Huybrechts de Marbais qui m'a donné en communication des notes et des copies de journaux, a répondu au questionnaire de l'enquête sur les pèlerinages en Wallonie de la Commission régionale Rhin-Meuse et m'a apporté son aide précieuse au cours du travail. Mes remerciements s'adressent aussi à M. Alain Lejeune, échevin de Marbais-Villers-la-Ville et à M. le Curé André Goedseels qui m'a permis de consulter les documents conservés dans les Archives paroissiales de Marbais.

([2]) R. PILLOY-DUBOIS, *La seigneurie de Marbais, Villers-la-Ville,* (mémoire dactylographié), UCL, 1973, p. 2.

([3]) *Ex Marbasiis invenio bellis sacris celebres Ewaldum et Ioannem an. 1199. Gulielmum an. 1209. Ioannem an. 1280. Ewaldum sub annum 1300. claros. (...) Parochialis a Patrono Toparcha dependentis Divus tutelaris est Martinus Antistes Turonum, ubi tumuli Dynastarum veteres et magnifici visuntur, et insignis salutiferae crucis portio ex Palaestina per Ewaldum, nisi fallor, Marbasium asportata ante annos trecentos.* Cf. J.B. GRAMAYE, *Antiquitates Comitatus Namurcensis libris 7 comprehensae, pro ratione totidem praefecturarum in eo,* Lovanii, 1678, p. 14.

([4]) *Archives paroissiales de Marbais* (APM), original latin. Le texte a été traduit par F. Discry qui a aussi révisé les passages altérés, cf. *Catalogue* (dactylographié) *de l'exposition organisée par les Chevaliers de Sainte-Croix à Marbais, le 3 avril 1977,* n.p.

celui qui a rapporté la relique ([5]). Il n'ignore cependant pas que Gérard a fait ériger, dans l'église, un autel spécialement destiné à la conservation du reliquaire et a instauré la procession du premier dimanche de mai. Voici les termes dans lesquels il rapporte l'événement : « Premier les mayeurs, officiers, justiciers et les autres de la ditte baronie de Marbais ont appris par leurs ancestres et comme leurs ancestres disaient avoir appris et entendu de leurs ancestres et autres leurs ancestres par avant et de lignée en lignée jusqu'au présent que l'on tien encore pour certain que les pieux barons et seigneurs de Marbais ont cy devant été curieux aux armes contre les turcques ennemis mortels des crétiens dont l'un desdits Baron et seigneur et du voiage de Jherusalem (celon que l'on tient et sat de tout temps récité) rapporté plusieurs belles pièces de la Sainte et vénérable Croix de notre Seigneur Jésus Christ et le dédié à son église paroissiale Monsieur Saint Martin auxquels avait deux osches de corps saint que l'on tient un de Saint Blaise [...]. » ([6]) Il n'y a aucun doute que l'on avait oublié à ce moment qui était le seigneur de Marbais parti à la croisade.

D'autre part la date de 1199 donnée par Gramaye nous amène à la quatrième croisade dont la prédication commença en Italie en 1198. On sait que l'expédition fut déviée de la route initiale qui devait la mener à Jérusalem et aboutit en 1204 à la prise de Constantinople. La capitale de l'Empire fut pillée, les trésors, les châsses, les reliquaires qui n'avaient pu être soustraits aux convoitises des Latins prirent le chemin de l'Occident. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que un ou deux seigneurs de Marbaix aient participé à cette croisade de barons et soient entrés en possession de « plusieurs belles pièces » de la vraie croix.

L'importance accordée à la croix a pris naissance pendant le règne de Constantin (306 - 337), donc très tardivement, et ce sont des motifs politiques et religieux, inséparables à l'époque, qui en ont provoqué l'intérêt. La victoire de l'empereur sur Maxence, en 312, au pont Milvius sur le Tibre, est imputée au signe de la croix qu'il fit porter sur son étendard (le Labarum) et sur les boucliers des soldats. Sa vision, encouragée par le slogan « par ce signe tu vaincras » lui obtint l'appui des chrétiens qu'il récompensa, en 313, en leur accordant la liberté de culte par l'édit de Milan. Les autres cultes bénéficièrent au même titre de cette libéralité. Quelques années plus tard, à la fin de 326, Hélène, la mère de l'empereur, entreprit un pèlerinage en terre sainte. Elle y ordonna la construction d'églises, notamment, à Jérusalem, au Mont des Oliviers, en l'honneur de l'Ascension, et à Bethléem, à la grotte de la nativité. Eusèbe de Césarée rapporta consciencieusement ces faits, mais ses continuateurs, saint

([5]) *Demande rédigée par Jacques t'Serclaes seigneur de Tilly avec l'intention d'instaurer une confrérie de la Sainte-Croix à Marbais,* cf. *Catalogue...*

([6]) ID., *ibid.*

Ambroise et saint Jean Chrysostome embellirent le récit en relatant la fameuse découverte sur le Golgotha de trois croix que l'on présume être celles du Christ et des deux larrons ([7]). La croix du sauveur fut distinguée grâce à sa position ou encore par le *titulus*, « Jésus de Nazareth, roi des Juifs », resté fixé au bois ([8]). Selon Rufin qui écrit près de 80 ans après cette découverte, l'identification de la vraie croix fut permise par la guérison d'une femme malade à laquelle on fit toucher les trois croix et qui ne recouvra la santé qu'au contact de l'une d'entre elles (qui ne pouvait être que la croix authentique de la Crucifixion) ([9]). Le thème de l'Invention de la sainte-Croix a connu maintes versions qu'il serait inopportun de relater ici. Selon un spécialiste de cette question, la légende de l'Invention mérite tout au plus d'être considérée comme un fait littéraire venu justifier et expliciter, grâce à l'appui de faits miraculeux, une réalité bien plus prosaïque : accréditer l'authenticité d'un morceau de bois vénéré, en ce temps-là, à Jérusalem, comme celui sur lequel le Christ était mort ([10]). Entourer cette prétendue découverte d'une relation circonstanciée des recherches minutieuses dirigées par sainte Hélène levait le doute légitime qui pouvait germer dans les esprits après un silence de trois siècles ([11]).

Assez rapidement, le bois de la croix fut mis en pièces et distribué comme relique au point que dès la fin du IV^e^ siècle le coffret qui le contenait était de dimension très modeste puisque l'on pouvait le tenir par ses deux extrémités ([12]). De précieux reliquaires conservaient ces minuscules souvenirs et à Marbais « lesdits baron ont fait un coffin du grandeur d'un missel avec un couvert d'argent dorez et sur les coté huit carreau cassez en argent dorez et au milieu l'image de nostre Seigneur Jésus Christ en croix, l'image de la Vierge Marie, de Saint Jean, de bon or ; par devant le dit coffin sont apposé les pièces de la sainte et vénérable croix de nostre Seigneur Jésus par forme de croix et au milieu de l'une desditte croix il y a l'image de notre saint Jésus en croix d'or clouer sur la dite croix et aux deux cotés d'icelluy crucifix sont les deux

([7]) P. BOUSSEL, *Des reliques et de leur bon usage,* Paris, 1971, p. 21. MIGNE, P.L., t. XVI, col. 1835 (saint Ambroise). ID., P.G., t. LIX, col 461, (saint Jean Chrysostome).

([8]) P. BOUSSEL, *op. cit.*, p. 21.

([9]) ID. *ibid.* — RUFIN, *Histoire ecclésiastique* (trad. d'Eusèbe), éd. Schwartz et Mommsen, *Corpus,* l.I, C. VII, Leipzig, 1909. EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique,* éd. Schwartz dans *Corpus, Eusebius Werke,* Leipzig, 1909.

([10]) A. FROLOW, *Les reliquaires de la Vraie Croix,* Paris, 1965, et ID., *La relique de la Vraie Croix, recherches sur le développement d'un culte,* Paris, 1961, cités d'après P. BOUSSEL, *op. cit.*, p. 21.

([11]) Comme le faisait remarquer saint Paulin, la démonstration de l'authenticité de la relique passait par la description détaillée des agissements de la mère de Constantin ; cf. P. BOUSSEL, *op. cit.*, p. 21.

([12]) ID., *ibid.*

osses des dits corps comme dit est (saint Blaise et un autre saint dont le nom est perdu)» ([13]).

En 1727, un des trois fragments fut enlevé du coffret à l'initiative de Madeleine t'Serclaes de Tilly, comtesse de Bokhoven, et offert à l'église de ce lieu avec une petite boîte en or destinée à la conserver. Cette boîte fut déposée dans un reliquaire qui fut introduit dans la branche verticale d'une croix d'argent réalisée en 1731 par l'orfèvre Théodore van Berckel ([14]).

Le reliquaire de Marbais fut restauré, en 1820, par un orfèvre de Nivelles du nom de Pigiolet et un menuisier construisit une nouvelle châsse (pour le prix de deux florins) ([15]). Maintenant, il n'y a plus de châsse, et nul ne peut dire si on la portait pendant la procession ou bien si elle servait seulement de réceptacle de la relique à l'église.

Voici quelques années, G. Duwez donnait cette description du reliquaire: « Cette sainte parcelle de la croix du Christ est soigneusement enfermée en un précieux reliquaire de vermeil, en forme de coffret, finement et minutieusement ciselé, appartenant, dans son ensemble, au style gothique fleurissant du XV^e^siècle. Ce remarquable joyau d'orfèvrerie ogivale révèle un art très raffiné. Certaines figures rappellent les plus belles réalisations des Primitifs Flamands du siècle de Bourgogne et des Huchiers brabançons de la seconde moitié du XV^e^ siècle et contient des éléments plus anciens, faisant inmanquablement songer à l'art délicat de la ciselure, tel que l'ont pratiqué, dans la seconde moitié du XIII^e^ siècle, maître Colars de Douai et maître Jackemon de Nivelles, en la châsse de Ste Gertrude de Nivelles, chef-d'oeuvre classique incontesté de l'orfèvrerie du moyen âge» ([16]).

([13]) *Demande rédigée par Jacques t'Serclaes...;* cf. *Catalogue...* Un second document, il s'agit de la *Lettre pastorale de François, évêque de Namur, pour la concession d'indulgences à la Confrérie et à l'Autel Sainte-Croix de Marbais,* datée du 30 avril 1608, conservée dans les Archives paroissiales, évoque aussi le coffret reliquaire: «(...) Pour ce estant venu a nostre cognoissance qu'en l'église paroissiale de Marbais de nostre diocese sont gardees passé grand nombre d'annees plusieurs pieces de la dicte Saincte Croix ci devant rapportee de la Terre Saincte par un seigneur dudit Marbais retournant de la guerre a laquelle il avoit illec assisté contre les Infideles lesquelles sont aussi fort honorablement et richement enchassees en un coffrin d'argent doré sur la couverture duquel sont gravees les images du crucifix, de Nostre dame et de sainct Jean, environnees de pierres pretieuses et au dedans lesdites pieces de la vraye croix posees en forme de trois croix et sur icelles un crucifix de fin or et aux costez deux ossemens de saincts dont l'un comme l'on a tousiours entendu et tenu est de sainct Blaise.» Ce texte a été reproduit dans le *Catalogue* de l'exposition de 1977. Il figure aussi, comme la *Demande rédigée par Jacques t'Serclaes,* en copie signée par le greffier S. Pierret, datée de 1739, dans un registre consevé aux APM.

([14]) G. v.d. VELDEN, *Bokhoven, parel aan de Maas, gids voor heden en verleden,* sl. nd., p. 22.

([15]) APM., *Registre de la fabrique d'église, 1820-1821.*

([16]) G. DUWEZ, dans *Journal et Indépendance,* 29 juillet 1974.

Comme on l'a vu, Gérard de Marbais est le fondateur du tour Sainte-Croix dont on conserve une relation minutieuse dans les archives paroissiales ([17]). Il n'est pas sans intérêt de brosser à grands traits la manière dont se déroulait la procession au début du XVII[e] siècle, époque de loin postérieure à celle du fondateur quoique une certaine immuabilité se soit vraisemblablement maintenue.

Avant de prendre le départ, « le prêtre qui est a se désigné chante avec bon ordre la messe de la sainte et vénérable croix, à hautte notte avec plusieurs cantiq et suffrage (prière évocatrice) devant la ditte sainte croix ». Plus réduite qu'aujourd'hui, la longueur du parcours comptait « troie lieue et demy de toure » ([18]), soit environ 18 kilomètres, et le prêtre y portait le reliquaire « en grand honneur et révérence ». Il convenait de quitter l'église vers trois heures du matin « pour faire sa rentrée en l'église environ les dix heures ».

A pied ou à cheval, la population de Marbais devait obligatoirement suivre la procession, « les armes au poing sous peine de l'amende de 21 patars ». Il était de coutume de faire porter de grandes torches décorées aux armes de Marbais ([19]) : deux au nom du baron, des seigneurs et des dames, deux par des membres de la fabrique Sainte-Croix, une par ceux de la fabrique de Notre-Dame, et une par ceux de la fabrique de Saint-Martin, patron de l'église, deux au nom des « mayeur » et échevins, deux par les laboureurs et une au nom de chaque métier de la terre de Marbais. Chaque torche ou flambeau devait avoir « au sommet un sirion de sire [c.a.d. une particule de cire] ([20]) pour allumer lorsqu'il est nécessaire devant la ditte sainte croix aux dépens de chacun de leur particulier mestier et office et de les faire porter à leur dépens ». Avant le milieu du XVI[e] siècle, le porteur de torche recevait trois patars et demi. Les

([17]) *Demande rédigée par Jacques t'Serclaes;* cf. *Catalogue.*

([18]) ID., *ibid.* Tel est bien aussi le texte du greffier Pierret écrit dans un registre conservé aux APM. Ne faut-il pas plutôt croire à une erreur de ce greffier et lire « cinq » ? Suivant plusieurs feuillets imprimés, conservés dans les archives de la Société des Archers de Marbais, et intitulés *Les triomphes de la Croix,* dont deux sont datés de 1865 et un troisième de 1932, on lit ce qui suit : « Ce jour-là (le premier dimanche de mai), en vertu d'un règlement dont nous possédons une copie datant de 1739, le Clergé de Marbais se rendait processionnellement dans les églises de la baronnie et chaque habitant était tenu de l'accompagner sous peine de 21 patards d'amende. On partait à 3 heures du matin, après avoir entendu la Sainte-Messe et on rentrait à 10 heures pour la grand'Messe après un parcours de 5 lieues. » La source citée par les feuillets imprimés est la même, à moins que le greffier Pierret n'ait rédigé une seconde copie sur laquelle il avait écrit « cinq », copie qui, aujourd'hui, a disparu.

([19]) Cet usage de peindre les cierges aux armes des seigneurs et de les recouvrir de devises est établi à Paris dans la seconde moitié du XIV[e] siècle par un compte de l'hôtel du roi (1382); cf. R. VAUTIER, *Le Folklore pendant la guerre de Cent Ans d'après les Lettres de Rémission du Trésor des Chartes,* Paris, 1965, p. 11.

([20]) J. FELLER, *Notes de philologie wallonne,* Liège, Paris, 1912, p. 325-326.

fidèles se regroupaient par rangs de trois, et torches, flambeaux, croix, gonfanons, bannières et étendards dressés, ils se rendaient d'abord, accompagnés du son des tambours et d'autres instruments, au château du Chatelet, demeure des seigneurs de Marbais. A cette station, la relique était posée sur l'autel de la chapelle et on entonnait le *Regina coeli*. Ensuite, le baron offrait le petit déjeuner au prêtre porteur de la sainte Croix, aux clercs qui accompagnaient la processsion de leurs chants, aux porteurs de torches, de gonfanons et d'étendards, de même qu'aux joueurs de tambours et d'instruments de musique. Le repas se composait de soupe accompagnée de pain et de bière auxquels on ne manquait pas de joindre « une bonne pièce de chair de bœuf ». A partir du Chatelet, le meunier du seigneur était tenu de mener un cheval « aiant selle et bride » à la suite du prêtre au cas où celui-ci se serait senti faiblir en « raison du long et fâcheux chemin ». Lorsque la procession parvenait à l'entrée de Villers-la-Ville, l'un des quatre curés de Marbais, desservant de cette sous-paroisse, venait, accompagné de porteurs d'une croix, d'un gonfanon, d'une chandelle et d'un encensoir, au-devant de la sainte Croix et la conduisait jusqu'à l'église où l'on faisait une station en chantant « une antienne en suffrage de la Vierge Marie Mère de Dieu, patronesse de la ditte église ». Comme le faisait celui de l'église de Marbais, pendant le déroulement du tour, le mambour de Villers-la-Ville avait la charge de porter le gonfanon de l'église de la paroisse, et il recevait pour salaire quatre patars. Par les bois et les monts, la procession s'acheminait vers la ferme de Gentissart, qui appartenait à l'abbaye d'Afflighem. Dans une chambre de la ferme, un autel portatif avait été

édifié; les prêtres et les clercs y chantaient une antienne en l'honneur de la Vierge. Le fermier devait nourrir ceux qui avaient faim ou qui étaient affaiblis et plus particulièrement les prêtres, les clercs et les porteurs. L'itinéraire suivait alors « le piege sainte Croix » menant vers le village de Brye dont un des quatre curés de Marbais était aussi le desservant. Ce prêtre allait à la rencontre de la sainte Croix « avec les reliques et dignités de saint Pierre », patron de l'église de Brye. De là, le mambour accompagnait le tour en portant le gonfanon de l'église, en échange de quatre patars. Ensuite, c'était l'arrivée à Wagnelée et le même cérémonial s'y déroulait. L'antienne était chantée en l'honneur de sainte Gertrude, la patronne de l'église, et le mambour agissait comme les précédents.

Lors du retour à Marbais, les quatre curés se rendaient au-devant de la sainte Croix « avec grand nombre de seigneurs et dames, hommes, femmes, en grande révérence et chantant lors chacuns, prestres et clercques, le beau et pieux cantique *Te Deum laudamus* ». Le tour sainte-Croix se clôturait par la célébration d'une grand'messe. C'est au mambour de la sainte-Croix qu'il revenait de payer les deux messes, les joueurs de tambour et les musiciens qui avaient suivi la procession.

Pendant tout le trajet, la protection de la relique avait plus spécialement été assurée par le Roi du serment de l'arc et tous ses confrères qui tenaient l'arme en main et étaient munis de quatre flèches au moins.

L'itinéraire du tour a peu varié au cours des siècles. Peu après 1610, probablement, l'étape de la ferme de Gentissart fut remplacée par une halte à Tilly. C'est en effet à cette date que mourut Jeanne, la dernière représentante directe des seigneurs de Marbais, qui déshérita ses collatéraux au profit de Jean t'Serclaes de Tilly « auquel elle portait une vive affection » ([21]). Le château, qui a disparu aujourd'hui, faisait face à l'église de Tilly.

Le tour est divisé lui-même en deux parties. Voici quelques années encore, la première partie allait de Marbais à Philippebourg, en passant par Villers-la-Ville et Tilly, la deuxième, de Philippebourg à Marbais, par Wagnelée, le Monceau du Berger et le Camp. A Philippebourg s'effectuaient la relève de l'escorte des archers et l'appel des membres afin de contrôler le respect du règlement.

En 1978, le remembrement agricole de la région Sombreffe-Marbisoux, entraîna la suppression du chemin qui limitait Sombreffe et Marbais. La disparition de ce chemin de campagne emprunté par le tour sainte-Croix modifiait nécessairement l'itinéraire. La population fut consultée sur cette question et elle opta pour le passage par Marbisoux, un hameau de Marbais, et

([21]) R. PILLOY-DUBOIS, *op. cit.*, p. 120-121.

la paroisse Notre-Dame. Ce changement du parcours raccourcissait sensiblement la longueur du tour, mais permettait aux habitants de Marbisoux de recevoir et de vénérer la relique dans leur église.

La halte de Philippebourg, sur la chaussée de Namur à Nivelles, prévue pour la relève de l'escorte des archers, fut par ce fait déplacée à Marbisoux, étape qui fut dès lors considérée comme l'aboutissement de la première partie du tour ([22]).

Il n'est pas sans intérêt de signaler que depuis l'établissement du changement d'heure, la messe qui se célébrait à 3 heures est maintenant dite à 4 heures. Cette initiative permet aux pèlerins de suivre la plus mauvaise partie de la route dans le jour naissant et non plus dans l'obscurité.

Si, comme on l'a vu, toute la population de Marbais était tenue de suivre la procession, il en fut de même au XVIII[e] siècle — et peut-être déjà plus tôt —, pour les chefs de famille de Moignelée qui se soumettaient à cette obligation lorsque le seigneur de Marbais le requérait. Sous peine d'amende, tous y assistaient, équipés de fusils, de poudre et de balles ([23]).

Le tour Sainte-Croix est obligatoirement accompagné d'une partie des membres de deux groupements aux statuts bien définis : la confrérie des chevaliers de sainte-Croix et les archers du serment de Saint-Sébastien.

La confrérie en l'honneur de la Sainte-Croix, dont les sapeurs sont actuellement au nombre de 70 ([24]), les enfants y compris, fut érigée le 30 avril 1608 par une lettre pastorale de l'évêque de Namur, à la requête du seigneur, des quatre curés, des « mayeur » et échevins et de la communauté de la terre de Marbais ([25]). Le 15 mai de l'année suivante, la bulle du pape Paul V favorisait de grâces spéciales les membres des deux sexes de la confrérie ([26]).

Dans les statuts établis en 1836 ([27]), il est déclaré que « la confrérie a pour but unique et exclusif d'honorer la sainte-Croix [...]. De se défendre mutuellement contre tous les délits ou attentats commis à force ouverte ou par violence sur le territoire de Marbais par des attroupements, rassemblements armés ou non armés, soit envers les personnes de la commune soit contre leur

([22]) *Les Pèlerinages en Wallonie. Questionnaire d'enquête de la Commission régionale d'Arts et de Traditions populaires Rhin-Meuse,* Liège, 1980. Réponses fournies par M.G. Huybrechts.

([23]) *Archives de l'Etat à Namur, Marbais, n° 335, fonds souverain bailliage, dénombrement 1543-1787, n° 32.*

([24]) R. MEURANT et R. VANDERLINDEN, *Folklore de Belgique,* p. 64-65.

([25]) APM, *Lettre pastorale...*

([26]) APM, *Bulle du pape...*

([27]) *Archives de la Confrérie, Marbais, Registre des statuts et délibérations de la Confrérie des chevaliers de Sainte-Croix établie à Marbais, 1836.*

propriété, de donner aide et secours en cas d'incendie ou de tous autres événements fâcheux ». Pour devise, elle choisissait *In crucem honor, pietas et virtus* et pour insigne, la croix et les couleurs blanche, rouge et bleue.

Elle est composée d'un nombre indéterminé de membres, divisés en trois classes : les chevaliers armés militairement, les chevaliers armés d'une pique et les chevaliers non armés ou honoraires. Le chef porte le titre de commandeur et est nommé par les chevaliers de la première classe. Ceux-ci forment une compagnie dans laquelle figurent, dans chaque peloton de douze hommes, un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant en premier, un sous-lieutenant en second, un sergent-major, un tambour-major, un sergent et un caporal. La confrérie détient un drapeau aux trois couleurs (blanc, rouge, bleu) et plusieurs tambours. Les chevaliers de la première classe sont armés d'un fusil, d'une bayonnette et d'un sabre et portent l'uniforme, les chevaliers « frères » sont armés d'une pique à laquelle est attachée une bannière. « Tous les chevaliers de quelque grade qu'ils soient de la première et de la deuxième classe sont tenus à faire entièrement les trois processions de sainte-croix et du saint sacrement à peine d'une amende d'un franc pour ceux de la première classe et de cinquante centimes pour ceux de la seconde classe, à moins pour eux de justifier d'un empêchement légitime, le commandeur pourra en certains cas permettre de monter à cheval ».

Obligation était signifiée aux officiers de s'instruire « dans tout ce qui est compris dans les trois écoles du soldat, du peloton et du bataillon » et de donner l'instruction aux sous-officiers, eux-mêmes chargés de celle des simples chevaliers. Le temps de l'instruction se passe tous les dimanche, du premier janvier au premier mai.

En quelque sorte, cette confrérie à caractère religieux se constitue et s'organise selon le modèle de la garde-civique.

De nouveaux règlements sont rédigés en 1894 et en 1931 ([28]). L'article 8 du règlement de 1931 spécifiait en caractères fortement agrandis que « lorsqu'on est en cortège, il est défendu sous aucun prétexte de sortir des rangs sous peine d'amende de 5 francs pour tout membre gradé et de 2 francs pour tout autre membre. Il est défendu également en cortège de fumer ou de causer. En outre, la direction de la confrérie donne l'ordre formel d'enlever la tenue une heure après la rentrée des processions ». Il faut en conclure que ces prescriptions étaient bien mal respectées et que le bon ordre et la dignité ne s'harmonisaient pas toujours nécessairement avec un certain particularisme inhérent à toute manifestation populaire, fût-elle religieuse.

([28]) ID., *Règlement de la Confrérie des chevaliers de Sainte-Croix, 14 janvier 1934* (imprimé). ID., *Règlement... 15 août 1931.*

La tenue du sapeur d'aujourd'hui est celle du grognard, pantalon blanc à parement rouge, veste rouge et bleue, colback ; les joueurs de tambours portent le pantalon blanc, la veste et le képi rouges. La cotisation des membres s'élève à 20 francs par an et la collecte couvre les villages dépendants de Marbais.

Cette confrérie jouit aussi, comme on l'a vu, de la particularité de posséder un canon dont les détonations saluent le retour de la procession à Marbais. D'après Frenay-Cid, son usage était déjà mentionné en 1739 ([29]). Il s'agissait d'un « Estanpole » qui était traîné sur tout le trajet. « On le faisait tirer en quatre points du parcours : à Villers-la-Ville, à Tilly, à Wagnelée, à Brye », et non pas à Marbais. Cette interprétation du journaliste apparaît nettement fantaisiste. L'éminent ethnologue Jules Vandereuse a découvert l'historique de ce canon avec la clairvoyance qui lui est habituelle : « Voici, écrit-il, la vérité sur ce canon. Nous la trouvons dans un article intitulé « Histoire d'un canon sur les tribulations de l'Espantaule ». D'après cet article, « L'Espantaule » aurait anciennement fait partie d'une batterie de quatre canons appartenant à la ville de Nivelles. Lors de la révolution brabançonne de 1789, il aurait été abandonné à Marbais, où, plus tard, il aurait accompagné la procession « Tour Sainte-Croix » et serait donc devenu propriété de la Société des chevaliers Sainte-Croix.

« En 1926 (et non en 1826, comme le mentionne G. LAMBERT, *Processions folkloriques dans le Brabant wallon,* Louvain 1946, p. 18, note), Marbais la prêta à la ville de Nivelles pour l'exposition([30]) folklorique et Nivelles s'offrit à le racheter ; la Confrérie y consentit à condition de recevoir un certain nombre de colbacks. L'affaire resta au point mort plusieurs années et le canon était toujours à Nivelles. En 1930, Marbais rappela à cette ville ses obligations, mais il lui était impossible de trouver des colbacks. En 1931, la Confrérie céda définitivement le canon pour 1.200 francs au bourgmestre de Nivelles, qui en fit don à la ville » ([31]).

Le canon de Nivelles, le *Spantôle* ou *Spantaule* a les caractéristiques suivantes : longueur du tube, à l'extérieur : 0,97 m ; à l'intérieur : 0,88 m ; le diamètre intérieur est de 0,075 m ; le diamètre extérieur mesure 0,0125 m à la bouche à feu et 0,0185 m à la culasse ([32]). Le petit canon utilisé actuellement à

([29]) FRENAY-CID, *Le nouveau folklore. Les canons,* dans *Le Soir,* 27 juillet 1966.

([30]) Cette exposition organisée à Nivelles, du 4 au 25 juillet 1926, par le Service de Recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant était une initiative de son directeur Albert Marinus. Sur l'exposition, cf. *Le Folklore Brabançon,* n° 31-32, 1926.

([31]) J. VANDEREUSE, *Le Serment des Archers de Saint-Sébastien à Marbais (Brabant),* dans *Le Folklore Brabançon,* t. XXIII, n° 132, 1951, p. 344, n. 51.

([32]) Communication de M. J.L. DELATTE, Conservateur du Musée de Nivelles. Voir J. HERBILLON, *Le Spantole, l'Espontole, noms de canons à Thuin et à Nivelles,* dans *La Vie Wallonne,* t. XXXI, n° 277, 1957, p. 61-62.

Marbais est une arme de marine qui, vu ses faibles capacités, servait probablement plus à informer des intentions du commandant du navire qu'à combattre un adversaire éventuel.

La seconde association importante et indissociable du Tour Sainte-Croix est celle des arbalétriers à laquelle Jules Vandereuse a consacré un savant article ([33]).

Le Serment des archers de Saint-Sébastien a été créé dans la seconde moitié du XVI[e] siècle par Lancelot de Marbais : « Nous, Lanchello de Marbais, eschuier et seigneur du dict Marbais, Chastelaint [Châtelet], Villers la Ville, Bry, Waingnelée, Moulgnée [Moignelée], etc., ays fait estaubli, mis et ordonné, c[omme] par ceste présente fait estaublir, mect et ordonne sus une confrairie et serment de l'arcq à la main audict Marbais [...] » ([34]).

Le tir à l'oiseau royal (le *djirau*) a lieu le dernier dimanche du mois d'avril, date fixée pour « faire un nouveau Roi ». Accompagné de la fanfare et précédé du drapeau, le Roi, revêtu du collier d'argent et tenant en main la flèche portant l'oiseau, se rend au terrain de tir. Une perche de 28 mètres de haut est abaissée afin qu'il puisse fixer l'oiseau en son sommet. Le Roi décoche les trois premières flèches puis les autres membres l'imitent jusqu'à ce que l'oiseau soit abattu. L'archer qui réussit la performance reçoit, de son prédécesseur, le titre de Roi et les insignes, l'oiseau percé de la flèche et le collier. Après avoir bu le verre de l'amitié offert par le président, les archers se rendent aux vêpres en cortège. Tout en regagnant leur local, les membres exécutent la danse macabrée en signe de réjouissance. « Pour ce faire, ils tendent d'une main leur arc à leur voisin de droite et saisissent, de l'autre, l'extrémité de l'arc du voisin de gauche. Après avoir effectué quelques tours et crié « Vive le Roi ! », ils amènent leur arc vers le centre et en frappent légèrement la tête du Roi qui se trouve au milieu du cercle, tenant en main son arc et l'oiseau » ([35]).

Une des principales obligations du serment des archers est d'accompagner la procession du premier dimanche de mai. L'acte d'érection du XVI[e] siècle stipule très scrupuleusement que les membres ont l'obligation d'emporter leur arc et quatre flèches au moins. Ceci montre bien que leur rôle est d'assurer la protection de la relique. Le règlement de 1885 ([36]) énonce que « huit membres choisis par le tirage au sort, parmi tous les sociétaires âgés de moins de soixante ans, accompagneront le Roi qui se tiendra derrière le prêtre porteur du fragment de la Sainte-Croix. Les quatre membres choisis pour la première

([33]) J. VANDEREUSE, *op. cit.*, p. 325-370.

([34]) J. VANDEREUSE, *op. cit.*, p. 346.

([35]) J. VANDEREUSE, *op. cit.*, p. 338.

([36]) *Archives de la Confrérie..., Les règlements du Serment royal des Archers de Saint-Sébastien. Règlement du 20 janvier 1885.*

étape se rendront à la messe de trois heures du matin et accompagneront la procession de l'église à Philippebourg. Ceux de la seconde étape continueront de Philippebourg à l'église ». En 1947, de nouvelles adaptations au règlement portèrent le nombre des participants à trente, soit la moitié de l'effectif de la société ([37]). Maintenant, on dénombre 12 archers qui accompagnent le tour ([38]).

Sous le titre « Une particularité », le quotidien *Le Rappel de Charleroi,* en mai 1974, relatait ainsi un événement qui revêt un grand intérêt et révèle une profonde mutation, due aux conceptions nouvelles et légitimes du renouveau ecclésiologique : « M. le Curé Moyesoen de Marbais, prenant de l'âge, s'est trouvé dans l'impossibilité d'accomplir, pédestrement, le périple de 25 km que constitue la célèbre procession de la Sainte-Croix. Aussi, pour que les Saintes reliques soient portées durant l'entièreté (sic) de la procession, il a été décidé qu'elles seraient confiées à un laïc et plus précisément puisque la garde d'honneur est constituée par les archers de Saint-Sébastien, au Roi de l'année précédente, en l'occurence pour 1974, M. Gérard Huybrechts. C'est un événement d'une grande importance, que nous tenions à signaler, car il marquera, peut-être, un tournant dans la glorieuse et très longue histoire de la procession Sainte-Croix ».

Le cas ne s'est plus reproduit.

Une tradition ancienne et curieuse s'est perdue. Elle a été rapportée par Jules Vandereuse : « Jadis, au cours de cette procession, et dans les environs d'une chapelle encore existante, dite « Chapelle Saint-Pierre » (territoire de Brye, à la limite des trois villages et provinces : Brye, Sombreffe, Marbais : Hainaut, Namur, Brabant) un archer tirait une flèche en direction de Sombreffe. Pourquoi ? D'après la tradition orale, un habitant de cette localité a, un jour, volé la Sainte Relique. Quand ce vol a-t-il été commis, et quand le lancement de la flèche a-t-il cessé ? Personne ne peut fournir de précision, ni même d'approximation à ce sujet. Certains se souviennent, plus ou moins vaguement, de l'avoir entendu raconter par leur père ou leur grand'père, qui, peut-être, l'ont aussi appris de leurs anciens. [...] S'il y a eu restitution, puisque la relique se trouve toujours à Marbais » ([39]).

Quoique vénérée avec une grande ferveur, la relique de la sainte Croix n'a guère opéré de miracles, du moins notifiés ou proclamés. A notre connaissance, un seul a été signalé. Dans le mur intérieur de l'église de Marbais est scellée une pierre mesurant 1 m de hauteur et 80 cm de largeur sur laquelle

([37]) ID., *Règlement de 1947.*

([38]) Une escorte de 12 archers au moins accompagne la relique. Elle est relayée à mi-parcours. Le Roi accomplit le tour entier ainsi que pendant deux ans les nouveaux archers.

([39]) J. VANDEREUSE, *op. cit.,* p. 342-343.

on lit l'inscription suivante : « Ici gist Jan Yernauls, fils de Lamber Yernauls et Denise sa femme, lequel estans venus mort nez au monde et miraculeusement reçu la vie et bapteme sur l'autel Sainte-Croix le 28 de mars 1600 ».

En raison des diverses circonstances déjà évoquées, le tour Sainte-Croix risque de disparaître bientôt ([40]). Le passé nous offre un large éventail d'oubliettes dans lesquelles ont chuté des traditions qui paraissaient fermement établies. Sans vouloir être pessimiste, force nous est de reconnaître qu'au fil du temps la participation a régressé dans des proportions alarmantes. Seul le spectaculaire résiste aux pressions négatives et au découragement, l'authenticité ethnographique s'effondre devant une civilisation peu compatible avec une foi et un attachement réel à exprimer simplement mais fermement la fidélité dans un effort et surtout une fidélité aux traditions religieuses.

([40]) Ce propos doit être nuancé en faisant remarquer que le tour est suivi par la population de Marbais dont les archers et les sapeurs sont les protagonistes et les plus ardents défenseurs du maintien de la procession.

Note : Ce texte est celui de la communication de Jean FRAIKIN au colloque sur les pèlerinage organisé par la Fondation Albert Marimus, à Woluwe-Saint-Lambert, le 11 octobre 1981.

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE
LES PELERINAGES EN WALLONIE

La Commission d'Arts et Traditions populaires Rhin-Meuse est née en mai 1979 à l'initiative d'ethnologues néerlandais, luxembourgeois, allemands et belges, dans le but d'étudier dans leur région respective et de faire connaître dans les pays avoisinants les multiples aspects de la vie traditionnelle.

Dans le cours de l'année 1980, la Commission régionale wallonne des Arts et Traditions populaires Rhin-Meuse a établi, sur base d'un questionnaire émané de la section rhénane de l'association Rhin-Meuse, un nouveau questionnaire adapté au domaine francophone, notablement complété et surtout élargi aux pratiques individuelles et à la collecte des informations orales, manuscrites et imprimées.

Bon nombre de chercheurs isolés et quelques sociétés locales ont fait part de leur intérêt de se procurer ce questionnaire et pour le rendre plus accessible encore, la Commission de Folklore en a décidé la publication. Celle-ci permettra à tous les enquêteurs de disposer d'un outil de travail toujours perfectible et en incitera probablement certains à poursuivre leurs recherches sur une matière qu'il reste encore à approfondir sous bien des aspects ([1]).

J. FRAIKIN

A. I. Localité d'où émane la réponse :

II. Nom de l'enquêteur :
Adresse :
Tél. :

III. Nom du témoin :
Prénom :
Adresse :
Tél. :
Lieu et date de naissance :
Depuis quand le témoin habite-t-il dans la localité ?
Profession :

([1]) Sur le thème du pèlerinage, la Commission Rhin-Meuse a publié un instrument de travail important : *Bibliographie, Bedevaart, Pèlerinage, Wallfahrt, Rhin-Meuse,* Rheinland-Verlag GmbH, Köln, 1982.

B. *Pèlerinage(s) dont votre localité est le but*

I. *a*) Y a-t-il (avait-il) dans votre localité un (des) but(s) de pèlerinage?

b) S'agit-il (s'agissait-il) d'une grotte, d'une chapelle, d'une église, d'une maison natale, d'un site, etc.?

c) A quoi ou à qui attribue-t-on l'origine du pèlerinage (apparition, miracle, guérison)?

d) Quelle(s) sorte(s) de représentation(s) illustre(nt) ou illustrait(ent) cette origine (statue, peinture, relief)?

II. *a*) Le pèlerinage se pratique-t-il (pratiquait) à une date fixe ou à un moment déterminé?

b) Pourquoi à cette date ou à ce moment?
(Le pèlerinage a-t-il (avait) lieu le jour même de la fête du saint ou le pèlerinage est-il (était) déplacé le dimanche avant ou après le jour de la fête du saint?)
ex. 1: Le pèlerinage à Saint Gilles à la Collégiale de Huy a lieu le 1er septembre quel que soit le jour de la fête de Saint Gilles.
ex. 2: Vierge miraculeuse de Cowan: le pèlerinage est entrepris par la femme enceinte au huitième mois de sa grossesse.

c) Le pèlerinage est-il (était) pratiqué aussi n'importe quand dans l'année?

III. *a*) Le pèlerinage porte-t-il (portait) un nom?

b) Existe-t-il (existait) une préparation au pèlerinage sous forme de pratique(s) particulière(s), religieuse(s) ou autre(s)?

IV. Donne-t-on (donnait) un nom aux pèlerins ou aux participants?

a) D'où viennent (venaient) les pèlerins (pays, régions, localité...)?

b) Les pèlerins suivent-ils (suivaient) un itinéraire toujours le même?

c) Le pèlerinage se fait-il (faisait) en plusieurs étapes?

V. Y a-t-il (avait) des haltes prévues (notamment un sanctuaire ou un lieu déterminé)?
ex.: En route vers Saint-Hubert, les pèlerins allemands viennent à pied de Düren le dimanche de l'octave de l'Ascension, empruntent la vieille voie Reims-Cologne, logent à Bastogne le dimanche soir et y reviennent le mardi soir.

VI. *a*) Qui organise (organisait) le pèlerinage? (paroisse, groupes, associations, autocaristes...)

b) L'hébergement est-il (était) prévu aux étapes et à destination? Sous quelle(s) forme(s)?

VII. *a*) Les pèlerins utilisent-ils (utilisaient) un (des) moyen(s) de transport ?
Si oui, le(s) quel(s) ?

b) Font-ils (faisaient) une partie du trajet à pied ?
Si oui, laquelle ?

VIII. Quelle est (était) l'importance du pèlerinage selon le moment de l'année ?
Quel est (était) le nombre approximatif de participants, d'autocars ?

IX. *a*) Comment les pèlerins se distinguent-ils (distinguaient) ?
Portent-ils (portaient) des insignes distinctifs ?

b) Les pèlerins adoptent-ils (adoptaient) des attitudes particulières lors de la traversée de villages, lors de haltes... ? (récitations de chapelet, chants, musique(s).
Pourquoi ?

c) Existe-t-il (existait) un (des) chant(s) particulier(s) relatif(s) au(x) pèlerinage(s).
Le(s) quel(s) ?

X. *a*) Arrivés à destination, les pèlerins observent-ils (observaient) des rites particuliers ? Lesquels ?
ex. : faire le tour de l'église en récitant un chapelet.

b) Existe-t-il (existait) une (des) fontaine(s) et/ou un (des) arbre(s) à proximité ?

c) Quelle(s) manifestation(s) profane(s) accompagne(nt) ou accompagnait (aient) le pèlerinage ? (foire, fête, marché...)

XI. Les pèlerins font-ils (faisaient) des offrandes ?
De quelle(s) nature(s) ?
ex. : A Montaigu, ils jettent des pièces de monnaie au pied de l'autel.
Ailleurs, ils les déposent dans un tronc.

XII. *a*) Les pèlerins emportent-ils (emportaient) des souvenirs (médaille, drapelet, autocollant) ?

b) Certains de ces souvenirs ont-ils (avaient) un pouvoir spécial ?
(eau, pain, baguettes, images avec des reliques...)

XIII. Dans quelle intention le pèlerinage est-il (était) entrepris ?

XIV. Existe-t-il (existait) des ex-voto (plaques de remerciements, objets ou reproductions d'objets ou de parties du corps...) ?

C. *Pèlerinage(s) partant de votre localité*

I. *a*) Combien de pèlerinages partent (partaient) de votre localité?

b) Le pèlerinage se pratique-t-il (pratiquait) à une date fixe ou à un moment déterminé?

c) Pourquoi à cette date ou à ce moment?
(Le pèlerinage a-t-il (avait) lieu le jour même de la fête du saint ou le pèlerinage est-il (était) déplacé le dimanche avant ou après le jour de la fête du saint)?

d) Le pèlerinage est-il (était) pratiqué aussi n'importe quand dans l'année?

II. *a*) Point de départ dans la localité?

b) Le pèlerinage se pratique-t-il (pratiquait) à une date fixe ou à un moment déterminé?

c) Pourquoi à cette date ou à ce moment?
(Le pèlerinage a-t-il (avait) lieu le jour même de la fête du saint ou le pèlerinage est-il (était) déplacé le dimanche avant ou après le jour de la fête du saint?)

d) le pèlerinage est-il (était) pratiqué aussi n'importe quand dans l'année?

III. *a*) Le pèlerinage porte-t-il (portait) un nom?

b) Existe-t-il (existait) une préparation au pèlerinage sous forme de pratique(s) particulière(s), religieuse(s), ou autre(s)?

IV. Donne-t-on (donnait) un nom aux pèlerins ou aux participants?

V. *a*) D'où viennent (venaient) les pèlerins (pays, région, localité...)?

b) Les pèlerins suivent-ils (suivaient) un itinéraire toujours le même?

c) Le pèlerinage se fait-il (faisait) en plusieurs étapes?

d) Y a-t-il (avait) des haltes prévues (notamment un sanctuaire ou un lieu déterminé)?

VI. *a*) Qui organise (organisait) le pèlerinage? (paroisse, groupe, associations, autocariste...)

b) L'hébergement est-il (était) prévu aux étapes et à destination?
Sous quelle(s) forme(s)?

VII. *a*) Les pèlerins utilisent-ils (utilisaient) un (des) moyen(s) de transport?
Si oui, le(s) quel(s)?

b) Font-ils (faisaient) une partie du trajet à pied?
Si oui, laquelle?

VIII. Quelle est (était) l'importance du pèlerinage selon le moment de l'année ? Quel est (était) le nombre approximatif de participants, d'autocars ?

IX. *a*) Comment les pèlerins se distinguent-ils (distinguaient) ? Portent-ils (portaient) des insignes distinctifs ?

b) Les pèlerins adoptent-ils (adoptaient) des attitudes particulières lors de la traversée de villages, lors de haltes... ? (récitations de chapelet, chants, musique(s))
Pourquoi ?

c) Existe-t-il (existait) un (des) chant(s) particulier(s) relatif(s) aux(x) pèlerinage(s).
Le(s) quel(s) ?

X. *a*) Arrivés à destination, les pèlerins observent-ils (observaient) des rites particuliers ? Lesquels ?
ex. : faire le tour de l'église en récitant le chapelet.

b) Existe-t-il (existait) une (des) fontaine(s) et/ou un (des) arbre(s) à proximité ?

c) Quelle(s) manifestation(s) profane(s) accompagne(nt) ou accompagnait (aient) le pèlerinage ? (foire, fête, marché...)

XI. Les pèlerins font-ils (faisaient) des offrandes ?
De quelle(s) nature(s) ?
ex. : A Montaigu, ils jettent des pièces de monnaies au pied de l'autel.
Ailleurs, ils les déposent dans un tronc.

XII. *a*) Les pèlerins emportent-ils (emportaient) des souvenirs (médailles, drapelet, autocollant...) ?

b) Certains de ces souvenirs ont-ils (avaient) un pouvoir spécial ? (eau, pain, baguettes, images avec des reliques...)

XIII. Dans quelle intention le pèlerinage est-il (était) entrepris ?

XIV. Existe-t-il (exitait) des ex-voto (plaques de remerciements, objets ou reproductions d'objets ou de parties du corps...) ?

D. *L'informateur a-t-il connaissance d'autres pèlerinages ?*

E. *Compléments d'informations*

a) Connaît-on l'époque ou la date à laquelle remonte(nt) le(s) pèlerinage(s) ?

b) Quelles sont les circonstances et les facteurs ayant contribué à l'essor du (des) pèlerinage(s) et/ou ayant entraîné son (leur) déclin ?
ex. : disparition d'une épidémie, guerre...

c) Existe-t-il de la documentation ayant rapport au(x) pèlerinage(s)? (brochures, récits, prières et chants écrits ou imprimés, livrets et feuillets, carnets de guérisseurs...)

d) Existe-t-il des documents d'archives relatifs au(x) pèlerinage(s)?

e) Existe-t-il des études, travaux de recherche relatifs au(x) pèlerinage(s)?

f) Existe-t-il une iconographie relative au(x) pèlerinage(s)?

LES DRAPELETS DE PELERINAGE A BRUXELLES ET ENVIRONS ET DANS LE BRABANT WALLON

René JANSSEN

Note liminaire, par Albert DOPPAGNE

L'ouvrage de Van Heurck sur les *Drapelets de pèlerinage* est généralement — à juste titre — considéré comme une sorte de Bible en ce qui concerne cette question. On s'y réfère et l'on croit être complètement informé.

L'intérêt de la communication de René Janssen que nous publions ici est de montrer tout ce qu'un simple amateur, sans autres prétentions que sa manie de collectionner, sa passion pour le sujet et son désir d'approndir une question, tout ce qu'un tel travail peut apporter d'éléments nouveaux et de détails folkloriques.

Félicitons-nous, d'abord, de cette heureuse circonstance de posséder enfin cette enquête sur Bruxelles, ses environs et le Brabant wallon. En bordure du pays flamand, il était en effet du plus haut intérêt d'avoir ces notes précises et circonstanciées marquant avec exactitude l'extension vers le sud de la coutume des drapelets.

Félicitons ensuite le chercheur passionné qu'est René Janssen d'avoir découvert et patiemment consigné tant de détails précis : ils apportent un complément de choix aux observations publiées précédemment par différents auteurs et serviront grandement les folkloristes de métier qui reprendront la question, sans doute dans de nouvelles perspectives.

Nous apprécions tout spécialement les multiples démarches de René Janssen pour rechercher les différents types de drapelets, leurs versions et leurs variantes pour un même pèlerinage, leur datation, leur support, leur extension et enfin les retombées actuelles de cette mode du drapelet dans les domaines les plus divers comme le tourisme, le commerce, le sport ou la politique.

La vérité historique n'est pas le but de René Janssen. Il ne se contente pas de décrire sa collection de drapelets, il rapporte des légendes et croyances à la manière d'un pèlerin sensible au merveilleux, comme s'il y croyait lui-même. Cette démarche naïve est en soi un témoignage du vécu populaire, une façon originale d'y faire participer le lecteur.

* Ce texte est celui de la communication de René Janssen au colloque sur les pèlerinages organisé par la Fondation Albert Marimus, à Woluwe-Saint-Lambert, le 11 octobre 1981.

Généralités

Un pèlerinage se compose de deux parties indissociables : la première commence où le pèlerin quitte son domicile et la seconde consiste, sur les lieux du pèlerinage, à accomplir tous les faits et gestes consacrés par la tradition.

Ceux-ci sont principalement : faire trois fois le tour de l'église, faire trois fois le tour de la statue réputée miraculeuse ou de la châsse contenant les reliques du saint, ou encore, selon l'endroit, puiser de l'eau d'une source ou prélever de la terre d'un tombeau.

On dépose aussi, dans l'église, des ex-votos qui représentent habituellement la raison pour laquelle le pèlerinage a été accompli (jambes, bras, œil, bébé, vache, cheval, etc.). Ces ex-votos sont en bois, en cire,en argent repoussé, en fer forgé, ou alors ce sont des tableaux retraçant les circonstances qui ont motivé le pèlerinage. Ces peintures souvent réalisées de façon naïve, sont quelquefois de véritables petits chefs-d'œuvre (figure 1).

Le retour n'entre pas dans les conditions de l'accomplissement du pèlerinage; celui-ci se termine au moment où le pèlerin quitte le lieu saint, église ou chapelle, et il lui est loisible de se divertir en cours de route d'autant plus que jadis, les pèlerinages, un jour dit, correspondaient avec une kermesse.

Le pèlerin rapporte des médailles du saint, des images, des litanies, et surtout un drapelet.

Le drapelet est un morceau de papier blanc ou de couleur, de forme triangulaire ou rectangulaire, sur lequel est représenté le saint du lieu où le pèlerin est allé, parfois aussi une église, ou alors une scène du pèlerinage.

L'impression du drapelet est faite en noir, en rouge, ou alors est entièrement polychrome.

Le drapelet est destiné à être suspendu dans la maison du pèlerin au-dessus de la cheminée de la pièce de séjour, au-dessus du lit, dans l'étable, ou dans l'écurie (le drapelet de pèlerinage est sensé être porteur d'une partie du fluide émis par le Saint, car il a été en contact avec la statue ou les reliques).

Jadis, au retour, le pèlerin attachait le drapelet sur son chapeau, les femmes et les enfants le tenaient à la main, les cavaliers le fixaient au harnais de leur cheval.

Sur certains drapelets même, on peut voir des pèlerins portant leur drapelet comme décrit ci-dessus.

Dans un tableau de Pieter Aertsen intitulé « Retour de pèlerinage », on voit deux hommes portant un drapelet sur leur chapeau (figure 2), un enfant qui le porte à la main, et six drapelets sont déposés sur le tas de vêtements des danseurs.

FIG. 1

FIG. 2, DÉTAIL.

De même, Pierre Breughel l'Ancien a peint, dans son « Paysage avec trois pèlerins », un pèlerin portant un drapelet et dans « Kermesse de la Saint-Georges », on peut voir aussi un porteur de drapelet.

Tandis que Pierre Breughel II nous montre dans sa « Kermesse flamande » des hommes attablés qui discutent, dont un porte un drapelet sur le chapeau (figure 3).

Dans la « Fête villageoise », David Teniers représente également un personnage avec un drapelet au chapeau.

Les pèlerinages du centre de Bruxelles

Bruxelles, capitale du duché de Brabant, comptait jadis neuf églises paroissiales, vingt-trois églises conventuelles et six grandes chapelles qui sont :

— la chapelle Notre-Dame-au-Quai (rue des Bateaux) ;
— Saint-Eloi (rue des Chevaliers) ;
— la chapelle des Douze apôtres (rue des Douze Apôtres) ;
— la chapelle du Saint Sacrement (rue des Pierres) ;
— Sainte Marie-Madeleine-sur-la-chaussée (rue de la Madeleine) ;
— Saint-Christophe (rue de Ruysbroeck).

FIG. 3

Il y avait aussi de petites chapelles, dont nous retiendrons principalement :

— la chapelle Notre-Dame-aux-Rouges, sur un pont, à l'endroit où la rue d'Anderlecht croisait le bras de la Senne ;
— la Vierge Noire, sur un pont traversant le canal (rue des Poissonniers) ;
— Notre-Dame des Neiges, rue de Schaerbeek (dans le quartier des dentellières, qui l'ont choisie pour patronne) ;
— Notre-Dame du Sommeil, dans le pignon d'une maison qui était un cabaret, où on exposait une statuette du diable dont chaque année les habitants célébraient l'enterrement (figure 4).

Nous avons gardé particulièrement le souvenir de trois pèlerinages où nous savons qu'il y a eu des drapelets ([1]) : ce sont Notre-Dame de Bon-Secours (Marché au charbon), Saint-Laurent, et Notre-Dame de Lorette dans l'église des Minimes.

([1]) Emile VAN HEURCK, *Les drapelets de pèlerinage,* Anvers, Buschmann, 1922.

FIG. 4

Du premier de ces pèlerinages (Notre-Dame de Bon-Secours), nous ne savons pas ce que représentait le drapelet, qui exista cependant en quatre exemplaires différents.

Pour saint Laurent, dont la chapelle se trouvait dans la rue du même nom et fut détruite lors du tracé de la jonction Nord-Midi, nous n'en savons pas plus, si ce n'est que le drapelet était de forme rectangulaire.

Enfin, à Notre-Dame de Lorette, dont la chapelle fait corps avec l'église des Minimes et dont l'intérieur reproduit la maison de la Vierge, la statue de la Vierge a été choisie pour patronne par les aviateurs. Nous savons que deux types différents de ce drapelet ont existé, dont un daté de 1696, qui fut gravé par un membre de la famille des Harewijns (bien connus pour avoir inondé notre pays d'estampes représentant châteaux, abbayes et églises).

Un drapelet peu connu à présent est celui qui a été édité pour l'église de la Chapelle (figure 5). Il concerne le pèlerinage à Notre-Dame de Miséricorde, dont la statue est depuis 1804 dans cette église. Elle était vénérée précédemment dans la chapelle de Saint-Christophe, qui fut occupée par les Jésuites jusqu'en 1621.

Ce seul exemplaire appartient à M. Grell (2); il a été imprimé sur papier vert d'eau, par Duverger, 12, rue de la Querelle, dans les années 1844 à 1853;

(2) Il fut reproduit pour la première fois dans le *Bulletin des Musées royaux d'Art et d'Histoire,* troisième série, mars et mai 1933, par M. Lucien Crick.

FIG. 5

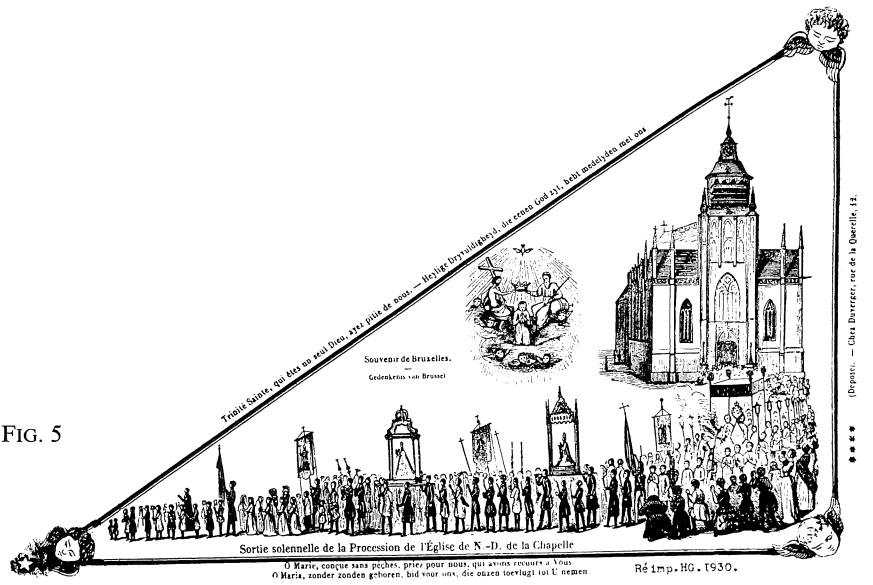

Fig. 13. — Drapelet de pèlerinage de l'église N.-D. de la Chapelle (Coll. H. Grell).

il mesure 28 cm sur 18,5 cm. M. l'Abbé Boeckx, historien de l'église de la Chapelle, ignorait son existence lorsqu'il écrivit son livre ([3]).

Nous voyons représentée sur ce drapelet l'église de la Chapelle, d'où sort une procession : dans un nuage, apparaît une scène représentant le couronnement de la Vierge par la Sainte Trinité.

On ne connaît pas le drapelet de Notre-Dame du Sablon, mais, à l'occasion de la sortie de l'Ommegang, en 1930, il en a été dessiné un qui, dans le cortège, était attaché aux harnais des chevaux qui tiraient les chars. Ce drapelet représente d'un côté la barque qui mène la statue de « Notre-Dame à la Branche » à Bruxelles et Béatrice Soetkens qui l'escorte. Sur le rivage, une église et des gens qui se dirigent vers la rivière. Le revers du drapelet montre les géants et la ménagerie de l'Ommegang (figures 6 et 7).

Signalons au passage que l'église du Sablon possède une châsse de sainte Wivine, qui lui a été confiée par les dernières moniales de Grand-Bigard ; chassées de leur abbaye par la Révolution française, elles l'avaient mise en sécurité. A l'occasion de la fête de la sainte, le clergé procédait, il n'y a pas longtemps encore, à la bénédiction de l'eau, simultanément au Sablon et à l'église de Grand-Bigard et à la chapelle près de l'ancienne abbaye.

Les pèlerinages des communes limitrophes

FOREST ET SAINT-GILLES

A Forest sont conservées les reliques de sainte Alène. Les pèlerins y trouvent la tombe de la sainte, que surmonte une petite châsse baroque remontant à 1644 ; d'autres reliquaires contiennent diverses reliques, entre autres un bras et aussi une mâchoire.

L'église du village d'Op-Brussel reçut un soir en dépôt, pour passer la nuit, un coffre contenant les reliques de saint Gilles (ou Egide). Le lendemain, comme les porteurs voulurent ramasser le coffre, celui-ci se fit si lourd qu'on ne parvenait plus à le soulever.

On en conclut que le saint voulait rester là, et ceci fit que le village et l'église se placèrent sous sa protection : la commune de Saint-Gilles était fondée.

Le comte J. de Borghrave d'Altena, dans le tome 47 des *Annales de la Société d'Archéologie de Bruxelles,* signale, dans l'église de Saint-Gilles, la présence d'un beau reliquaire : « sarcophage en bois partiellement doré, ainsi qu'un reliquaire (orfèvrerie) daté de 1760 ».

Les deux pèlerinages cités plus haut ont presque totalement disparu, celui d'Anderlecht (Saint-Guidon) a gardé quelque faveur auprès de rares cultivateurs ayant encore des chevaux.

([3]) BOECKX, *Notre-Dame de la Chapelle,* Bruxelles, 1928.

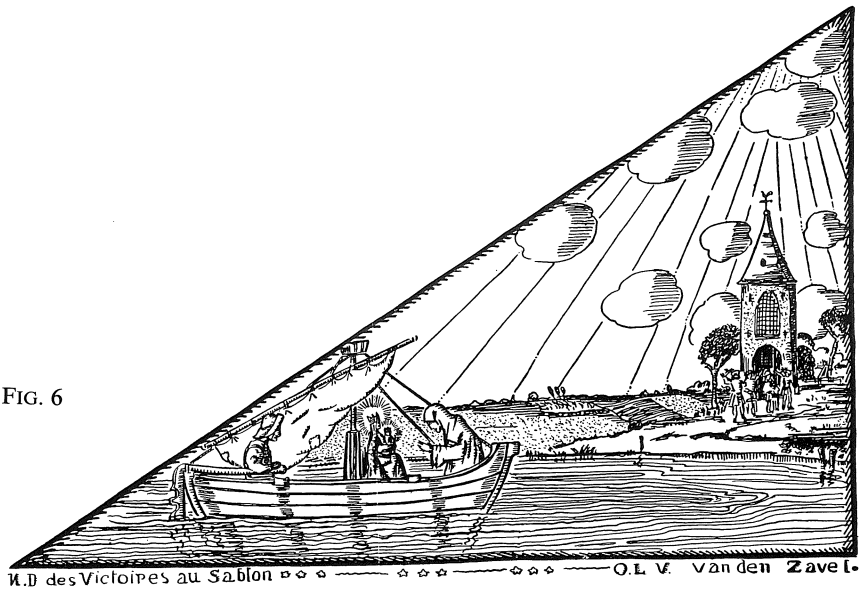
N.D des Victoires au Sablon
O.L.V. van den Zavel

FIG. 6

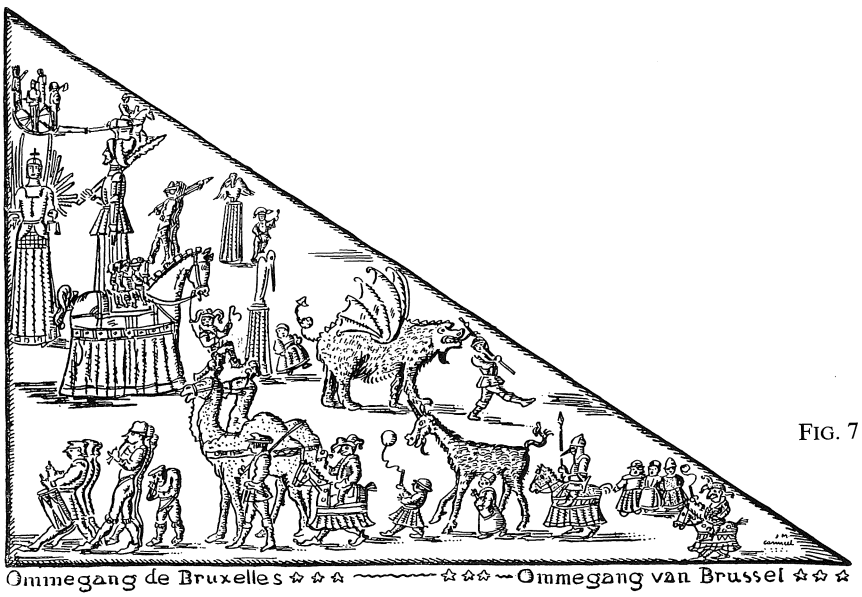
Ommegang de Bruxelles
Ommegang van Brussel

FIG. 7

ANDERLECHT

Saint Guidon, que l'on invoque à Anderlecht, est un personnage mi-historique, mi-légendaire. Il est le protecteur des animaux de la ferme, il est aussi invoqué contre les hémorragies, la dysenterie, les maladie nerveuses et la « danse de Saint-Gui ».

Sa procession aux chevaux et son pèlerinage ont donné lieu à la création d'un drapelet, qui est une jolie estampe gravée en taille douce (XVII[e] siècle) (figures 8 et 9). Plus tard, pour éviter l'usure du cuivre, le drapelet a été imprimé à l'aide d'une zincogravure, et plus tard encore par le procédé de la lithographie.

En 1949, à l'occasion du jubilé de saint Guidon et du renouvellement de la procession, un drapelet sur toile aux couleurs de la commune d'Anderlecht (jaune et bleu) fut créé (figure 10) ; tandis qu'un commerçant mettait en vente un drapelet avec l'image du Saint et les couleurs du club de football (mauve et blanc) (figure 11). Un tout petit drapelet de cinq centimètres et demi fut vendu pour épingler au revers du veston des hommes (figure 12).

MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Molenbeek-Saint-Jean n'a plus, depuis longtemps, son pèlerinage des épileptiques, mais Pierre Breughel nous en a laissé un témoignage sous la forme d'un dessin à la mine de plomb sur papier bleu (1564) qui est conservé à Vienne ; trois gravures du même sujet ont été gravées et imprimées par Henri Hondius le Jeune en 1642. Sur ce dessin, qui de tout façon n'est pas un drapelet, on voit timidement apparaître entre les frondaisons la tour de l'ancienne église gothique qui fut abattue en 1578, mais dont on garde (paraît-il) des éléments de sculpture (réf. les Estampes de Pieter Bruegel l'Ancien par René VAN BASTELAER, Ed. Van Dest, Bruxelles, 1908, planches 222 à 224).

SAINT-JOSSE-TEN-NOODE

Au XIII[e] siècle, le village de Ten Noode, jadis appelé Ten Haegen, reçut du chapitre de Sainte-Gudule l'autorisation de se construire une église. Celle-ci fut dédiée à saint Josse, qui, mort en 669, était le patron des vignerons de la vallée du Maelbeek. (Saint Josse est connu pour avoir guéri miraculeusement une hémorragie nasale qui avait failli coûté la vie à celui qui en était atteint).

La vieille église fut élevée sur un terrain à droite de la chaussée de Louvain, et l'église actuelle se trouve à gauche de la chaussée, en face de l'emplacement de l'ancienne. Depuis, le village s'appella Saint-Josse-ten-Noode.

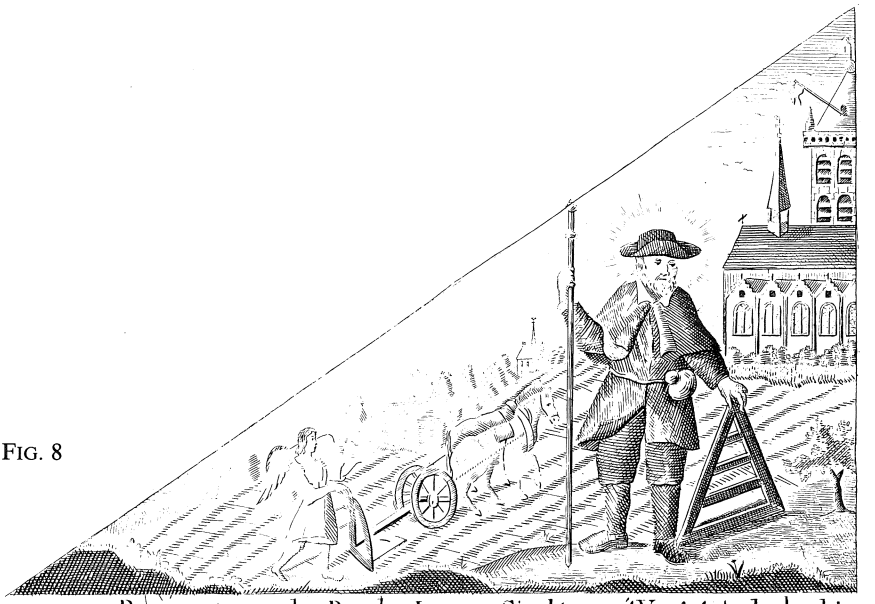

FIG. 8

S.WYEN Patroon tegen den Rooden Loop en Sieckte van't Vee tot Anderlecht

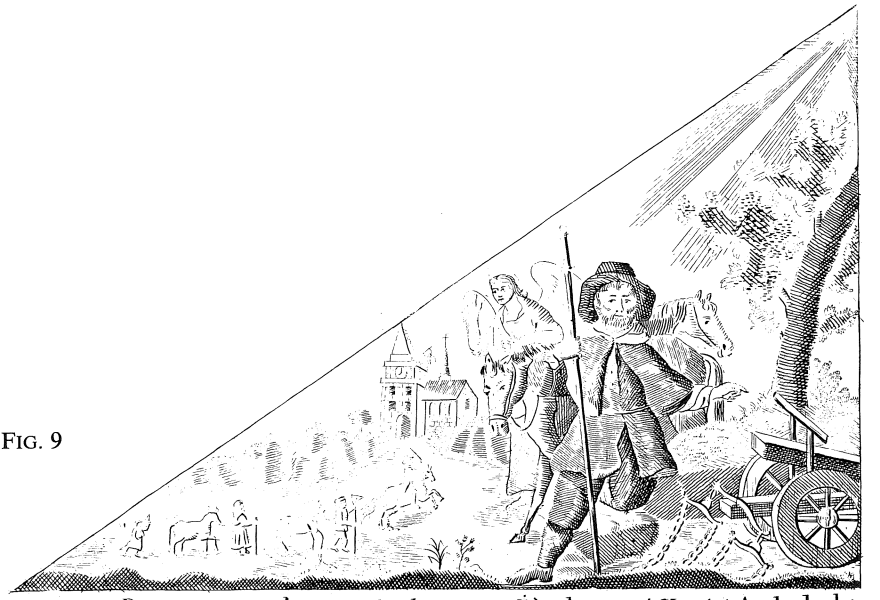

FIG. 9

S WYEN Patroon tegen den Rooden loop en Sieckte van't Vee tot Anderlecht

FIG. 10

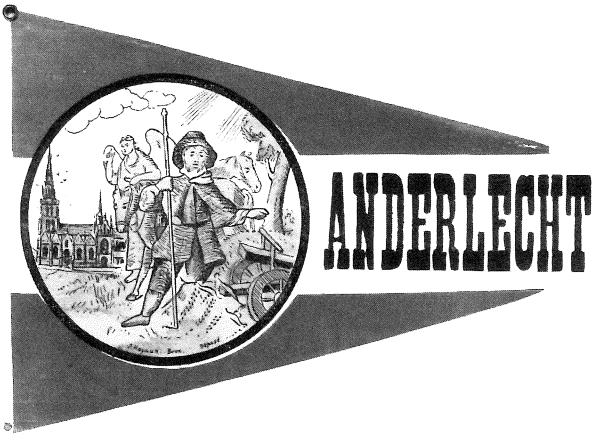

FIG. 11

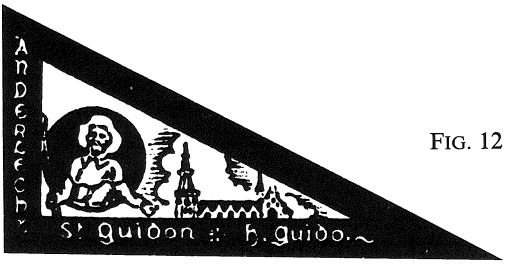

FIG. 12

KOEKELBERG

A Koekelberg, un drapelet fut créé en 1951 pour la consécration de la basilique du Sacré-Cœur (figure 13). On voit, sur ce drapelet, le défilé des porteurs de reliques vers la nouvelle basilique.

Les reliques sont celles de saint Rombaut, saint Aubain, saint Lambert, saint Piat, sainte Gérulphe, le bienheureux Charles le Bon et saint Albert de Louvain (d'après Gisèle DELABY, dans le *Bulletin du Touring Club de Belgique* du 15 septembre 1941).

L'avers du drapelet montre la statue du Sacré-Cœur par Georges Minne, la basilique et tous les clochers de toutes les églises du pays (figure 14).

LAEKEN

Sophie, fille de sainte Elisabeth de Hongrie, épouse en secondes noces d'Henri II Duc de Brabant (dit le Magnanime), a apporté de son lointain pays six statues de la vierge. C'est une des ces statues qu'elle offrit au village de Laeken.

Trois dames désireuses de construire une église pour abriter cette statue se virent refuser par la Vierge le terrain qu'elles avaient choisi pour la construction et, un matin, elles trouvèrent à un autre endroit un fil qui dessinait le plan de l'édifice religieux.

Aujourd'hui encore, ce fil est conservé dans un reliquaire et les futures mères viennent en pèlerinage en vue d'une bonne délivrance ([4]).

IXELLES

L'église principale d'Ixelles est consacrée au culte de la Sainte Croix, dont elle possède un fragment qui semble être le plus grand de ceux connus dans le Brabant.

Le pèlerinage a lieu le jour de l'invention de la Croix et remonte au XV^e^ siècle ; il faisait se déplacer jadis un grand concours de monde, certaines fois même on a pu dénombrer jusqu'à quarante mille pèlerins.

Les pèlerinages dans le Brabant wallon et leurs drapelets

BASSE-WAVRE

L'église de ce hameau de Wavre s'orne d'une jolie façade du XVIII^e^ siècle ; elle se compose de trois nefs d'égale longueur terminées chacune par un chœur. A gauche du grand chœur se trouve celui de la Vierge (XII^e^ siècle) fermé par

([4]) Voici une variante de ce fait : l'Abbé Lambert, curé à Ways et plus tard à Noirhat, bénissait un ruban blanc orné de noeuds avec une relique de sainte Lutgarde (une dent). Le ruban était destiné à ceindre les hanches des femmes enceintes.

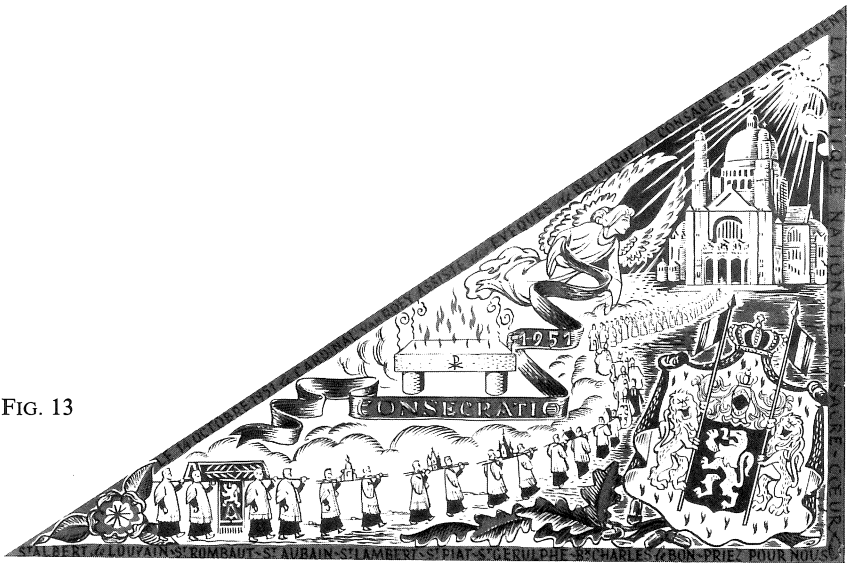
1951
CONSECRATIO
S:T ALBERT · S:T LOUVAIN · S:T ROMBAUT · S:T AUBAIN · S:T LAMBERT · S:T PIAT · S:T GERULPHE · S:T CHARLES · BON · PRIEZ POUR NOUS

FIG. 13

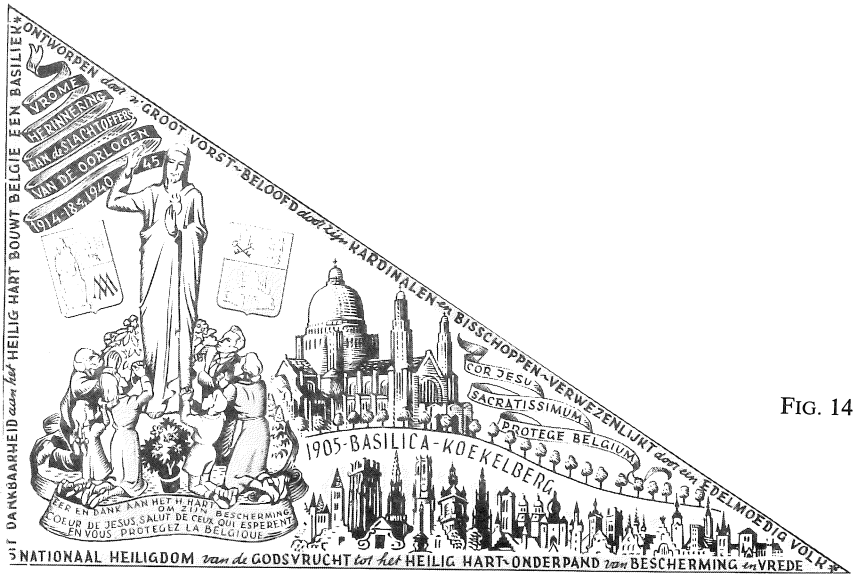
ONTWORPEN door de GROOT VORST · BELOOFD door zijn KARDINALEN en BISSCHOPPEN · VERWEZENLIJKT door een EDELMOEDIG VOLK
VROME HERINNERING AAN DE SLACHTOFFERS VAN DE OORLOGEN 1914-18 & 1940-45
1905 · BASILICA · KOEKELBERG
COR JESU SACRATISSIMUM PROTEGE BELGIUM
EER EN DANK AAN HET H. HART OM ZIJN BESCHERMING
COEUR DE JESUS SALUT DE CEUX QUI ESPERENT EN VOUS PROTEGEZ LA BELGIQUE
DANKBAARHEID aan het HEILIG HART BOUWT BELGIE EEN BASILIEK
NATIONAAL HEILIGDOM van de GODSVRUCHT tot het HEILIG HART · ONDERPAND van BESCHERMING en VREDE

FIG. 14

une belle grille en fer forgé ; il abrite en même temps la châsse et la statue en bois peint du XVIII[e] siècle de Notre-Dame de la Paix et de la Concorde ([5]).

La châsse en cuivre doré (1628) dont les faces s'ornent de quatorze médaillons et qu'on appelle communément « coffre de la Vierge », contient diverses reliques telles que celles des martyrs de la légion thébaine, des compagnes de sainte Ursule, saint Placide, saint Jean, saint Paul, saint Clément, des saints Maxime, Victorin, Faustin, Magne et Faustus, des saints martyrs de Gorcum, de saint Rombaut, saint Médard († 545), sainte Gertrude et sainte Begge, sainte Alène, saint Albert de Louvain, sainte Lutgarde, saint Jean-Marie Vianney mort en 1859, saint Jean Bosco († 1888), sainte Catherine Labouré, morte en 1876, sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, morte en 1897, sainte Marie Goretti ([6]).

Cette châsse contient aussi les objets se rapportant à la vie de la Vierge, des reliques de la Passion du Christ et des fragments de l'ancienne châsse ([7]). Celle-ci avait été apportée par des anges, mais on ne sut pas l'ouvrir. Elle fut brûlée par les iconoclastes.

Les pèlerins qui font le tour de l'autel et passent sous le pont qui supporte la châsse et la statue de la Vierge, ont laissé dans le dallage et dans les murs de profondes traces.

L'ancienne statue de la Vierge dite « Notre-Dame de la Paix et de la Concorde » fut empruntée par le clergé de l'église Saint-Nicolas de Bruxelles pour enrayer une épidémie de peste.

Plus tard, cette statue n'a jamais été rendue et elle fut détruite dans l'incendie de l'église lors du bombardement de la grand-place et de ses environs par le Maréchal de Villeroy.

Les statues de la Vierge à Bruxelles et à Basse-Wavre ont toutes deux été remplacées par d'autres statues.

Les drapelets

Type I

Le type I ([8]) représente l'église entourée de constructions formant deux ailes parallèles ; elle est surmontée d'une vision de la Vierge et de l'Enfant regardant des anges qui apportent la châsse ; au-dessus de la Vierge, une tiare entou-

([5]) E. BOURGUIGNON dans la revue *Le Folklore Brabançon,* 11[e] année, n° 65, pp. 329 à 340.

([6]) Revue *Brabant,* n° 3, 1981.

([7]) On voit sur le drapelet une allusion à la légende de la châsse apportée par des anges.

([8]) VAN HEURCK, *ibid.,* p. 37.

rée de deux clefs (de Saint Pierre). Des renommées sonnent de la trompette et il sort de leurs instruments la phrase suivante: «Maria Concordia» et «Maria Pacis».

Venant de gauche, une procession se compose: d'un porte-drapeau, d'un porte-croix, de cinq notables dont deux religieux; la statue de la Vierge est portée sur un brancard que suivent des pèlerins se dirigeant vers l'église.

Cette jolie estampe est entourée d'encadrements à l'extérieur desquels on peut lire les légendes suivantes: « J'habiterai cette vallée, parce que je l'ai choisie. » — Ik zal deze valley bewoonen want ik heb haer verkoren; et « Image de Notre-Dame de Basse-Wavre — Afbeelding van O.L.V. te Neder-Waver. » Gravure sur bois coloriée du XIX^{e} siècle portant l'adresse de l'éditeur: Turnhout — Fabrique de Brepols et Dierckx zoon. Dimensions du drapelet: L. 323 mm, H. 202 mm.

Type II

Dans l'angle supérieur, la Vierge, vue en buste, portant son enfant dans le bras gauche, semble sortir d'un nuage. Elle regarde la châsse qui se trouve au centre du drapelet; deux anges tiennent cette châsse enveloppée d'une riche draperie. Ce double groupe est entouré de rayons lumineux. Sur la terre semble régner le calme le plus absolu. L'église de Basse-Wavre, éclairée par cette lumière qui vient d'en haut, mire sa façade dans un étang (aujourd'hui comblé) sur lequel deux cygnes évoluent. A droite, les champs, les maisons et un grand arbre ferment l'horizon.

A gauche, dans un paysage légèrement ondulé, se dessine la silhouette de la ville de Wavre, d'où une femme, un homme muni d'une canne, et un boiteux se dirigent vers l'église de Basse-Wavre, où ils se rendent en pèlerinage.

Entre la Vierge et la châsse, se trouve écrite la formule latine suivante « Hanc vallem in habitaba quoniam elegi eam ». Sous l'encadrement du drapelet: « A Peste Fame et Bello Libera nos Maria Pacis La Châsse Miraculeuse fust portée du Ciel par les Anges à Wavre en l'an 1050. » (Voir *le Folklore Brabançon*, 1932, n° 65, p. 331)

Type III

Ce joli drapelet, dessiné par M^{me} L. Caron (figure 15), et qui est le digne frère du drapelet de la chapelle de l'Ermite sous Braine, aussi très beau, se conforme au drapelet traditionnel de Basse-Wavre.

Ici aussi, la Vierge portant l'enfant apparaît dans un nuage, la tête entourée d'un soleil dans les rayons duquel se lit la phrase: « J'habiterai cette vallée parce que je l'ai choisie ».

Plus bas que la Vierge, deux anges portent la châsse miraculeuse. Le tout est entouré par un paysage agreste dans lequel se reconnaissent les églises de Wavre et de Basse-Wavre, et aussi une grosse ferme brabançonne.

FIG. 15

La procession qui se dirige de droite à gauche, se compose d'un cavalier blanc (messager de paix) suivi d'un porteur d'un immense gâteau (appelé le *Wastia*) qui est renommé incorruptible et préserve de la rage; puis, suivent les porteurs de la châsse, à leur tour suivis du clergé et des pèlerins.

Dans le double encadrement de cette image figure la supplication suivante: « Préservez-nous, Marie de Paix, des châtiments que nos fautes nous ont méritées, la maladie, la disette et la guerre. »

En-dessous, la signature de l'auteur du dessin voisine avec le permis d'imprimer: Malines 14 août 1951 † L. Suenens vic. gen.

Type IV

Ce drapelet exécuté sur toile se présente comme un triangle blanc entouré d'un bord bleu; dans un grand cercle, on voit la chasse surmontée de la statue de la Vierge; il porte l'inscription « Sanctuaire de Notre-Dame de Basse-Wavre » (figure 16).

Type V

Un petit drapelet sur papier montre un Christ aux outrages. A côté, une vue d'une petite chapelle près de laquelle deux petits porteurs ont sur leurs épaules un brancard supportant la châsse.

La légende dit: « Wavre: chapelle du Vieux Bon Dieu de Pitié près de Louvrange — fait partie du grand tour de Notre-Dame de Basse-Wavre (pèlerinage le dimanche après le 24 juin) » (figure 17).

SANCTUAIRE DE
NOTRE DAME DE
BASSE-WAVRE

FIG. 16

FIG. 17

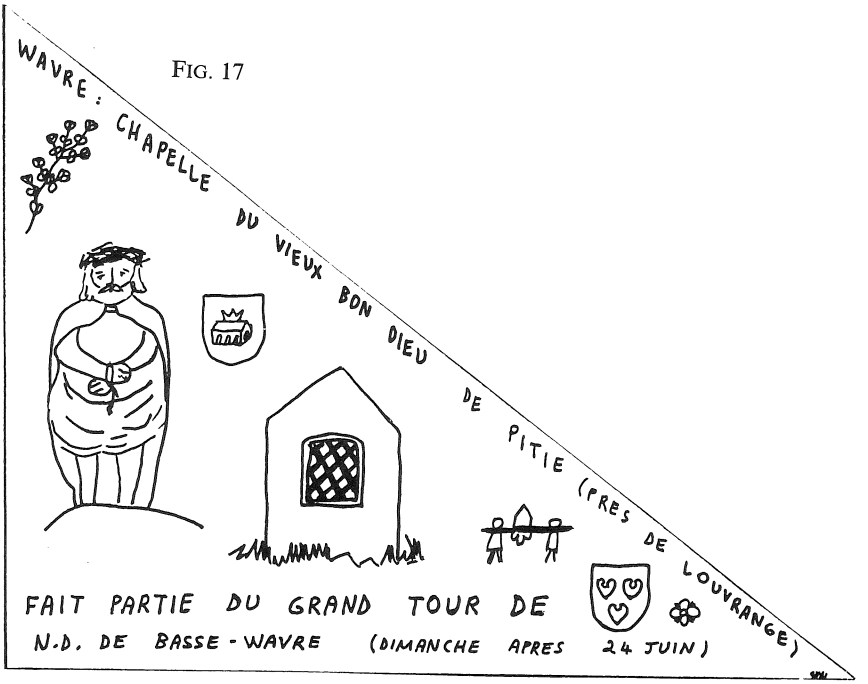
WAVRE : CHAPELLE DU VIEUX BON DIEU DE PITIE (PRES DE LOUVRANGE)
FAIT PARTIE DU GRAND TOUR DE
N.D. DE BASSE-WAVRE (DIMANCHE APRES 24 JUIN)

Type VI

Un autre petit drapelet nous présente une statue de saint Joseph avec Jésus enfant, puis aussi une vue de la chapelle et une vue de l'église de Basse-Wavre ainsi qu'un blason.

L'inscription dit: «Fête 19 mars — Basse-Wavre — sanctuaire de St Joseph, chapelle du grand tour de Notre-Dame de Basse-Wavre (dimanche après le 24/6)» (figure 18).

BOIS-SEIGNEUR-ISAAC

Le 5 juin 1405, un prêtre qui célébrait la messe en la chapelle des Prémontrés de Bois-Seigneur-Isaac, fut pris, un moment, de doute; aussi, quand il rompit l'ostie, il en coula, sur l'autel, de grosses gouttes de sang qui tachèrent le corporal; ce miracle fut sanctionné par le Pape le 18 octobre 1413.

Le corporal mis dans le reliquaire est exposé dans la sacristie avec d'autres reliques, une parcelle de la vraie Croix et une épine de la sainte Couronne.

Le 12 juin, les pèlerins viennent de Bruxelles, et certains parmi eux font le trajet à pied.

Le drapelet

De facture récente, le drapelet est imprimé sur de la toile, il montre l'ostensoir du corporal, l'église abbatiale et une procession (figure 19).

BRAINE-L'ALLEUD

Sur la chaussée qui va de Braine-l'Alleud à Alsemberg, au lieu-dit Dudisart, un ermite vint s'installer au XII^e^ siècle. Cet homme construisit une chapelle, qui, après sa mort, fut abandonnée pendant un certain temps.

En 1399, la duchesse Jeanne de Brabant fit transporter en ce lieu une petite communauté de femmes qui végétaient à Wauthier-Braine sous le nom de «couvent de la Motte».

En 1454, tous les bâtiments du petit moutier furent détruits par le feu provoqué par la foudre, et les moniales se réfugièrent à Bruxelles dans le couvent des Dames Blanches qui en avaient été chassées à cause de leur mauvaise conduite.

Ce nouveau lieu de résidence était situé rue de Jericho (près de la place Sainte-Catherine).

La communauté Notre-Dame de Jericho fut supprimée par l'Empereur Joseph II en 1783. La chapelle de l'Ermite servit de forge, de grange, de fenil, jusqu'au jour où feu le Chanoine Thibaut de Maisières la restaura et lui rendit tout son lustre.

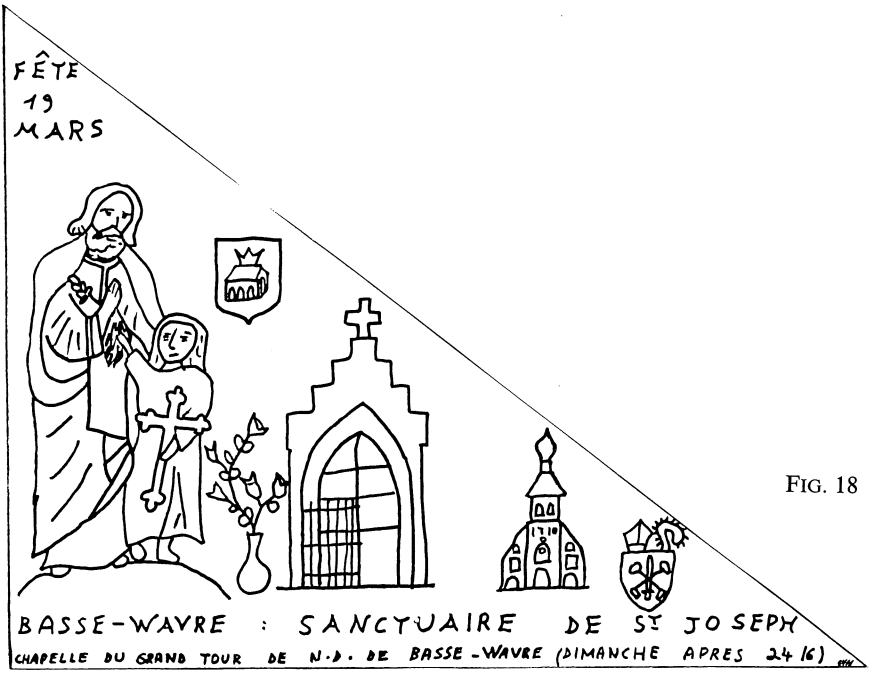
FÊTE
19
MARS
BASSE-WAVRE : SANCTUAIRE DE St JOSEPH
CHAPELLE DU GRAND TOUR DE N.D. DE BASSE-WAVRE (DIMANCHE APRES 24 16)

FIG. 18

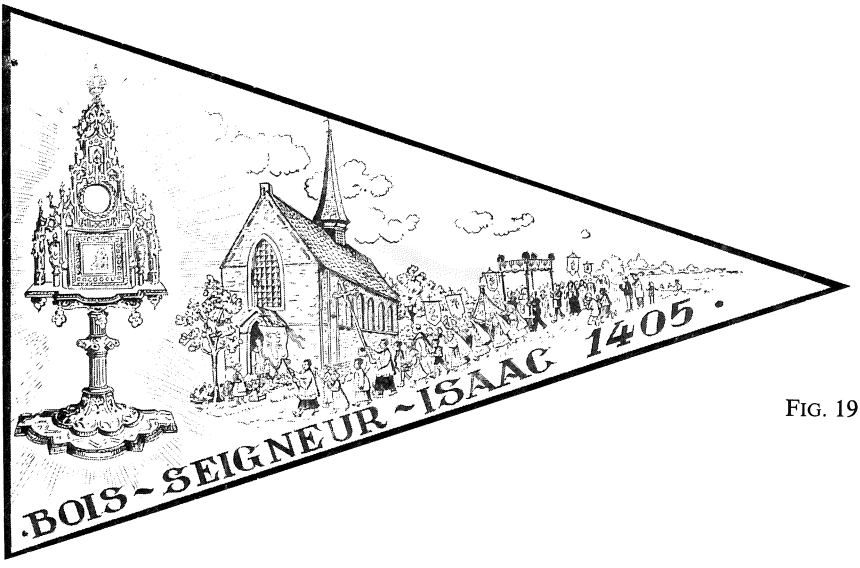
.BOIS-SEIGNEUR-ISAAC 1405.

FIG. 19

Le drapelet

C'est à l'intention des touristes et des collectionneurs qu'un drapelet a été dessiné, il est signé: L. Caron (figure 20).

La chapelle domine une légère élévation de terrain, que gravit une procession, tandis qu'un berger mène son troupeau vers une prairie où il y a déjà deux vaches, un porc et une chèvre.

La Vierge, qui domine l'ensemble, est nimbée d'une sorte de soleil et est revêtue d'un voile tenu par une couronne.

La partie la plus étroite du drapelet est occupée par une ferme dont les bâtiments sont disposés en carré autour d'une cour où se trouve un fermier, qui juché sur une charrette, rentre la récolte. Jusqu'à l'horizon s'étendent des champs de blé.

Dans la partie encore plus étroite de la vignette, se trouve un dragon qui, la gueule ouverte, dirige son regard vers la Vierge.

Ce joli drapelet, si finement dessiné, est imprimé sur un papier qui imite le parchemin, en bleu et orange. L'image est entourée de la légende suivante: « Notre Dame de Jéricho au prieuré de l'Hermite — Protégez nos champs et nos étables. — Braine en Brabant » (L 265 mm, H 173 mm)

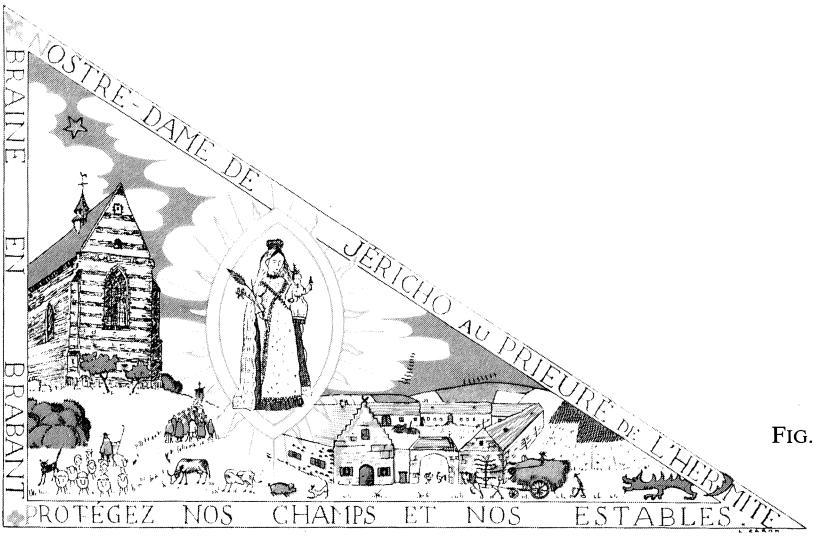

FIG. 20

BRAINE-LE-CHATEAU (NOTRE-DAME-AU-BOIS)

Le centre de Braine-le-Château est situé dans une cuvette que domine de partout une ondulation de terrain couverte d'abondante végétation.

Sur les deux sommets les plus élevés se trouvent deux chapelles : au nord, la chapelle de la Sainte-Croix, au sud, la chapelle de Notre-Dame-au-Bois.

La Sainte-Croix a été élevée en 1550 sur l'emplacement d'un ancien cimetière de pestiférés appelé jadis « Mont Olivet », elle est actuellement presque abandonnée par les pèlerins.

L'autre chapelle abrite la statue toute menue de Notre-Dame au Bois qui date du XVII^{e} siècle.

Voici les deux légendes qui se racontent à son sujet, à Braine et à Tourneppe :

Vers 1695, un fermier de Basse-Lubbeek, honnête homme et très pieux, rencontre sur la route de Saintes un groupe d'enfants qui jouaient avec une jolie statuette de la Vierge. Craignant qu'ils ne la brisent au cours de leurs jeux, il leur demande de lui donner la délicate statue en échange de quelques jouets qu'il avait achetés pour ses enfants. Les petits acceptèrent avec joie.

Rentré chez lui, le fermier construisit une petite chapelle en planches, et y plaça la Vierge ; il suspendit le tout à un arbre dans le bois commun. Des pèlerins étant venus et des miracles s'étant produits, le fermier érigea, en 1740, la chapelle en matériaux durables telle que nous la connaissons encore de nos jours.

A Tourneppe, se raconte une autre version de cette légende.

Le fermier, revenant de Saintes, suivait un chemin dans lequel un attelage avait tracé de profondes ornières ; tout à coup, il aperçoit, couchée dans la boue, la statuette de la Vierge, il la ramasse et l'emporte chez lui, où il la met à la place d'honneur.

Le lendemain, la Vierge a disparu, mais dans le courant de la journée, il la retrouve dans le chemin où il l'avait trouvée la première fois.

Le fait s'étant renouvelé plusieurs fois de suite, le fermier décide de construire une petite chapelle en bois, d'y placer la statuette, et de l'attacher à un arbre du bois. La chapelle en pierre fut construite plus tard.

On raconte également la légende qui a cours un peu partout, que la statue de la Vierge a fait toute seule le trajet d'une procession qui n'était pas sortie parce qu'il pleuvait, et que sa robe était tachée de boue. Depuis ce jour, la procession sortit par tous les temps.

Notre-Dame au Bois à Braine-le-Château est principalement invoquée contre la fièvre.

Le drapelet

De tous les drapelets qu'il nous a été donné de voir, celui-ci est le plus simplement conçu. Le dessinateur ne s'est point conformé à la tradition ; il s'est contenté d'un paysage que n'anime aucune figure d'homme ou d'animal.

Entourée d'arbres dépouillés de leur feuillage, la chapelle se dresse dans une morne solitude. Devant la chapelle passe une route qui se perd dans la profondeur du bois.

Un cartouche s'étend au bas de l'image sur toute sa longueur ; il contient la légende suivante « Cette Empreinte a touché à l'Image miraculeuse de Notre-Dame au Bois à Braine-le-Château ». L'ensemble est entouré d'un double trait noir.

Ce drapelet est vendu par la gardienne de la chapelle ; il est daté de 1928 et signé Fr.V.d. Broeck (figure 21).

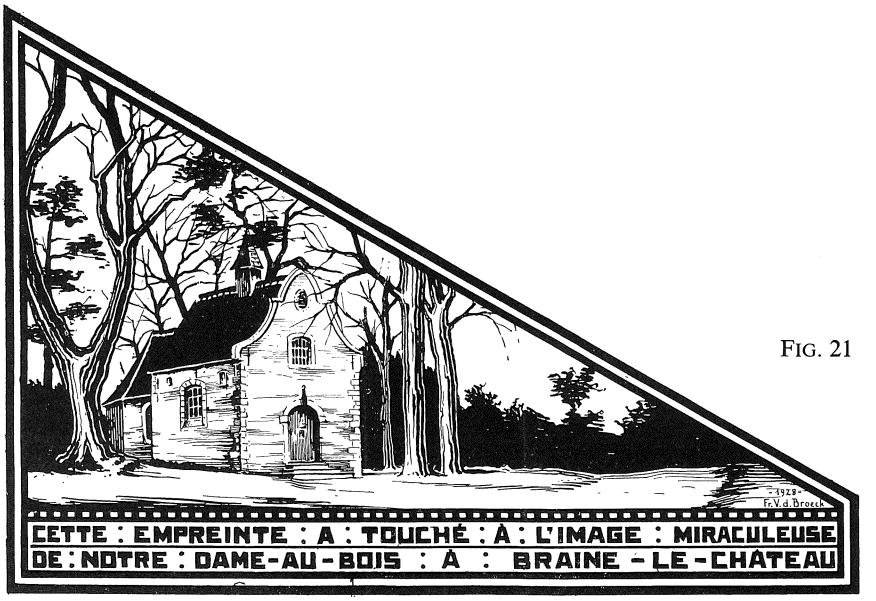

FIG. 21

COUTURE-SAINT-GERMAIN

Saint Germain, né à Autun, est consacré prêtre par l'évêque Agrippin. En 555, il devient Evêque de Paris et avec le concours du roi Childebert, il fonde l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés où il sera enterré en 576. Saint Germain est invoqué dans le Brabant Wallon contre toutes les maladies des enfants. A Couture, les mères plongent dans l'eau d'une fontaine, réputée miraculeuse, une chemise de l'enfant malade. Si la chemise descend au fond de l'eau, c'est signe que l'enfant souffre réellement et les parties qui s'enfoncent les premières indiquent la localisation du mal.

Le drapelet

E. Van Heurck, dans son livre sur les drapelets, p. 521, signale qu'un drapelet de Couture-Saint-Germain existe dans la collection de feu M. F. De Koninck, d'Anvers, collection qui semble avoir disparu après la mort de son propriétaire.

Au cours de recherches aux Archives de l'Archevêché de Malines, nous avons retrouvé un exemplaire de ce drapelet, dans le fonds de feu le Chanoine Roost et nous avons été autorisé à le photographier.

Au sommet d'un terrain en forte pente, devant un petit arbre, une chapelle sert de décor à l'apparition du saint qui est revêtu d'ornements sacerdotaux et qui, mitre sur la tête et crosse à la main, bénit les pèlerins.

Ceux-ci sont au nombre de huit, et comprennent, entre autres, une sorte de berger vêtu d'une peau de bête, et une dame qui porte un enfant sur le bras.

Dans la partie la plus étroite, est écrit : « Cette empreinte a touché aux reliques de saint Germain à Couture ».

Ce drapelet est une lithographie de Despret à Nivelles, et date du début du XIX^{e} siècle. Les dimensions de l'original sont : H 170 mm - L 258 mm (figure 22).

GREZ-DOICEAU

L'église de Grez-Doiceau est dédiée à saint Georges, le preux chevalier qui tua le monstre auquel on devait donner chaque année une vierge.

La fête de saint Georges tombe le 23 avril, mais il est généralement fêté le dimanche suivant. C'est en 1628 que fut créée la procession aux chevaux qui sort à l'occasion du pèlerinage. L'origine du pèlerinage remonte au XIII^{e} siècle.

Il existe également à Grez un pèlerinage à saint Marcou. Ce saint est invoqué pour la guérison des écrouelles. Les rois de France possédaient jadis la faculté de guérir les écrouelles par un simple attouchement de la main, aussi plusieur d'entre-eux firent-ils placer les reliques de saint Marcou sur l'autel de leur sacre.

FIG. 22

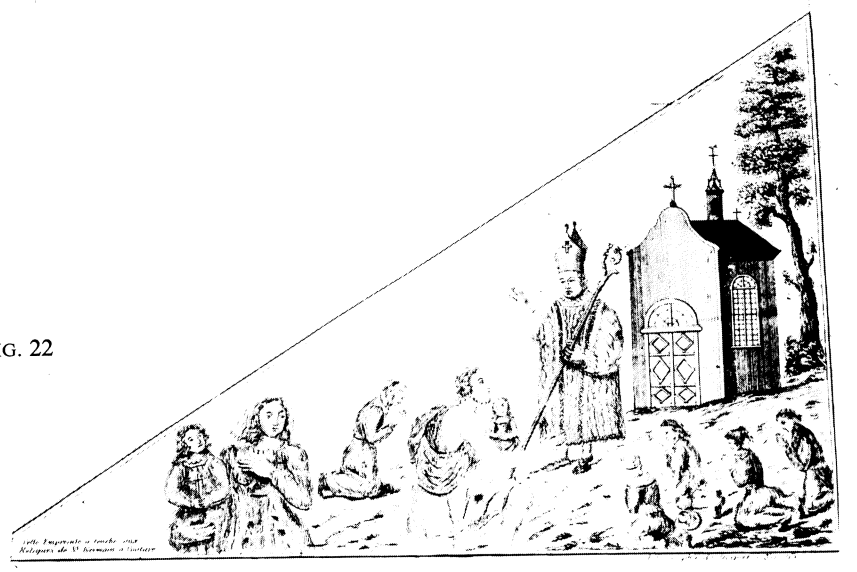

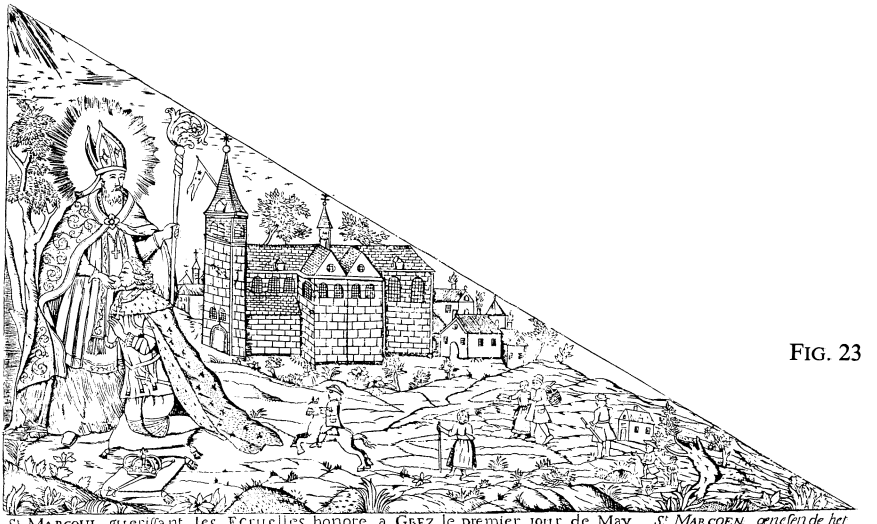

S^t MARCOUL gueriſſant les Ecruelles honore a GREZ le premier jour de May. S^t MARCOEN geneſent de het Kerninck-ſeer. ge eert tot GREZ den eerſten dagh Mey

FIG. 23

Le drapelet

Le drapelet est triangulaire, en papier blanc, il est imprimé en noir ou en rouge. On peut y voir une représentation de l'église dont la tour s'orne d'un fanion, les maisons du village se pressent tout alentour. Dans la partie la plus large est représenté le saint portant mitre et crosse. Il donne à baiser une patène ou une relique à un personnage agenouillé, que l'on suppose être un roi, car il est revêtu d'un long manteau avec pèlerine en hermine. Aux pieds de ce personnage, une couronne et un sceptre sont déposés sur un coussin.

De petits personnages, dont deux à cheval, complètent le paysage.

En-dessous de l'image, se lit « St Marcou guérissant les Ecruelles honoré à Grez, le premier jour de Mai — St Marcoen genesende het Koninck Seer geeert tot Grez den eersten dagh Mey ».

Le cuivre de ce drapelet repose à la cure et est daté de 1735 ([9]) (figure 23).

INCOURT

Ste Ragenufle serait née à Incourt, village proche de Dongelberg, sur le chemin qui va de Gembloux à Jodoigne, elle serait née au VII[e] siècle d'un père nommé Ayus et d'une mère nommée Aga ([10]). Ses parents étaient chrétiens...

Elle refuse le mariage avec un prince, aussi chrétien (nommé Ebraïm), et fuit se réfugier dans les bois qui entourent le village, plus tard elle y meurt (le 14 juillet 650) à un endroit où elle a fait jaillir une source. On croit encore de nos jours que cette eau chasse l'hydropisie et les fièvres.

Ses parents l'enterrèrent sur les lieux mêmes et firent construire sur sa tombe, une église dédiée à saint Pierre, où le duc de Brabant, Henri I le Vieux († 1038), établit, en 1036, un chapitre de chanoines.

Le 14 juillet de chaque année, on célèbre, par une procession, la fête de la sainte et M. le Curé bénit l'eau de la source avec une relique.

En 1599, tout le village, l'église, et la châsse magnifique qui contenait le corps de la sainte furent détruits par un incendie allumé par l'armée espagnole. La seule relique qu'il nous reste est un morceau de mâchoire.

Les drapelets

Type I

On ignorait tout d'un drapelet de sainte Ragenufle. M. Paul Moureau en a un jour retrouvé le cuivre à imprimer. Il nous revient que le jour où nous

([9]) M. MARICQ, secrétaire communal de Grez, dans *Le Folklore Brabançon, 1,* 1[re] année, page 77.

([10]) Paul MOUREAU, *Une petite Sainte de chez nous, Ste Ragenufle d'Incourt,* dans *Le Folkore Brabançon,* 17[e] année, n° 97 et 98, pp. 13 et suivantes.

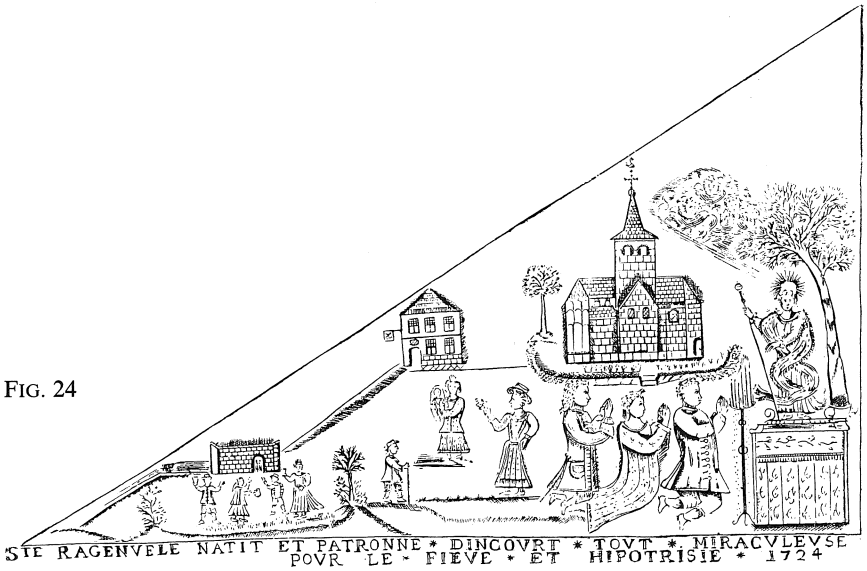
STE RAGENVELE NATIT ET PATRONNE * DINCOVRT * TOVT * MIRACVLEVSE
POVR LE - FIEVE * ET HIPOTRISIE * 1724

FIG. 24

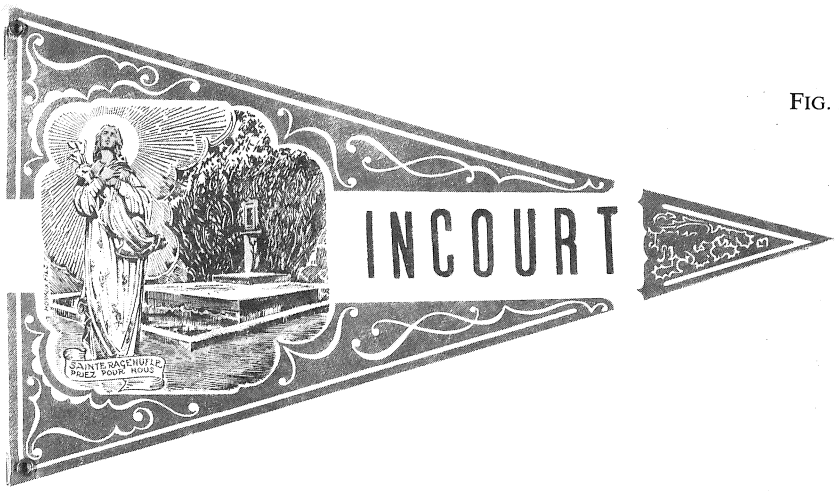
INCOURT
SAINTE RAGENUFLE
PRIEZ POUR NOUS

FIG. 25

avons visité Incourt, un paquet était parvenu à la cure, qui contenait le cliché en question. Trop usé, ce cliché ne pouvait servir et il fallut faire graver une zincogravure tout à fait identique, dont fut tiré le drapelet que nous reproduisons (figure 24).

La sainte se tient debout devant un arbre sur un socle orné de feuillage; elle est vêtue d'une longue robe, et une sorte d'écharpe lui tombe des épaules pour s'entrecroiser étrangement devant elle. Elle tient un long bâton dans la main droite (le bâton avec lequel elle a fait jaillir la source) et sa tête est auréolée.

Devant la sainte, un haut chandelier supporte six cierges allumés; près de ces cierges sont agenouillés trois personnages, deux hommes et une femme, dont les beaux habits font supposer que ce sont là des personnes de marque.

D'autres hommes et femmes, représentés plus petits parce que de moindre importance sont disséminés dans un carré de terrain gazonné où poussent deux arbres, et que limitent à l'horizon, l'église, une auberge (reconnaissable à son enseigne), ainsi que le petit édicule dans lequel coule la source miraculeuse. Au bas du drapelet, « Ste Ragenufle Natit et Patronne ★ d'Incourt ★ Tout ★ Miraculeuse Pour le ★ Fieve ★ et Hipotrisie ★ 1724. » Gravure sur cuivre, sans signature ni nom d'éditeur.

Type II

Le nouveau drapelet est en toile (figure 25). Sur un fond bleu orné d'arabesques blanches apparaît la fontaine de sainte Ragenufle, avec, entourée d'un nimbe lumineux, la petite sainte, vêtue de jaune, portant à la main quelques branches de fleurs de lys.

En-dessous de la sainte, un cartouche porte « sainte Ragenufle priez pour nous », un autre cartouche beaucoup plus grand porte l'inscription « Incourt ».

Ce drapelet est signé: Hoyaux fils. (H 180 mm - L 325 mm)

ITTRE

La statue de Notre-Dame est l'ancienne statue de la Vierge qui, à Bois-Seigneur-Isaac, était suspendue à un tilleul en face du château. En 1336 régna une terrible épidémie de peste qui fit que la statue de la Vierge fut portée en procession. La procesion passant par Ittre, il fut décidé de laisser la statue en cet endroit, mais ceux de Bois-Seigneur-Isaac se voyant privés de leur statue miraculeuse, voulurent la récupérer, la dispute alla jusqu'au procès, mais Ittre ayant gagné celui-ci, il fut décidé en 1413, par l'évêque de Cambrai, que la statue resterait à Ittre.

Drapelets

Type I

Ce drapelet est imprimé sur papier épais, à l'aide d'un cliché en cuivre. On y voit une procession sortant de l'église : la statue de la Vierge qui se présente de dos est portée en tête du cortège, elle est suivie de prêtres portant des cierges allumés et de trois enfants de chœur dont un tient l'encensoir, puis vient le dais sous lequel marchent deux prêtres dont un porte le saint Sacrement. Ce dais est porté par des hommes vêtus de grandes capes.

La procession est suivie par des femmes et quatre d'entre elles sont agenouillées à l'avant-plan avec, près d'elles, un enfant.

Tout autour de cette scène, des champs bien ordonnés. Un cartouche, que surmonte une grande coquille, s'appuye contre un arbre, avec l'inscription « La procession de N.D. Ittre » (figure 26).

Type II

Dans la partie la plus haute de ce drapelet est représenté l'autel de la vierge, comme il est dans l'église. A droite et à gauche se trouvent des présentoirs avec des ex-votos (bras, cœurs, jambes, seins, yeux).

Des pèlerins sont réunis devant l'autel, il y a une femme qui présente un enfant mort, un ou une paralytique est couché(e) sur un brancard, un homme montre à la vierge une paire de béquilles ; tous manifestent leur imploration avec de grands gestes.

Dans le paysage hors de l'église, des maisons au bord des champs, un moulin à vent, un homme conduisant une vache. Au bord inférieur de cette gravure, un cartouche porte l'inscription : « N.-D. De Ittre » (figure 27).

MILLE (TOURINNES-LA-GROSSE)

Mille, entre Louvain et Wavre, possède, depuis 1459, une chapelle consacrée à saint Corneille, qui fut construite par Guillaume de Bierbeke.

La fête de la ducasse, le quatrième dimanche après Pâques, donne lieu à un pèlerinage auquel les paysans viennent avec leurs chevaux et qui est suivi d'une procession accompagnée de cavalcade.

Vers 1660, l'Evêque de Namur envoie des reliques de saint Thomas, sainte Appolline, saint Sébastien, saint Etienne, sainte Sestilla et saint Innocent, qui furent exposées tous les 17 mai.

L'abbé Longlet, curé doyen de Tourinnes, fit placer toutes ces reliques, en plus de celles de saint Corneille, dans une magnifique châsse qui est l'œuvre du céramiste de talent Max Van der Linde.

FIG. 26

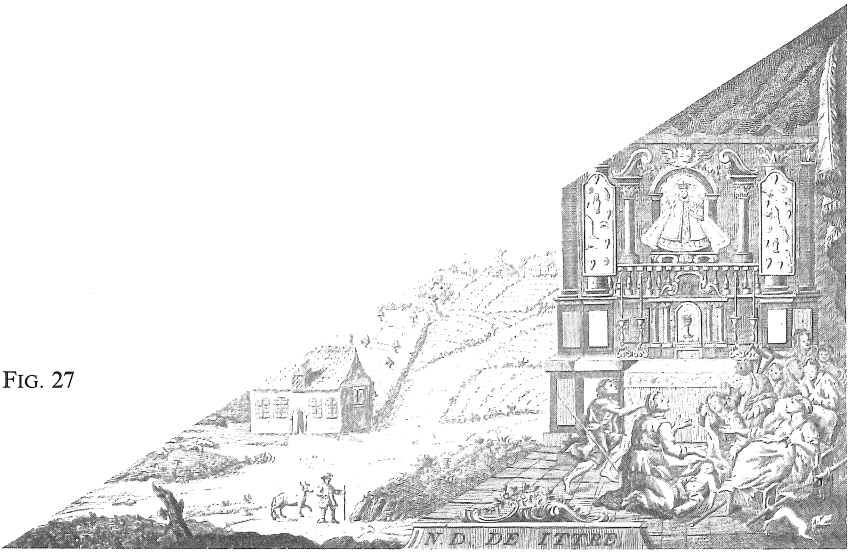

FIG. 27

Chaque année, cette châsse, faite de feuilles de cuivre supportant des figures en céramique et portant les reliques fixées dans des appliques circulaires faites de la même matière, participe à la procession, sur un char.

Le drapelet

Les deux drapelets que nous connaissons datent de 1951 et 1953, ils sont en toile, le fond est blanc et l'impression est verte avec les bords dentelés de couleur rouge.

Le premier s'orne d'un dessin représentant saint Corneille revêtu des ornements pontificaux, coiffé de la tiare et tenant la crosse en forme de croix à triple branche.

Au-dessus de la figure se trouve le millésime 1460 et en-dessous « S. Corneli ora pro nobis ». Le nom de la localité, « Mille », y figure aussi.

Le deuxième drapelet met en scène la procession avec un char, dont les chevaux portent des drapelets accrochés à leur harnais, suivi des cavaliers. Au-dessus du char, comme porté par un nuage, on peut voir la châsse qui fut réalisée par Max Van der Linde.

Ce drapelet est également bordé d'un dentelé rouge (figure 28).

NIVELLES

Si vous avez des souris qui dévorent vos récoltes ou si des rats gambadent des nuits entières au-dessus de votre tête, allez en pèlerinage à Nivelles ; vous en rapporterez le bâton de sainte Gertrude (60 cm le long et l'écorce enlevée en spirale), qui chassera ces désagréables bestioles.

En effet, dans l'iconographie, sainte Gertrude est représentée vêtue en abbesse et portant une crosse tout le long de laquelle courent des souris et des rats.

Gertrude de Nivelles est fille de sainte Itte (ou Ide) et de saint Pépin de Landen, elle est sœur de sainte Begge, elle est cousine des saintes Renelde et Gudule, qui, toutes deux, sont filles de Witger et de sainte Imelberge. Imelberge est fille de Wambert III, comte de Hainaut ; elle est la mère de Pepin de Landen, et par conséquent grand-mère de sainte Gertrude.

Le drapelet

Le seul exemplaire connu du drapelet de sainte Gertrude de Nivelles se trouve dans les collections du Service historique et folklorique de la province de Brabant (figure 29). Il met en scène, dans le cadre de la grand-place de Nivelles, une procession qui sort de la collégiale. Le char qui porte la châsse (détruite au cours de la guerre 40-45) est tiré par quatre chevaux attelés en flèche.

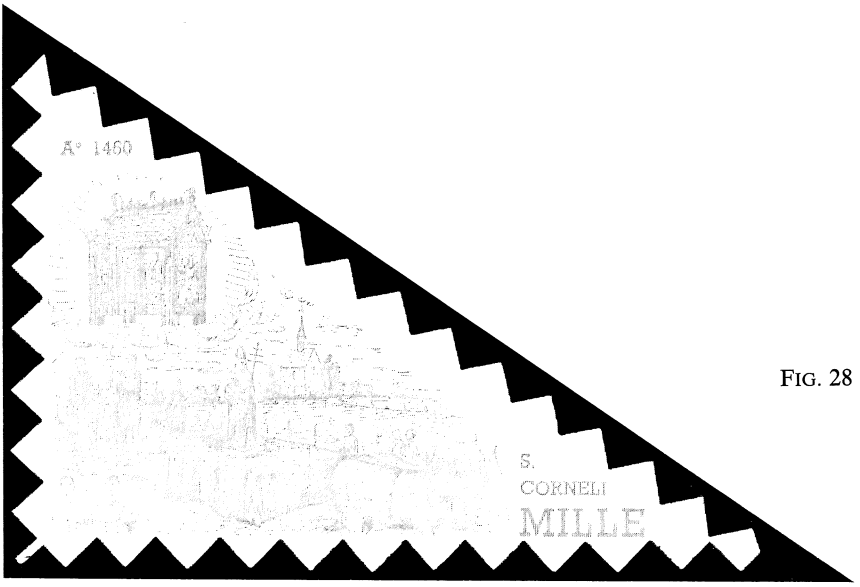
A° 1460
S.
CORNELI
MILLE

FIG. 28

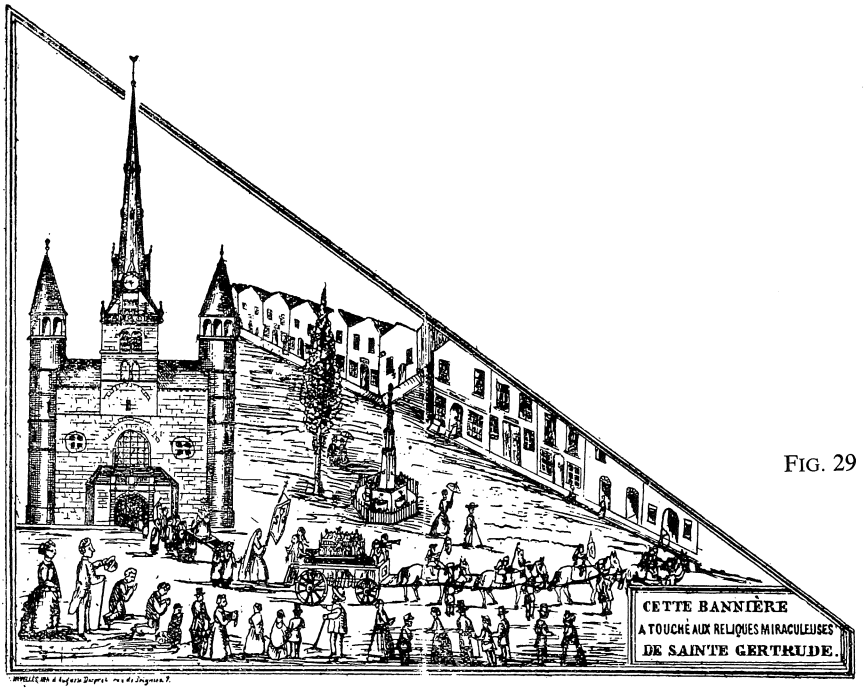
CETTE BANNIÈRE
A TOUCHÉ AUX RELIQUES MIRACULEUSES
DE SAINTE GERTRUDE.

FIG. 29

Aux quatre coins du char se trouvent quatre petits anges, sculptés dans le bois, qui lorsque la procession sortira de la ville seront enlevés et déposés dans une maison. Au retour, les quatre petits anges seront remis sur le char pour la rentrée en ville.

Derrière le char marchent des enfants portant la statue de la sainte, et ceux-ci sont suivis par le clergé, des personnages, les un debout, les autres agenouillés, regardant passer le cortège.

Au milieu de la place se trouve le perron de la ville, et un peu en retrait, l'arbre de la liberté planté après la révolution de 1830.

A la pointe du drapelet, dans un cartouche en forme de rectangle: « cette bannière a touché aux reliques miraculeuses de sainte Gertrude ».

Dans la marge, figure l'adresse de l'imprimeur-éditeur: « Nivelles-H. Auguste Despret, rue de Soignies, 9 ».

NOIRHAT (VILLERS-LA-VILLE)

La Motte indiquait jadis une colline (ou un tumulus), toujours est-il que le château, qui nous intéresse, fut construit sur une élévation de terrain.

Le comte de Rameaux, lieutenant colonel au service de l'Autriche, fut le fondateur de ce merveilleux Manoir Louis XV. Il ne lésina pas sur la dépense pour édifier une demeure ayant vraiment grande allure.

Les dallages étaient de marbre blanc et noir, les boiseries des salons étaient sculptées dans le bois de chêne, et un très beau départ d'escalier (aujourd'hui au Musée du Cinquantenaire) témoigne du soin avec lequel tout ce château avait été fait.

Un aqueduc amenait l'eau du Cola et alimentait les fontaines des jardins ou le comte de Rameau avait créé une roseraie réputée et où il fit des essais de culture du mûrier.

La jolie Berthe de Rameau, probablement fille du comte et châtelain de la Motte, a fourni à Eugène Van Bemel l'occasion d'écrire un roman, dont elle et Don Placide, dernier religieux de Villers-la-Ville, sont les principaux personnages.

Certains moines de Villers se sont réfugiés au château de la Motte pendant les troubles de la Révolution française, et aussi quelques moniales cisterciennes des Aywirs.

Enfin totalement abandonné, le château fut la proie des paysans des environs, qui, en hiver arrachaient tout ce qui pouvait faire du feu (plancher,

portes, chassis et même l'autel de la chapelle) et qui en été venaient chercher des matériaux pour construire leurs granges et leurs écuries.

Un jour de l'entre-deux-guerres, un visiteur des ruines, découvrit dans ce qui avait été la chapelle castrale, la statue de la Vierge couchée dans des détritus qui jonchaient le sol. Cet homme emporta la jolie statuette, et le temps passa.

En 1939, ce même inconnu s'adressa à l'Abbé Lambert et lui remit la statue de Notre-Dame de la Motte, qui avait fait un long séjour au Maroc. Maintenant de retour, il voulait que la statue soit rendue à l'endroit d'où elle provenait. Une petite chapelle en pierre fut construite et le vœu de l'inconnu réalisé.

Le drapelet

Fait en toile, le drapelet de Notre-Dame de la Motte, est absolument quelconque. Dans un cercle, il nous montre l'église de Noirhat et la chapelle qui contient la statue (figure 30).

NOTRE-DAME-AU-BOIS

En pleine forêt de Soignes, à un chêne que l'on nommait « *Jesus Eyck* », le chêne de Jésus, fut appendue en 1686, par la fille de Pierre Van den Heikhove, marchand à Bruxelles, une statuette de la Vierge.

Une chapelle fut construite plus tard par les soins des Prémontrés de l'abbaye de Parc (Louvain) et un Père de Parc fut désigné comme desservant.

Parmi les pèlerins qui affluèrent, on peut compter des personnages importants tels que : l'archiduc d'Autriche Léopold Guillaume, Don Carlos de Aragon y Borgia, duc de Villa Hermosa, Maximilien Emmanuel de Bavière.

La jolie façade monumentale de la chapelle existante actuellement fut édifiée en 1675.

Le drapelet

Type I

Autour du chêne auquel est suspendue l'image miraculeuse se pressent des estropiés, des aveugles, des paralytiques, un enfant mort, une femme épileptique et un homme porteur d'une ceinture contre la hernie ; tous implorent la Vierge.

A côté de l'arbre on peut voir la façade de la chapelle, et dans la partie la plus aigüe se trouvent deux hommes vêtus en pèlerins, le bourdon à la main.

Les arbres de la forêt de Soignes forment le fond du tableau, au bas du drapelet est le blason de l'Abbé Stocman, de Parc (Abbé de 1730 à 1756) et

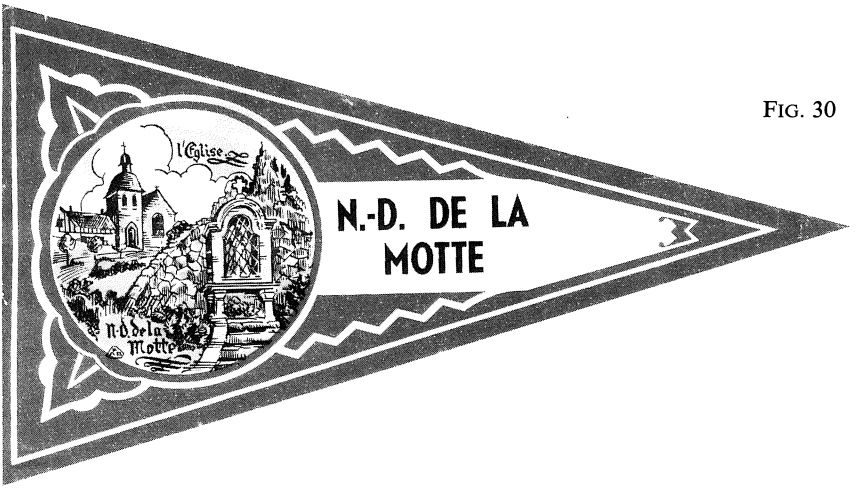
l'Eglise
N.-D. DE LA
MOTTE
N.D. de la Motte

FIG. 30

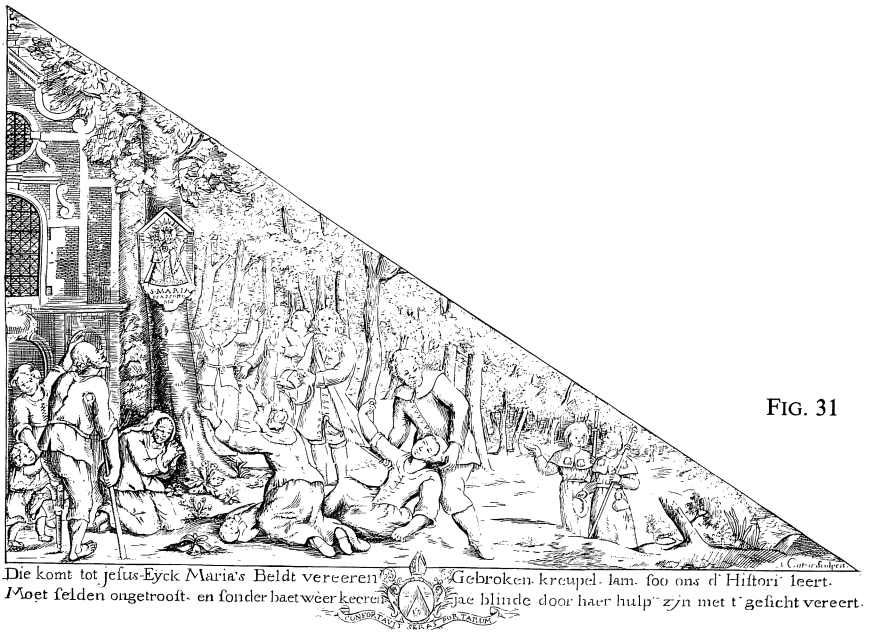
Die komt tot Jesus-Eyck Maria's Beldt vereeren Gebroken kreupel lam. soo ons d' Histori' leert.
Moet selden ongetrooft. en sonder baetweer keeren Jae blinde door haer hulp' z'n met t' gesicht vereert.

FIG. 31

l'inscription suivante : « Die komt tot Jezus-Eyck Maria's Beldt vereeren. Moet selden ongetroost, en zonder baet weer keeren. Gebroken kreupel, lam, Soo ons d'Histori leert. Jae blinde door haer hulp zijn met t' gezicht vereert. »

Taille douce du XVII[e] siècle, signé Catoir, existe en impression ordinaire (noir sur papier blanc) et en sépia sur papier crème — édition pour collectionneurs (figure 31).

Type II

Ce drapelet imprimé sur toile, à fond blanc avec bords tricolores, montre dans un cercle l'église de Notre-Dame vue au bout d'une longue route bordée d'arbres. Il est signé E. Hoyaux - Bruxelles (figure 32).

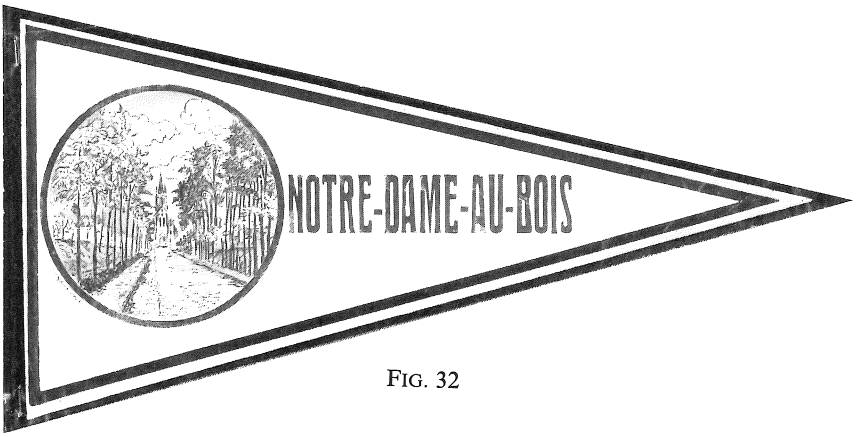

FIG. 32

Type III

Très simple, ce drapelet triangulaire existe imprimé sur toile et sur papier, il est à fond blanc et l'image est dessinée en rouge.

La vierge y est représentée vêtue à l'espagnole et, légèrement en retrait, se voit la façade de la petite église.

L'invocation de la sainte Vierge y est écrite en flamand et dit : « O. L. Vrouw van Jezuseik (Overijse) patrones van 't zoniënbos ».

Deux dates y figurent : 1651 et 1951. La première messe fut dite en 1649 et la première pierre de la façade de l'église fut posée en 1650 par l'archiduc Léopold-Guillaume, gouverneur de nos provinces de 1647 à 1656.

Ce drapelet est achevé d'un bord dentelé de couleur bleue.

OHAIN

Sainte Wivine, fille de gens importants, a refusé l'époux que ses parents lui destinaient, elle quitte leur demeure et va se réfugier dans les bois de Grand-Bigard.

Des jeunes filles attirées par sa réputation de sainteté, viennent se joindre à elle, et c'est ainsi que naît une abbaye dont Wivine fut la première abbesse.

Sainte Wivine est aussi la patronne de l'église d'Ohain, où elle eut jadis un pèlerinage très fréquenté, dont il existe au service de chalcographie de la Bibliothèque Royale à Bruxelles, un cuivre à imprimer les drapelets dont on peut acquérir l'empreinte.

Le drapelet

De forme triangulaire, le drapelet nous montre dans sa partie la plus large, l'autel de la sainte dans l'église d'Ohain.

La sainte y est représentée vêtue en religieuse, tenant de la main droite un livre et de la gauche, une crosse abbatiale, à laquelle pend une grosse « floche ». Des anges tiennent, au-dessus d'elle, un philactaire avec l'inscription « sainte Wivine » et, au-dessus, une couronne royale qui elle-même est sommée d'une colombe symbolisant le saint Esprit, entourée d'un nimbe de lumière.

A l'extérieur des colonnes de l'autel, se trouvent deux panneaux couverts d'ex-votos. Au pied de cet autel, deux femmes présentent, à la sainte, un enfant. Un autre enfant est agenouillé avec, près de lui, un agneau et, près de la première femme, on peut voir un panier où on met habituellement les poulets.

Deux pèlerins porteurs de bourdons marchent en tournant le dos à une vue de l'église au-dessus de laquelle, il est écrit « Ohain ».

Dans la pointe du drapelet s'avance un homme qui conduit une vache, tout en haut est inscrite la date 1763. Texte au bas du drapelet : « cette banière a touché aux reliques de sainte Wivine reposant dans l'église d'Ohain ». (figure 33)

ORP-LE-GRAND

Sainte Adèle (ou Odile ou Adèle) aurait été la fondatrice d'une abbaye située sur une montagne à proximité d'Orp.

Fille de haut lignage, dit-on, car on ne connaît pas bien ses origines, elle se serait retirée à Nivelles, puis, plus tard, elle serait revenue s'établir à Orp avec quelques moniales qui lui étaient attachées.

FIG. 33

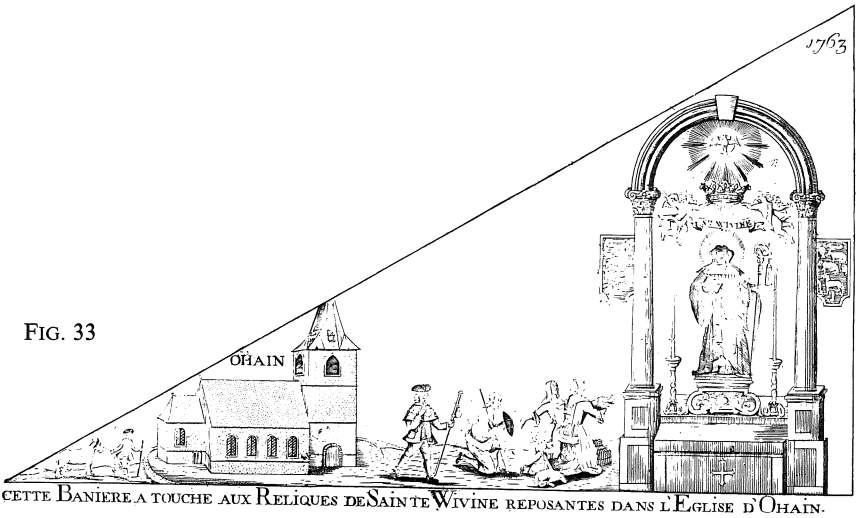

CETTE BANIERE A TOUCHE AUX RELIQUES DE SAINTE WIVINE REPOSANTES DANS L'EGLISE D'OHAIN.

FIG. 34

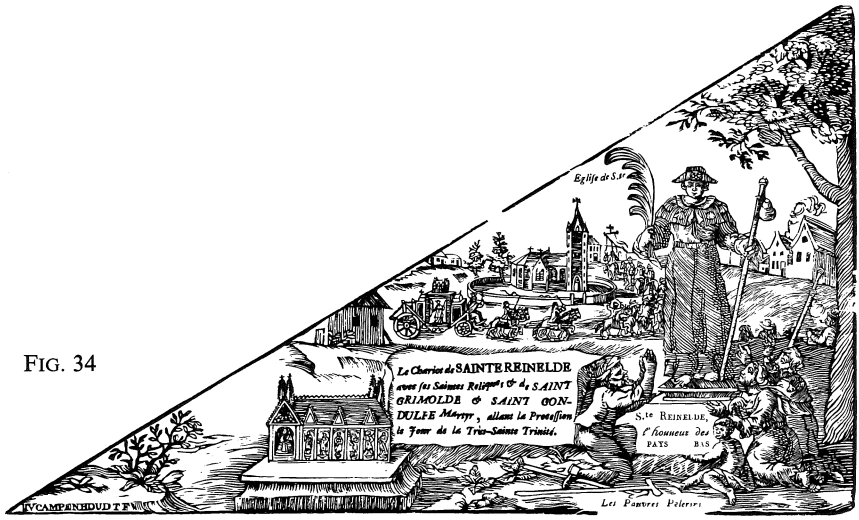

C'est à Orp qu'elle mourut et fut enterrée dans l'église paroissiale, qui conserve encore ses reliques.

Le drapelet

La sainte debout sur un piédestal circulaire, la tête auréolée, tient de la main gauche la crosse abbatiale et, de la droite, un calice.

A sa gauche, près d'un arbre, une femme aveugle est agenouillée et une autre, debout, tient son chien en laisse.

A droite de la sainte, une femme tient un enfant aveugle dans les bras et derrière elle un homme (Van Heurck dit une femme), les yeux bandés, tend les mains vers la sainte et prononce la phrase: « S. Adilia ora pro nobis ».

Au tronc d'un arbre est suspendue une petite chapelle devant laquelle se tient un homme avec une jambe de bois, il contemple un enfant qui s'en va portant un drapelet de pèlerinage, qui lui flotte au-dessus de la tête.

A l'arrière-plan, s'aperçoivent les deux églises, celle d'Orp-le-grand, et celle d'Orp-le-petit. Ces deux églises ont leur nom écrit au-dessus d'elles.

Dans l'angle aigu du drapelet, dans un paysage arboré, cinq pèlerins se dirigent vers le lieu où les miracles s'accomplissent. En-dessous du double encadrement se lit la légende suivante: « S. Adile Abbesse reposant à Orp le grand patronne pour le mal des yeux ». Et, « S. Adilia Abdisse en patroonersse voor de quaede oogen tot Orp le grand ». Gravure sur bois du XVII[e] siècle, non signée. (Voir Emile VAN HEURCQ *les drapelets de pèlerinage*, p. 363.)

SAINTES

Sainte Renelde, fille de Witger et de sainte Amelberghe, sœur de sainte Gudule et de saint Emerbert (évêque de Cambrai) naquit à Couderens en 640.

Elle fit un pèlerinage de sept ans en terre sainte, puis, à son retour, elle se fixa à Saintes avec un sous-diacre du nom de Grimoald et un serviteur appelé Gondulphe.

Ils subirent tous trois le martyre et leurs restes reposent dans trois châsses, conservées dans l'église de Saintes.

Un tableau pendu près de l'autel de la sainte, nous présente une généalogie qui compte environ une cinquantaine de membres de la famille des Pépins. Un tableau tout à fait semblable se trouve à Mons dans la collégiale Sainte-Waudru.

Sainte Renelde est invoquée pour les maladies des yeux.

Les drapelets

Type I

Un drapelet triangulaire, non connu de Van Heurck, nous a été procuré par M. Guillaume Michiels, ancien conservateur du musée de folklore de Bruges.

La sainte y est représentée debout sur un socle de pierre ; elle tient à la main gauche, le bourdon, à la droite, la palme des martyrs. Elle est vêtue en pèlerin, la longue robe de bure ornée de coquilles Saint-Jacques et la tête recouverte du grand chapeau des pèlerins.

Sur le socle est écrit « Sainte Renelde, l'honneur des Pays-Bas ».

Des pèlerins entourent le socle et adressent des prières à la sainte, tandis qu'une procession, dans laquelle on voit le char qui transporte les reliques (1) des trois saints, fait le tour de l'église. En dessous est écrit : « le chariot de SAINTE REINELDE avec ses saintes reliques et de saint Grimolde et saint Gondulfe Martyr, allant la procession le Jour de la Très-Sainte Trinité ».

La châsse de Renelde repose dans la partie étroite, sur un socle de pierre.

Dans l'extrême pointe figure la signature « V. Campenhoud T.F. ». (figure 34)

Type II

Le drapelet qu'on peut se procurer actuellement à Saintes est de forme rectangulaire. Il nous montre, au centre, la sainte vêtue d'un ample manteau orné de deux coquillages. Elle tient le bourdon de pèlerin de la main gauche et d'un geste théâtral, montre le ciel de la main droite.

Aux pieds de la sainte repose la palme des martyrs et une couronne royale est piétinée par elle.

Au fond du tableau, à droite, s'aperçoit l'église ; à gauche, une margelle indique la fontaine où l'on puise l'eau miraculeuse.

L'encadrement s'orne, dans le haut, de fleurs et de fruits ; au bas il forme un cartouche où est écrit : « sainte Renelde, Vierge et Martyre honorée à Saintes ». (figure 35)

(1) Il est curieux de constater que les reliques de Sainte Renelde sont transportées sur un char tout comme le sont les châsses de Sainte Gertrude et de Sainte Waudru, toutes de la famille des Pépins.

FIG. 35

VILLERS-LA-VILLE

La chapelle de Notre-Dame des affligés est nichée dans un sous-bois à peu de distance des ruines de l'Abbaye cistercienne ; la statue a été couronnée en 1930.

La chapelle trouve son origine dans le vœu fait par un soldat français de passage, allant rejoindre son régiment en guerre. Il fit le vœu, s'il revenait vivant, de construire un petit sanctuaire à la Vierge.

Dans la chapelle terminée en 1731, fut placée une ancienne statue sauvée d'un incendie. L'endroit devint un lieu de pèlerinage très fréquenté par les campagnards des environs.

Le drapelet

Il nous semble nous souvenir avoir vu jadis un drapelet en papier que, les jours de pèlerinage, les marchands ambulants vendaient.

Actuellement, le drapelet que l'on peut se procurer à Villers-la-Ville est en toile, imprimé en bleu sur fond blanc. On y voit dans un cercle la statue de la vierge et en fond de paysage, l'église du village. Dans un cartouche est écrit : « Consolatrice des affligés P.P.N. » (figure 36).

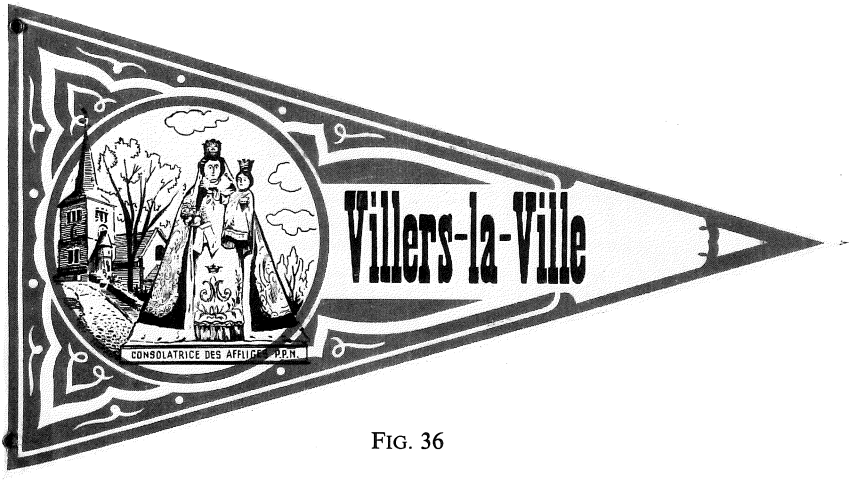

FIG. 36

En guise de conclusion

Lorsque, en 1946, nous avons décidé de nous constituer une collection de drapelets de pèlerinage, nous avons dû nous rendre à l'évidence que la seule façon de les trouver était de nous rendre sur place.

Ainsi avons-nous été amené à visiter les églises, à converser avec les curés, les sacristains, et aussi avec les gens de l'endroit.

On nous a raconté les légendes que nous avons rapportées au début de ce travail et qui parfois diffèrent d'un village à l'autre (par exemple, à propos de Notre-Dame au Bois à Braine-le-Château, on raconte à Tourneppe une version différente de celle que l'on raconte à Braine-le-Château).

Encouragé à nous documenter plus à fond, nous avons consulté les ouvrages dont nous donnons ici la liste:

Emile VAN HEURCK: *Les drapelets de pèlerinages;*
Louis HEYMANS: *Bruxelles à travers les âges;*
HENNE et WAUTERS: *Histoire de Bruxelles;*
WAUTERS: *Histoire des environs de Bruxelles;*
V. DEVOGEL: *Légendes Bruxelloises;*
J. BOSSAERT: *Monographie ou description historique et complète de la paroisse Saint-Pierre à Anderlecht* (Manuscrit inédit, de 1907, conservé à la cure d'Anderlecht);
M. PASTOR: *Leven en Mirakelen van den Heiligen Guido;*
Jacques CHABANNES: *Tous les Saints du calendrier, deux mille ans d'histoire.*

Annales de la Société royale d'archéologie de Bruxelles, tome 47, *Notes pour servir à l'inventaire des œuvres d'Art du Brabant* — par le Comte J. DE BORGHRAVE D'ALTENA.
Le Folklore brabançon, revue du Service historique et folklorique de la Province de Brabant.
Brabant
Ophain-Bois-Seigneur-Isaac par le Révérend Père Norbert Eloi, Chanoine Prémontré.
Dépliant du VI^e^ centenaire de Notre-Dame d'Ittre (1936);
De Heilige Wivina (brochure parue en 1941);
Sainte Renelde à Saintes (brochure);
Les articles de Mabille DE PONCHEVILLE parus dans *La Libre Belgique.*

Il est curieux de constater que le drapelet de pèlerinage, qui est un objet religieux dont les débuts précèdent l'invention de l'imprimerie, a plus tard donné naissance à divers genres de drapelets:

— drapelets *commémoratifs* (comme ceux édités sur toile à la mort du roi Albert et à celle de la reine Astrid);

— drapelets touristiques, on les trouve partout dans le monde;

— les drapelets publicitaires, que l'on fait pour tout, l'essence, les poudres à lessiver, certaines boissons;

— ceux qui représentent les compagnies d'aviation;

— et enfin, ne les oublions pas, ceux à tendance politique.

C'est peut-être chose banale de constater qu'un objet très ancien peut s'adapter à d'autres temps, à d'autres usages.

Notes

Après la communication que nous avons faite sur les drapelets de pèlerinage le 11 octobre 1981, à la Fondation Albert Marinus, un auditeur nous a demandé pourquoi, lorsque la procession de Sainte-Gertrude arrive à la sortie de Nivelles, on enlève les anges en bois doré qui figurent aux quatre angles du char qui porte la châsse de la sainte. Nous posons à notre tour la question: s'agirait-il d'un rite? Ou s'agit-il simplement d'éviter que les anges ne tombent du char à cause des cahots du chemin de campagne?

Quand la procession de Nivelles entreprend le « grand tour », elle passe devant un certain nombre de chapelles parmi lesquelles devait exister la chapelle de Saint-Pierre « *à l'brokète* ». Il nous semble avoir lu dans la revue *Le Folklore Brabançon* que cette chapelle était le lieu de pèlerinage des femmes désireuses d'avoir un enfant. Pour obtenir ce résultat, elles grattaient le phalus d'une statuette de l'Enfant Jésus et absorbaient cette poussière de bois avec une boisson. C'était probablement la survivance d'une coutume très ancienne.

En 1985, nous avons parcouru tout le faubourg dit de Saint-Pierre, sans retrouver trace ou même souvenir de l'existence de cette chapelle et de la coutume.

LEGENDES DE SAINTS BERGERS DANS LE NORD-EST DE LA FRANCE

par Colette MECHIN,
Ethnologue à l'Université de Strasbourg

Dans le vaste zone de polyculture traditionnelle du nord-est français mais aussi au Luxembourg et en Belgique, le terme de « berger » a souvent servi à désigner des fonctions diverses allant de celles du berger de moutons transhumant entre l'Alsace et la Lorraine ou les Ardennes par exemple, jusqu'au gardien collectif qui, dans les villages, ramassait pêle-mêle vaches, chèvres, moutons et porcs. Le « herdier » comme on désignait ce berger chargé du troupeau commun dans les patois romans de Lorraine et d'Ardennes (mais la racine francique se retrouve sans peine dans l'anglais *Herd* et l'allemand *Herde*) a laissé une empreinte suffisamment profonde dans les mentatlités, pour qu'en soit influencé le légendaire des saints locaux qui font l'objet de cet exposé. A la vérité, ces saints du Moyen Age sont désignés comme porchers, et l'homogénéité de leurs troupeaux réfère bien à une réalité de l'époque où un seigneur ou une collectivité pouvait avoir un troupeau exclusivement composé de porcs ; mais pour comprendre les curiosités des légendes de saint Juvin et de saint Florentin dont il va être question, il est nécessaire à mon sens, de préciser l'imaginaire du personnage du herdier qu'a bien connu jusqu'au début de ce siècle le moindre des villages de nos régions.

Saint Juvin, porcher d'Argonne

A la limite de la grande forêt d'Ardenne, non loin de Grandpré, il y a un petit bourg qui a pris le nom du saint qu'il vénère : Saint-Juvin. Le lundi de Pâques au XVII[e] siècle, puis plus tard le lundi de Pentecôte, une procession se rendait de la belle église fortifiée qui se dresse en haut du village, à une sorte de lavoir situé à cent mètres environ en contrebas où coule la « fontaine aux cochons ». Les fidèles venaient « tremper des morceaux de pain qu'on faisait manger aux animaux malades », écrit l'abbé Poulin ([1]) qui ajoute : « Le concours des pèlerins était si nombreux que l'église ne pouvait les contenir et que la plupart restaient sur le cimetière pendant la messe ».

([1]) POULIN (abbé), *Les pèlerinages du diocèse de Reims,* Reims, 1927, p. 57.

La légende officielle du saint est fort mince. Elle le dit gardien des porcs du comte de Grandpré (certaines versions tardives précisent : au IX^e siècle). Très pieux, il se construit un oratoire et mène une vie de prières dans les bois. Or un jour il est accusé par ses compagnons de ne pas s'occuper de ses bêtes. Voici à ce sujet, ce qu'écrit Don Ganneron en 1636 ([2]) : « Ses compagnons voyant sa dévotion et en estant envieux l'accusèrent envers le comte Marc qui fit venir aussy tost saint Juvin et commença de le tancer et reprocher son infidélité et peu de soin qu'il avait de ses porcs. Mais le sainct luy demanda s'il avait jamais perdu quelqu'un de ses porcs soit par larcin ou bien que les loups en eussent fait curée. Mais le Comte non content de cette réponse lui dit qu'il l'irait le lendemain voir aux champs, afin d'esprouver s'il estoit vrai ce qu'on luy avait rapporté de luy »... La visite aux champs ne se passe pas très bien puisqu'en effet le saint est en prières et les cochons dispersés : « Ha, mauvais Juvin ! » s'exclame le comte, « où sont tous les porceaux que je t'ay donné en garde ? Il n'ent est resté pas un seul d'un si grand nombre qu'il y avait ! » Alors pour convaincre son maître qu'il est l'élu de Dieu, Juvin d'abord rassemble par la prière un grand nombre de porcs, puis il plante son gourdin qui s'enracine immédiatement selon un schéma bien connu de l'hagiographie. Ensuite la légende « sérieuse » poursuit sur la mort exemplaire du saint et sur les problèmes du choix du lieu d'inhumation, thèmes qui n'intéressent pas notre propos ([3]).

Ce qui est curieux, c'est qu'à côté de cette version édifiante de la Vie de saint Juvin, il existe une série de variations non reconnue par l'hagiographie savante mais qui a été consignée par certains folkloristes. Ainsi Albert Meyrac ([4]) raconte : « Pourquoi saint Juvin garda les cochons : Saint Oricle qui vivait aux temps des invasions germaines était curé de Senuc (non loin de Grandpré) et avait Juvin pour disciple. Dans un voyage qu'ils firent ensemble, ils arrivèrent sur les bords de l'Aisne qu'il leur fallut traverser pour continuer leur route et ils passèrent la rivière à gué (...). Mais il faut vous dire qu'Oricule et Basilique, les deux sœurs de saint Oricle, étaient du voyage ; et comme elles furent obligées de relever leur robe pour entrer dans l'eau, Juvin qui marchait derrière elles, s'écria, ne pouvant retenir son admiration : « Oricle ! Oricle ! Oh que tes sœurs ont de belles cuisses ! » Fort irrité, comme on le pense bien de cette remarque, Oricle admonesta sévèrement son disciple : « Juvin ! Juvin ! Voici que tu entres en tentation et que tu te laisses aller à des désirs coupables (...) Pour te punir, je te condamne à garder les cochons dans les forêts d'Argonne ». Une seconde séquence de la Vie du saint, toujours

([2]) *Les Centuries de Don Ganneron* publiées par Paul Laurent, p. 113 à 115.

([3]) L'analyse de la légende de saint Juvin a été développée dans un article de la *Revue des Sciences Sociales de la France de l'Est*, n° 9, 1980, Université des Sciences Humaines de Strasbourg.

([4]) MEYRAC (Albert), Légende dorée des Ardennes, p. 80 à 91, Reims, 1908.

d'après Meyrac, reprend sans grande imagination l'un des thèmes de la tentation de saint Antoine mais permet d'édulcorer les pensées coupables du saint puisqu'il s'agit là d'apparition diabolique. La version profane pourrait-on dire puisqu'il s'agit de celle qui circule encore dans le village s'embarrasse moins de précautions. On m'a raconté que saint Juvin avait des rendez-vous galants avec les religieuses du couvent du village voisin de Marcq et que lorsqu'elles venaient le voir, elles relevaient leur robe pour traverser à gué la rivière. Avant de poursuivre, j'aimerais qu'on retienne les éléments curieux de ces différentes légendes :

1° Dans la Vita d'origine savante, dans les versions autorisées, c'est parce qu'il est accusé de paresse par ses collègues que Juvin doit faire devant le comte un miracle.

2° Dans les versions clandestines, celles qui ne sont pas reconnues par les autorités, c'est parce qu'il a une conduite et des désirs luxurieux qu'il est condamné à garder les cochons.

Saint Florentin de Bonnet

Venons-en maintenant à un autre saint porcher, saint Florentin qu'on vénère à Bonnet dans le sud du département de la Meuse. La légende de ce saint a comme support les fresques du XV^e^ siècle qui ornent encore — quoiqu'elles soient en bien piteux état — les murs de l'église du village. Les phylactères, qui accompagnent les dessins, nous expliquent que Florentin était fils du roi d'Ecosse ; il refuse la couronne et s'enfuit. Il traverse la mer sur une croix et vient à Bonnet où il se fait embaucher pour garder les pourceaux. Il exerce ce métier trente-deux ans sans faire connaître sa noble origine et ne la révèle au curé qu'au moment de sa mort. Entre temps, il aura fait jaillir une source en plantant son bâton, il aura guéri des aveugles, boiteux et contrefaits et résisté vaillamment aux assauts de démons femelles « en forme de filles de roy lui présentant l'anneau du mariage » précise naïvement le texte sous l'image.

A Bonnet, où le culte et un pèlerinage célèbre pour les fous furent encadrés par la puissante congrégation des Bénédictins de Saint-Mansuy de Toul, il n'y a pas eu place pour les dérives irrespectueuses qui ont fleuri autour de la légende de saint Juvin. Pourtant, c'est au cœur même de la légende officielle qu'on peut relever des éléments pour le moins incongrus dans le concert élogieux habituel à l'hagiographie. Ainsi le tableau huit montre Florentin conduisant ses porcs vers une ville fortifiée où se tient un marché, avec un commentaire : « Comment il mena les porcs dans Langres, et les ramena le soir ». Au XIX^e^ siècle, pour étoffer le thème, Bonnabelle ajoute : « Les habitants de Bonnet se plaignaient un jour de leur pâtre et disaient qu'il était un

paresseux laissant dans le même endroit ses porcs pendant toute la journée; saint Florentin voulut prouver qu'il n'était pas un paresseux, il mena un jour de foire ses porcs dans la ville de Langres (située à vingt lieues de Bonnet) et les ramena le même jour... » (5). Et voici un autre thème curieux qui a trait à la fontaine miraculeuse : « Dans une année de grande sécheresse, saint Florentin était obligé pour trouver la nourriture de son troupeau de le mener fort loin dans la campagne : un jour qu'il se trouvait sur le finage de Bure, dans les prés du côté de Ribeaucourt, les habitants de Bure allèrent en foule sur le pâtre pour lui faire des reproches de ce qu'il amenait, sans droit, ses porcs sur leur finage, et ils étaient même sur le point de lui faire un mauvais parti quand Florentin, pour se venger en saint et les indemniser sans doute de l'injustice qu'on lui reprochait, fit un miracle en leur faveur. A chaque trou que ses porcs avaient fait dans la prairie pour trouver des racines et s'en nourrir, il surgit de l'eau fraîche et limpide qui, en se réunissant, forma une fontaine qui existe encore et que l'on appelle toujours la fontaine de saint Florentin » (5).

Rassemblons les points essentiels qui concernent notre propos : Florentin est un parfait étranger au village; par son origine géographique d'abord puisqu'il vient d'au-delà des mers, d'une Ecosse presque mythique pourrait-on dire, et par sa fonction initiale de « fils de roi ». Il est accusé de paresse par la communauté qui l'emploie et doit pour se défendre faire faire à son troupeau un parcours aussi insensé qu'inutile :

1° Sur une distance considérable (cent soixante kilomètres en une journée, ce n'est pas rien !)

2° Dépassant les limites relationnelles habituelles puisque Langres ne semble pas avoir été le marché traditionnellement fréquenté par les gens de Bonnet.

3° Sans motif raisonnable puisqu'il ne vend ni n'achète quoi que ce soit.

Enfin il sème la zizanie entre les villages en occupant les terrains du ban voisin sans autorisation.

Aussi la question se pose : Pourquoi dans le légendaire de ces saints porchers trouve-t-on ces épisodes qui n'apportent aucun élément en faveur du saint c'est le moins que l'on puisse dire et qui semblent en apparence tout à fait gratuits ?

Pour comprendre l'utilité de ces thèmes discordants qui viennent troubler l'harmonie des panégyriques, il est nécessaire, me semble-t-il, d'appliquer une grille de lecture totalement différente de celle qu'emploie l'hagiographie. Tout se passe comme si ces messages parasitaires au lieu de participer à l'édification des foules comme on est en droit de l'attendre d'une Vie de saint, ces

(5) Cité par FRUSSOTE (abbé), *Un saint secourable : Le porcher de Bonnet, saint Florentin,* p. 8, Verdun, 1899.

messages donc tentaient de révéler un univers de fantasmes et de préoccupations attaché à ce personnage très présent dans la vie quotidienne de ces communautés qu'était le herdier.

Le herdier dans le quotidien des villages

En bordure de l'Ardenne comme à la limite du Toulois, nous sommes dans ce paysage de « champs ouverts » aux pratiques culturales communautaires bien connues, fondées sur une discipline collective des plus rigoureuses. Malgré l'Edit des Clôtures qui en 1767 autorisait les propriétaires à soustraire leurs terres à l'usage de la vaine pâture, jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, il était encore habituel en Lorraine de laisser les animaux de tous, y compris de ceux qui possédaient peu de terres, venir pâturer l'ensemble des champs et des prés après que foin, récolte et parfois regain aient été enlevés. Comme le rappelle Marc Bloch ([6]) : « Collective, la dépaissance l'était avant tout, en vertu d'une habitude de pensée : la terre vide de fruits cessait croyait-on d'être capable d'appropriation individuelle » ; et il écrit aussi : « ces troupeaux exigeaient de si vastes espaces que les frontières des propriétés n'étaient pas les seules à s'abaisser devant eux. Chaque communauté avait le droit d'envoyer ses bêtes sur tout ou partie selon les régions, des guérets du village limitrophe parfois même jusqu'au troisième village ». Pour profiter de ce droit de « vaine pâture » il y avait deux possibilités : soit chaque foyer déléguait l'un des siens souvent un enfant ou un vieillard pour garder les bêtes familiales mais cette pratique ne pouvait s'effectuer avec une certaine extension qu'à l'automne, soit chaque village choisissait à l'année un gardien professionnel dont l'entretien était à la charge de la communauté ; on lui prêtait une maison et nombreux sont dans les villages ceux qui se souviennent du lieu où était la « maison du berger » — parfois il venait prendre ses repas chez l'habitant, comme en Ardenne belge ([7]), et chacun devait lui donner une rémunération proportionnelle au nombre de bêtes confiées au troupeau. Dans un petit village du Verdunois, le Registre de délibérations du Conseil Municipal en date du 22 décembre 1816 mentionne la reconduction dans ses fonctions du pâtre Joseph Aubry : « Les habitants paieront audit Aubry pour la continuation de la garde de leurs troupeaux en l'année 1817, 2 décalitre 1/2 — 3/4 d'orge, 1/4 de blé — pour chaque brebis ou mouton, et 12 centimes aussi par mois pour les chèvres... et 15 centimes pour chaque porc lors du premier jour de la mise au troupeau. » ([8])

([6]) BLOCH (Marc), *Les caractères originaux de l'histoire rurale française,* p. 49, éd. Les Belles Lettres, Paris, 1931.

([7]) Revue *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne,* Liège, 1935.

([8]) Enquêtes personnelles.

D'autres avantages en nature lui étaient accordés. Pendant le Carnaval dans le Verdunois, dans la région messine, le herdier faisait une quête : on lui donnait de la viande de porc, un morceau de lard, des haricots, des pommes de terre ; à Hunspach, dans le nord de l'Alsace, il avait sa part de viande et de gâteau lors des mariages.

La fonction du herdier était de rassembler tous les matins, les animaux du village pour les conduire, pendant l'hiver, sur les prés et les champs de tous, selon l'usage de la « vaine pâture », et le reste de l'année sur les friches et les landes communales ainsi que sur la zone labourable laissée en repos de la jachère. Une des anciennes description de ce herdier nous vient de l'anglais Arthur Young qui, en 1787, de passage à Mars La Tour (Meurthe et Moselle) note : « Le berger du village sonnait du cor et c'était drôle de voir chaque porte vomissant ses pors ou ses moutons, ainsi que quelques chèvres et le troupeau s'accroissant à mesure qu'il avançait — et il poursuit — on doit avoir ici quantités de communaux, mais si j'en juge par ces squelettes d'animaux, ces communaux doivent être effroyablement encombrés » ([9]).

Et dans le pays wallon, Albin Body, en 1899, décrit pour la région de Spa : « Levé à l'aube, le herdier muni de son bissac et la corne en bandoulière, tirait de celle-ci des sons d'appel auxquels répondaient les manants en dételant leurs bêtes qui venaient d'elles-mêmes se ranger sur la place. Il passait le jour entier aux champs. Afin d'ajouter quelques menus gains à leurs gages, certains herdiers tricotaient des bas. Le soir, le même appel de corne avertissait les propriétaires du retour de leurs bêtes. » ([10]).

Si l'on tente de dresser un portrait psychologique du herdier, que remarque-t-on ? On l'a dit, il est choisi par la communauté villageoise, aussi, s'il est révoqué ou si la fonction ne lui convient plus, il doit abandonner le logis qu'on lui a octroyé à son arrivée. Il est donc perçu comme étant « de passage » et de ce fait il est, par essence, un étranger au village, puisqu'il est sensé ne pas s'y fixer. De cet état de chose croyons-nous provient cette sorte d'amnésie, cet étonnant manque de précision dans les souvenirs lorsqu'on évoque ce personnage auprès des personnes âgées : « On ne sait pas d'où il venait... ce devait être de Moselle... » m'a-t-on répondu dans tel village de la région de Toul (Meurthe et Moselle) ; parfois on ne se souvient que du surnom ou du prénom du dernier qui a exercé cette activité : le Nickel, le Fritz dans des villages alsaciens, le « Monmon » dans ce village meusien...

Il faut dire que de réputation, le herdier n'était pas personne fréquentable, et s'y intéresser même cinquante ans après que les derniers aient disparu semble incongru aux personnes qui m'ont aidée de leur témoignage dans cette

([9]) YOUNG (Arthur), *Voyages en France, journal de voyages,* t. 1, p. 330, A. Colin, Paris, 1976.

([10]) Revue *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne,* Liège, 1935.

recherche. En effet, bien que ou à cause de l'importance du rôle qu'il jouait dans le village — vaches et porcs représentaient des biens essentiels dans l'économie de subsistance des familles — il était le personnage probablement le plus méprisé de la communauté. A quoi cela tenait-il ? Outre des traits de caractère comme l'ivrognerie et la débauche sans parler de la saleté et de la bêtise dont on l'accable et dont il est bien difficile de faire, à l'heure actuelle, la part de vérité, il était surtout : celui qui ne possède rien, même pas sa maison puisqu'elle lui était prêtée, même pas un lopin de terre. Qui plus est il n' a en général aucune attache avec le village dans lequel il vient travailler : le réseau de parentèle, si important pour situer un individu et si utile en cas de litige pour régler les problèmes, est totalement absent du système de relations du herdier. Ensuite, alors que l'agriculteur travaille dans son champ, dans son pré, dans son étable, bref qu'à chacune de ses activités correspond un espace précis, un endroit nettement localisé, le herdier au contraire est avec ses bêtes partout et nulle part, à tel point qu'il semble se promener à longueur de journée ; et les petits travaux auxquels il se livre — comme le tricot ou la confection de paniers — ne peuvent être jugés que dérisoires au regard du seul travail noble admis par le système de valeurs paysannes qui est de faire fructifier la terre (le tricot est partout perçu comme activité essentiellement féminine et la vannerie est soit occupation des veillées, soit apanage d'artisans ambulants désignés sous le générique de « romanichels »). Aussi est-il habituel de le dire « paresseux ». Les cahiers de délibérations des Conseils Municipaux sont pleins de récriminations contre l'indiscipline et la négligence des herdiers, car en effet, lorsque des dégâts sont occasionnés dans les cultures, le herdier n'étant pas solvable, ce sont les propriétaires de bêtes qui doivent payer. Rien d'étonnant alors si les querelles entre les villages pouvaient s'envenimer brusquement du fait du seul berger. Vidal de la Blache ([11]) rappelle qu'au début du XVII[e] siècle un procès entre les seigneurs co-propriétaires de la Marche de Marmoutier et les habitants de Saverne eut lieu à Spire : « ce fut la confiscation du fouet et du cornet à bouquin du porcher communal qui fut le premier acte du drame ».

Mais la charge de défiance déjà si grande envers cet inconnu sur lequel la communauté n'avait pas de moyens de contrôle, était encore augmentée par la crainte qu'on avait de ses dons de sorcier. En Argonne, on le croyait capable de tarir les vaches, de se transformer en loup, de jeter des sorts, etc. ([12]) A Hesse (Moselle), il y eut en 1608 un procès de sorcellerie contre le pâtre Claudon dit Hardier : « il reconnut qu'il savait une herbe pour faire courir les vaches et pour les arrêter quand il voulait » ([13]). Mais une scène vosgienne écrite par

([11]) VIDAL DE LA BLACHE P., *La France de l'Est,* p. 26, lib. Colin, Paris, 1917.

([12]) LALLEMENT (Louis), *Folklore et vieux souvenirs d'Argonne,* p. 81, Chalons-sur-Marne, 1921.

([13]) ROHR (Paul), *Blasons populaires et autres survivances du passé,* Sarreguemines, 1970.

les auteurs bien connus Erckmann et Chatrian révèle de la façon la plus exemplaire les inquiétants pouvoirs du personnage :

« Pendant le Carnaval, au cœur de l'hiver, on célèbre dans ces montagnes ce qu'on pourrait nommer la fête des mauvaises langues (...). Quelques jours après l'Epiphanie, un soir, les garçons du village se rendent sur la roche la plus élevée de la Côte au milieu des bois. Cette roche s'appelle « la Roche aux Chibés ». Ils y font un grand feu de ronces et de bruyères. Vers les neuf heures de la nuit, le feu brille au-dessus des forêts.

Les gens sortent des baraques, ils regardent et disent en riant : Ce sont des Chibés ! Nous allons apprendre du nouveau ! En ce moment le plus grand braillard et le plus rusé compère du pays, celui dont la voix est la plus forte et l'esprit le plus aiguisé s'avance à la pointe du rocher. C'est presque toujours le herdier qui, n'ayant pas d'autre occupation que de conduire ses porcs à la glandée, de faire ses balais de brindilles de bouleau et d'écouter ceux qui viennent le consulter pour leurs foulures, leur entorses, la gale de leurs bœufs ou la tristesse de leurs vaches, s'informe de tout et épie tout... » ([14]) Alors, pendant que les garçons projettent des rouelles enflammées dans les airs, le herdier dénonce les amours tenues secrètes, les scandaleuses, les interdites et les cocasses... Cette tradition bien connue que nous avions ailleurs nommée « fiançailles-pour-rire » s'inscrit dans un contexte de permissivité dans lequel les jeunes gens, pendant cette période, ont tous les droits. Mais que ce soit au herdier que soit confié ici le rôle de dénonciateur des scandales n'est pas innocent. Ailleurs en Lorraine, les jeunes gens qui se livrent à ce jeu se cachent derrière les volets d'une maison, montent en haut d'un arbre, masquent leur voix afin de ne pas être reconnus, pour que leur soit garanti l'anonymat. Ici, le personnage peut officier à visage découvert : le herdier, comme nous venons de le voir, n'est-il pas l'Inconnu, l'Etranger fondamental ?

Indispensable à la bonne marche du système collectif qui l'emploie mais méprisé de par sa fonction même jugée non productive à l'aune des valeurs agricoles, objet de risée mais aussi craint pour tout ce qu'il « sait » — et son savoir, on vient de le voir dans la scènette vosgienne va des potins plus ou moins scandaleux aux secrets médicaux et vétérinaires — le berger communal quelle que soit sa personnalité réelle, est un personnage ambigu dont l'ambivalence quasi-sacrée de la fonction, outre qu'elle a permis l'émergence de ces saints porchers dont nous sommes partis, se manifeste parfois par un renversement de valeur éclatant. Sans parler des porchers de Madrid qui élisaient un roi le 17 janvier ([15]) et pour ne pas quitter l'aire culturelle choisie, il se jouait à Haguenau (Bas Rhin) encore au début du siècle — et Huffet la raconte comme témoin oculaire — une véritable consécration du porcher : ([16])

([14]) ERCKMANN-CHATRIAN, *Histoire d'un sous-maître,* p. 28, Paris, 1962.

([15]) BAROJA (Julio C.), *Le Carnaval,* p. 350, Paris, 1979.

([16]) HUFFEL (Georges), *La forêt sainte de Haguenau,* p. 50, Paris, 1920.

« Le jour de Noël, à la messe de Minuit, le maître-porcher était admis, au fond de l'église, avec son instrument (la trompe) et aussitôt après l'Elévation, on entendait retentir la sonnerie bien connue... »

Alors maintenant que nous avons brossé le portrait de ce curieux personnage redouté et méprisé de nos villages, nous pouvons revenir à saint Juvin et à saint Florentin.

Le comte de Grandpré est en colère après Juvin parce qu'il garde mal ses porcs ? Les gens de Bonnet sont mécontents de Florentin qui laisse ses cochons toujours au même endroit ? Rien d'étonnant pourrait-on dire maintenant que nous connaissons la conduite (réelle ou supposée) du herdier : n'est-il pas par essence un paresseux ? n'ayant, comme l'écrivent Erckmann et Chatrian, « rien d'autre à faire que de conduire ses porcs à la glandée »... Juvin a des pensées coupables envers les sœurs de son ami Oricle ? Sa conduite est scandaleuse auprès de la logique de stéréotype des villages. Celui qui gardait les cochons était on l'a dit, suspecté d'ivrognerie et de lubricité et même des saints placés dans ces conditions ne pouvaient semble-t-il sortir intacts de l'aventure. Enfin, les curieux démêlés de Florentin avec les paysans du village voisin renvoient d'évidence à ces préoccupation autour des limites du ban des villages, objets de contestations dans cet espace d'usages collectifs des openfields.

Le fait extraordinaire, c'est que l'univers de discipline communautaire de ces villages des champs ouverts a imprégné si profondément le mental collectif de ces sociétés que l'imaginaire concernant le herdier méprisé et craint dans le quotidien des villages n'a pas pu ne pas surgir dans l'histoire des saints qui son sensés avoir occupé cette fonction. De là ces étonnantes et peu édifiantes efflorescences dans le légendaire de ces saints locaux, thèmes délirants pour l'hagiographie savante mais précieusement révélateurs pour ceux qui étudient les mentalités. Aussi, au terme de cette analyse, j'aimerais lancer un appel à tous ceux qui justement travaillent sur le culte des saints pour que soient prises en compte ces histoires qui ne sont pas reconnues par l'hagiographie officielle, ces « ragots » qu'au mieux un folkloriste attentif aura relevés et qui, à mon sens, sont de la « tradition orale » au même titre que les Contes et Légendes et qu'il est urgent de recueillir parce qu'ils révèlent à qui voudra bien décoder le message tout un plan de la pensée traditionnelle de nos sociétés.

Note : Ce texte est celui de la communication de Colette MECHIN au colloque sur les pèlerinages, organisé par la Fondation Albert Marimus, à Woluwe-Saint-Lambert, le 11 octobre 1981.

LA CELEBRATION DE LA SAINT-HUBERT DANS QUELQUES COMMUNES WALLONNES

par Anthime ROBETTE,
Ethnographe

Les 14 et 15 octobre 1978 la Commission des Arts et Traditions populaires de la Fondation Plisnier organisait son colloque annuel : le Folklore de saint Hubert ([1]).

Dans le cadre du colloque de cette année sur les pèlerinages populaires, il nous semblait intéressant de prolonger mais surtout d'actualiser la communication d'Albert Doppagne « La place de saint Hubert dans le folklore ». L'auteur utilisait essentiellement deux sources : les « Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne » et le *Calendrier populaire wallon* de Rodolphe de Warsage. Nous avons donc entrepris dans onze régions et trente-six communes de la Belgique romane une enquête sur la célébration contemporaine de la Saint-Hubert. Le choix des localités fut dicté par le contenu des informations existantes dans mon dossier de recherche « saint Hubert ».

Nous n'avons pas la prétention d'avoir épuisé le sujet, ni d'avoir répondu à un ensemble de questions fondamentales ([2]). Nous espérons jeter les bases d'une enquête qu'il convient de développer de façon systématique et plus structurée.

([1]) *Saint Hubert d'Ardenne, Cahiers d'Histoires,* publication de la Société régionale d'Histoire et d'Archéologie « Terre et Abbaye de Saint Hubert », t. III, 1979, pp. 5-96. Les actes de ce colloque sont publiés par la Commission royale belge de Folklore (section wallonne), sous le titre *Le Folklore de Saint Hubert,* collection Contributions au renouveau du folklore en Wallonie, vol. X, Bruxelles, 1979.

([2]) Voici le questionnaire lancé par Robert Dascotte, en 1979, pour la région de Braine-le-Comte, Soignies, La Louvière et Binche. « Je recherche des données sur les pains bénits (par exemple pains de la Saint-Hubert) distribués dans certaines localités. A cet effet, j'aimerais savoir :

1° Où distribuait-on ces pains et à quels saints étaient-ils dédiés ? A quelle date ?
2° Ces pains étaient-ils apportés par les fidèles à l'église ou bien étaient-ils remis à l'église par le curé ?
3° Pour quelle(s) raison(s) ces pains étaient-ils mangés ? En donnait-on aussi aux animaux (animaux de la ferme, chiens, chats, etc.) ?
4° Les mangeait-on à jeun ? Y avait-il un rituel ? Quelle(s) prière(s) récite-t-on avant de manger ces pains ?
5° Cette coutume est-elle encore vivace dans votre paroisse ? Si non, pour quelle(s) raison(s) a-t-elle été abandonnée ?
6° En conservait-on durant l'année ? Si oui, pourquoi ? Qu'en faisait-on ?

1. Région d'Ath

Hacquegnies (A.17)

C'est la chapelle de Notre-Dame de Wilbourg, en présence de cavaliers, qu'une messe en plein air est célébrée (à 11 h.) en l'honneur de saint Hubert ([3]).

Mainvault (A.19)

En 1976, à la demande du « Saint-Hubert Club » de la région d'Ath, une messe de la Saint-Hubert fut chantée.

A l'issue de l'office, le célébrant a béni les chiens et leurs propriétaires, réunis en face de l'église.

Au « salon Anrys », une soixantaine de chasseurs du pays d'Ath se sont réunis à l'occasion de la Saint-Hubert. Accompagnés de leurs épouses, ils se sont retrouvés pour de joyeuses agapes ([4]).

Huissignies (A.49)

C'est au cours de la messe de 11 h — sonnée par des trompes de chasse du rallye Hainaut de Belœil — qu'a eu lieu la bénédiction du pain de saint Hubert. (Plus ou moins 400 pains en 1981) ([5]).

Belœil (A.52)

Le « Royal rallye » de Ligne, fondé en 1921 (société de sonneurs de trompes de chasse) fête son patron saint Hubert. A cette occasion, la société solennise la grand-messe. Après l'office, les sonneurs se retrouvent dans leur local pour un banquet ([6]).

2. Région de Charleroi

Feluy (Ch.2)

Depuis 1968, le cercle équestre « Les Habits Verts » organise les festivités de la Saint-Hubert dans le cadre du parc du château de la Rocq. Là se célèbre

D'autre part :

1° Connaissez-vous des localités où l'on présente des céréales ou de la nourriture pour bétail pour être bénies à l'église ?
2° Si oui, à quelle date et pour quelle(s) raison(s) ?
3° Connaissez-vous d'autres données relatives à cette bénédiction ?

([3]) *Le Courrier de l'Escaut,* 25 novembre 1978 *(C.E.).*

([4]) *C.E.,* 3 octobre 1976 ; 6 novembre 1976.

([5]) *C.E., 20-21 novembre 1976.*

([6]) *Nord-Eclair* (Tournai), 9 novembre 1976 ; (*N.N.* [To]) *Le Journal de Mons et du Borinage,* 12 novembre 1976 ; 21 novembre 1976 ; *(J.M.B.). La Province,* 20 novembre 1980 ; 23 novembre 1981 ; *(L.P.) C.E.,* 14 novembre 1980.

une messe sonnée par des Veneurs de Sainte-Marie-Madeleine. Ensuite, c'est la bénédiction des chevaux et des autres animaux, puis la distribution des petits pains aux cavaliers ([7]).

Seneffe (Ch.6)

En novembre 1977, une douzaine de gardes et d'ouvriers forestiers de Mariemont, Seneffe, Thiméon, Bonsecours, Colfontaine et même de Virton se sont donné rendez-vous dans un refuge forestier, en plein bois, pour y fêter leur patron. Ils dégustèrent un agneau cuit à la broche. La soirée se termina par des chants et des histoires... de chasse ([8]).

Pont-à-Celles (Ch.18)

Le dernier dimanche d'octobre à 11 heures est célébrée une grand-messe solennelle à l'occasion de la Saint-Hubert, au cours de laquelle des sonneries sont exécutées par le cercle de trompes de chasse : le rallye « Bruaire de Surice ». La célébration eucharistique est suivie de la bénédiction des animaux et d'une distribution de petits pains (plus ou moins 120 en 1979) ([9]).

Joncret (Ch.68)

Depuis le premier dimanche d'octobre 1976, le groupe équestre « La gaumette » organise une fête de saint Hubert. Une messe en plein air est célébrée vers 15 heures, elle est suivie d'une bénédiction des cavaliers et de leur monture ([10]).

3. Région de Dinant

Dinant (D.1)

Dans la cité mosane, c'est le cercle royal de trompes de chasse « Les Veneurs de la Meuse » qui célèbre la fête de saint Hubert. Les différentes cérémonies sont rehaussées de la participation des manèges locaux. Dès 9 heures, un cortège équestre (une centaine de cavaliers et d'écuyères) précédé des motards de la police communale, défile dans les principales rues de la ville. Vers 10 h 45, au boulevard Sasserath, face à la collégiale, se déroule la bénédiction des cavaliers, des chevaux, de même que de nombreux petits animaux domestiques. Le cortège se disloque tandis que la messe solennelle en l'honneur de saint Hubert — sonnée par « les Veneurs » — se célèbre en l'église collégiale. C'est une abondante distribution de petits pains qui clôture la cérémonie ([11]).

([7]) *L.P.,* 21 octobre 1977.

([8]) *Echo du Centre,* 5-6 novembre 1977 *(E.C.T.).*

([9]) *J.M.B.,* 30 octobre 1979; *Le Rappel,* 13 octobre 1981 *(L.R.).*

([10]) *Le Messager,* n° 1481, 29 septembre 1977; *E.C.T.,* 9 octobre 1978.

([11]) *La Libre Belgique,* 8-9 novembre 1980 *(L.B.). J.M.B.,* 14 novembre 1980. *La Cité,* 9 novembre 1978 et 1979 *(L.C.)*

Ciney (D.25)

C'est à l'issue de la messe dominicale que le doyen a béni cavaliers, chevaux (une vingtaine en 1978) et chiens rassemblés à proximité de la collégiale et distribué le pain béni ([12]).

Lavaux-Saint-Anne (D.99)

Plus d'une soixantaine de chevaux auxquels s'étaient joints de nombreux propriétaires de chiens se sont rassemblés en novembre 1980 place communale pour se rendre en cortège vers le château féodal où se célèbre une messe solennelle avec bénédiction du pain et des animaux ([13]).

4. Région de Marche

Marche (Ma.1)

Après la parade nationale, les quatre compagnies des bérets verts des chasseurs ardennais du camp Roi Albert à Marche célèbrent la Saint-Hubert par des compétitions et des jeux. Le gibier (du pintadeau) sera la vedette du repas de corps ([14]).

Durbuy (Ma.9)

Le dernier dimanche d'octobre, à 10 h 30, est célébrée la messe de saint Hubert. En 1980, c'est sur la place du kiosque que l'on assista à la bénédiction des cavaliers, des animaux et des petits pains. Un lâcher de deux pigeons fut organisé par les clubs colombophiles de Bomal et de Barvaux ([15]).

5. Région de Mons

Ghlin (Mo.21)

Le dernier dimanche d'octobre, à l'orée des bois de Ghlin, devant la chapelle de Notre-Dame de Moulineau, le cercle équestre de Ghlin-Baudour fête la Saint-Hubert avec le concours des trompes de chasse du rallye de Ligne de Belœil. Après la messe célébrée en plein air et la bénédiction des petits pains, le prêtre nanti d'un panier va offrir à chacun des cavaliers le pain bénit. Mangé par les fidèles — dans le but d'être préservés de la rage — il est aussi donné aux animaux. Autrefois, les cultivateurs venaient faire bénir de l'avoine qu'ils donnaient ensuite au bétail pour le préserver de la rage ([16]).

([12]) *L.C.*, 9 novembre 1978; 6 novembre 1979; 30 octobre et 1-2 novembre 1980.

([13]) *L.C.*, 30 octobre et 1-2 novembre 1980.

([14]) *Le Journal et Indépendance*, 27 octobre 1980 *(J.I.)*.

([15]) *L.C.*, 25-26 octobre 1980.

([16]) *La Dernière Heure*, (Borinage) 23 octobre 1979; 18-19 octobre 1980 (*L.D.H.* [Bo]). *J.M.B.*, 25 octobre 1979. *L.C.*, 25 octobre 1979; 22 octobre 1980. *N.E.* (Bo), 13-14 septembre 1981; 24 octobre 1981.

Saint-Symphorien (Mo.34)

C'est sous les tilleuls séculaires bordant la place que l'association équestre de Saint-Symphorien, le centre d'équitation scolaire de Maisières, le manège de Nouvelles fêtent la Saint-Hubert. A l'issue de l'office religieux, au cours duquel les sonneurs du rallye de Ligne se font entendre, le prêtre procède à la bénédiction des chevaux (70 en 1980), poneys et équipages. Les assistants dont certains ont amené leurs chiens sont également bénis. Distribution de petits pains que chaque cavalier partage avec sa monture. Pour ceux-ci une promenade équestre et champêtre termine la matinée. Au retour — sur la place communale — le comité organisateur offre l'apéritif ([17]).

Colfontaine-Wasmes (Mo.41)

C'est dans les dépendances de l'Abbaye de La Court — sur une partie de l'ancien terril du Pachy — que le cercle équestre de l'Abbaye de La Court célèbre les fêtes de saint Hubert.

En octobre 1980, elles s'étalent sur deux journées. Le samedi est réservé à l'aspect académique : réception des membres cavaliers à la maison communale, cocktail au siège du cercle, remise de prix aux cavaliers les plus méritants de l'année, etc. Le dimanche, la journée commence vers 10 h 30 par une messe solennelle, célébrée dans le manège couvert. Celle-ci est suivie de la bénédiction des chevaux du cercle équestre et de l'extérieur. Des petits pains bénits sont distribués aux cavaliers ainsi qu'au public venu assister à la cérémonie. Un buffet froid et une surboum clôturent l'ensemble des manifestations ([18]).

Dour (Mo.50)

Bien que récemment inauguré (août 1979), le manège du château a fêté la Saint-Hubert. Le dimanche 9 novembre 1980, un imposant cortège d'environ une cinquantaine de cavaliers défilèrent dans les principales artères de Dour. Sur la grand-place, le curé procéda à la bénédiction des chevaux. Une jeune fille distribua des petits pains ([19]).

Petit-Dour (Mo.50)

A l'issue de la messe célébrée à 11 heures en l'honneur de saint Hubert dans l'église paroissiale Saint-Joseph — au cours de laquelle des cors de chasse du Royal rallye de Belœil retentirent à plusieurs reprises — eut lieu la bénédiction

([17]) *E.C.T.*, 29-30 novembre et 1 octobre 1976. *J.M.B.*, 19 octobre 1977 ; 18 octobre 1979 ; 14 octobre 1980 ; 22 octobre 1980. *L.P.*, 21 octobre 1977 ; 19 octobre 1978 ; 18 octobre 1979 ; 15 octobre 1980 ; 27 octobre 1980 ; 29 octobre 1980.

([18]) *E.C.T.*, 14 octobre 1977 ; 14 novembre 1980. *L.P.*, 3 novembre 1979. *J.M.B.*, 10-11 novembre 1979 ; 24 octobre 1980. *L.D.H.* (Bo), 24 octobre 1980 ; 30 novembre 1981.

([19]) *J.M.B.*, 5 novembre 1980. *L.P.*, 12 décembre 1978, 3 novembre 1980.

des chevaux, poneys, chiens, animaux divers. Les petits pains bénis au cours de l'office sont distribués à toutes les personnes présentes ([20]).

Blaugies (Mo.67)

Si la confèrie Saint-Hubert remonte à 1863, ce n'est que depuis 1976 que la fête de la Saint-Hubert est à nouveau célébrée. L'office religieux se termine sur la place par la bénédiction des cavaliers, chevaux, équipages et la distribution des petits pains ([21]).

Blaregnies (Mo.76)

C'est le cercle équestre qui fête saint Hubert. Après une messe célébrée en l'église Saint-Géry, une vingtaine de cavaliers et de chevaux (en 1980) se sont retrouvés sur la place communale pour la bénédiction et la distribution des pains ([22]).

6. Région de Namur

Corroy-le-Château (Na.32)

Dans la cour du château médiéval, une soixantaine de cavaliers venus de toutes les provinces francophones de Belgique ont assisté en novembre 1980 à la première fête de saint Hubert de la Communauté française de Belgique. Après la bénédiction du pain, des chevaux et autres animaux, les cavaliers ont fait une promenade équestre. Ils ont regagné Corroy pour le dîner qui a été suivi d'une sauterie ([23]).

Fosses-la-Ville (Na.109)

A l'occasion de la Saint-Hubert un rassemblement de cavaliers fut organisé en septembre 1978. Une messe fut célébrée au pied de la potale de saint Hubert. Des sonneurs de cors prêtèrent leur concours à la cérémonie ([24]).

Sart-Eustache (Na.122)

C'est l'A.S.B.L. « droit et respect de la nature » qui organise la fête de saint Hubert. Ici la fête prend l'aspect d'une concentration hippique. Tous les cavaliers et les attelages se donnent rendez-vous à la chapelle Saint-Hubert. Un mini village de toile est dressé pour accueillir les participants namurois et hainuyers. Déjà le dimanche matin dès 9 heures, un cortège équestre parcourt toute la localité. Vers 12 heures, après l'office en plein air agrémenté de

([20]) *L.D.H.* (Bo), 13 novembre 1979. *J.M.B.*, 14 novembre 1980. *E.C.T.*, 13 novembre 1979; 14 novembre 1980.

([21]) *L.D.H.* (Bo), 4 novembre 1980.

([22]) *L.P.*, 3 novembre 1977. *J.M.B.*, 27 octobre 1977. *E.C.T.*, 4 novembre 1977.

([23]) *L.C.*, 4 novembre 1980.

([24]) *L.D.H.*, 21 septembre 1978.

sonneries de cor, le prêtre bénit les cavaliers et leur monture mais aussi les animaux les plus divers. Si tous les participants reçoivent un cadeau-souvenir, de petits pains sont aussi distribués ([25]).

7. Région de Nivelles

Villers-la-Ville (Ni.106)

Le premier dimanche de novembre, les organisateurs de la fête de saint Hubert fixent rendez-vous aux cavaliers, chasseurs et amis de la nature sur le parking des ruines de l'abbaye. Ensemble ils se rendent au lieu-dit « A l'étoile » près de la chapelle Notre-Dame des Affligés. Là, en pleine nature, ils assistent à un office religieux. Immédiatement après la messe a lieu la bénédiction des pains — chaque cavalier passe devant le prêtre qui en offre un à chacun — c'est aussi la bénédiction des cavaliers (110 en 1978, 125 en 1979), attelages (2 en 1978), de nombreux chiens, et même en 1979 d'une chèvre !... ([26]).

8. Région de Philippeville

Oret (Ph.10)

Le dernier dimanche d'août, le comité de saint Hubert d'Oret organise une concentration de chevaux et de chiens. Face à la ferme Bastin — route de Biesme — un service religieux est célébré en plein air. En 1981, plus de cent cinquante cavaliers et des attelages venus de toute la région se rangèrent face à l'autel. L'office se clôtura par la bénédiction de tous les animaux, des cavaliers et des propriétaires des chiens. Une médaille-souvenir est remise à tous les participants ([27]).

9. Région de Soignies

La Louvière (S.37)

Le dernier samedi d'octobre 1980, s'est déroulée en l'église Saint-Joseph, à La Louvière, une messe de saint Hubert, ce à l'initiative de l'Union des Commerçants. Le service religieux a eu lieu en présence d'une centaine de cavaliers

([25]) *L.R.*, 22 septembre 1977; 9 octobre 1981. *J.M.B.*, 29 septembre 1980. *E.C.T.*, 29 septembre 1980. *La Nouvelle Gazette* (Charleroi), 19 septembre 1981; 22 septembre 1981; 14 octobre 1981 (N.G. Ch).

([26]) *J.M.B.*, 7 novembre 1979. *E.C.T.*, 4 novembre 1977; 10-11-12 novembre 1978. *N.G.* (Ch), 17 novembre 1981. *L.R.*, 12 novembre 1981.

([27]) *N.G.* (Ch), 24 août 1981. *L.R.*, 22-23 août 1981; 27 août 1981; 5-6 septembre 1981.

venus des manèges environnants. Les sonneurs de trompe de Belœil prêtèrent leur concours en sonnant aux moments principaux de la messe : entrée, kyrie, offertoire, communion et sortie. A la fin de la messe, vers 11 heures, se déroule la bénédiction de tous les animaux ([28]).

Saint-Vaast (S.42)

Le premier dimanche de novembre et ce depuis 1976 le manège du Calvadeur organise une fête de saint Hubert. Au cours de la grand-messe, rehaussée de la présence de cors de chasse, des pains de saint Hubert sont bénis. A l'issue de la cérémonie religieuse, les pains sont distribués aux cavaliers ([29]).

10. Région de Thuin

Binche (Th.9)

C'est avec une certaine avance sur le calendrier (mi-septembre) que le cercle hippique binchois et plusieurs clubs de la région (Carnières, Estinnes, Saint-Vaast) fêtent la Saint-Hubert. La fête est célébrée dans le cadre des fêtes de septembre.

Un cortège de cavaliers se forme place Eugène Derbaix. Précédé des sonneurs de cor de chasse et ouvert par un groupe de calèches, le cortège parcourt les artères de la ville. Depuis 1981, il se rend au parc communal où est célébrée la messe en l'honneur de saint Hubert.

A l'issue de la messe, des pains et du son sont bénis et offerts.

A la sortie du parc, tous les cavaliers reçoivent un porte-clés souvenir offert par la Ville.

L'après-midi les cavaliers locaux se retrouvent pour des jeux équestres ([30]).

Estinnes-au-Mont (Th.13)

C'est le dernier samedi d'octobre que le cercle hippique installé au manège le Fayt organise diverses manifestations à l'occasion de la Saint-Hubert.

Après une parade dans les rues d'Estinnes-au-Mont, d'Estinnes-au-Val et d'Haulchin, les cavaliers assistent vers 11 heures à une messe célébrée au manège.

([28]) *E.C.T.*, 25-26 octobre 1980 ; 28 octobre 1980.

([29]) *L.D.H.* (Centre), 16 novembre 1978. *E.C.T.*, 5-6 novembre 1977 ; 10-11 novembre 1977.

([30]) *E.C.T.*, 14 septembre 1977 ; 15-16 septembre 1977. *J:M.B.*, 27 octobre 1976 ; 17 septembre 1981. *L.D.H.* (Centre), 27 octobre 1976 ; 15-16 septembre 1977 ; 12 septembre 1979. *L.C.*, 15-16 septembre 1979. *N.G.* (Centre), 19 septembre 1981.

Elle est suivie de la bénédiction des chevaux, des chiens et d'une distribution de petits pains et d'avoine.

Vers 14 heures des jeux équestres rassemblent de nombreux cavaliers. Le soir, un banquet clôture la journée ([31]).

Mont-Sainte-Geneviève (Th.16)

C'est le 3 novembre que la fête de saint Hubert est commémorée en l'église Sainte-Geneviève.

Au cours de la messe dominicale un cantique à saint Hubert est interprété et de petits pains sont bénis puis distribués ([32]).

Gozée (Th.32)

Le premier dimanche de septembre est organisée à l'abbaye cistercienne d'Aulne une journée de la Saint-Hubert.

C'est un véritable programme qui est mis sur pied. Dès 9 h 45, plusieurs centaines de cavaliers se rassemblent à proximité des ruines.

Vers 10 h 15, ils effectuent une entrée triomphale au son des trompes de chasse et aux accents du carillon dans la cour d'honneur de l'abbaye.

A 10 h 30, une messe des pèlerins est célébrée en plein air. Rehaussée par des sonneries de trompes de chasse du rallye Bruaire.

A l'issue de l'office, un prêtre procède à la bénédiction des chevaux, cavalier, attelages. Chaque monture reçoit un pain bénit et une plaque d'écurie.

Vers 12 heures, un déjeuner démocratique est servi.

Au cours de l'après-midi se déroule un concours de présentation de juments d'élevage, de poulains et pouliches de tout âge.

Vers 15 heures, c'est la bénédiction des chiens devant les appartements du Père abbé.

Après un concert de fanfare, la journée se termine par des réjouissances populaires.

Durant toute la journée les fidèles ont pu vénérer la relique de saint Hubert.

([31]) *L.D.H.* (Centre), 30 octobre 1980. *N.G.* (Centre), 24 octobre 1980; 12 octobre 1981. *E.C.T.*, 4 novembre 1980.

([32]) *J.M.B.*, 2 novembre 1979.

([33]) *E.C.T.*, 11 février 1976; 7 août 1980. *J.M.B.*, 12 septembre 1980. *L.R.*, 4 septembre 1981; 8 septembre 1981; 9 septembre 1981.

Hautes-Wihéries (Th.38)

En novembre 1980, quelques citoyens de la localité renouent avec une tradition : à savoir une messe en plein air en l'honneur de saint Hubert. Et de nombreux cavaliers sont venus, les uns d'Anderlues, Binche, Gerpinnes, les autres de Hautes-Wihéries ou encore d'Erquelinnes et de Solre-sur-Sambre.

Les sonneurs de trompe du rallye Brunaire donnent à cet office une tonalité particulière.

Après un carré d'honneur devant l'autel, les cavaliers se réunissent pour assister à un dîner ([34]).

Virelles et Vaux (Th.66)

La messe de saint Hubert avec bénédiction du pain est célébrée le 3 novembre à 10 heures à Virelles et à 11 heures à Vaux ([35]).

Chimay (Th.72)

C'est après la messe de 7 h 30 célébrée le jour de la Saint-Hubert que les fidèles assistent à la bénédiction du pain dit de saint Hubert ([36]).

11. Région de Tournai

Maubray (To.88)

La fête de saint Hubert est organisée conjointement par les Amis de la Nature, le cercle Floréal et les petits éleveurs du Tournaisis.

Mais l'accent est essentiellement mis sur la fête de la nature. Une exposition florale et de petit élevage est organisée dans un salon, au centre du village.

Dans un édifice embelli d'une décoration champêtre et de tapis de fleurs, une statue de saint Hubert trône abondamment fleurie. Une messe est célébrée en l'honneur de saint Hubert.

A l'issue de l'office religieux sur le parvis de l'église la distribution des pains bénits précède le défilé des petits animaux amenés pour recevoir la bénédiction. Nous ne voyons pas de cavaliers.

Une aubade est donnée par la fanfare locale et des cors de chasse ([37]).

([34]) *Le Peuple,* 28 novembre 1980.

([35] et [36]) *J.M.B.,* 32 octobre - 1 novembre 1979.

([37]) *C.E.,* ? juillet 1970 ; 1 juillet 1976 ; 29 juin 1977 ; 4 juillet 1978 ; 3 juillet 1979 ; 2 juillet 1980 ; 8 juillet 1980 ; 3 juillet 1981 ; 8 juillet 1981. *N.E.* (Tournai), 2 juillet 1977 ; 7 juillet 1977 ; 5 juillet 1978 ; 5 juillet 1980.

Bonsecours (To.101)

La fête de saint Hubert est organisée par « Les Amis de saint Hubert et de la Nature » en collaboration avec les cavaliers de la région.

Elle se déroule le dernier dimanche d'août. Vers 16 h 30 une messe est célébrée dans la basilique. La statue de saint Hubert est exposée, un cor de chasse la surmonte.

Vers 17 h 30 après la messe, c'est l'hommage à saint Hubert : cantate chantée par la chorale, adresse aux cavaliers, bénédiction des animaux, remise d'un souvenir consistant en une carte de la forêt domaniale et un autocollant figurant saint Hubert.

En 1977 la fête se déroulait au Château de l'Hermitage et le curé de Maubray avait béni de petits pains qui furent ensuite distribués à l'assistance ([38]).

Quelques conclusions générales

Nous avons constaté que lors des nombreuses messes en l'honneur de saint Hubert, toutes, généralement, se terminent par une bénédiction. Mais ce n'est pas une caractéristique de la Saint-Hubert. En effet :

— à Mouscron dans le cadre de la fête des Hurlus et à l'occasion de la Saint-François d'Assise, la société protectrice des animaux organisa en 1980 une bénédiction d'animaux et une distribution de pain ;
— à Lillois lors des fêtes de la Saint-Jean, vers 17 heures, après le retour de la procession de Witterzée composée de plusieurs chars multicolores, d'une centaine de personnes et d'une cinquantaine de chevaux, il y a une bénédiction de chevaux ;
— à Erbaut après la procession Saint-Barthélemy, bénédiction des chevaux et des traiteurs ;
— à Onhaye au retour de la procession de saint Walhère, bénédiction des cavaliers et des chevaux qui ont pris part à la procession.

A l'occasion de la Saint-Georges aussi, nous assistons à la bénédiction de chevaux.

C'est le cas à La Bruyère ([39]) où après la messe célébrée en plein air, un prêtre bénit les chevaux et les cavaliers appartenant aux cercles hippiques de Wierde, Leuze, Rhisnes, Saint-Marc et Meux.

([38]) *C.E.*, 15 septembre 1977 ; 25-26 août 1979 ; 25 août 1980 ; 5 septembre 1980 ; 24 août 1981 ; 5-6 septembre 1981. *L.D.H.* (Tournai), 6-7 août 1977.

([39]) *Vers l'Avenir,* 28 mai 1979.

Le cercle hippique binchois quant à lui, ainsi que des délégations de clubs de la région, se sont réunis dans le bois de Pincemaille à Vellereille-les-Brayeux ([40]). Le curé de la commune est venu bénir les cavaliers et chevaux.

Lors de la Saint-Martin à Angre ([41]) le club hippique de la Honnelle organise la journée de la Saint-Martin (novembre).

Après l'office religieux le curé procède à la bénédiction des cavaliers et des chevaux, deux dames distribuent des petits pains.

Un autre élément rencontré au cours de l'enquête est la distribution de pains bénits. A Herseaux dans la paroisse du Christ-Roi, une procession priante partant du parvis de l'église se dirige vers la chapelle Saint-Roch, rue de l'Epinette, où lors d'une célébration eucharistique, le prêtre procède à la bénédiction des enfants, des fidèles, des champs, des chevaux et des autres animaux. Mais il procède aussi à la distribution de pains de Saint-Roch.

A Herseaux, saint Roch est invoqué contre les maladies contagieuses et la pollution de l'âme et du corps.

A Jolimont (Haine-Saint-Paul), se pratiquait jusqu'en 1965 la distribution de petits pains bénits lors de la Saint-Philippe ([42]).

En conclusion quelques remarques peuvent être formulées. Nous constatons :

1° Le recours au cor de chasse pour rehausser les cérémonies religieuses ;

2° Un non-respect, sauf dans des cas précis (Mainvault, Seneffe, Marche, Virelles, Vaux, Chimay) de la date traditionnelle du 3 novembre. Certaines Saint-Hubert se célèbrent en août, septembre, octobre.

3° La bénédiction d'animaux et d'animaux domestiques n'est pas propre à la Saint-Hubert. (cf. saint Georges, saint Martin).

5° Une coutume épulaire semble commune : c'est la distribution de pains bénits parfois accompagnée de son avec toutefois une particularité à Herseaux (saint Roch) et à Jolimont (saint Philippe).

Pour les pratiques relatives au culte de saint Hubert, nulle part nous n'avons trouvé pratique de la taille, neuvaine, quarantaine, ni, comme à Saint-Hubert, la pose, à l'intérieur de la basilique — à l'autel de saint Hubert — de la sainte Etole. Sauf le cas de Gozée où il y a vénération d'une relique.

Ce qui nous amène à formuler une remarque plus générale et peut-être fondamentale, sommes-nous en présence de pèlerinages ?

([40]) *E.C.T.*, 27 août 1977.
([41]) *J.M.B.*, 13 novembre 1979 ; 13 novembre 1980.
([42]) *Robert Dascotte, in El Mouchon d'Aunia*, février 1979, p. 22.

II
Notes et documents

UN MARECHAL-FERRANT VERS 1880

† Arthur BALLE

Mon père était maréchal-ferrant (*mârchau*)*.

Il avait établi sa forge (*ès fôdje*) en 1877 le long de la route de Cerfontaine à Froidchapelle, à une centaine de mètres du chemin de fer, emplacement favorablement situé sur le passage des nombreux voituriers (*tchèrons*) qui amenaient le bois des exploitations forestières voisines à la gare de Cerfontaine.

Des attelages (*atelêyes*) de deux, de quatre et même parfois de cinq chevaux charriant d'énormes troncs de chêne ou de hêtre, ou de lourds chargements de fagots, de baliveaux ou de *hourcêtes* passaient donc devant sa forge à la cadence de 20 à 30 par jour, animant le quartier des au-hû ! des dia ! et des claquements de fouet des conducteurs.

Il fallait ferrer les chariots (*lès tchaurs)* et les chevaux, et entretenir le petit matériel de ces transporteurs: crics (*cris*), leviers (*crampes*), chaînes (*tchin.nes*), etc.

Ces *tchèrons* étaient en même temps cultivateurs. A cette époque, proche de celle où les villages vivaient encore d'une vie presque autarcique, on labourait beaucoup de terres actuellement transformées en pâturages. Il fallait des charrues (*tchèrûwes*), des herses (*hièsses*), des rouleaux (*roûlias*), des extirpateurs (*stûrbateûrs*), et des hache-paille (*atche-pâye*).On ne parlait guère encore d'autres machines agricoles connues dans les pays de grandes cultures seulement ; tout au plus, les cultivateurs, les plus importants et les *cinsîs* avaient une machine à battre avec *manéje*.

Le remplacement d'une pièce de rechange usée par une neuve ne se faisait qu'à toute extrémité ; on réparait le plus qu'on pouvait : *èrtchaussi* les fers de charrue, *èrkèrtchi* des fusées d'essieu, *èrmète dè l'acî* à des pics, des pioches, des haches, etc, constituaient des travaux courants du *mârchau*. On rirait maintenant des travaux qu'on apportait à la forge ; mais autrefois, on usait tout jusqu'à la corde et on ne se séparait qu'à regret de ses vieux outils ; c'est comme si on leur avait prêté une âme et qu'un sentiment d'affection et de reconnaissance les avait préservés de la brocante. Bref, on faisait avec tous les outils comme Janot avec son couteau.

Cela dit pour montrer la raison d'être des trois maréchaux-ferrants qui, dans ce village de 1.500 habitants, gagnaient alors leur vie, modestement sans doute, en travaillant de douze à quinze heures par jour, souvent avec un ouvrier ou un apprenti.

* Les termes dialectaux ont été revus par Claude SALMON, de Senzeilles.

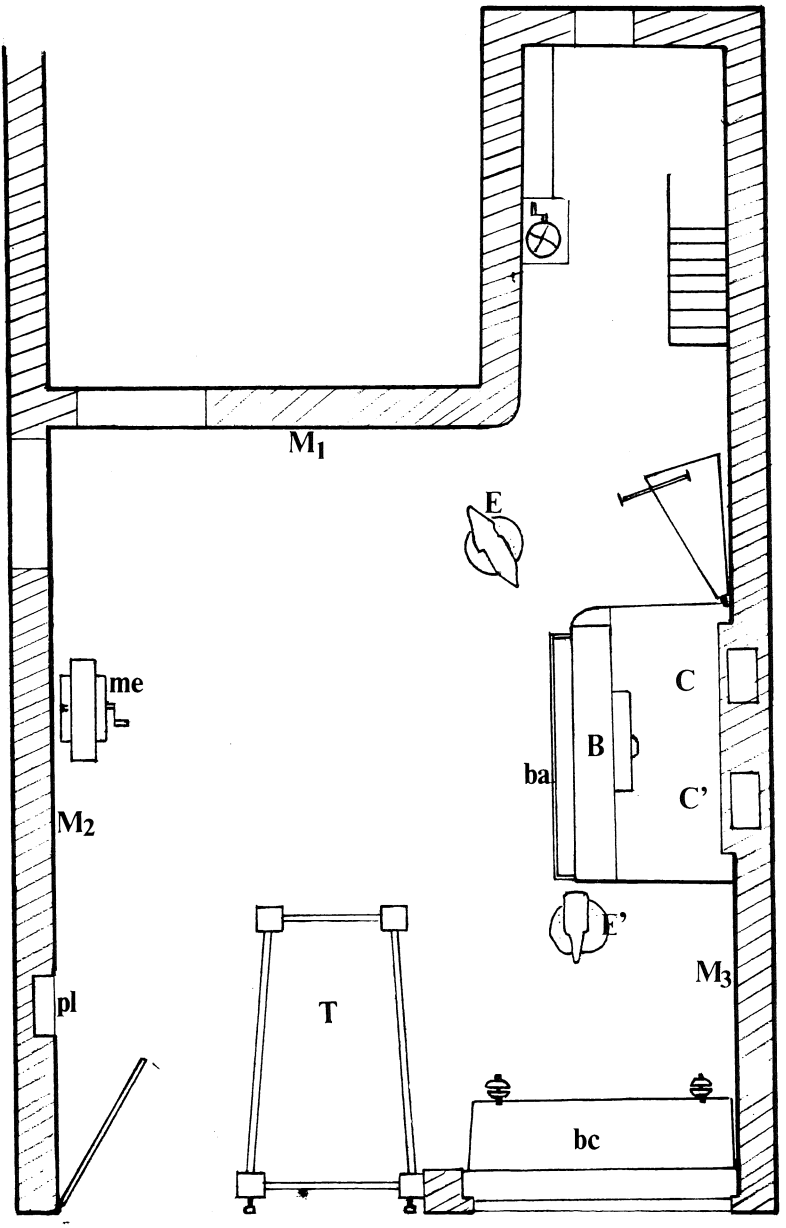

devanture et route

M_1 - M_2 - M_3: murs - C: chaufferie - C': chaufferie - T: travail - E: enclume - E': enclume - B: bac à eau - pl: placard - ba: barre - bc: banc - me: meule

La forge

Le bâtiment existe encore (au 20, Au-delà de l'eau), mais il a subi des transformations et changé de destination ; il a ainsi perdu sa physionomie originelle.

Lorsqu'on la regardait de la route, elle montrait de droite à gauche : une large fenêtre (*èl fènièsse*) à petits carreaux — c'était moins coûteux pour remplacer ceux que fatalement on cassait souvent — puis l'entrée du travail (*l'intrêye du trava*), la porte de la forge, enfin la porte et la fenêtre du cabaret, l'indispensable annexe de la forge. A l'étage, la *potèle* et la fenêtre du *guèrnî d'èl fôdje* et les fenêtres d'une chambre à coucher.

Comparée aux anciennes forges qui existaient alors, celle de mon père était spacieuse et bien éclairée. Elle contenait deux chaufferies (*tchaufrîyes*), cette dernière servant de réserve, deux enclumes (*aglèmes*) montées sur bloc de chêne (*blo*), un banc pourvu de deux étaux (*ètos*) et le travail.

Chaque chaufferie avait son soufflet (*chouflèt*) constitué du soufflet proprement dit, de la pognée (*èl manique*), des contrepoids (*lès coûyes*), et du tuyau (*èl bûse*) amenant l'air à la tuyère (*èl tûliêre*) du foyer. Par la suite, les soufflets furent transférés au grenier pour gagner de la place. Dans l'entablement des chaufferies était ménagée une ouverture par où l'on jetait les mâchefers (*lès crayas*) qui tombaient dans un trou placé sous le bac à eau (*èl batch*), réservoir rectangulaire en fonte. Tout le long du bac et se prolongeant en équerre, régnait une barre à laquelle pendaient des tenailles de toutes formes et de toutes grandeurs (tenailles pour fers à cheval, pour « lopins », pour fers de charrue, pour haches (*platès tenâyes, tènâyes sèrantes*). A portée de la main se trouvaient déposés à côté du foyer, la pelle à charbon (*èl palète*) et le piquefeu (*èl tchaud-fiêr*).

En tunnel, sous les chaufferies, le trou à charbon (*èl trau au tchèrbon*) était aménagé en plan incliné afin de retenir l'eau d'arrosage du combustible. C'est dans ce trou qu'on faisait mine de fourrer les gamins lorsqu'ils venaient importuner le *mârchau*.

Une épaisse couche de fraisil (*dès faujis*) recouvrait la chaufferie jusqu'à une tôle placée en bordure et sous laquelle apparaissait la poignée de la tringle de manœuvre de la tuyère ; sur cette tôle, on plaçait les objets dont on allait avoir besoin à la prochaine chaude (*tchaude*) ainsi que le pot contenant l'argile en poudre (*l'aurzîe*) nécessaire pour souder les pièces en acier (*pou qu'èles nè brûlinche nin*).

Au pied de l'enclume, sur le bloc, était déposé le ciseau (*èl cisia d'aglème*). Ceinturant le *blo*, une bande molle retenait dans ses plis des poinçons de formes et de grosseurs diverses.

Contre le mur, formant une large frise, des assortiments de fers à cheval pendaient à des crampons. Accrochés sous ces fers, manches en bas, se présentaient les tranches droites ou rondes ; à chaud ou à froid, des estampes diverses, des emporte-pièces, des compas, des calibres, un pointeau à essieu, un fil à plomb, etc. ; sous cette rangée, une longue tablette supportait une collection de menus outils et objets divers : de la craie (*dèl crôye*), des matrices (*dès d'zous d'èstampes, des clawyêres*), etc. ; c'est là que trônait la matrice mystérieuse avec laquelle mon père forgeait les *mas d'fiêr*, grosses billes de fer dont chaque gamin qui se respectait avait toujours un exemplaire dans sa poche quand venait la saison de *djouwer à l'oûye*. Enfin, appuyés par terre contre le pied du mur, des *rtâyes*, bouts de barres de fer et d'acier de tous profils, attendaient l'occasion de servir.

Une réserve de fers à chevals tapissait aussi le mur au-dessus de la meule (me sur la figure) (*èl mieule*) jusqu'à un placard (pl sur la figure) pour pots à couleurs, boîtes à graisses, etc.

Derrière la porte de la forge pendaient une collection de chaînes ainsi que les lourds marteaux à deux mains (*masses*) d'usage exceptionnel. Au mur pendaient des outils spéciaux, clés à fourche (*clés à foutche*), clés anglaises (*clés anglèsses*), tourne-à-gauche, filières, fers à souder (*fiêr à sauder*), vilebrequins (*winbèquins*), etc., nécessaires plus particulièrement pour le travail au banc. Devant ce dernier, le seuil de la fenêtre servait d'étagère pour burins, poinçons, soudure, jatte à esprit de sel et autres petits ustensiles d'ajusteur. Le banc était pourvu de tiroirs où l'on enfermait des paquets de clous (*claus*), de vis, de rivets, de goupilles (*coupîyes*), et les outils les plus délicats et les plus précieux comme les limes fines, les petites filières, les boîtes à tarauds (*tèrauds*), les pieds à coulisse, les niveaux d'eau, que sais-je encore ? Sous les tiroirs et par terre, quelques vieilles caisses contenaient des boulons, rondelles, gros clous, déchets de cuivre, cuirs de pompe, etc.

Les limes d'usage courant (*plates, rondes, dèmi-rondes, queuwes dè rat*, trwès cwins, *rapes à tchaud ou à freud*) s'acccrochaient à un ratelier entre le banc et le travail.

Le travail avait fait l'objet de petites améliorations successives. Il se présentait en dernier lieu sous la forme indiquée ci-joint (plan : T).

Au début, il n'était pas mobile ; par la suite, il fut monté sur un plancher indépendant et pourvu de roulettes. Sa barre d'arrière (*bâre dè drî*) fut pourvue d'une roue à rochet et d'une manivelle.

Enfin, dans l'annexe, derrière la « grande » chaufferie, un escalier conduisait au grenier où se trouvait l'outillage de zingueur. Sous l'escalier s'entassaient les mitrailles. Quand le progrès arriva à Cerfontaine sous les espèces d'une machine à forer d'occasion, tous les trous se faisaient au vilebrequin, et à quelle cadence, mon Dieu !

Le ferrage

Lorsqu'on amenait le cheval à ferrer, on l'entrait par l'arrière du travail et sa tête venait se placer entre la première barre et la deuxième (*bâre dè trèviè*). Les deux barres étaient en fer rond ; la seconde était amovible. On emprisonnait la tête du cheval entre la barre et la chaîne dont on passait une maille dans le crochet (le 2e crochet servait lorsqu'on devait ferrer une vache, ce qui arrivait parfois ; en ce cas, la tête de l'animal était amenée sous la 2e barre).

Une fois le cheval en place, on attachait la chaîne d'arrière (*èl tchin.ne dè drî*) ; puis, on amenait le pied à ferrer ; pour cela, on passait un nœud coulant sous le boulet et on tirait sur les extrémités de la corde. S'il s'agissait d'un pied de devant, on le tirait de façon à le poser, retourné, sur le coussinet ; (pour que le cheval comprenne et s'y prête, on lui criait : *Piè* !) on tournait la corde autour de la barre de côté pour assujettir le pied, ensuite autour du piton et enfin, entre le montant et le ressort. S'il s'agissait d'un pied postérieur, après avoir passé le nœud coulant de la corde sous le boulet, on tirait sur la corde en prenant appui sur la barre d'arrière, pièce mobile qu'on introduisait dans les douilles (*mouflêtes*). Quand le cheval était de bonne composition, l'opération n'avait rien de difficile, mais parfois, elle n'était pas sans danger.([1])

Le pied assujetti, on *rlèveut lès rivûres* au moyen de petits coups de marteau donnés sur le taille-pied (*tâye-piè*), on les coupait avec les tricoises (*l'ètricwèsse*) ; puis, de celles-ci saisissant le fer, on le dégageait légèrement du pied pour amorcer la sortie des clous ; ensuite, en frappant sur le fer, on faisait sortir les têtes des clous de leur logement de façon à les saisir aisément dans les mâchoires des tricoises et à les arracher.

([1]) Une jument, *èl Blonde* à Henri Staffe, est restée célèbre dans la mémoire des vieux du village. Le *mârchau* Canivet, qui ferrait généralement les chevaux de Staffe n'en venant pas à bout, on avait amené la bête à mon père. Pour la faire entrer dans le travail, il avait déjà fallu la force et la ruse. Mais à peine avait-elle senti la chaîne frôler ses jarrets, qu'elle s'était mise à faire feu des quatre pieds, *come pou dèzmûjeler 'l trava*. Entre deux crises, mon père avait essayé de passer le nœud coulant, mais il n'avait réussi qu'à déclencher de nouvelles ruades et à faire prendre au cheval une position insolite et dangereuse dans le travail. C'est du reste pour des cas semblables que la barre et les barres de côté sont amovibles (*ça s' dèzmonte*) ; comme en se débattant, le cheval passe les pattes par dessus les barres de côté, on peut ainsi le remettre assez facilement sur pieds. L'animal remis d'aplomb et calmé, mon père pensait à la moraille qui n'avait pas réussi chez Canivet et aux *cinques* auxquelles on suspend le sujet pour lui faire perdre pied. Mais avant d'en arriver à ces extrémités, réfléchissant au caractère et à la physiologie de la Blonde, il essaya la douceur par le truchement d'un morceau de sucre accompagné d'une caresse sur la tête ; la bête ne bougeant pas, il prolongea la caresse sur la croupe ; à mesure qu'il s'approchait des pattes postérieures, il observa une nervosité grandissante, et il lui suffit de toucher les fesses de la jument pour que les ruades recommencent. Nouvelle pause et nouveau sucre ; puis, il s'avisa de passer le nœud coulant délicatement en ayant soin de ne pas toucher la patte au-dessus du boulet. C'est ce qu'il fallait faire : la Blonde était farouche ; elle ne supportait pas qu'on la chatouille.

Il s'agissait alors d'apprécier si on pouvait réutiliser le fer (*rachîr èl fiêr*) ou s'il fallait le remplacer (*mète in nieu fiêr*). Dans les deux cas, on *pareut 'l pi*, c'est-à-dire qu'on enlevait au taille-pied et au *boutwè* les parties irrégulières ou superflues de la corne du sabot (on *rcaupeut 'l fourtchète èt on rtâyeut 'l sole èyè 'l pince*).

Si l'on remplaçait le vieux fer, on se bornait à chauffer celui-ci au rouge, à le poser à chaud sur le pied paré de façon à en bien ajuster l'assiette — ce qui répandait dans le voisinage une fumée âcre de corne brûlée — puis, à le refroidir dans l'eau du *batch* et à le reclouer sur le pied. On employait à cette fin des clous spéciaux à grosse tête, tige plate et pointe biseautée (*afilûre*) ; on clouait le clou biseau en dedans afin de diriger la pointe suivant une trajectoire courbe vers le bord du sabot. Appuyant les tricoises fermées au-dessus du point de sortie du clou, on donnait sur la tête de celui-ci deux coups de marteau pour l'enfoncer à fond ; puis, on recoupait les huit pointes presque au ras du sabot ; les deux ou trois millimètres qu'on laissait servaient à la rivure qu'on faisait après en avoir dégorgé la base au taille-pied et donné un dernier coup de marteau sur la tête de chaque clou. Enfin, on faisait la toilette du sabot au taille-pied et à la rape.

Aux pieds de devant, la rivure et le rapage se faisaient non pas sur le coussinet mais sur l'anneau-reposoir fixé à la béquille.

S'il fallait mettre un nouveau fer, on choisissait celui qui convenait le mieux dans l'assortiment. Ce fer était brut, c'est-à-dire n'avait ni pince, ni crampons, ceux-ci devant être faits, la pince d'après le pied du cheval, les crampons si le client le désirait ; les avis étaient partagés, en effet, sur leur utilité. Après cet ajustage du fer neuf, on procédait comme pour le *rachî*.

Vers 1890, on payait au maréchal-ferrant 30 centimes pour un *rachî* et le double pour un fer neuf, quelle que soit la bonne grâce du cheval, pour la « Blonde » comme pour la plus débonnaire cavale.

A cette époque, mon père faisait lui-même ses fers pendant les longues soirées d'hiver, aidé de son ouvrier, à la lumière d'un petit quinquet à pétrole et à mèche plate et surtout à celle de son feu, il faisait des lopins, c'est-à-dire qu'il pliait les vieux fers qu'il avait mis à mitraille entre les deux branches, il plaçait une épaisseur pour regagner l'usure ; puis, il soudait le tout en trois ou quatre chaudes pour obtenir un nouveau fer. Les vieux fers épuisés, il employait du fer de Suède neuf en barres.

Les clous eux-mêmes étaient fournis bruts de forge et avant de les employer il fallait, d'un adroit coup de marteau à ferrer *fé l'afilûre*.

En dehors de ça

Le maréchal ne se bornait pas à ferrer les chevaux ; il était parfois un peu vétérinaire. J'ai vu mon père manier le rabot odontriteur (*èl rabot*) pour racler les bouts de molaires devenues trop longues chez les vieux animaux. Il maintenait la bouche du cheval ouverte avec une sorte de grille, puis à petits coups secs sur le rabot, cassait les chicots hors d'alignement qu'on retrouvait par terre dans la bave de la pauvre bête. Le spectacle de cette opération me faisait horreur et pitié.

Il soignait aussi les légères blessures au pied des chevaux, leur faisait des saignées et assistait le vétérinaire dans les cas plus sérieux. ([2])

Son talent d'infirmier s'étendait quelquefois jusqu'aux gens. Je l'ai vu à plusieurs reprises ôter en les arrachant les cils rentrants qui affligeaient le vieux Dupont. Malgré la délicatesse discutable avec laquelle il opérait — gratuitement, je l'ajoute — Dupont lui en était fort reconnaissant ; mon père avait même fabriqué une petite pince spéciale pour soulager le pauvre vieillard. Celui-ci était mort depuis longtemps que l'outil était toujours connu dans la maison sous le nom d'*èl pince* Dupont.

Naturellement, tout ce qui comportait le travail du fer rentrait dans la compétence du maréchal : fabrication et réparation des outils de cultivateurs, de tailleurs de pierre (*tayeû d'pîre*), de carriers, (*rocteûs*), de maçons, de terrassiers, ustensiles ménagers, ferronnerie de bâtiment, clôture en fil de fer, etc.

Il était aussi plombier-zingueur, montait des pompes à eau, à bière et à purin, faisait des gouttières (*coulières*), et des cercueils de zinc, entreprenait des conduites d'eau.

De temps en temps, un *cinsî* des environs l'appelait pour faire des réparations sur place et ferrer des chevaux. Plusieurs *cinses* importantes, établies sur l'emplacement d'anciens bois défrichés, possédaient une forge, un travail et les outils essentiels de maréchal-ferrant. Il y travaillait tout un jour et gagnait trois francs. On le nourrissait, je dois le dire.

J'ai retrouvé de vieux registres où ma mère, qui était sa comptable, avait fait le bilan annuel de 1881. La forge avait rapporté net 1173,70 F et le cabaret 363,25 F. Le ménage (3 personnes et un ouvrier logé et nourri dans la maison) avait coûté 1435,30 F.

Et encore, ce pauvre argent si laborieusement gagné venait sans hâte. Une fois l'an, les clients payaient leur note, décembre échu, quand on allait la leur porter après qu'ils en avaient exprimé le désir. Il était même poli de leur répondre : *O bin, ça n'prèsse nin, èn'don ?* et cela bien entendu sans la moindre ironie.

([2]) Les maréchaux-ferrants de la génération précédente allaient même jusqu'à écouer ou truiter, *trûter* les chevaux.

Peut-être était-ce pour les bien disposer à l'approche de l'échéance que, selon une ancienne coutume, le maréchal les régalait d'un repas le premier décembre, fête de saint Eloi. Ce jour-là, en effet, après la messe et un fervent pèlerinage aux cabarets rencontrés en route, mon père ramenait chez lui ses fidèles clients et leur offrait à dîner. C'était pour ma mère une journée redoutable. Les préparatifs étaient déjà pour elle une rude corvée. Le « pèlerinage » se prolongeait souvent outre mesure, il fallait veiller avec soin sur la viande, les *canadas* et la *porêye* que plus d'une fois on mangea trop cuits — à la guerre comme à la guerre.

Et puis, les invités rentraient rarement sans être gorgés d'abondants mélanges mal digérés qui faisaient d'eux de bien malencontreux convives. Sans compter quelque resquilleur (ça existait avant le mot) qui se faufilait sous prétexte d'une note de quelques francs qu'il lui arrivait d'ailleurs de ne pas payer.

En général, cependant, les dîneurs justifiaient le dicton : *Pu on but, pu on a seu* et le cabaret faisait récupérer quelque peu les dépenses de la cuisine. Et la journée se terminait régulièrement par une *chique* pour mon père et par une migraine pour ma mère.

On comprend que celle-ci n'ait mis aucun prosélytisme à faire de ses fils des maréchaux-ferrants. Mais malgré ses âpres luttes pour la vie, mon père était joyeux dans sa forge. Je garde le souvenir des chansons qu'il chantait ou qu'il sifflait entre deux chaudes. Enfant, je ne comprenais pas toujours les propos qu'il tenait à ses pratiques, mais on riait souvent de ses réparties et de ses *couyonâdes*, et sa forge était une sorte de lieu public, un salon où l'on cause. Gare au bonasse qui s'y aventurait ([3]).

Aussi, bien que les journée eussent été longues et fatigantes, mon père avait plus d'une occasion de faire une pause, volontaire ou non, soit en bavardant joyeusement avec un client, soit en subissant une *âriêle* traînant en longueur une chope ou une goutte devant le comptoir du cabaret. Et puis c'était le temps heureux où le travail se faisait posément et sans la hâte fébrile qui forme l'ambiance de tant d'ateliers de maintenant et avec laquelle Charlie Chaplin serre ses écrous, dans les « Temps Modernes ».

([3]) Mon père nous racontait volontiers l'incident que voici : Un jour, un naïf — appelons-le Batisse — se présente à la forge, la figure décomposée : une de ses dernières dents, une longue canine supérieure, lui faisait mal.

— *Pouqwè n' l'arachéz nin ?* lui demanda mon père.

— *Ah ! si d'saveûs, alèz.*

— *Cè n'èst nin malauji. Tènèz ! Vlà'n' ficèle ; loyèz 'l comufaut à vo dint ; après vos-apicerèz 'l dèbout dins l'èto, vos satcherèz in bon caup è vos aurèz 'l broque.*

— *Ah ! bin, d'vas asprouver, ça.*

Là-dessus, Batisse prend la ficelle et minutieusement suit le conseil du *mârchau*. Mais celui-ci profitant de ce que le patient était tout à son affaire, chauffe tout rouge son *tchaud-fiêr* et, au moment où Batisse tirait timidement et sans résultat, il lui passe vivement le fer chaud sous le nez. Un cri, une secousse, et la dent arrachée pendait au bout de la ficelle pendant que les spectateurs éclataient de rire et que Batisse, ahuri, se demandait encore ce qui venait de lui arriver.

Armand Tombu et les pipiers d'Andenelle

Jean FRAIKIN

Armand Tombu est né à Andenelle le 29 août 1880 et y mourut le 3 avril 1946. ([1]) Ses débuts en littérature wallonne commencèrent tardivement, en 1938, par des chansons de circonstances et des poèmes. Devenu membre de l'Académie régionale *Les Rèlis Namurwès*, son talent s'exerce avant tout à décrire son village sans pour autant l'idéaliser : *nosse vî trô d'An'nale dji dwès dire quî dji l'inme* (notre vieux trou d'Andenelle je dois dire que je l'aime) confesse-t-il dans le poème intitulé *Mi viyadje*. Ce conteur qui est aussi l'auteur d'une comédie, *Monsieû Soflète*, a accompli son travail le plus considérable en évoquant l'activité des industrieux pipiers de son village.

Cette œuvre majeure d'Armand Tombu, *Emon les vîs pupîs d'An'nale* (Chez les vieux pipiers d'Andenelle), se compose de deux parties. La première partie, *On viadje di pupîs*, apporte une moisson de notations du plus haut intérêt sur un artisanat disparu de ce village du bord de Meuse. La seconde partie, *Mêliye*, met en scène une famille de pipiers et leur fille, (A)mélie, et introduit le lecteur dans le milieu social des travailleurs modestes. ([2])

En 1960, à l'initiative de Jules Rivière qui signait *Bwès d'Hule*, le quotidien *Vers l'Avenir* publia, sous le titre de *An'nale. On viyadje di pupîs* (Andenelle, un village de pipiers), la première partie de *Emon les vîs pupîs d'An'nale* dont le manuscrit est conservé au siège de la société *Les Rèlis Namurwès*. ([3])

Dans les limites de la revue *Tradition wallonne*, seul le chapitre intitulé *Nos pupîs a l'ovradje* (Nos pipiers au travail) qui concerne les étapes de la fabrication d'une pipe en terre a été reproduit. ([4]) L'orthographe wallonne a été, cette fois, adaptée selon le système Feller, par Marie-Thérèse Counet.

([1]) Sur Armand Tombu voir BWES D'HULE, *Nos chantres wallons, Armand Tombu d'Andenelle (1880-1946), Chîjes èt Pasquèyes*, n° 262, dans *Vers l'Avenir*, 15 mai 1951.

([2]) Il a été publié un autre article de A. TOMBU, *Djoyeux lurons, les pupîs d'An'nale s'amûsèt*, dans *Les Cahiers wallons*, avril 1970, n° 4, p.68-70.

([3]) Publiée sans interruption, tous les huit jours, dans la rubrique *Chîjes èt Pasquèyes*, n° 721 dans *Vers l'Avenir*, 15 mars 1960, jusqu'au n° 732, *ibid.*, 31 mai 1960. — Le texte publié ici à été établi sur le manuscrit.

([4]) Le premier chapitre, *An'nale la trwès qwârt di siéke*, a été imprimé dans *Vers l'Avenir, Chîjes èt Pasquèyes*, n° 721 à 724. L'auteur y situe les principales fabriques de pipes du village.

Vers 1945-1946, un reportage fut réalisé dans l'atelier du dernier pipier, Emile Levêque, par l'Institut National de Radiodiffusion (I.N.R.) et, à cette occasion, quelques photographies ont été prises par le journaliste Bettendorf.([5]) Ces documents, aimablement prêtés par M. Jean Dernoncourt, conservateur honoraire du musée communal de la Céramique à Andenne, illustrent les pages qui suivent.

([5]) Communication de M. Jean Dernoncourt d'Andenne.

Nos pupîs a l'ovradje

Armand TOMBU

1. Les pupriyes

I faut d'djà r'monter hôt po trover quand c'èst qu'on-a k'mincî à fé dès pupes di tère à An.nale. Todi è-st-i qui v'là nin lon èrî d' deûs cints-ans, i-gn-aveut d'djà on fieû d' pupes au rivadje. I prov'neûve d'Al'magne, come d'alieûr lès cis qu'ont v'nu, mins brâmint pus taurd, monter dès pup'rîyes à Tchôkîre, è payis d' Lîdje, èt dins l' Limbourg, à Bréye, on p'tit viyadje à l' frontiére dèl Holande.

Li fi, qu'aveut porsû lès-afêres di s' pére, si loumeûve Pétèr, come li. Mins Pétèr, ça soneûve mau aus-orèyes da nos vîs parints ; ci n'èsteut nin on nom walon çola ! Ossi l'aveut-on r'batisé, èt Pétèr aveut div'nu Pière ; mins come i lî faleûwe on sornom come tot l'monde ènn'aveut onk di ç' timps là, on n' l'apèleûve jamês ôt'mint qui l' « Péte ». C'èsteut « mon l' Péte ».

Li Péte dimeureûve au rivadje, à mitan-vôye an 'nn'alant après l'tchêrote. Si pup'rîye èsteut pa-drî s' maujone, dins lès djârdins dè costé dèl rouwale dès baudèts.

A paurti d'alôrs, i s'a douvièt dès ôtès fabriques di pupes, principâl'mint au rivadje èt « su l' ri ». I s'ènn'a monté ossi plusieûrs à Andène.

Nos prumèrès pup'rîyes n'èstin.n' qui dès p'tits-atèliers, éwou-ce qui l' mêsse travayeûve avou sès-èfants èt quéques-ovrîs qu'il aveut rascrûtés à drwète èt à gauche. Ci n'èsteut wêre dès fabriques come on 'nnè veut asteûre, à bin lon près ! On p'tit trau po bate li tère, deûs-trwès tchampes po lès-ovrîs èt lès-ovrêres, mouleûs, rôleûses, trimeûses èt glaceûses, one-ôte po-z-èbaler lès pupes, èt om' miète pus lon, li for avou on-abatu po lès dièles, èt volà l' pup'rîye di d'dins l' timps. Gn-aveut pont d' machin'rîyes po travayî lès tères, pont d' prèsses ni nuk di tos lès-indjins qu'on s' sièvе audjoûrdu. Po lès fors, c'èsteut ossi tot çu qu'i-gn-aveut d' pus simpe, èt on n' conicheûve nin di ç' timps-là lès fors « à flamme renversée » come on dit asteûre.

Lès p'tits mêsses-pupîs aurin.n' yu dè mau di s'aritchi. Is vikotin.n' mins is t'nin.n' à leû mestî. Tos leûs-ovrîs ossi d'alieûr, èt portant zèls non pus ni gangnin.n' nin masse.

Avou l'timps, dès pupîs qu'i-gn-a avin.n' agrandi om' miète leûs prumîs botikes èt is s'avin.n' sitindu di p'tit-z-à-p'tit. El place di cinq' ou chîs-ovrîs come an k'minçant, dès fabriques avin.n' arivé à 'nn'oyu vint' ou trinte, èt pus taurd, gn-a minme yu one, « à l' Baye » come on d'jeûve, qu'ènn'aveut près d' cint cinquante. On pout dîre qui, là trwès quârts di sièke, i p'leûve yu di 200 à 250 ovrîs èt ovrêres dins lès pup'rîyes d'An.nnale.

Li mèstî d' pupî n'èsteut nin çu qu'on pôreut dîre on fwârt mèstî. Mins si l'ovradje n'èsteut nin dès pus malaujîs, du mwins po lès pupes unîyes, i faleûve portant èsse fwârt awjî d' sès mwins èt travayî proprèmint : lès bôleûs n'aurin.n' jamês soyu fé grand-tchôse di bon.

Lès pupes si fièt avou dèl dièle come on 'nnè tire, dispôy là dès cints-ans, dins brâmint dès viyadjes d'autoû di d'ci, à Coutisse, Bounevîye, Groyne, Mozèt èt l' rèsse.

2. Li dièles

Li dièles dèl réjion d'Andène, qui convint po lès pupes, èst blanque quand èlle èst cûte. Lès rodjès pupes èstin.n' fêtes avou dèl fine tère qui lès mêsses pupîs riçuvin.n' d'Al'magne, èt qui cûjeûve d'on bia rodje.

Lès dièles sont crausses ou mwinres. C'è-st-au mêsse pupî à trover çu qui lî convint l' mia èt à fé lès mèlanjes qu'i faut po-z-ariver à oyu one tère qui s' travaye aujîy'mint, sins s' finde èt sins s' kitaper è for.

Nos vîyès pup'rîyes ni fyin.n' por insi dîre qui lès pupes po fumer : on n' conicheûve wêre qui zèles dins l' timps èt èles èstin.n' à l' môde dins faut-i dîre tos lès payis.

Quéques-atèliers travayin.n' ossi po lès tirs di d'ssus lès fièsses : on loumeûve ça « fé dès boquèts ». Lès pupes po lès tirs ni d'mandin.n' wêre ot'tant d' façon qu' lès-ôtes, come nos l' veûrans pus lon.

Gn-aveut dès cints modèles di pupes difèrints. Lès mêsses pupîs fyin.n' tofèr dès novias moules, vrêmint à l'èvîye. Lès pupes lès pus courantes, c'èsteut « lès-unîyes » ; dès ôtes, qu'on apèleûve « lès dècoréyes », èstin.n' couviètes d'ôrnèmints, di fleûrâjes, ou bin èles riprésintin.n' dès bièsses ou totes sôrts d'indjins, èt minme fwârt sovint dès grands pèrsonâjes : on l'zî mèteûve alôrs on nom d'après çu qu'èles rimostrin.n'.

Chaque payis, chaque contréye, pout-on dîre, aveut sès modèles prèfèrés. Vêci i n' faleûve qui dès pupes vèrnîyes, ôte pau, c'èsteut dès cines tirant su l' djène, dès rodjes ou minme dès nwâres.

Gn-aveut ossi dès pupes avou dès p'titès kèwes, lès « coûtes » ; dès ôtes avin.n' li kèwe longue ou d'méye longue, èt one longue pupe, « li Montwèse », par ègzimpe, aveûve one kèwe qui n' mèsureûve nin lon èrî d' deûs pîds.

On fieûve ossi dès tièsses qui s'montin.n' su on touyau d'one ôte matiére, come li bwès d' cèréjî ou bin li djonc, avou on bout d'ambe ou d'cwane èt minme, à fîye, di cume. Qui èst-ç' qui n'a nin conu «li Vî Jâcob» qui nos pup'rîyes ont vindu par cint mile dins totes lès cwanes dè payis èt à l'ètranjér !

3.Li mêsse-pupî

Dj'a om' miète pus hôt qu'on n' troveûve pont d' machin'rîyes di nune sôrt dins nos vîyès pup'rîyes. Tot s'î fieûve à l' mwin, ossi l'ovradje î èsteut-i brâmint pus curieûs qui tot ç' qu'on pout fé audjoûrdu.

Nos-alans, si vos l' v'loz bin, passer one pitite rivûwe dè vî mèstî d' pupî èt veûy èchone comint qui ça roteûve dins nos fabriques dè timps passé.

Li mêsse-pupî a stî fé on toûr aus fosses. Ci côp-ci, ç'a stî è l' Trîche-aus-pékèts. Il a tchwèsi tot qu'i-gn-aveut d' mèyeû, après s'oyu assûré qui lès tères n'èstin.n' nin trop sauvioneûses, an 'nnè k'hagnant inte sès dints on p'tit bokèt qu'il a scrèpé djus d'one ruke avou st-ongue. Come li pus fine èst trop crausse, i 'nn'a d'mandé on trwèzinme tchaur di pus mwinre, mins todi di prumère quâlité, po l' p'lu machî avou l'ôte.

Lès tchaurs à l' dièle, come on 'nnè rèscontère co saqwant'aujoûrdu, rôlin.n' alôrs d'au matin à l' nêt t't-avau nos vôyes. I n' faleûve nin seûrmint dèl tère po lès pup'rîyes, mins lès fabriques di fayance d'Andène ènn'ûsin.n' brâmint ossi èt on 'nnè voyeûve à make è l' Holande. Lès tchaurs purdin.n' dès fwâtès tchèdjes, jusqu'à cinq' èt chîs mile, èt come lès-abôrds dès fosses n'èstin.n' jamês dès pus-aujîyes, i faleûve co bin atèler trwès, quate èt minme cinq' tchivaus.

Quéques djoûs après ç' qui l' mêsse a stî à l' fosse, li prumî tchaur arive à l' fabrique. Li bateû d' tère èst d'djà d'âdje èt i faut portant distchèrdjî au pus-abîye. I va douviè à craye lès-uches dès tchampes an criyant: «Gn-a on tchaur !». Ossi vite, trwès quatre omes si lèvèt po lî aler d'ner on côp d' mwin. I pwartèt lès rukes dizos on -abatu, li pus sovint djondant l' for, èt qui n'èst qu' tot simplèmint couvièt po garanti lès tères dèl plêve. Eles î pôront souwer tot doûç'mint avou lès courants d'êr èt l' tchaleûr dè for quand-on cûrè.

4. Li bateû

Fêt-à-fêt qui l' tère soûwe, on casse lès rukes à p'tits bokèts èt on lès fout dins one grande fosse di deûs fièrs di locèt bas: li tère va d'morer là dès samwin.nes au long, èlle î poûrirè èt s'î «r'meûrirè», s'apinse lès pupîs. C'èst là qui l' bateû d' tère vint cwêre çu qu'i lî faut, dins on batch di bwès. Li tère èst div'noûwe filante, èlle a «pus d' cwâr» èt èle si travaye pus-aujîyemint.

Li bateû vûde sès batch su on long banc, èt quand-i 'nn'a fêt on moncia di tote li longueû, i l' côpe à trintches avou one ostèye di fièr, li plène. Quand-

il-è-st-arrivé au coron dè moncia, i r'côpe totes lès trinches, qu'on toumé one su l'ôte, an k'minçant pa ou-ce qu'i vint dè fini èt i rik'mince li minme manéje on trwèzinme côp. Mins i faut qui l' tère seûye kitayîye li pus possipe èt qu'i n'î d'meûre nin one rukète. I faut ossi qui lès craussès dièles sèyèchent bin machîyes avou lès pus mwinres. Li bateû côpe alôrs li moncia à p'tits balots, qu'i candje di place on côp ou deûs an lès k'mèlant bin onk avou l'ôte, èt i r'côpe chaque côp li moncia à trintches avou l' plène. Ci n'èst nin co assez: i r'fêt cor on côp ou deûs dès p'tits balots, lès toûne èt lès r'toûne li cu-z-au hôt ou l'zî fêt fé on d'mèy toûr po-z-èsse bin sûr qu'i-gn-a rin qui n'eûye sitî côpé èt r'côpé pa l' plène. Po fini, l'ovrî paurtâje li moncia à pus gros balots avou l' filé (c'è-st-on bokèt di fin di d'arca avou one pougnète di bwès à chaque coron), i tape èt i r'tape chaque balot di totes sès fwaces su s' banc po lès fé pus-ou mwins cârés èt po tasser l' tère come u faut.

Et volà li matiêre prète po lès rôleûses.

5. Lès rôleûses

Li travay dèl pupe kimince dé l' rôleûse.

Vo-l'-là assîte à s' banc, après s'oyu mètu bin à mwin. Su l' costé gauche dèl tauve (li crapôde èst drwètîre), i-gn-a on gros balot d' tère. Elle a d'vant sès-ouy li moule qui s' papa va travayî d'ssus,èt an lî r'mètant, i lî a dit combin d' grosses di roles qu'i lî faleûve fé.

Elle apice one « pougnîye » di tère, avou s' gauche mwin, èt èle li fêt rôler di d'vant èn-èrî, an lî lèyant one maclote à onk dès corons, po l' tièsse dèl pupe, èt an-atènichant li rèsse qui dwèt fé l' quèwe. Tot d'on côp, li role, qui n'èst co qu'èbautchîye, passe dèl gauche mwin à l' drwète, èt l' rôleûse apice one deûzinme pougnîye di tère. Ele rôle asteûre avou sès deûs mwins, li drwète achève li role qui l' gauche a èbautchî.

Et tanawète li rôleuse présinte li role divant l' moule po veûy si l' quèwe èst bin à l' longueû èt à l' grocheû qu'i faut. Quand-èlle a fêt on paquèt ou deûs d' roles, èle n'a pus dandjî dè moule po s' guider; èlle a « lès mèzeures è l'ouy ». Mins divant dèl rimète au mouleû, èlle a portant sogne dè fé one rimarque su s' banc po polu vérifiyî di timps-in-timps si èle travaye todu jusse.

Fêt-à-fêt qui lès roles sont fêtes, li rôleûses lès mèt su one plantche qu'è-st-à s' costé. Ele fêt passer à s' drwète mwin li role kimincîye pa l'ôte èt èle rapice ossi vite one novèle pougnîye di tère. Et l'ovradje rote insi tote li djoûrnéye.

Li rôleûse mèt su chaque plantche doze paquèts di quinze roles, çu qui fêt 180 roles po-z-ariver à one grosse di 12 dozinnes di pupes finîyes. Li défèrince, c'èst po lès dèchèts. Chaque paquèt a one ranjèye di chîs roles, pwis one di cinq' èt au-d'zeû one di quate. Lès paquèts sont mètus su l' plantche avou les tièsses p'â-d'foû, onk à drwète puis onk à gauche èt insi d' swîte.

One boune rôleûse pout ariver à fè quatôze à quinze plantches su s' djoûrnéye, çu qui fêt autoû di 2700 roles. Ca v' done à pinser lès mile èt lès mile côps qu'èle dwèt fé aler sés brès po gangnî sès quéquès mastoques, jusse sèt' çanses èt d'mèye po deûs grosses.

I-gn-a tot-autoû dèl tchampe dès montants d' bwès clawés è mur, avou dès longuès brokes èfoncéyes didins dispôy à l' copète jusqu'à l' valèye: c'èst ç' qu'on loume «lès pirnèkes». C'èst là-d'ssus qui l' rôleûse mèt sès plantches èt lès roles î vont souwer tot douç'mint on djoû ou deûs.

Quand l'ovradje prèsse èt qui l' mouleû ratind après lès roles, li rôleûse ni fêt sès paquèts qui d' deûs ranjéyes, one di cinq' èt one di quate, po qui lès roles souwèchent pus vite. Mins èl place di 15 paquèts, c'èst 20 qu'i faut qu'èle mète alôrs dissus l' plantche.

Rôler, c'èst por insi dîre on-ovradje di feume. Portant, gn-a d'djà yu dès mouleûs qui fyin.n' leûs roles zèls minmes. Insi à l' Baye, dè trèvint qui dji v' raconte, gn-aveut deûs mouleûs qu'èstin.n' dins l' cas, li p'tit bwagne Djan èt l' vî Bodok. C'èsteut deûs vîs djon.n's-omes qui tripotin.n' leû p'tit fricot à l' fabrique èt qu'avin.n' minme leû payasse dins onk dès batimints.

Li rôleûse n'a pus à s'ocuper dès roles on côp qu'èles sont su lès pirnèkes: c'èst l' mouleû qui dwèt wêtî au souwadje. S'i veut qui lès cines dèl ranjéye di d'zeû souwèt trop vite, i r'toûn'rè l' paquèt. Il arive minme qu'i dwèye ramouyî avou sès dwèts li ranjéye di d'zeû èt minme li cine di d'zos qui djont l' plantche, èt qui souwèt brâmint pus vite qui l' cine d'au mitan.

6. Li mouleû

On mouleû qui s' lève èrî di s' banc. I pwate li batch di pupes qu'i vint dè fini po souwer èt i r'vint à s' banc avou one plantche di roles. Maugré qu'il î auye bin wêtî, gn-a saqwants paquèts qui sont par trop souwés. I lès drèsse, lès quèwes è hôt, dins one pitite tine d'êwe po lès «ramouyî». Nos vîs pupîs v'lin.n' qui c'èsteut avou cès roles-là qu'on fieûve lès pus bèlès pupes èt qu'èles-èstin.n' pus coriantes.

Tapâns on p'tit côp d'ouy su s' banc.

Su li d'vant, voci l' «vèrin» avou on vis' po prèsser l' moule. Lès mouleûs gârnichèt, d'après li spècheû dè moule, lès deûs costés dè vèrin avou dès plantchètes èt dès fouyes di cârton po qu' ça fêye rissôrt èt d' maniére qui quand l' vèrin èst sèré à fond, li manote dè vis' dimeûre à plat à hôteû di leûs gngnos. Is t'nèt alôrs li manote à stok avou onk di leûs gngnos qu'èst garanti avou on bokèt d' cûr, li «gènouliére». Quand l' pupe èst «chtoupéye», is r'sètchèt l' djambe qui rastineûve li èmanote èt l' vis' si dissère tot seû.

Li moule èst douvièt su l' banc. C'è-st-onk di pupe ôrdinêre èt i n'èst qui d' deûs pèces qui s'assimblèt avou dès « claus ». Quand li tièsse è-st-ôrnéye, li « Jâcob » par ègzimpe, li moule èst d' trwès pèces èt l' trwèzinme bokèt, qui fêt li d'vant dèl tièsse, si vint rèmantchî su lès deûs-ôtes avou dès claus. Lès moules si fièt d'abitude di fonte, mins po lès pus compliqués, on lès fêt d' keûve, qu'èst pus-aujîye à travayî èt à cis'ler.

A costé dè moule, gn-a li « chtoupe ». C'è-st-on bokèt d' fièr dèl forme qui l' fornia dèl pupe dwèt yu pa d'dins. Il è-st-èmantchî su one pougnîye di deur bwès qu'a lès deûs corons vûdîs èt rimplis d' plomb po rinde li chtoupe pus pèzant. Voci asteûre li « fièr po-z-èfiler lès roles », qui n'èst qu'on bokèt d' fi d'arca monté su on p'tit mantche di bwès. Li fièr è-st-one pitite miète rifoulé au coron ; c'èst ç' qu'on apèle li « moche ». Po polu r'sètchî aujîyemint li fièr foû dèl quèwe dèl role, i faut qu'i seûye « rèyé ». Po rèyer on novia fièr, l'ovrî èl mèt su si gngno, garanti avou s' gènouliére, èt i l' fêt toûrner tot-an l' fiant avanci, dismètant qu'avou s't ôte mwin il aspôye dissus li lame d'on vî coutia, mins qu'a co on bon tayant.

Gn-a su l' banc one pitite ostèye fête avou on bokèt di gros fi d'ârca avou, su l' coron, on d'méy rond dèl grocheû d'one quèwe di pupe. C'èst li « chinque », qui sièvе à rabate lès costeures dèl quèwe. Dins l' mantche dè chinque, i-gn-a come one lame di coutia, qui n' dèpasse qui d'on d'méy çantimète. C'è-st-avou ça qui l' mouleû côp'rè li quèwe à l' longueû qu'èle dwèt yu, après l'oyu « chinqué ».

Vos vèyoz co on p'tit rond batch di tole, d'on dwèt d' hôt (ci n'èst bin sovint qu'one couvièt di bwèsse). C'èst l' « potèt » : il èst rimpli di coton d' crassèt qui bagne dins one macheure d'ôle di golzau èt d' pètrole. Li mouleû î trimpe li chtoupe èt l' fièr divant di s'è sièrvu. Il î trimpe co sès dwèts po froter lès roles d'on minme paquèt quand-i l'z-a disclapé èrî one di l'ôte, èt afîye po-z-ècrauchi li moule quand lès roles sont-om' miète croûwes èt qui l' tère î vôreut tinre.

Asteûre qui nos conichans lès-ostèyes, nos pôrin.n' wêti nosse vî Djan fé deûs-trwès pupes.

Po k'mincî, i disclape èrî one di l'ôte lès roles di cinq' ou chîs paquèts èt i lès frote avou sès dwèts qu'il a trimpé è potèt. Come i fêt fwârt tchôd, i lêt lès roles à plat sur l' plantche èt i lès rascoûve avou one frèche loque po qu'èles dimorèchent croûwes. Çola fêt, i prind one role èt, causu sins qu'on s'ènn'aporçûye, il a rauyî avou on dwèt èt s' pôce one nukète di tère djus dèl tièsse, qui lès rôleûses fièt d'abitude om' miète fwate. Après-oyu èfilé l' quèwe, i mèt l' role dins on mitan dè moule, assimbèle lès deûs bokèts èt i l' lêt toumer è vèrin. I done on toûr di vis', rastind l' manote avou si gngno èt volà l' moule sèré à blok. I prind li chtoupe, trimpe li bètchète è potèt èt l'èfonce è fornia an donant deûs-trwès bons côps jusqu'à çu qu'i seûye intré à réz' d'one

bague qu'èst mètoûwe jusse à mèzeure po l' hôteû dè fornia. Dè timps qu'i tint li chtoupe à fond, li mouleû fêt avanci l' fièr jusqu'à stok, pwis i r'sètche li chtoupe foû dè moule. I boudje si djambe qui rastineûve li manote dè vis', cit'ci si distoûne èt l' vèrin s' tape au laudje. Li mouleû mèt l' moule su l' banc èt après l'oyu douvièt, i sètche li pupe foû an l' tinant d'on costé pa l' mantche dè fièr èt d' l'ôte avou si p'tit dwèt qu'il a tchoûkî è l' tièsse. Li pupî rabat alôrs lès costeures dèl quèwe d'on côp d' chinque an t'nant l' pupe èmantchîye su l' fièr èt il è côpe li coron po l' mète jusse à longueû. E po fini, i r'sètche l' fièr an l' fiant toûrner dè timps qu'i tint l' pupe pa l' tièsse è l' paume di si-ôte mwin.

Li mouleû arandje sès pupes dins dès grands batch di bwès, hôts d'one boune mwin, lès tièsses todi aspoyîyes conte lès grands costés. Po lès longuès pupes èt lès d'méyès longues, i-gn-a dès batch èsprès avou dès rôyes fêtes dins l' fond po-z-î coûtchî lès quèwes.

On côp qui l' batch èst plin, l'ovrî èl pwate su lès pirnèkes come nos l'avans dèdjà vèyu fé pa lès rôleûses.

Po one grosse di pupes finîyes, li mouleû dwèt mète 174 pupes è s' batch: li surplus, c'èst po lès mwêches qu'on pôreut trover an trimant ou an glaçant.

Avou on moule sins grand façon, on bon mouleû pout ariver à fé di 7 à 8 grosses su s' djoûrnéye: po lès pupes pus malaujîyes, avou l' tièsse ôrnéye ou on pèrsonâje, c'è-st-à pwin.ne s'il ariv'rè à 'nnè fé di 3 à 4 grosses.

Et tot ça po gangnî autoû di deûs francs èt d'méy, an travayant dès onze èt doze eûres par djoû.

7. Li trimeûse

Quand lès pupes sont à mitan souwéyes, one novèle ovrêre vint cwère lès batch. C'èst l' trimeûse: c'èst lèy qui va fé li prumère twèlète dèl pupe.

An-intrant dins l' tièsse dè moule, li chtoupe a fêt brotchî li tère tot-au-toû. Li trimeûse fout ci baveure-là djus d'on côp d' coutia. C'èst çu qui s'apèle « côper l' bonèt ». Ele rinètîye totes lès costeures avou one ostèye qu'on loume li « chmoute ». C'èst l' minme janre qui l' chinque sauf qui l' fi d'arca èst pu fwârt èt qu' li d'méy rond èst fêt à l' grocheû dèl tièsse d'one pupe. Li trimeûse arondit alôrs come-u-faut li fornia an-î- fiant toûrner one pitite forme di bwès qui fêt an minme timps li bwârd plat ou bin arondi come i l' faut po l' janre di pupe. On apèle ça « passer l' boton ». Divant dèl fé, l'ovrêre dwèt trimper li bwârd dè fornia è l'ôle, mins nos vîyès pup'rèsses avin.n' pus vite fêt: èles li mouyin.n' avou leû linwe!

Po r'nètî lès pupes qu'ont dès-ôrnèmints, on portrêt, dès fleûrâjes, li trimeûse a one ôte ostèye qu'on loume « li godron ».

On n' fêt naturél'mint nin tant d'façon po lès pupes po lès tirs, «lès bokèts»: on n'èlzî côpe qui l' bonèt èt li trimeûse si continte di lès chinquer avou s' dwèt. On côp qui l' pupe èst bin r'nètîye, li trimeûse tchoûke on fièr è l' quèwe po qu'èle ni s' kitape nin an-achèvant dè souwer. On n' mèt nu fièr po lès longuès pupes èt lès d'méyès longues, mins on côp qu'èle sont tortotes arandjéyes dins lès rôyes dè batch, on mèt dès «blos» su lès quèwes po qu'èles dimèrèchent bin drwètes. C'èst dès bokèts d' bwès cârés avou onk des corons côpé à chuflèt èt qu'on mèt insi aujîyemint à stok onk di l'ôte sins risquer di d'grèter l' martchandîye.

Li trimeûse arandje lès pupes su dès plantches bin rabotéyes, qu'ont deûs p'tits triviès su li d'zeû po lès p'lu èpiler one su l'ôte. Lès pupes continuwèt d'î souwer jusqu'à ç' qu'èles div'nèchent à mitan deures, ou come on dit «souwéyes vètes mins nin blankes».

8. Li glaceûse

Li glaceûse travaye avou one ostèye d'aci à deûs brantches qui fièt r'ssôrt, èt au d'dins di chaque brantche, i-gn-a one «pîre d'agate». L'ovrêre polit tote li pupe à fond: èle dwèt yu l' mwin fwârt lèdjère, ca i n' faut nin qui l' pîre lêye dès traces nune pau. Après-oyu poli lès pupes, èle lès-arandje su dès plantches par paquèts d' quinze. Elle èpile lès plantches one dissus l'ôte èt lès pupes, ci côp-ci, vont achèver dè souwer dèl tot.

Quant lès pupes sont souwéyes à fond èt div'nouwes blanques, on-ovrî (c'èst l' pus sovint li ci qui mine li for) lès-arandje dins dès pots. C'èst dès-èspèces di batch di tère rèfractêre, ronds ou à fîye cârés. On èpile lès pots onk dissus l'ôte è for: li ci di d'zeû èst stopé avou one couvièt di tère bin frèche, dèl «barbotine», come on dit, po-z-ès-pêtchî qui lès blames n'intrèchent èt n' brûlèchent lès pupes.

On s' sièv sovint di pots cârés po cûre lès d'méyès longues: po lès cines avou lès pus grandès quèwes, lès longues, on r'toûne on pot su l' ci qui lès pupes sont drèssîyes didins, po rascouviè lès quèwes qui dèpassèt, èt on plaque come-u-faut li djonteure avou dèl barbotine.

9. Li cûjeû

No-vos-ci arivé à l' pârtîye li pus malaujîye, li cûjadje. Li cûjeû èl dwèt survèlier avou brâmint d' l'atincion po miner s' for à bon.

Lès fors dè timps passés:

On lès fieûve ronds ou bin cârés. Il èstin.n' naturél'mint gârnis di briques rèfractêres pa d'dins èt on lès rèfwârcicheûve avou totes sôrts di fèrayes èt minme avou dès sômîs.

Su li d'vant, li pwate, èt su lès costés lès-alandiés avou dès pwates di fièr, po tchèrdjî lès feus.

On a longtimps tchaufé lès fors avou dès grossès bwaches ; pus taurd, on a k'mincî à s' sièrvu d'on crau tchèrbon qui brûle an d'nant dès longuès blames.

Lès-alandiés trawin.n' an plin dins l' for, èt lès blames, après-oyu lètchî èt èstchaufé lès pots, moussin.n' foû pa li tch'minéye di d'zeû. A l' copète di li tch'minéye, i-gn-aveut on clapèt qu'on fieûve djouwer di d'zos avou one tchin.ne.

Volà nosse for rimpli d' pots jusqu'au d'zeû. Li cûjeû maç'néye li pwate avou dès briques rèfractêres : i lêt à l' fine copète on vûde dèl grandeû d'one brique ; c'èst ç' qu'on apèle « li trau d' vûwe », qu'i stop'rè après côp avou one brique mins sins l' maç'ner.

I boute lès feus dins lès-alandiés avou dès moussâdes, pwis i k'mince à tchèrdjî tot doûç'mint, èt çola iût' à dîj-eûres au long po qui l' for s'èstchaufe p'tit-à-p'tit. Quand l' for èst bin tchôd, li cûjeû lêt r'toumer l' clapèt an n' lèyant qu'on passadje d'one mwin èt i continûwe à tchèrdjî jusqu'à ç' qui l' for seûye div'nu fin blanc, çu qu'i pout veûy pa l' trau d' vûwe. Li tchaleûr divint todi pus fwate èt quand l' for a roté insi quéques-eûres à plin feu, nost-ome doûve li trau d' vûwe, èt i r'sètche foû dè for avou on crotchèt one dès pupes qu'il a métu su l' couvièt e d'onk dès pots di d'zeû. Ossi vite qui l' pupe è-st-om' miète rafrèdîye, li cûjeû èl câsse avou sès dints po veûy si èlle èst cûte assez. Si èle ni l'èst nin co, i r'ssère li trau d' vûwe èt au bout d'on p'tit timps, i r'sètche one deûzinme pupe, èt minme à fîye one trwèzinme s'i gn-a dandjî. Et quand lès pupes sont cûtes à pwint, il arète dè tchèrdjî lès feus qui disclinèt alôrs tot doûç'mint. A pwin.ne li for è-st-i assez rafrèdi qui po-z-î p'lu moussî, on dismaç'néye li pwate èt on sôrt lès pots fêt-à-fêt qu'i rafrèdichèt.

10. Nos pupîs èt leûs cliyants

Mins tot n'èst nin co fêt : lès pupes ni sont nin livréyes aus cliyants téles quèles moussèt foû dè for. Li tère qu'on lès fêt è-st-assez rèche èt èle col'reut su lès lèpes. C'èst po ça qu'on lès passe dins on clér brouwèt fêt avou dè savon d' Marsèye èt dèl blanque cire. C'èst çu qu'on apèle « li trimpadje » : on lèt sgoter lès pupes pwis on lès frote avou one doûce pèce di flanèle.

Dj'a d'visé pus hôt di blanques, di rodjes èt di nwârès pupes. Lès blanques èt lès rodjes, come dji l'a dit, si fièt avou dès tères qu'èlzî d'nèt cès coleûrs-là. On fêt lès nwâres avou l' minme tère qui lès blanques, seûr'mint on lès cût dins dès pots qu'on rimplit avou dèl soyeure di blanc-bwès.

Dès cliyants dimandin.n' co bin qui leûs pupes sèyinchent vèrnîyes. On mèt alôrs one coûtche di fin vèrnis avou on doûs pinçau èt on l' sicût dins on cofe di tole avou on p'tit feu pa d'zos. Po-z-oyu li d'zeû dè fornia come brûlé, on fêt on bon feu d'zos one taque di fièr èt on mèt d'ssus li bwârd dè fornia an-aspoyant lès quèwes conte one baguète di fièr po qu' lès pupes ni tou-

mèchent nin. Po nwâri lès quèwes, on rascoûve li taque avou on cofe d'on bon pîd d'hôt qu'a dès ronds traus dins li d'zeû. On î lêt d'chinde lès quèwes qui n' taurdjèt wêre dè nwâri avou l' tchaleûr dèl taque.

I-gn-a co dès-ôtes rafin'mints. On èmaliéye tos lès fleûrâjes èt lès gârnitures d'aus pupes ôrnéyes, lès pèrsonâjes ou tos lès sudjèts qui sont su lès tièsses ou su lès quèwes, avou dès coleûrs vwèyantes. On a minme fêt dins l' timps dè mile èt dès mile pupes qu'avin.n' on p'tit-ancadrèmint su li d'vant dè fornia, èt on î coleûve totes sôrts di p'titès-îmaudjes, èt minme dès p'tits bokèts d' murwè qu'on î fieûve tinre avou dèl plâte.

Dès-ôtes modèles imitin.n' lès pupes di deûs pèces, èt on dècoreûve an-ôr ou an-ârdjint one èspéce di bague è l' place ou-ce qui l' touyau aveut l'êr di s' vinu èmantchî su l' tièsse. Et dji v' va quét'fîye èwarer an v' dijant qu'on trimpeûve co bin lès pupes, après qu'èles-avin.n' sitî cûjes, dins dè cru lècia nin cramé, pwis on lès fieûve passer è cofe. Çola l'zî d'neûve one bèle coleûr qui rapèleûve li cler bwès, èt lès-amateûrs v'lin.n' qu'èles-èstin.n' alôrs bin mèyeûses à fumer.

Volà çu qu' c'èsteut dè mèsti di pupî èt d' pup'rèsse dè timps passé. Et tot s' fieûve por insi dîre an famille. I n'èsteut nin râre, aus-eûréyes, dè veûy onovrî moussî foû d'one fabriques an pwartant su si spale one plantche avou on balot d' tère ou bin on batch di pupes. C'èsteut po one rôleûse ou bin one trimeûse qui n' savin.n' vinu travayî tot-on momint. An r'passant, l'ome ripurdeûve one plantche di roles ou bin on batch di pupes triméyes. Et insi, li comére qu'aveut on racro èt qui d'veûve dimorer è s' maujo ni pièrdeûve nin tote si djoûrnéye, qu'èsteut d'djà si p'tite sins ça.

Lès mêsses pupîs métin.n' tot djon.nes leûs-èfants à l'ovradje. Is d'nin.n' aus gamins on p'tit moule aujîye èt is d'vin.n' fé on tèl nombe di grosses po leû «payèle». Si l'èfant èsteut djinti, i travayeûve po fé one grosse ou deûs d' pus su s' quinzin.ne èt l' papa l'zî payeûve alôrs come aus-ovrîs.

On èbaleûve sovint lès pupes dins dès blanquès banses d'ozère : on rascouvieûve li banse avou on bokèt d' calicot qu'on cozeûve tot-autoû.

Po lès pupes qui d'vin.n' ènn'aler à l'ètranjér', on s' sièrveûve di kêsses èt on î èbaleûve lès pupes dins dèl paye d'awin.ne.

Il ariveûve qui lès mêsses-pupîs ni trêtin.n' nin dîrèktèmint avou lès cliyants dès payis d'au lon. Cès-ci avin.n' on-ome mètu è nosse payis po r'çûre totes lès martchandîyes qu'il ach'tin.n' par ci èt lès fé ariver au batia à Anvèrs'. C'è-st-insi qu'èmon Gaspard, onk dès fis mineûve on côp ou deûs su l'mwès on grand tchaur di pupes à Lovin, à on-ome qu'èsteut tchèrdjî di lès fé parvinu à l'ètranjér'.

Il aleûve ossi avou s' tchaur dins lès-Ardènes èt minme èmon lès flaminds.

Gn-aveut co bin dès martchands qui v'nin.n' cwère one tchèdje di pupes avou on-atèléye : il arivin.n' aviè l' sîse èt is passin.n' li nêt dins on cina po r'paurti l' lèd'dimwin à l' piquète dè djoû.

Nos-avin.n' ossi è viyadje on-ome qui n' fieûve qui dè tchèrî aus pupes avou on-atèléye di tchins dins tos lès-alantoûrs. Totes lès djins di mi-âdje si rapèlèt co di Man'daye èt d' sès tchins.

Gn-aveut minme on p'tit martchand d'Alos', qu'on loumeûve vêci « Pière li flamind » : i v'neûve après saqwants samwin.nes d'Alos' à An.n'nale à pîd, avou dès gros sabots èt avou one tchèdje d'agnons ou di gros cabus su one bèrwète ! I vindeûve si martchandîye aus pupîs pwis i r'gangneûve si payis avou one kêsse di pupes. C'è-st-à nèl nin crwère !

Nos pipiers au travail

Traduction et Notes
Jean FRAIKIN

1. Les fabriques de pipes

Il faut déjà remonter loin dans le temps pour trouver quand on a commencé à faire des pipes de terre à Andenelle. Toujours est-il que, il n'y a pas loin de 200 ans, il y avait déjà un fabricant de pipes au rivage. (1) Il provenait d'Allemagne (2), comme d'ailleurs ceux qui sont venus, mais beaucoup plus tard, installer des piperies à Chokier (3), au pays de Liège, et dans le Limbourg, à Bree (4), un petit village à la frontière de la Hollande.

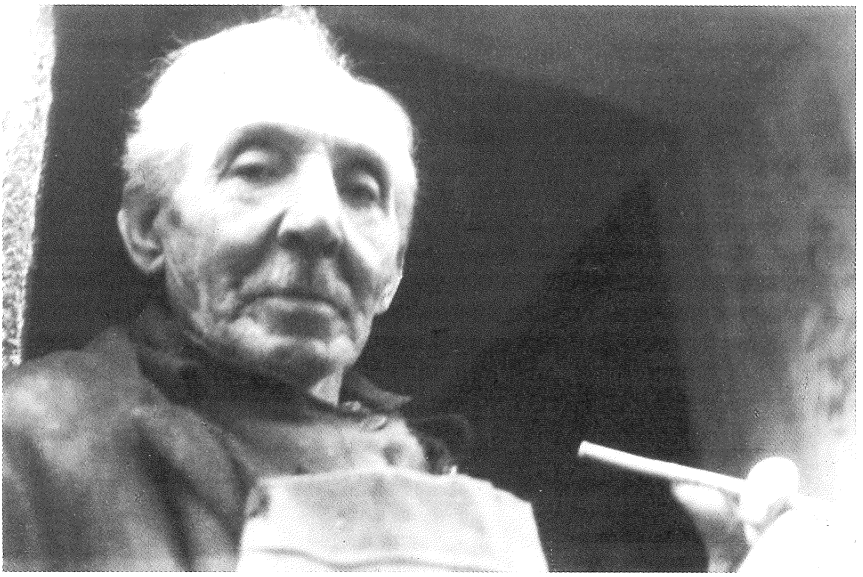

1. Emile Levêque, le dernier pipier d'Andenne.

(1) A. Tombu ignore l'existence de Pierre Menicken qui fut le premier pipier d'Andenne où il vint s'installer, au plus tôt, en 1757; cfr J. FRAIKIN, *La fabrication de la pipe en terre*, Liège, 1978, p. 5.; ID., *Pipiers de Wallonie*, dans *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, t. XIV (n. 165-168), 1977-1978, pp. 269-271.

(2) Pierre Hörter ou Hoerter dont l'atelier commença à fonctionner dès 1768, était originaire de Höhr-lez-Coblence; cfr J. FRAIKIN, *Pipiers de Wallonie*, p. 271.

(3) Jacques Knoedgen y fonda une fabrique en 1834; cf. *op. cit.*, p. 293.

Le fils qui avait poursuivi les affaires de son père, se nommait Peter, comme lui. Mais Peter, ça sonnait mal aux oreilles de nos vieux parents ; ce n'était pas un nom wallon, cela ! Aussi l'avait-on rebaptisé et Peter était devenu Pierre ; mais comme il lui fallait un surmon comme tout le monde en avait un de ce temps-là, on ne l'appelait jamais autrement que le « Péte », c'était chez le « Péte ». Le « Péte » habitait au rivage, à mi-chemin en allant vers la rue Chairotte. Sa piperie était derrière sa maison, dans les jardins du côté de la ruelle des Baudets.

A partir de ce moment-là, d'autres fabriques de pipes se sont ouvertes, principalement au rivage et « sur le ruisseau ». Plusieurs se sont installées aussi à Andenne.

Nos premières piperies n'étaient que de petits ateliers, où le maître travaillait avec ses enfants et quelques ouvriers qu'il avait recrutés à droite et à gauche. Ce n'était guère des fabriques comme on en voit aujourd'hui, loin de là ! Un petit trou pour battre la terre, deux, trois pièces pour les ouvriers et les ouvrières, mouleurs, *rôleuses, trimeuses* et glaceuses, une autre pièce pour emballer les pipes, et un peu plus loin, le four avec un appentis pour les terres, et voilà la piperie de jadis. Il n'y avait pas de machine pour travailler les terres, pas de presse ni aucun de tous les engins dont on se sert aujourd'hui. Pour les fours, c'était aussi tout ce qu'il y avait de plus simple, et on ne connaissait pas de ce temps-là les fours « à flamme renversée » comme on dit aujourd'hui. Les petits maîtres pipiers auraient eu du mal à s'enrichir. Ils vivotaient mais ils tenaient à leur métier. Tous leurs ouvriers aussi d'ailleurs, et pourtant eux non plus ne gagnaient pas lourd.

Avec le temps, des pipiers avaient agrandi un peu leurs premiers ateliers et ils s'étaient étendus petit à petit. Au lieu des cinq ou six ouvriers du début, des fabriques étaient arrivées à en avoir vingt ou trente, et plus tard il y en eut même, *à l' Baye* (5) comme on disait, qui en avait près de cent cinquante. On peut dire que, il y a trois quarts de siècle, il pouvait y avoir deux cents à deux cent cinquante ouvriers et ouvrières dans les piperies d'Andenelle.

Le métier de pipier n'était pas ce qu'on pourrait appeler un dur métier. Mais si le travail n'était pas des plus difficiles, du moins pour les pipes unies, il fallait être fort habile de ses mains et travailler proprement : les « bousilleurs » n'auraient jamais pu faire grand-chose de bon.

Les pipes se font avec de la terre comme on en tire, depuis des centaines d'années, dans beaucoup de villages des alentours, à Coutisse, Bonneville, Groyne, Mozèt, etc.

(4) Vers 1848, J.-J. Knoedgen de Hôhr installe un atelier qui, plus tard, dans le premier quart du XX^e siècle, sera repris par Hillen ; cfr J. FRAIKIN, *Pipiers de Belgique*, dans *La Vie Wallonne*, t. LIV, 1980, pp. 306-307.

(5) *A la Rampe:* la fabrique de Désiré Barth était ainsi dénommée parce qu'on y pénétrait en montant un escalier dont la rampe était en fer forgé.

2. La derle

La derle de la région d'Andenne, qui convient pour les pipes, est blanche quand elles est cuite. Les pipes rouges étaient faites avec de la terre fine que les maîtres pipiers recevaient d'Allemagne, et qui devenait d'un beau rouge à la cuisson. ([6])

Les terres sont grasses ou maigres. C'est au maître pipier à trouver ce qui lui convient le mieux et à faire les mélanges qu'il faut pour arriver à obtenir une terre qui se travaille facilement, sans se fendre et sans bouger au four.

Nos anciennes piperies ne faisaient pour ainsi dire que les pipes pour fumer : on ne connaissait guère qu'elles dans le temps et elles étaient à la mode dans pour ainsi dire tous les pays.

2. Emile Levêque à l'entrée de son atelier du 10, rue des Chats, à Andenne.

Quelques ateliers travaillaient aussi pour les tirs forains : on nommait cela *fé dès boquèts* ([7]). Les pipes pour les tirs ne demandaient guère autant de façon que les autres, comme nous le verrons plus loin.

Il y avait des centaines de modèles de pipes différents. Les maîtres pipiers faisaient toujours de nouveaux moules, vraiment à l'envi. Les pipes les plus

([6]) La terre de Cologne ou plus exactement de Vallendar.

([7]) Littéralement *faire des morceaux*. Les déchets des pipes à fumer étaient appelés des *boquèts* et on les conservait pour les vendre aux forains qui passaient régulièrement dans les ateliers.

courantes, c'était les unies ([8]); d'autres, qu'on appelait les décorées, étaient couvertes d'ornements, de fleurs, ou bien elles représentaient des bêtes ou toutes sortes de choses, et même fort souvent des grands personnages: on leur donnait alors un nom d'après ce qu'elles représentaient.

Chaque pays, chaque contrée, peut-on dire, avait ses modèles préférés. Ici, il ne fallait que des pipes vernies, autre part, c'étaient des pipes tirant sur le jaune, des rouges ou même des noires.

Il y avait aussi des pipes avec de petits tuyaux, les « courtes »; d'autres avaient le tuyau long ou demi-long, et une longue pipe, « La Montoise », par exemple, avait un tuyau qui ne mesurait pas loin de deux pieds.

On faisait aussi des têtes qui s'adaptaient sur un tuyau d'une autre matière, comme le bois de merisier ou bien le jonc, avec un bout d'ambre ou de corne et même, parfois, d'écume. Qui n'a pas connu « Le vieux Jacob » que nos piperies ont vendu par centaines de mille dans tous les coins du pays et à l'étranger!

3. Le maître pipier

J'ai dit un peu plus haut qu'on ne trouvait de machines d'aucune sorte dans nos vieilles piperies. Tout s'y faisait à la main, aussi l'ouvrage y était-il beaucoup plus remarquable que tout ce qu'on peut faire aujourd'hui.

Nous allons, si vous le voulez bien, décrire brièvement le vieux métier de pipier et voir ensemble comment cela marchait dans nos fabriques du temps passé.

Le maître pipier est allé faire un tour aux fosses. Pour cette fois, il s'est rendu à la *Trîche-aus-pékèts* ([9]). Il a choisi tout ce qu'il y avait de meilleur, après s'être assuré que les terres n'étaient pas trop sablonneuses, en mordillant entre ses dents un petit morceau qu'il a gratté hors d'un bloc avec son ongle. Comme la plus fine est trop grasse, il en a demandé un troisième chariot, plus maigre, mais toujours de première qualité, pour pouvoir la mélanger avec l'autre.

Les chariots de terre, comme on en rencontre encore beaucoup aujourd'hui, roulaient alors du matin au soir tout au long de nos chemins. Il ne fallait pas seulement de la terre pour les piperies, les fabriques de faïences d'Andenne en utilisaient beaucoup aussi et on en envoyait énormément en Hollande. Les chariots prenaient de fortes charges, jusqu'à cinq et six mille kilos, et comme les abords des fosses n'étaient jamais des plus aisés, il fallait parfois atteler trois, quatre, et même cinq chevaux.

([8]) Pipes simples sans dessin ni inscription.

([9]) Lieu-dit situé à Groyne, à l'ouest d'Andenne. Un des plus grands et des meilleurs gisements de terre plastique. La plupart des terres utilisées dans les piperies provenaient de cette exploitation de la *Prairie aux Genévriers*.

3. La rue des Chats à Andenne, devenue la rue des Chanoinesses.

Quelques jours après que le maître soit allé à la fosse, le premier chariot arrive à la fabrique. Le batteur de terre est déjà d'un certain âge et il faut pourtant décharger au plus vite. Il va entrouvrir les portes des ateliers en criant : « Il y a un chariot ! ». Aussitôt, trois ou quatre hommes se lèvent pour aller lui donner un coup de main. Ils portent les blocs sous un appentis, situé le plus souvent à côté du four, et sommairement couvert pour garantir les terres de la pluie. Elles pourront y sécher tout doucement avec les courants d'air et la chaleur du four quand on cuira.

4. Le batteur

A mesure que la terre sèche, on casse les blocs en petits morceaux et on les jette dans une grande fosse de deux fers de bêche de profondeur : la terre va demeurer là des semaines durant, elle y pourrira et y « remûrira » ([10]) disent les pipiers.

C'est là que le batteur de terre vient chercher ce qu'il lui faut, dans un bac de bois. La terre est devenue souple, elle a plus de corps et elle se travaille plus facilement.

Le batteur vide ses bacs sur un banc allongé, et quand il en a recouvert toute la longueur, il la coupe en tranches avec un outil de fer, la plane. Quand il est arrivé au bout du tas, il recoupe toutes les tranches, qui sont tombées l'une sur l'autre en commençant par où il vient de finir, et il recommence le

([10]) Remûrir ou jeter son feu.

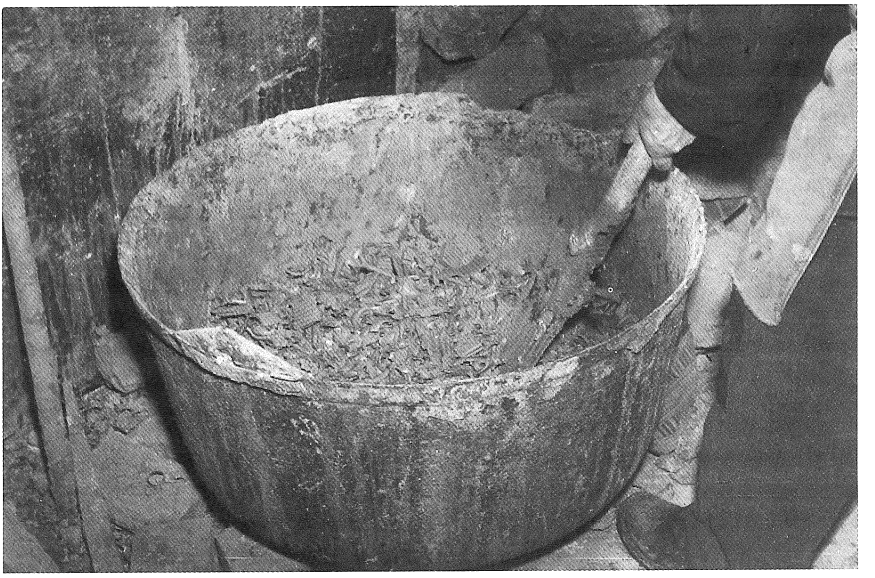

4. Le trempage de la terre.

même manège une troisième fois. Mais il faut que la terre soit hachée menu le plus possible et qu'il n'y demeure pas une seule petite motte. Il faut aussi que les mottes grasses soient bien mélangées avec les plus maigres. Le batteur coupe alors le tas en petits ballots qu'il change de place une fois ou deux en les mélangeant bien l'un avec l'autre, et il recoupe chaque fois le tas en tranches avec la plane. Ca n'est pas encore assez : il refait encore une fois ou deux des petits ballots, les tourne complètement ou leur fait faire un demi-tour pour être bien sûr qu'il n'y a rien qui n'ait pas été coupé et recoupé par la plane. Pour finir, l'ouvrier partage le tas en plus gros ballots avec le fil (c'est un morceau de fil de fer fin avec une poignée de bois à chaque extrémité), il jette et il rejette chaque ballot de toutes ses forces sur son banc pour le rendre plus ou moins carré et pour tasser convenablement la terre.

Et voilà la matière prête pour les *rôleûses*.

5. Les rouleuses

Le travail de la pipe commence chez la rouleuse.

La voilà assise à son banc, après s'être bien installée. Sur le côté gauche de la table (la jeune fille est droitière), il y a un gros ballot de terre. Elle a devant les yeux le moule sur lequel son père va travailler, et en le lui remettant, il lui a dit combien de grosses ([11]) de rouleaux elle devait faire.

([11]) Partout la grosse est de douze douzaines à l'exception de la Hollande où elle compte quatorze douzaines.

Elle saisit une poignée de terre, avec sa main gauche, et elle la fait rouler d'avant en arrière, en lui laissant une grosseur à un des bouts, pour la tête de la pipe, et en amincissant le reste qui doit devenir la queue. Tout d'un coup, le rouleau, qui n'est encore qu'ébauché, passe de la main gauche à la main droite, et la rouleuse saisit une deuxième poignée de terre. Elle roule maintenant aves ses deux mains, la droite achève le rouleau que la gauche a ébauché.

Et de temps en temps la rouleuse présente le rouleau devant le moule pour voir si le tuyau est bien à la longueur et à la grosseur requises. Quand elle a fait un paquet ou deux de rouleaux, elle n'a plus besoin de moule pour se guider ; elle a « les mesures dans l'œil ». Mais avant de le remettre au mouleur, elle a pourtant soin de faire une marque sur son banc pour pouvoir vérifier de temps en temps si elle travaille toujours correctement.

Au fur et à mesure que les rouleaux sont faits, la rouleuse les met sur une autre planche qui est à côté. Elle fait passer à sa main droite le rouleau commencé par l'autre et elle reprend aussitôt une nouvelle poignée de terre. Et l'ouvrage continue de cette manière toute la journée.

La rouleuse met sur chaque planche douze paquets de quinze rouleaux, ce qui fait cent quatre-vingts rouleaux pour arriver à une grosse de douze douzaines de pipes finies. La différence, c'est pour les déchets. Chaque paquet a une rangée de six rouleaux, puis une de cinq et au-dessus une de quatre. Les paquets sont mis sur la planche, les têtes vers l'extérieur, un à droite puis un à gauche et ainsi de suite.

Une bonne rouleuse peut arriver à faire quatorze à quinze planches sur la journée, ce qui fait environ deux mille sept cents rouleaux. Ca vous donne à penser les mille et mille fois qu'elle doit faire aller ses bras pour gagner ses quelque sous, exactement sept centimes et demi pour deux grosses.

Il y a tout autour de l'atelier des montants de bois cloués au mur, avec de longues broches enfoncées dedans depuis le haut jusqu'en bas : c'est ce qu'on nomme les *pirnèkes*. C'est là-dessus que la rouleuse met ses planches et les rouleaux y vont sécher tout doucement un jour ou deux.

Quand l'ouvrage presse et que le mouleur attend les rouleaux, la rouleuse ne fait ses paquets que de deux rangées, une de cinq et une de quatre, pour que les rouleaux sèchent plus vite. Mais au lieu de quinze paquets, c'est vingt qu'elle doit mettre alors sur la planche.

Rouler, c'est pour ainsi dire un ouvrage de femme. Pourtant, il y a déjà eu des mouleurs qui faisaient leurs rouleaux eux-mêmes. Ainsi, *A l'Baye*, à l'époque dont je vous parle, il y avait deux mouleurs qui étaient dans le cas, Jean le petit borgne et le vieux Bodok. C'était deux vieux célibataires qui faisaient leur petit fricot à la fabrique et qui avaient même leur paillasse dans un des bâtiments.

5. La rouleuse.

La rouleuse n'a plus à s'occuper des rouleaux une fois qu'ils sont sur les planches ; c'est le mouleur qui doit veiller au séchage. S'il voit que ceux de la rangée du haut sèchent trop vite, il retournera le paquet. Il arrive même qu'il doive mouiller avec ses doigts la rangée du dessus et même celle du dessous qui repose sur la planche, car elles sèchent beaucoup plus vite que celle du milieu.

6. Le mouleur

Un mouleur se lève de son banc. Il porte le bac de pipes qu'il vient de finir de sécher et il revient à son banc avec une planche de rouleaux. Quoiqu'il y ait été attentif, il y a quelques paquets qui sont vraiment trop séchés. Il les dresse, les tuyaux en haut, dans une petite cuve d'eau pour les mouiller. Nos vieux pipiers prétendaient que c'était avec ces rouleaux-là qu'on faisait les plus belles pipes et qu'elles étaient plus résistantes.

Jetons un petit coup d'œil sur le banc.

Sur le devant, voici l'étau avec une vis pour presser le moule. Les mouleurs garnissent, d'après l'épaisseur du moule, les deux côtés de l'étau avec des planchettes et des feuilles de carton pour que cela fasse ressort et que lorsque l'étau est serré à fond, la poignée de la vis demeure à plat à hauteur de leurs genoux. Ils tiennent alors la poignée calée avec un de leurs genoux qui est protégé au moyen d'un morceau de cuir, la genouillère. Quand la pipe est *chtoupéye* ([12]), ils retirent la jambe qui retenait la poignée et la vis se desserre d'elle-même.

([12]) Le fourneau ou tête de la pipe est creusé à l'aide du *chtoup* ou étampon.

Le moule est ouvert sur le banc. C'en est un de pipe ordinaire et il n'est que de deux pièces qui s'assemblent avec des clous. Quand la tête est ornée, le « Jacob » par exemple, le moule est de trois pièces dont la troisième, qui fait le devant de la tête, vient s'ajuster sur les deux autres avec des clous. Les moules se font d'habitude en fonte, mais les plus compliqués sont en cuivre, qui est plus facile à travailler et à ciseler.

A côté du moule, il y a le *chtoup*. C'est un morceau de fer de la forme que doit avoir le fourneau de la pipe à l'intérieur. Il est emmanché sur une poignée de bois dur dont les deux extrémités sont évidées et remplies de plomb pour rendre le *chtoup* plus lourd. Voici maintenant le « fer pour enfiler les rouleaux », qui n'est qu'un morceau de fil de fer monté sur un petit manche de bois. Le fer est un petit peu recourbé à l'extrémité ; c'est ce qu'on appelle la « mouche ». Pour pouvoir retirer aisément le fer hors du tuyau du rouleau, il faut qu'il soit rayé. Pour rayer un nouveau fer, l'ouvrier le met sur son genou, garanti par la genouillère, et il le fait tourner tout en le faisant avancer, tandis qu'avec son autre main, il appuie dessus la lame d'un vieux couteau qui a encore un bon taillant.

Sur le banc, il y a encore un petit outil fait avec un morceau de gros fil de fer avec, à l'extrémité, un demi-rond de la grosseur d'un tuyau de pipe. C'est le *chinque*, qui sert à rabattre les coutures du tuyau. Dans le manche du *chinque*, il y a comme une lame de couteau, qui ne dépasse que d'un demi-centimètre. C'est avec cela que le mouleur coupe le tuyau à la longueur qu'il doit avoir, après l'avoir « chinqué ».

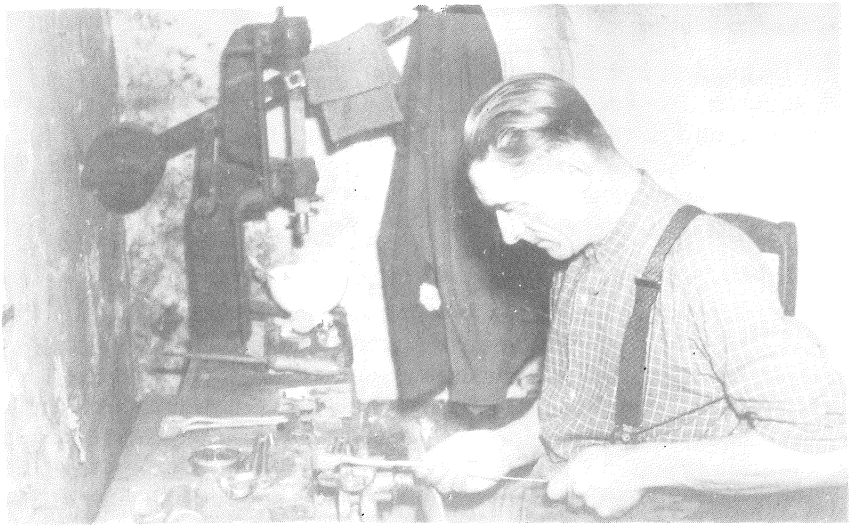

6. Le mouleur enfile le tuyau.

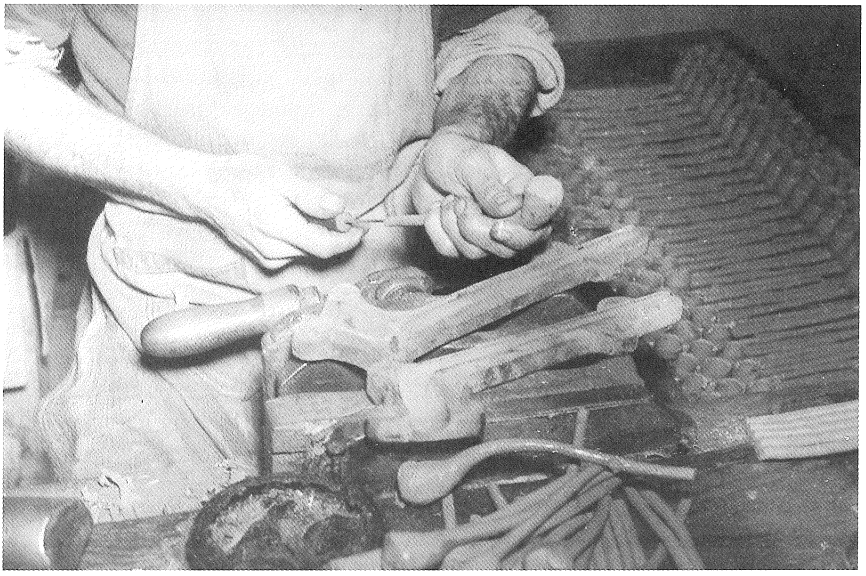

7. L'enfilage du rouleau.

8. L'assemblage du moule.

Vous voyez encore un petit bac rond en tôle, d'un doigt de haut (ce n'est bien souvent qu'un couvercle de boîte). C'est le *potet* (petit pot) : il est rempli de coton de lampe à huile qui baigne dans un mélange d'huile de colza et de pétrole. Le mouleur y trempe le *chtoupe* et le fer avant de s'en servir. Il y trempe aussi ses doigts pour frotter les rouleaux d'un même paquet quand il les a décollés l'un de l'autre, et parfois pour graisser le moule quand les rouleaux sont un peu humides et que la terre voudrait y adhérer.

Maintenant que nous connaissons les outils, nous pourrions regarder notre vieux Jean faire deux ou trois pipes.

Pour commencer, il décolle l'un de l'autre les rouleaux de cinq ou six paquets et il les frotte avec ses doigts qu'il a trempés dans le petit pot. Comme il fait fort chaud, il laisse les rouleaux à plat sur la planche et il les recouvre avec un linge mouillé pour qu'ils demeurent humides. Cela fait, il prend un rouleau et, presque sans qu'on s'en aperçoive, il a arraché avec un doigt et le pouce un petit morceau de terre de la tête que les rouleuses font d'habitudes un peu forte. Après avoir enfilé le tuyau, il met le rouleau dans une moitié du moule, assemble les deux pièces et il le laisse tomber dans l'étau. Il donne un tour de vis, retient la poignée avec son genou et voilà le moule serré à fond. Il prend le *chtoup*, trempe le bout dans le petit pot et l'enfonce dans le fourneau en donnant deux ou trois bons coups jusqu'a ce qu'il soit entré au ras d'une bague qui est mise juste à hauteur du fourneau. Pendant qu'il tient le *chtoup* à fond, le mouleur fait avancer le fer jusqu'au bout, puis il retire le *chtoup* hors du moule. Il bouge la jambe qui retenait la poignée de la vis, celle-ci se détourne et l'étau s'ouvre largement. Le mouleur met le moule sur le banc et après l'avoir ouvert, il retire la pipe en la tenant d'un côté par le manche de fer et de l'autre avec son petit doigt qu'il a poussé dans le fourneau. Le pipier rabat alors les coutures du tuyau d'un coup de *chinque* en tenant la pipe emmanchée sur le fer et il en coupe le bout pour la mettre à bonne longueur. Et pour finir, il retire le fer en le faisant tourner pendant qu'il tient la pipe par le fourneau dans la paume de l'autre main.

Le mouleur arrange ses pipes dans de grands bacs de bois, hauts d'une bonne main, les fourneaux toujours appuyés contre les grands côtés. Pour les longues pipes et les demi-longues, il y a des bacs appropriés avec des rainures dans le fond pour y coucher les tuyaux.

Une fois que le bac est rempli, l'ouvrier le porte sur les *pirnèkes* comme nous l'avons déjà vu faire par les rouleuses.

Pour une grosse de pipes fines, les mouleur doit mettre 174 pipes dans son bac : le surplus, c'est pour les mauvaises pipes qu'on pourrait trouver quand on « trime » ou on glace.

Avec un moule simple, un bon mouleur peut arriver à faire de 7 à 8 grosses sur la journée ; pour les pipes plus compliquées, avec le fourneau orné ou un personnage, c'est à peine s'il arrivera à en faire 3 à 4 grosses.

Et tout ça pour gagner aux environs de deux francs cinquante en travaillant onze et douze heures par jour.

7. La trimeuse

Quand les pipes sont à moitié séchées, une nouvelle ouvrière vient chercher les bacs. C'est la trimeuse ; c'est elle qui va faire la première toilette de la pipe.

En creusant le fourneau dans le moule, le *chtoup* a fait jaillir la terre tout autour. La trimeuse enlève cette bavure-là d'un coup de couteau. C'est ce qui s'appelle couper le bonnet. Elle nettoie toutes les coutures avec un outil qu'on nomme le *chmoud*. C'est le même genre que le *chinque* sauf que le fil de fer est plus solide et que le demi-rond est fait à la grosseur du fourneau d'une pipe. La trimeuse arrondit alors comme il faut le fourneau en y faisant tourner une petite forme de bois qui rend en même temps le bord plat ou bien arrondi selon le genre de pipe. On appelle ça passer le bouton. Avant d'y procéder, l'ouvrière doit tremper le bord du fourneau dans l'huile, mais nos vieilles pipières avaient plus vite fait : elles le mouillaient avec leur langue !

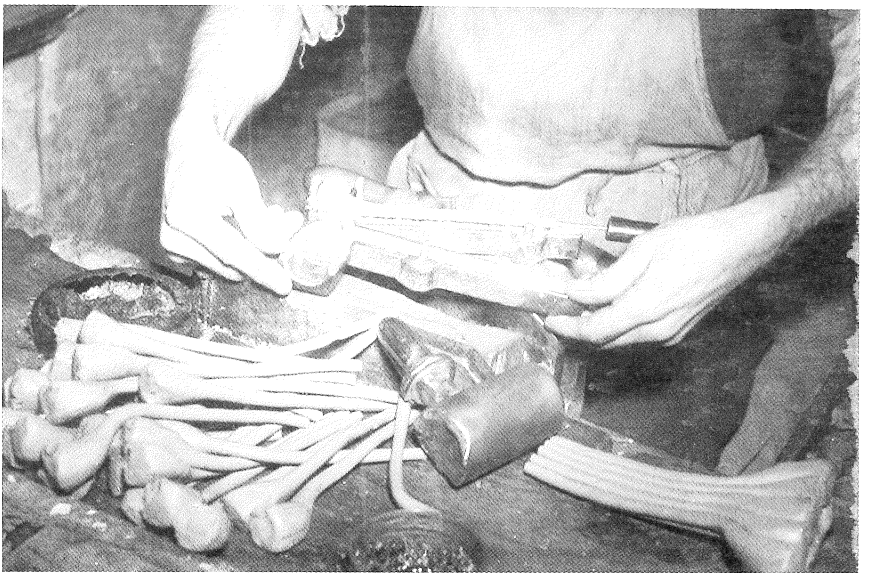

9. Le démoulage.

10. Il enlève une première bavure le long du tuyau à l'aide du chinque.

11. L'ébarbage et la vérification par les trameuses.

Pour nettoyer les pipes qui ont des ornements, un portrait, des fleurs, la trimeuse a un autre outil qu'on nomme le gedron ([13]).

On ne se donne naturellement pas tant d'embarras pour les pipes de tirs, « les morceaux » ; on ne leur coupe que le « bonnet » et la trimeuse se contente de les ébarber avec son doigt.

Une fois que la pipe est bien nettoyée, la trimeuse pousse un fer dans le tuyau pour qu'il ne se déforme pas en achevant de sécher. On ne met pas de fer pour les longues pipes et les demi-longues, mais, une fois qu'elles sont toutes arrangées dans les rainures du bac, on met des blocs sur les tuyaux pour qu'ils demeurent bien droits. Ce sont des morceaux de bois carrés dont l'un des bouts est coupé en biseau et qu'on met ainsi facilement l'un contre l'autre sans risquer de griffer la marchandise.

La trimeuse arrange les pipes sur des planches bien rabotées qui ont deux petites traverses sur le dessus pour pouvoir les empiler l'une sur l'autre. Les pipes continuent d'y sécher jusqu'à ce qu'elles deviennent à moitié dures, ou comme on dit « séchées vertes mais non blanches ».

8. La glaceuse

La glaceuse travaille avec un outil d'acier à deux branches faisant ressort, et à l'intérieur de chaque branche, il y a une « pierre d'agate ». L'ouvrière polit la pipe à fond : elle doit avoir la main fort légère, car il ne faut pas que la pierre laisse de trace nulle part. Après avoir poli les pipes, elle les dispose sur des planches par paquets de quinze. Elle empile les planches l'une sur l'autre et les pipes vont cette fois-ci, achever de sécher tout à fait.

Quand les pipes sont séchées complètement et devenues blanches, un ouvrier (c'est le plus souvent celui qui s'occupe du four) les range dans des pots. Ce sont des espèces de bacs de terre réfractaire, ronds ou parfois carrés. On empile les pots l'un sur l'autre dans le four : celui du dessus est fermé avec un couvercle de terre réfractaire après que le bord du pot ait été garni avec un cordon de terre bien humide, de la barbotine, comme on dit, pour empêcher que les flammes n'entrent et ne brûlent les pipes.

On se sert souvent de pots carrés pour cuire les demi-longues : pour celles qui ont les plus grands tuyaux, les longues, on retourne un pot sur celui dans lequel les pipes sont dressées, pour recouvrir les tuyaux qui dépassent, et on colle comme il faut la jointure avec de la barbotine.

([13]) Le godron reste un instrument inconnu et n'est signalé que par A. Tombu.

12. L'ébarbage et pose d'un fil dans le tuyau, préparation au sèchage.

13. Le glaçage.

9. Le cuiseur

Nous voici arrivés à la partie la plus délicate, la cuisson. Le cuiseur doit la surveiller avec beaucoup d'attention pour bien la réussir.

Disons d'abord un mot des fours du temps passé. On les faisait ronds ou bien carrés. Ils étaient naturellement garnis de briques réfractaires à l'intérieur et on les renforçait avec toutes sortes de ferrailles et même avec des poutres. Sur le devant, la porte, et sur les côtés, les alandiers, avec des portes de fer, pour charger les feux.

On a longtemps chauffé les fours avec de grosses bûches; plus tard, on a commencé à se servir d'un charbon gras qui brûle en donnant de longues flammes.

Les alandiers trouaient la paroi du four, et les flammes après avoir léché et échauffé les pots, sortaient par la cheminée du haut. Au sommet de la cheminée, il y avait un clapet qu'on actionnait d'en bas avec une chaîne.

Voilà notre four rempli de pots jusqu'au dessus. Le cuiseur maçonne la porte avec des briques réfractaires; il laisse tout au-dessus un vide de la grandeur d'une brique; c'est ce qu'on appelle «le trou de vue», qu'il bouchera après coup avec une brique mais sans la maçonner.

Il boute le feu dans les alandiers avec des bourrées, puis il commence à charger tout doucement, et cela pendant huit à dix heures pour que le four s'échauffe petit à petit. Quand le four est bien chaud, le cuiseur laisse retomber

14. Les pipes sont posées dans la cazette.

le clapet en ne laissant qu'un passage d'une main et il continue à charger jusqu'à ce que le four soit devenu tout à fait blanc, ce qu'il peut voir par le trou de vue. La chaleur devient toujours plus forte et quand le four a marché ainsi quelques heures à plein feu, notre homme ouvre le trou de vue, et il retire du four avec un crochet une des pipes qu'il a mises sur le couvercle d'un des pots du haut. Aussitôt que la pipe est un peu refroidie, le cuiseur la casse avec ses dents pour voir si elle est suffisamment cuite. Si elle ne l'est pas encore, il referme le trou de vue et au bout d'un petit moment, il retire une deuxième pipe, et même parfois une troisième si c'est nécessaire. Et quand les pipes sont cuites à point, il arrête de charger les feux qui déclinent alors tout doucement. A peine le four est-il assez refroidi pour qu'on puisse y entrer, on démaçonne la porte et on sort les pots au fur et à mesure qu'ils refroidissent.

D'après le nombre d'heures que le four doit marcher, vous avez compris qu'il faut parfois que le cuiseur passe la nuit.

10. Nos pipiers et leurs clients

Mais tout n'est pas encore fait : les pipes ne sont pas livrées aux clients telles qu'elles sortent du four. La terre dont elles sont faites est assez rugueuse et elle collerait aux lèvres. C'est pour ça qu'on les passe dans un bain clair fait de savon de Marseille et de cire blanche. C'est ce qu'on appelle le trempage : on laisse égoutter les pipes puis on les frotte avec une pièce de flanelle douce.

J'ai parlé plus haut de pipes blanches, rouges et noires. Les blanches et les rouges, comme je l'ai dit, se font avec des terres qui leur donnent ces couleurs-là. On fait les noires avec la même terre que les blanches, seulement on les cuit dans des pots qu'on remplit de sciure de bois blanc.

Des clients demandaient parfois que leurs pipes soient vernies. On met alors une couche de vernis fin avec un pinceau doux et on cuit la pipe dans un coffre de tôle avec un petit feu par dessous. Pour obtenir le dessus du fourneau comme brûlé, on fait un bon feu en dessous d'une plaque de fer et on met dessus le bord du fourneau en appuyant les tuyaux contre une baguette de fer pour que les pipes ne tombent pas. Pour noircir les tuyaux, on recouvre la plaque avec un coffre d'un bon pied de haut ayant des trous ronds dans la partie supérieure. On y laisse descendre les tuyaux qui ne tardent guère à noircir sous l'action de la chaleur de la plaque.

Il y a encore d'autres raffinements. On émaille tous les fleurages et les garnitures des pipes ornées, les personnages ou tous les sujets qui sont sur les fourneaux ou sur les tuyaux, avec des couleurs voyantes. On a même fait dans le temps des milliers et des milliers de pipes qui avaient un petit encadrement sur le devant du fourneau, et on y collait toutes sortes de petites images, et même de petits morceaux de miroir qu'on y faisait tenir avec du plâtre.

15. le four.
Lorsqu'on arrivait à la fin de la cuisson, les flammes s'échappaient par la cheminée.
A ce moment, les pipiers disaient Li fôr fé l' drapia *(le four fait le drapeau). Et tous buvaient alors un verre de genièvre.*

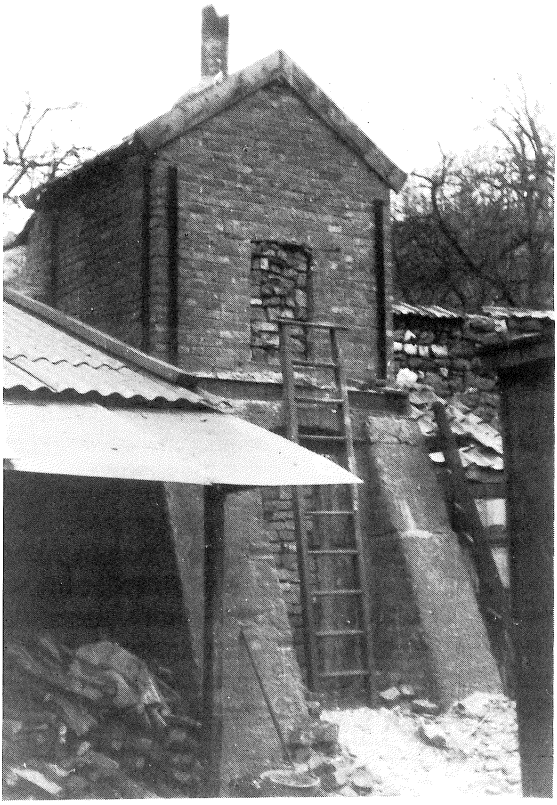

D'autres modèles imitaient les pipes composées de deux pièces([14]) et on décorait d'or ou d'argent une espèce de bague placée à l'endroit où le tuyau semblait venir s'emmancher sur le fourneau. Et je vais peut-être vous étonner en vous disant qu'il arrivait qu'on trempe encore bien les pipes, après qu'elles aient été cuites, dans du lait cru non écrémé, puis on les faisait passer dans le coffre. Cela leur donnait une belle couleur qui rappelait le bois clair, et les amateurs assuraient qu'elles étaient alors bien meilleures à fumer.

11. Pour en finir avec le chapitre

Voilà ce qu'il en était du métier de pipier et de pipière au temps passé. Et tout se faisait pour ainsi dire en famille. Il n'était pas rare, pendant les repas,

([14]) Le tuyau était séparé en son milieu par une virole factice peinte. Contrairement à l'explication de A. Tombu, la bague ne se plaçait pas à l'endroit où le tuyau rejoint le fourneau.

de voir un ouvrier ou l'autre sortir d'une des fabriques en portant sur l'épaule une planche avec un tas de terre ou bien un bac de pipes. C'était pour une rouleuse ou bien une trimeuse qui ne pouvait venir travailler tout un temps. En repassant, l'homme rapportait une planche de rouleaux ou bien un bac de pipes trimées. Et ainsi, la femme qui avait eu un accident et qui devait rester à la maison ne perdait pas tout son salaire, qui était déjà si mince.

On emballait souvent les pipes dans des mannes d'osier blanc : on recouvrait la manne d'un morceau de calicot qu'on cousait tout autour. Pour les pipes destinées à l'étranger, on se servait de caisses et on y emballait les pipes dans de la paille d'avoine.

Il arrivait que les maîtres pipiers ne traitent pas directement avec les clients des pays lointains. Ceux-ci avaient dans notre pays un homme chargé de recevoir toutes les marchandises qu'ils achetaient par ici et de les acheminer jusqu'au bateau à Anvers. C'est ainsi que chez Gaspard,([15]) un des fils menait une fois ou deux par mois un grand chariot de pipes à Louvain, chez un homme qui était chargé de les faire parvenir à l'étranger.

Il allait aussi avec son chariot en Ardenne et même chez les Flamands.

Il arrivait encore bien que des marchands viennent chercher un chargement de pipes avec un attelage : ils se présentaient à la soirée et ils passaient la nuit dans un fenil pour repartir le lendemain au point du jour.

Nous avions aussi au village un homme qui ne faisait que transporter les pipes avec un attelage de chiens dans tous les alentours. Tous les gens de mon âge se souviennent encore de *Man'daye* et de ses chiens.

Il y avait même un petit marchand d'Alost, qu'on nommait ici Pierre le Flamand : il venait d'Alost à Andenelle à pied, périodiquement, avec de gros sabots et un chargement d'oignons et de gros choux sur une brouette. Il vendait sa marchandise aux pipiers puis il regagnait son pays avec une caisse de pipes. C'est à ne pas croire !

([15]) Probablement Gaspard Dossogne dont l'atelier cessa, en 1882, la fabrication des pipes pour celle des tuiles ; cfr H. JAVAUX, *La pipe en terre d'Andenne*, Namur, 1935, p. 15.

ANNEXE I

Exposition internationale de Londres en 1871 (1)

Le rapport des délégués belges à l'exposition internationale de Londres tenue en 1871 contient, sur la pipe en terre, de nombreuses informations dignes d'intérêt. Débutant par une description sommaire de la pipe, l'auteur du rapport résume les caractéristiques des modèles provenant de pays aussi divers que la France, les Pays-Bas, l'Angleterre, l'Allemagne, le Proche-Orient, l'Amérique du Nord, l'Afrique, l'Asie, la Turquie et enfin la Belgique où la fabrique de Désiré Barth d'Andenelle retient toute son attention. Ce rapport, curieusement, ignore Liège et par conséquent l'importante maison Wingender qui trouvera sa revanche quelques années plus tard en présentant au public ses productions à l'occasion de l'exposition universelle de Philadephie (E.-U.) en 1876.

Jean FRAIKIN

« Pipes de terre. — Comme appendice au chapitre des faïences fines, nous dirons ici quelques mots des pipes qui sont faites en pâte argileuse cuite, à peu près de même nature que celle de la faïence fine, et dont la production fait l'objet d'une industrie très importante.

« Les principes de fabrication de pipes de terre argileuse sont à peu près les mêmes en France, en Angleterre, en Belgique, en Hollande, quoique, dans chacun de ces pays, il y ait certaines différences dans les procédés de façonnage et de cuisson.

« Une particularité de cette fabrication, c'est la grande attention et le soin minutieux qu'il convient d'apporter dans le choix et la préparation de l'argile qui doit constituer à elle seule la pâte, et l'absence de tout mélange ou addition d'autres matériaux avec cette argile, et même de tout lavage proprement dit. Plus l'argile est pure, et meilleures sont les pipes. La préparation de la pâte consiste uniquement dans l'épluchage soigneux de l'argile choisie, l'humectation, le broyage, battage, malaxage de cette argile, de manière à en faire une masse à texture fine et parfaitement homogène. Les argiles qui sont employées pour cette fabrication sont, suivant les lieux où elle est établie : en France, celles de Forges-les-Eaux, de Gournay, de la Bellierre et de presque tout le pays de Bray, les argiles de Saint-Aubin et de Belbeuf, près de Rouen, celles de Dèvres dans le Boulonnais, etc. ; en Belgique, celle d'Andennes [sic], près de Namur,

(1) *Exposition internationale de Londres en 1871. Rapports des délégués belges*, t. 1, p. 315-320, Bruxelles, 1872.

et d'Hautrage, non loin de Mons ; en Allemagne, celles de Valendar, près de Coblentz, etc. Dans presque toutes ces localités c'est toujours la partie inférieure des dépôts qui est la plus estimée pour les pipes. Une des conditions essentielles de l'argile propre à faire des pipes, c'est qu'elle reste très blanche après la cuisson.

« Le façonnage est assez compliqué ; ce n'est pas ici le lieu de la décrire. Il convient de distinguer, dans cette opération, les parties dont se compose la pipe ordinaire, et qui sont : la *queue* ou le *tuyau*, qui peut être droit ou arqué, et dont la dimension, proportionnelle aux autres parties, est variables ; la *tête* de la pipe, dont l'intérieur s'appelle plus spécialement le *fourneau*, et qui tantôt est terminée par une saillie, qu'on appelle le *talon*, et tantôt n'en a pas ; on nomme celles-ci des *cajottes* ou *cachottes*. Il serait impossible d'énumérer toutes les sortes de pipes. Il est inimaginable qu'un objet si simple, un tuyau au bout duquel se trouve un godet, ait pu donner lieu à tant de formes. Il y a quelques années, on a fait beaucoup de têtes de pipes en terre blanche, qui se montaient sur un tuyau en merisier ou sur un tuyau élastique. Elles formaient une figurine, généralement une tête d'arabe ou de turc. Délaissées petit à petit, elles sont aujourd'hui presque entièrement abandonnées.

« Il y a deux espèces de fours pour cuire les pipes. Les uns sont cylindriques, comme à Gouda (en Hollande), les autres sont employés plus particulièrement en Belgique et en France. Dans les uns et les autres, il faut que les pipes soient placées dans des espèces de cazettes ou étuis en terre cuite qu'on appelle *tambours* ou *manchons*, et où elles sont parfaitement à l'abri de la fumée du combustible.

« En France, les meilleures pipes sortent des fabriques de Forges, de Rouen, de Saint-Omer, de Dunkerque et de Givet. On en fait également à Montereau (Seine-et-Marne), à Rennes (Ile-et-Vilaine), à Moulins-lez-Lille (Nord), etc. Les manufactures de Forges trouvent sur les lieux même la terre qu'elles emploient ; elles font également usage des terres de Gournay, de la Bellierre et du pays de Bray. Les fabriques de Rouen et de Forges-les-Eaux (Seine Inférieure) se servent des argiles de Saint-Aubin et de Belbeuf. Celles du Pas-de-Calais (Saint-Omer), du département du Nord (Dunkerque, Lille, etc.) et des Ardennes (Givet), utilisent les argiles de Dèvres, près de Boulogne, d'Andennes, d'Hautrage et de Valendar, et même les terres anglaises. L'argile de Dèvres fournit les pipes faciles à *culotter*.

« La fabrique la plus importante de France et la plus ancienne (1764) est celle de M. Fiolet, à Saint-Omer, qui occupe plus de 800 ouvriers, active 150 presses, et livre chaque semaine 1.500 grosses, c'est-à-dire 216.000 pipes affectant toutes les formes et composant une variété de plus de 2.600 modèles différents. Elle exporte une partie de sa production, notamment les qualités les plus fines, qui se placent en Angleterre, sur le continent, aux Etats-Unis, etc.

La supériorité de cet établissement résulte particulièrement de la valeur artistique, de l'originalité des formes, de leur pureté, de l'élégance des modèles, de la blancheur et de la porosité des produits. M. Fiolet emploie, comme combustibles, les houilles du Pas-de-Calais et les bois à brûler des environs de Saint-Omer. Les matières premières qu'il met en œuvre sont les argiles jaunes et blanches d'Angleterre, de Belgique et d'Allemagne.

« La fabrication des pipes a acquis une importance considérable en Hollande : les fabriques de Gouda sont estimées entre toutes pour la qualité supérieure de leurs produits. Leurs pipes sont magnifiques ; le tuyau, d'une grande longueur, est fort mince. Mais ces pipes ne conviennent pas pour les personnes qui fument en travaillant, ou qui remuent continuellement. En 1871, les Pays-Bas ont exporté pour 81.897 fl. de pipes de terre, vendues principalement à la Belgique (26.288 fl.), aux Etats-Unis (24.525 fl.), à l'Angleterre (13.588 fl.), etc.

« L'Angleterre confectionne également des pipes d'excellente qualité, dont la pâte est faite avec les argiles du Devonshire ou du Dorsetshire. Les pipes anglaises sont généralement à tuyau légèrement recourbé. Pour éviter la sensation désagréable du collage ou happage du tuyau aux lèvres, on en vernit l'extrémité, soit avec de la cire à cacheter, soit même avec un vernis plombifère. Il y a des pipes anglaises qui présentent des enlacements nombreux. D'après M. Marryat, la première époque de la fabrication des pipes parait être établie par une demande de former une corporation, datée de 1619. Les ouvriers étaient assez puissants pour solliciter de la reine Anne une charte de corporation ; cependant, elle ne leur fut pas accordée. Il semble que cette branche de l'industrie céramique eut son origine en Angleterre, et passa de là en Hollande. M. Hollis, qui traversa les Pays-Bas en 1748, rapporte que, dans une visite qu'il fit de la grande fabrique de pipes à Gouda, le propriétaire lui dit que, même à cette époque, les outils principaux dont ses ouvriers se servaient portaient encore des noms anglais.

« La Prusse possède quelques fabriques de pipes de terre, et il en existe également, pensons-nous, en Saxe. Mais les Allemands confectionnent surtout les pipes de porcelaine dans lesquelles ils fument et qui sont d'une forme toute particulière. On en produit des quantités prodigieuses en Prusse, en Saxe, en Bavière, en Hesse.

« Les pipes du Levant et celles d'Amérique ont une toute autre pâte que nos pipes en terre. On n'en connait que de deux couleurs : des rouge-briqueté et des noires. Comme les pipes de porcelaine, elles se composent exclusivement d'une tête emmanchée à une queue courte très ouverte, dans laquelle on fait entrer un tuyau, tantôt de bois, tantôt de toute autre matière. Ces pipes ont une assez grande ancienneté, notamment en Amérique. Lors de la découverte du Nouveau-Monde, on trouva les peuples indiens de l'Amérique

septentrionale fumant déjà du tabac. Des voyageurs en ont rapporté des spécimens de têtes de pipes en terre noire, taillées à la main, dont l'espèce la plus remarquable est celle qu'on appelait le *calumet de paix*, et qui permettait, par sa grande dimension, à plusieurs chefs de peuplades de fumer successivement dans la même pipe et avec le même tabac. Le Musée de Sèvres possède une de ces pipes, qui vient des Indiens Catawba, de la Caroline du Sud.

« Les pipes d'Afrique, notamment celles de l'Afrique septentrionale, sont faites avec une argile rouge ocreuse et un peu micacée, qui conserve au feu une couleur rouge, ou en prend une qui passe au brun rougeâtre nuancé. Le brillant qu'elles ont leur vient du polissage. Elles sont enrichies d'ornements en relief et gravés avec le couteau, et ont une forme ovale toute particulière et qui n'est pas sans élégance.

« Dans l'intérieur de l'Afrique, habitée par des Arabes, on trouve des pipes remarquables par la dimension de leur fourneau, et qui ont la même dimension que le calumet de paix de l'Amérique septentrionale.

« Les pipes de la côte occidentale de l'Afrique sont généralement en terre rouge micacée ; elles ont une forme ovoïde, une queue très courte et une ouverture très large.

« Dans l'empire birman, à Rangoun, etc., on confectionne des pipes d'un noir pur, dont la pâte est compacte, dure, sableuse. Leur fourneau est conique et elles présentent des ornements en relief fort bien sculptés.

« On fait à Constantinople une grande quantité de pipes qui ressemblent beaucoup, par les couleurs et les formes, à celles du Caire. Trois sortes de terres concourent à la fabrication de leur pâte : une argile figuline verdâtre, qui vient de Visia, près de Silivria ; une marne blanche, compacte, tirée d'Eyoul, près Constantinople ; enfin une ocre sanguine très rouge, de Trapezoun. On fait à Bourgaz, en Roumanie, des pipes de même nature, couleur et formes.

« La fabrication des pipes en terre ne manque pas d'importance en Belgique ; elle s'exerce à Andennes (Namur), à Nimy et à Mons (Hainaut), à Brée (Limbourg), à Roulers, à Courtrai, à Thourout, etc. Les fabriques d'Andenne sont au nombre de six, et il y a également une manufacture à Heer, près Namur, et une autre à Namur même. Ces huit établissements occupent 159 ouvriers ; ils emploient les argiles plastiques d'Andennes.

« Les produits similaires des Pays-Bas et de la France font une grande concurrence aux pipes belges. Le chiffre de l'importation de ces fabricants augmente d'année en année, tandis que notre exportation, au contraire, va en diminuant. De notables améliorations ont cependant été apportées dans la fabrication. De 1856 à 1864, l'importation des pipes étrangères s'est élevée de 60.000 francs à 82.000 francs, tandis que nos exportations de produits

indigènes tombaient de 36.000 à 3.000 francs ! A partir de 1865, les tableaux du commerce extérieur belge confondent le trafic des pipes avec celui des poteries communes de toute espèce.

« M. Barth, d'Andenelle-lez-Andennes, est le plus important de nos fabricants de pipes de terre, et aussi le seul qui fasse figurer ses produits aux expositions universelles. Ceux qu'il avait envoyés à Londres, en 1871, étaient d'excellente qualité, de prix fort modique, et pouvaient, sous tous les rapports, soutenir le parallèle avec les produits étrangers. Occupant 110 ouvriers, M. Barth porte à 50.000 grosses de pipes annuellement la production de son usine, qui date de 1855. Avant lui, on ne faisait à Andennes que les pipes les plus communes. Cet intelligent industriel a perfectionné la fabrication, d'abord en recherchant les terres les meilleures, en les préparant mécaniquement au moyen de malaxeurs, au lieu de les travailler à bras, etc. M. Barth produit toutes les qualités de pipes, depuis les plus communes jusqu'à la pipe décorée en peinture artistique. Les 4/5 de cette production sont exportés dans toutes les parties du monde, notamment aux Etats-Unis, en Australie, à la côte d'Afrique, etc.

« L'Angleterre comptait quatre exposants de pipes de terre : MM. Richard Thomas et C°, de Londres ; J.-H. Goodwin, d'Ipswich (Suffolk) ; William Thomas Blake, de Londres, et William Southorn et C°, de Broseley (Shrop) (2). Nous devons constater que leurs produits étaient d'une exécution très soignée, mais que M. Barth l'emporte sur ses concurrents anglais sous le rapport de la modicité des prix. MM. Blake et Southorn exploitent des établissements d'une grande importance ; celui de M. Blake date de 1770, et celui de M. Southorn, de 1823. Ces industriels avaient eu l'excellente idée de montrer les procédés de leur fabrication, et à cet effet avaient envoyé à l'Exposition de 1871 la série d'outils et de machines qui y sont employés. »

(2) Shropshire.

Note : Reproduisant le texte du rapport, nous avons conservé l'orthographe Andennes qui s'y trouvait.

ANNEXE II

La fabrication de la pipe en terre à Liège et à Chokier à la fin du XIX[e] siècle, technique et vocabulaire

Lorsque, à la fin du XIX[e] siècle, le pharmacien Charles Semertier entreprit de réunir les informations nécessaires à la rédaction de son ouvrage qu'il intitula *Vocabulaire de l'industrie du tabac et des métiers y ressortissant*, paru, en 1897, dans le tome XXV du *Bulletin de la Société liégeoise de Littérature wallonne*, il visita les ateliers d'Antoine Trees à Grivegnée, faubourg de Liège, et de Félix Wingender à Chokier-lez-Liège. Sa relation ([1]) des différentes phases de la fabrication des pipes en terre doit être considérée comme un document, non pas uniquement en raison de son intérêt général évident mais principalement en raison de la rareté, pour ne pas dire presque l'inexistence de texte wallon à ce propos, excepté celui d'Armand Tombu.

Jean FRAIKIN

« Certaines pipes de Monsieur Trees à la Bonne Femme et de Monsieur Wingender à Chokier sont également tenues en grande estime. Tous les fabricants de pipes en terre produisent une qualité supérieure plus fine de grain, partant plus poreuse et meilleure à fumer, à laquelle ils donnent le nom de crême, *crinme Trees*. On recherche encore beaucoup les têtes de Jacob (*tièsse di Djåcob*) à figure et barbe de patriarche, les zouaves (*zouave*), les têtes de mort (*tièsse di mwèrt*) et les têtes de nègre (*tièsse di nêgue*), les paniers (*banstês*) à fourneau extérieurement orné de dessins en treillis et les lanternes.

« Tous ces sujets sont de même fort usités en France.

« On fait aussi des pipes en terre semi-émaillées à émail polychrome dessinant un perlé, une grecque, une arabesque ou d'autres ornements, des têtes humaines, des animaux ou sur le tuyau, le nom du propriétaire, de sorte que la partie non couverte d'émail se culotte en brun et fait d'autant mieux ressortir les couleurs.

« Voici comment se fait une pipe en terre dans les ateliers de la Bonne-Femme à Liège et dans ceux de Chokier: on emploie la terre de pipe d'Andenne, dont les diverses qualités sont choisies et mélangées d'après la quantité plus ou moins grande de sable qu'elles contiennent. La terre trop

([1]) Ch. SEMERTIER, *Vocabulaire de l'industrie du tabac et des métiers y ressortissant*, dans BSL, t. XXV, Liège, 1897, pp. 164-168.

grasse ne pourrait pas faire de bonnes pipes, parce que dans ce cas, elles se fendent lorsqu'on les fait sécher à l'air, à plus forte raison quand on les met au four.

« C'est cette terre qu'on trouve dans une première salle au rez-de-chaussée. Un ouvrier la place dans *li batch à pîpes* ou bac à humecter, puis dans *li molin* ou moulin (espèce de cuve garnie de couteaux) pour rendre la masse bien homogène, on y ajoute également les débris de cette même terre provenant du moulage des pipes.

« Jadis l'ouvrier dit *rôleû* devait battre lui-même sa terre sur un établi ou *tâve* avec un *fiér à bate* ou étampe, barre de fer spatulée à un bout. On arrange la terre en agglomérés ou mottes : *cwaré bokèt d' tére*. Pour les pipes blanches, on prend cette terre telle quelle, mais pour les jaunes et pour les noires, il faut faire un certain mélange ou alliage : *fé in-aliage*.

« Dans la deuxième salle, à l'étage, le rouleur ou *rôleû* emprunte à la motte de quoi rouler une espèce de magdaléon ou rouleau : *fé n' role* que l'on place l'un à côté de l'autre en paquet de douze. On compte par grosse, c'est-à-dire douze douzaines. La *role* se fait avec la *plantchète à roler*, *so l' banc*, sur le banc. Cette planchette possède la forme et les dimensions d'une coticule ou pierre à rasoir sauf que son épaisseur va d'un côté en s'atténuant pour former la tête de la *role* destinée à constituer le fourneau de la pipe. On met sécher les *roles* sur des rayons en planches, puis, pour empêcher un séchage trop brusque, on les porte à la cave, on les tourne sur l'autre face, ensuite on les enlève de la cave, on les plonge dans une cuve pleine d'eau pour leur donner du corps (*trimper è l' tène à l'èwe po lès rinde pus fwètes*), alors on les laisse égoutter. Le mouleur : *mouleû*, assis sur un escabeau, a devant lui, fixé à son banc *li prèsseû* : étau ou presse à serrer le moule, et sur ce banc, un pot contenant de l'huile grasse dans laquelle plonge un chiffon. Sur la cuisse gauche, près du genou, il place une *djinolîre* : genouillère en cuir préservant la jambe lorsqu'on y appuie un côté du *bata* du *prèsseû*.

« Avec le *fiér à forer* (espèce d'aiguille à tricoter muni d'un petit manche en bois) bien huilé à la loque grasse du banc, on perce le rouleau qu'on tient dans la main gauche et l'on place *li role* dans le moule de cuivre ou d'acier qui varie selon les formes que l'on veut obtenir : lanterne, grappe, tête, tonneau, panier (*banstê*) ou sans ornement, c'est-à-dire lisse ou simple, *ûnèye* ; on ferme (*r' clape*) les deux coquilles du moule, on fixe au moyen d'une cheville de fer : *broke*, puis on place cet ensemble dans le *prèsseû*. Dans la tête du moule, le mouleur enfonce en tournant le refouloir ou étampon (*stope* à Liège, *stopeû* à Chokier) muni d'une partie conique en cuivre jusqu'à ce qu'il rencontre l'extrémité du fer à forer, on extrait l'ébauche du moule et l'on retranche de la queue l'excédent que l'on jette dans le bac aux déchets (ils sont, ainsi que nous l'avons vu, reportés dans la première salle et de nouveau mélangés à la terre d'Andenne). On lisse la queue et l'on aplanit : *rabate* les arêtes

avec la *chinke* (de l'allemand : *schinkel* m.s.) C'est une poignée de bois dans laquelle se trouve encastrée une lame de couteau et dont l'une des extrémités sert de manche à la tige à lisser les queues : *fiér à lisser*. Alors on met les pipes, huilées et possédant toujours les bavures du dessus du fourneau, telles en un mot qu'elles sortent de la presse, sur *li plantche di mouleû*, espèce de caisse d'environ 0 m 50 de large sur 1 mètre de long avec un rebord de 7 centimètres de haut. Un bon mouleur fait 1.800 pipes par jour, c'est lui qui paie le rouleur. L'ouvrage à Chokier est alors transporté hors de la fabrique dans la commune où il est continué par des femmes et des enfants. Ces femmes, appelées *trumeûses* à Chokier et *trameûses* à Liège *trument* ou *trament* c'est-à-dire enlèvent *li choupe*, la bavure ou excédent à la partie supérieure du godet et les *bâbes* ou barbes de la queue, elles aplanissent la ligne de jonction des deux coquilles du moule : *rabate li costeûre*, elles arrondissent avec un bouton sphérique le fond interne du fourneau, puis passent un fer dans le tuyau. C'est la fabrique qui leur fournit ces fers, analogues à des fers à tricoter, ils empêchent la queue de pipe de se déformer et servent de contrôle en ce sens que les ouvrières doivent rapporter à la fabrique autant de pipes qu'on leur a donné d'aiguilles. On met les pipes sur une planche et on les rapporte à la fabrique pour sécher.

« En hiver, c'est dans *li souwrèye* ou *sèchoir* : séchoir où l'on fait du feu ; en été, c'est à la porte que se fait la dessication. Alors les polisseuses : *poliheûses*, polissent à la pierre d'agate (espèce de compas dont les extrémités sont constituées par des cônes allongés d'agate) en apportant plus de soin au polissage des pipes de choix ou *fènes* qu'à celui des ordinaires (*comeunes* ou *ûnèyes*), alors elles tirent le fer du tuyau. On les range : *èbale* ensuite dans des caisses ; puis pour les enfourner : *mète è fôr*, on place au-dessus du gros papier d'emballage : *dè gris papî* qu'on recouvre d'argile : *djèle*. Les pipes que l'on destine à la teinte en noir : *neûrès pîpes* sont entassées dans un pot de fer, on le met au four, on les dépote (*dèbale*) blanches, puis on les remporte *rèbale* avec de la sciure de bois pour les noircir. Ces caisses et ces pots se transportent au four au moyen d'une espèce de civière dénommée *li drèsse*. L'ensemble des fours est une construction isolée en maçonnerie. Les fours se supersposent au-dessus du foyer et correspondent par des ouvertures rondes faites dans la sole. Dans le four n° 1, on cuit les pipes blanches, on y met quatre rangées de dix caisses de haut. Dans le deuxième four, on cuit les pipes noires. Dans le temps, il y avait des fours spéciaux pour chacune de ces couleurs. Dans le troisième four se fait la première cuisson des noires et pour faire arriver le pot à cette hauteur, on le hisse dans une cage en fer au moyen d'un treuil : *on-z-èmonte lès pots âs neûres divins' n' gayoûle avou n' mècanike*. On chauffe, en tisonnant : *tokant*, 5 heures au feu de houille et 7 heures au feu de menus bois : *moussâdes*. On enlève les pipes du four : *disfornèye*, on les porte au magasin avec la *drèsse* et là deux hommes et une femme vident le pot ou le bac.

« Pour expédier les pipes, les *emballeuses* les mettent dans des caisses en superposant trois rangées de pipes, puis une de paille et ainsi de suite. »

Notes sur quelques rites agraires de l'Ardenne stavelotaine (XVIII^e - XX^e siècles)

Charles LEESTMANS

Dans son catéchisme (1) à l'usage des Ursulines (2), Antoine Thonnar, bénédictin de l'abbaye de Stavelot et curé de la ville, de 1711 à sa mort survenue en 1752 (3), a dénoncé les pratiques superstitieuses de ses paroissiens.

Doté d'une forte personnalité, il œuvre inlassablement pour le triomphe de la foi catholique. Inspirateur de processions triomphales où figurent en bonnes places l'Ange Gardien (4) et saint Poppon (5), il écrit aussi des sermons inspirés, encourage le développement des confréries (6), exalte la dévotion à la Vierge et au Saint Sacrement (7).

Dom Thonnar, enfant de son siècle, entend fortifier la religion au nom même de la Raison. Cultivé, incisif, dénonçant non sans finesse la crédulité, la médisance et l'envie qui lui gâtent ses ouailles, il cite abondamment saint Paul, les ouvrages du père Caspar Hartzheim (*La vie du cardinal de Cuse*, l'*Explicatio fabularum*), *Les lettres philosophiques sérieuses, amusantes* et le fameux *Enchiridion* (8).

(1) A. THONNAR, *Explication littérale, morale, historique du catéchisme de Liège.* Manuscrit terminé le 30 avril 1745 mais complété jusqu'à l'année 1751.

(2) Les ursulines venues d'Aix-la-Chapelle en 1708, s'installent dans leur nouveau couvent de Stavelot en 1716. Ch. LEESTMANS, *Messieurs d'Ardenne,* Bruxelles, 1983, p. 121.

(3) *Ibid.*, p. 221.

(4) Popularisé par les éditions successives de *L'Ange conducteur,* dont la première édition liégeoise date de 1681, le confrérie de l'Ange Gardien est instituée à Stavelot le 10 juillet 1724. *Ibid.*, p. 229.

(5) Le culte de saint Poppon, abbé du XI^e siècle, connut son apogée à Stavelot au cours des années 1620. *Ibid.*, p. 235.

(6) Citons outre le confrérie de l'Ange Gardien, celle de la Miséricorde pour le soulagement des fidèles trépassés (créée en 1658). *Ibid.*, p. 229.

(7) Après la grande vague des procès de sorcellerie, le clergé ardennais favorise le culte de la Vierge, la confrérie du *Très Saint Rosaire* à Bra en 1626 (*Ibid.*, p. 229), la confrérie de Notre-Dame Auxiliatrice à Stavelot au XVIII^e siècle (*Ibid.*, p. 233).

(8) Attribué au pape Léon III (795-816), recueil de prières médico-magiques (J. BECKMAN, *Magie, grimoires et trésors cachés à Malmedy et à Marbais, au XVIII^e siècle* dans *Enquêtes M. V. W.*, t. XII, 1969-1971, p. 129, n. 31), *l'Enchiridion* connut sa première édition française à Lyon en 1574. On en connaît de nombreuses réimpressions, très répandues en Ardenne aussi puisque Joly la cite en 1854 (L. CRICK, *Livres de sorcellerie* dans *Le Folklore Brabançon,* avril 1933, pp. 11-12).

Les exemples ci-dessous sont tirés de ses propres expériences. Son ministère de quarante et une années en a fait un observateur privilégié ([9]).

Superstitieux au premier Dimanche de Careme auquel on fait les grands feux, d'où les païsans de quelques villages ([10]) arrachent avec empressement les tissons, qu'ils vont planter les bouts brulez en haut dans leur jardins, par la folle croiance que tels coupons ou tissons, de bois brulez a tel jour, engraissent leur jardins, et imprime une merveilleuse fertilité.

Ils se sont persuadés de meme qu'ils rendent leur labeur abondant, en portant ces tissons en leur charbons allumez a l'entour de leur terre en chantant
Luminé! Luminé!
Longues pâtes ([11]) et ben gaurné ([12])!

Superstitieux au jour de S Marc jetter la croix de la procession dans la riviere pour empecher l'abondance des pluies pendant l'année.

Superstitieux au premier vendredi ([13]) du printemps quelque favorable que puisse etre un tel jour, ne point envoier son betail au paturage ni a la herde, pour n'exposer leur boeufs leur vaches de clocker ([14]) pendant l'année. il faut donc differer jusques au jour suivant.

Superstitieux laboureurs quand il auront achevez de battre leur dernière gerbe de grain de leur grange; ils jettent leur fléaux en l'air le plus haut et le plus droit qu'ils peuvent, dans la croiance que cela leur fera croître de hauts epis l'an suivant.

Thérèse-Catherine Paquay, fille d'un voiturier de Neuville (Vielsalm), naît en 1844, meurt, en 1929, à Provèdroux (Lierneux) ([15]). On a conservé le carnet ([16]) dans lequel elle notait ses remèdes, ses *secrets*. Il commence par cette formule comminatoire:

Celui qui aura ce cahier prenez y bien garde ces jou(r)s vos 4 frères les secrets doive(nt) pas et(r)e dit on peut bien les ecrire ([17]).

([9]) A. THONNAR, *Explication...*, fol. 206-208.

([10]) Vers 1750, Stavelot compte 360 maisons, les 193 autres étant réparties entre les villages de Cheneux, Rivage, Wavreumont, Challes, Coo, Somagne, etc. G. Hansotte, *La principauté de Stavelot-Malmedy à la fin de l'Ancien Régime,* Bruxelles, 1973, p. 43.

([11]) Pâté, épi. J. HAUST, *Dictionnaire français-liégeois,* Liège, 1948, p. 187.

([12]) *Djèmer*, germer. *Ibid.*, p. 237.

([13]) Le vendredi est traditionnellement jour de sabbat.

([14]) *Clotch'ter* boitiller. J. HAUST, *Dictionnaire français-liégeois,* Liège, 1948, p. 55.

([15]) Ch. LEESTMANS, *Jardins Secrets,* Lasne, 1985, p. 23.

([16]) Il contient 58 pages dont l'ordre est inversé, la page 1 correspondant à la page 58 et ainsi de suite. Dimensions: 21,5 × 17 cm. (Coll. A. Felten, Spa). *ID.*

([17]) *ID.*

Néanmoins, dévoilons les rites qui assurent la protection des moissons.

Pour que le grain ne soit mangé des insectes, le semeur jette les trois premières poignées de grains par-dessus l'épaule en disant : *voila pas le mal est biesse* ([18]).

Pour que le lin, le seigle et autres graines soient préservés de la vermine, on porte de la semence à *matine* aux trois messes de Noël. On mêle cette semence à l'autre avant de semer. On prend de l'eau bénite, on fait le signe de croix à la moitié du terrain puis aux quatre coins en disant :

Je conjure au nom du grand Dieu vivant que cette vermine (la nommer) soit déchassée et par la force du Saint-Evangile.

Réciter cinq Pater ([19]). Faire une part, dans un coin, de grains bénis à Noël. Lire l'Evangile de Saint-Jean sur les trois autres coins du terrain avant que le soleil ne soit levé et dire cinq ([20]) Pater ([21]).

On est en droit de penser que les exhortations de Dom Thonnar n'auront pas été suivies à la lettre. Les pratiques médico-magiques, les rites agraires lui ont survécu comme en témoigne la prose de Thérèse-Catherine Paquay.

On est frappé, du reste, des similitudes existant entre les pratiques dénoncées par le curé du siècle des Lumières et celles utilisées par la paysanne des années Vingt.

Ainsi, au XVIII[e] siècle, pour ôter ou rendre le lait aux vaches, il faut découper un cercle de gazon dessous un de leurs pieds puis le retourner *en disant certaines paroles melées de blasphèmes...* ([22]). Deux siècles plus tard, on procède de la même manière mais dans un but différent, la motte est mise à sécher pour guérir le *blanc mal* au pied d'une bête. Selon le principe classique du transfert, le guérisseur assure la transmission du mal vers un objet qui en pourrissant, en séchant, annihile la maladie.

([18]) Th.-C. PAQUAY, *Carnet,* fol. 39.

([19]) Les rites des semailles sont décrits par E. LEGROS, *Travaux agricoles — Magie* dans *Enquêtes M. V. W.*, t. VI, 1953, pp. 315-316.

([20]) Le chiffre 5 désigne les 5 plaies du Christ. Le culte en l'honneur des 5 plaies de Notre Seigneur fut propagé par le jésuite Guillaume De Wael de Vronestein, *La couronne des playes très-sacrées de Nostre Seigneur Jesus Christ* publié à Anvers en 1651. Voir aussi : E. LEGROS, *La mesure de Jésus et autres saintes mesures* dans *Enquêtes M. V. W.*, t. IX, 1960-1962, pp. 313-337.

([21]) Th.-C. PAQUAY, *Carnet...*, fol. 46-45.

([22]) A. THONNAR, *Explication...*, fol. 209.

III
Bibliographie

PLAN DE LA BIBLIOGRAPHIE SELON HOFFMANN-KRAYER

Le classement des références bibliographiques a été établi en suivant le plan Hoffmann-Krayer. Ce plan fut établi en 1917 par John Meir et E. Hoffmann-Kreyer dans le but d'établir une bibliographie internationale des Arts et des Traditions populaires. Nous l'avons adapté en fonction de notre travail et du territoire : la communauté Wallonie-bruxelles.

Nous donnons in-extenso le plan de classification.

Dans le classement des références, nous n'avons retenu que les titres représentés. Assez souvent, plusieurs matières sont présentes dans un texte ; dans ces cas, la référence a été reprise sous plusieurs rubriques et est signalée par un rappel (R) au numéro de la première mention.

I. FOLKLORE EN GENERAL

A. Bibliographie

1.a. Sources d'archives
1.b. Bibliographies
2. Editeurs de folklore
3. Comptes rendus
4. Calendriers de manifestations folkloriques

B. Histoire et études concernant la science folklorique

1. Les pays
2. Les savants et les chercheurs
3. Les centres et les sociétés d'études et de recherche

C. Généralités, principes, méthodes

1. Civilisations « primitive »
2. Sociologie et économie politique
3. Psychologie « primitive »
4. Théorie des idées, méthodes

D. Etudes concernant plusieurs unités géographiques ou ethnographiques

1. Recueils généraux d'ethnographie concernant plusieurs parties du monde
2. Recueils et études concernant en Europe, plusieurs peuples de langue (par ordre alphabétique):
   — ...
   — wallonne

E. Mélanges

1. Sans limites ethnographiques et comparatifs
2. Concernant les domaines de langue (par ordre alphabétique)
   — ...
   — française et wallonne

F. Etudes particulières

1. Monographies
2. Mémoires
3. Biographies

G. Musées d'Arts et de Traditions populaires

II. HABITATIONS

III. BATIMENTS

A. La maison, son contenu et ses annexes

1. La maison d'habitation
2. Bâtiments d'économie

B. Edifices religieux

C. Edifices et bâtiments publics

D. Châteaux

E. Divers

IV. CHOSES

A. Recueils d'études et généralités

B. Immobiles

1. Etudes générales
2. Etudes particulières

C. Mobiles

1. Etudes générales
2. Etudes particulières

V. SIGNES

A. Marques

B. Symboles

VI. TECHNIQUES, METIERS, ARTS ET INDUSTRIES POPULAIRES

A. Etudes générales

B. Questions spéciales

1. Imagerie
2. Matières (par ordre alphabétique)
   - ...
   - métal
   - papier
   - terre
   - ...
3. Peinture
4. Textiles
5. Varia

C. Métiers et professions populaires

1. Métiers et professions (par ordre alphabétique)
   - ardoisiers
   - bouchers
   - brasseurs
   - carriers
   - charrons
   - colporteurs
   - domestiques
   - maçons
   - meuniers
   - mineurs
   - sabotiers
   - sidérurgistes
   - tailleurs

2. Divers

D. Economie de la campagne

E. Voies de communication et transports

F. Foires et marchés

VII. CARACTERES ET TYPES POPULAIRES

VIII. COSTUME, VETEMENT

IX. NOURRITURE ET BOISSON

X. COUTUMES, FETES, JEUX

A. Recueils d'articles et études diverses

1. Questions générales
2. Concernant une ou des époques historiques
3. Concernant les pays de langue (par ordre alphabétique)
   — ...
   — française et wallonne

B. Sujets spéciaux

1. Les âges de la vie, rites de passage
   a) Naissance et baptême
   b) Adolescence
   c) Amour, fiançailles, mariage
   d) Mort et enterrement
2. Coutumes saisonnières
   a) de printemps
   b) d'été
   c) d'automne
   d) d'hiver
      — Carnaval
      — Grands feux
      — Nouvel An
3. Divers sujets (par ordre alphabétique)
   — Agriculture
   — Commémorations historiques
   — Coutumes et fêtes ecclésiastiques
   — Fêtes patronales
   — Géants
   — Jeux
   — Jouets

— Marches
— Métiers
— Scolarité
— Sociétés, corporations, confréries
— Sports populaires
— Vie des villes et des villages
— Vie domestique
— Vie militaire

XI. COUTUMES SOCIALES; CONSTITUTION; DROIT POPULAIRE; MOYENS POPULAIRES DE CONTOURNER LES LOIS

XII. CROYANCES POPULAIRES

A. Bibliographie

B. Religion, magie, superstitions et mythologie en général

C. Etudes et mélanges

1. Groupes de peuples
2. Epoques historiques
3. Peuples de langue ...

D. Mythe et culte

1. Non chrétiens
2. Chrétiens
3. Prières et formules de bénédiction

E. Présages et oracles

F. Sorcellerie

1. Questions générales et ensorcellement
2. Sorciers et sorcières
3. Amulettes, talismans et objets similaires
4. Formules d'ensorcellement; littérature d'ensorcellement; incantations

G. Monographies

XIII. MEDECINE POPULAIRE

XIV. METEOROLOGIE POPULAIRE

XV. FOLKLORE LITTERAIRE EN GENERAL

XVI. POSESIE POPULAIRE

A. Poésie sans distinction de pays ou de langue

1. Questions générales
2. Questions spéciales. Histoire des sujets
3. Textes

B. Poésie de langue (par ordre alphabétique)

— ...
— française et wallonne

XVII. MUSIQUE ET DANSES

XVIII. CONTE, HISTOIRE, FARCE, MYTHE ET LEGENDE

A. Bibliographie

B. Articles généraux, recueils et divers

1. Articles généraux et traités
2. Recueils et divers

C. Conte

1. Bibliographie
2. Articles généraux et traités; les thèmes et les motifs
3. Textes

D. Récit, farce

1. Articles généraux, traités
2. Textes

E. Légende

1. Bibliographie
2. Articles généraux, traités
3. Textes

F. Légendes chrétiennes

XIX. THEATRE POPULAIRE

XX. AUTRES LITTERATURE POPULAIRE

XXI. PARLER DU PEUPLE

A. Articles généraux et divers

1. Articles généraux

2. Sujets particuliers

B. Devinettes

C. Proverbes et dictons

1. Articles généraux et textes
2. Sujets et particularités

D. Bons mots et moqueries

E. Cris et formules

F. Mimologismes

G. Langage du peuple

1. Textes patois
2. Mots et expressions populaires
3. Argots

XXII. LES NOMS

A. Articles généraux et divers

B. Noms d'animaux

C. Noms de lieux

D. Noms de personnes

1. Etudes générales
2. Etudes particulières
   a) Noms de famille
   b) Prénoms et surnoms (sobriquets)

E. Noms de plantes

F. Autres sujets

XXIII. FILMS ETHNOLOGIQUES

A. Etudes

B. Réalisations

PUBLICATIONS DES ANNEES 1982-1983

I. FOLKLORE EN GENERAL

A. BIBLIOGRAPHIE

1. Références bibliographiques

a. Archives

1. DUBOIS H.G., ANDRE G., MARNIETTE V., MATHOT R. *Le district de Couvin aux archives du diocèse de Metz* (1807), dans *En Fagne et Thiérache*, t. 62, 1983, pp. 29-40. *ID., ibid.* (suite), t. 63, 1983, pp. 3-19 et t. 64, 1983, pp. 9-25.

   Questionnaire adressé à tous les curés des paroisses du district de Couvin et leurs réponses.

2. HARDY Joseph, *A Herbeumont. Le temps passé*, dans *Terres d'Herbeumont à Orchimont*, année 1983, n° 9, pp. 80-87.

   L'article vaut par des informations sur les archives relatives à Herbeumont. Vie du village.

3. PIGNOLET Marcel, *Vieux papiers*, dans *Terres d'Herbeumont à Orchimont*, Feuillets d'information du Cercle d'Histoire Terres d'Herbeumont à Orchimont, n° 10, juillet 1983, p. 2.

   Extrait des registres paroissiaux d'Alle, 1792. Témoignage de la mort d'un homme par l'attaque d'un loup, croyance, taille de Saint-Hubert.

b. Bibliographies

4. *Bibliographie* dans *Entente brabançonne des cercles d'Histoire d'Archéologie et de Folklore*, n° 40, printemps 1983, s.p.

5. *Bibliographie d'histoire luxembourgeoise pour l'année 1982*, dans *Hémecht*, revue d'histoire luxembourgeoise, Hejt 2, 1983, pp. 315-370.

6. *Bibliographie historique de la province de Namur pour l'année 1982*, dans *Le Guetteur Wallon*, 1983, n° 4, pp. 146-160.

7. *Bibliographie hutoise*, dans *Feuillets du cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, n° 2, juin 1983, p. 5.

8. CAUCHIES Jean-Marie, *Revue bibliographique*, dans *Hannonia*, n° 29-30, janvier-avril 1983, pp. 9-24.
ID., ibid., n° 31, juillet 1983, pp. 33-40.
ID., ibid., n° 32, octobre 1983, pp. 45-56.

9. DEPAUW-DEBROUX Anne et Claude, *Sources et bibliographie de l'histoire de Mouscron*, dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région*, t. V., fasc. I, 1983, pp. 2—220.

10. *Lexicon Iconographicum Mythologiae Classicae* (LIMC), I, 1 et 2, 2 vol. 19x27,5, 884 et 752 p. Zürich-München, Artemis Verlag, 1981.

C.R dans *Revue belge de Philologie et Histoire*, 1982, 1, p. 150.

B. HISTOIRE ET ETUDES CONCERNANT LA SCIENCE FOLKLORIQUE

11. FURNEMONT André, *Musée communal. Les trois tableaux des « onze hommes »*, dans *Feuillets du cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, n° 3, septembre 1983, pp. 3-4.

Un des tableaux représente la « Grande Donnée du Vendredi Saint » (1679), coutume de distribution de pain à la population.

2. Savants et chercheurs

12. J. BK. (BECKMAN Jacques), *In memoriam... Félix Rousseau* (1887-1981), dans *Bulletin des Amis de Montaigle*, 3e, 4e tr. 1981, 1er tr. 1982, n° 31-33.

13. BOVESSE Jean, *Félix Rousseau* (1887-1981), dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 62, 1982, pp. 27-47.

14. CURVERS Alexis, *Hommage à Marie Delcourt*, dans *La Vie Wallonne*, t. LVII, 1983, pp. 5-11.

Hommage à la grande helléniste, Université de Liège, 1982. Biographie, conceptions, mythes.

15. DEBAES Jules, *La rétrospective Pierre Baeyens (1894-1963), peintre impressionniste et folkloriste*, dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région*, t. V., fasc. 2, 1983, pp. 245-248.

16. MEESSEN Georges, *Le Père Charles O Kelly de Galway (1865-1951)*, dans *Société d'Histoire et d'Archéologie du plateau de Herve*, c.r. n° 45, novembre 1983, pp. 45-55.

3. Centres et sociétés d'études et de recherche

17. DUVOSQUEL Jean-Marie, *La société d'Histoire de Comines-Warneton et de la région en 1981-1982*, dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines-Warneton*, t. XII, Comines, 1982.

18. DUVOSQUEL Jean-Marie, *La société d'Histoire de Comines-Warneton et de la région en 1982-1983*, dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines-Warneton*, t. XIII, Comines, 1983, pp. 5.22

    Activités de la société et de ses membres, ses publications, son centre de documentation, les musées, les archives communales, etc.

19. MANET Delphine, *La Fondation Albert Marinus, Projets d'avenir*, dans *Soumonce*, n° 4, mars 1983, pp. 23-27.

20. PIERRET Jean-Marie, *La Société de langue et de littérature wallonnes fête son cent vingt-cinquième anniversaire*, dans *Bulletin trimestriel de l'Institut archéologique du Luxembourg Arlon*, 1982, n^{os} 1-2, pp. 20-23.

C. GENERALITES, PRINCIPES, METHODES

4. Théorie des idées, méthodes

21. BIERLAIRE Franz, *De la civilité au savoir-vivre: pour une histoire de la civilisation des mœurs*, dans les *Cahiers de Clio*, n° 73, 1er trim. 1983, pp. 22-31.

    Texte bref issu des recherches de l'auteur sur l'histoire de la civilité depuis la Renaissance. Orientation bibliographique sommaire.

22. CORNET René, *Alimentation et société. Exemple d'exploitation pédagogique de textes littéraires dans le cadre de «La Nourriture»*, dans les *Cahiers de Clio*, n° 73, 1er trim. 1983, pp. 48-59.

    Considérations méthodologiques et exemples valables pour l'ethnographie.

23. DEPLUVREZ Jean-Marc, *Mémoire des gens d'ici ou histoire et audiovisuel au pays d'Ath*, dans *Soumonce*, n° 4, mars 1983, pp. 17-19.

24. FRECOURT Huguette G., *Le protestantisme à Thulin, milieu rural belge*, dans *Annales du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Ghislain et de la région*, t. III, 1982, pp. 405-426.

    Intéressant article sur l'évolution des mentalités et des aspirations religieuses en relation avec l'environnement rural et industriel. Notes aussi sur l'histoire des cimetières, anciens biens ecclésiastiques.

25. GAIER Claude, *Intérêt et limites de l'enquête orale: le cas de l'industrie armurière*, dans les *Cahiers de Clio*, n° 75/76, 3^{e} et 4^{e} trim. 1983, pp. 49-56.

26. GOTOVITCH José, *Les années de guerre. Obstacles, distorsions, oubli*, dans les *Cahiers de Clio*, n° 75/76, 3^{e} et 4^{e} trim. 1983, pp. 76-87.

27. d'HAENENS Albert, *Oralité, histoire et mémoire collective. De la relation occidentale à la tradition et à l'histoire orales*, dans les *Cahiers de Clio*, n° 75/76, 3^{e} et 4^{e} trim. 1983, pp. 14-23.

28. HAESENNE-PEREMANS Nicole, *Les pauvres aussi ont une histoire* , dans les *Cahiers de Clio*, n° 74, 2e trim. 1983, pp. 31-48.

Conférence dans le cadre du cycle: L'histoire aujourd'hui: nouveaux objets, nouvelles méthodes. Université de Liège, 1982.

29. LACOMBLE-MASEREEL Bernadette, *Une enquête orale sur le changement à Andrimont. Son application à l'enseignement* (12-14 ans), dans les *Cahiers de Clio*, n° 75/76, 3e et 4e trim. 1983, pp. 58-95.

Evocation du village et de ses changements. Méthodologie.

30. LIMBREE Christian, *Episodes de la Seconde Guerre mondiale dans une localité rurale. Essai de recherche et de critique mené avec des élèves de l'option histoire* (16-18 ans), dans les *Cahiers de Clio*, n° 75/76, 3e et 4e trim. 1983, pp. 85-87.

Méthodologie de l'enquête et exploitation de ses résultats. Problèmes psychologiques posés par rappel de souvenirs récents.

31. PAYEN Fabienne, *Mémoire des gens d'ici ou l'apport du témoignage oral à l'histoire du Pays d'Ath*, dans *Coup d'œil sur Beloeil*, n° 17, novembre 1983, p. 30.

Conférence de J.P. Ducastelle et J.M. Depluvrez le 17/IX/1983.

32. RIOUX Jean-Pierre, *L'histoire orale: essor, problèmes et enjeux*, dans les *Cahiers de Clio*, n° 75/76, 3e et 4e trim. 1983, pp. 29-48.

33. THUILLIER Jean-Paul, *Histoire et ethnologie: quelle histoire pour quelle mémoire?*, dans les *Cahiers de Clio*, n° 75/76, 3e et 4e trim. 1983, pp. 5-13.

34. VINCENT Sylvie, *La tradition orale montagnaise: comment l'interroger?,* dans *Cahiers de Clio,* n° 70, 2e trim. 1982, pp. 5-26.

Méthodologie et bref historique: histoire, ethnologie, ethnohistoire. Ex. les montagnais, groupe amérindien du Québec. Tradition orale.

35. VOLDMAN Danièle, *L'histoire orale et l'histoire des femmes*, dans les *Cahiers de Clio*, n° 75/76, 3e et 4e trim. 1983, pp. 24-28.

36. VOVELLE Michel, *La mort et l'Occident de 1300 à nos jours,* Paris, Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires », 1983, 789 p.

D. ETUDES CONCERNANT PLUSIEURS UNITES GEOGRAPHIQUES OU ETHNOGRAPHIQUES

E. MELANGES

F. ETUDES PARTICULIERES

1. Monographies

37. BURTON André et coll., « *Stâv'leu qu'on n' raveye nin* », Stavelot, 1983, 136 p., ill.

38. HARDY J., *Herbeumont, village d'Ardenne, Chronique d'un village ardennais*, (Ill. Guy Bosquet, peintre herbeumontois), chez l'auteur (rue de la Roche, 6803 Herbeumont).

39. LEESTMANS Charles, *Messieurs d'Ardenne*. Aspects de la vie bourgeoise sous l'Ancien Régime, Bruxelles, 1983, chez l'auteur.

    Concerne la vie quotidienne à Stavelot, les industries (tannerie), l'alimentation, la religion, les divertissements, etc.

40. LEKEUX Emile et DESERT Jean-Pierre, *La toponymie de l'ancienne commune de Grand-Halleux* (avec une préface de L. Remacle), dans *Glain et Salm Haute Ardenne*, n° 19, décembre 1983, p. 45-84, ill.

41. NEMERY de BELLEVAUX Eugène, *L'ancien doyenné de Rochefort des origines à 1559 (suite),* dans *Monographie n° 34 du Centre culturel et historique de Rochefort* et dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t.63, fasc.1, 77 p., cartes.

42. NIZET Robert, *Binamé Payis d' Sâm'*, Vielsam, 1983.

    Photographies anciennes de la région de Vielsam.

43. RENIER Jean-Simon, *Histoire du ban de Jalhay comprenant sa commune avec sa seigneurie et celle de Surister*. Edition Hexacordos, Jalhay, 1983 (réédition de l'édition de 1879, impression anastaltique).

44. SCHMITZ Thierry, *Lu Glèhe do timps d' nos vîs parints*, éd. Petitpas, Bomal sur Ourthe, 1983, 148 p., 120 ill.

    Cartes postales anciennes et dessins anciens et contemporains ; plan de chaque section de l'ancienne commune La Gleize, actuellement fusionnée avec Stoumont.

45. WAYENS Albert (et collaborateurs), *Notes waulsortoises*, 2e volume, édition du Pairy, 1982, 346 p., chez l'auteur (rue du Pairy, 5552 Waulsort).

2. Mémoires

46. BAUDUIN Rose-Marie, *Nous avions donc ouvert « Les Cahiers d'Alice »*, dans *Au Paye des Rièzes et des Sarts*, 24e année, n° 93, 1er trim. 1983, pp. 397-401.

    Souvenirs, recettes, vie sociale.

47. BAUDUIN Rose-Marie, *Vous revoilà Madame Alice!* dans *Au Pays des Rièzes et des Sarts* n° 96, 1983, pp. 661-668.

Souvenirs concrets, précis.

48. DUHAUT Michel, *Un vieux carrier se penche sur son passé*, dans *Cercle d'Histoire de l'Entité lessinoise*, n° 6, mars-avril 1983, pp. 14-16.

Propos recueilli auprès de Victorien MERSCHAERT, né à Flobecq en 1884.

49. JACQMIN Charles, *Souvenirs de sa ville natale par un enfant du pays*, dans *Le Pays de Bastogne*, 1982, n° 1,3,4.

L'auteur, qui frôle les 4 × *20 ans, raconte ses souvenirs. Ce « récit vécu » envisage surtout les aspects folkloriques et historiques: ducasse, foire aux noix, pèlerinage, classes sociales, expressions populaires.*

3. Biographies

50. —, *Werotte Charles* (Namur 1795-1870), auteur dialectal, membre-fondateur de la société Moncrabeau et compagnon de Nicolas Bosret dans *Biographie nationale*, 42e tome, 2e fascicule. Editions Bruylant, Bruxelles.

51. *L'œuvre d'orgue d'Edouard Senny*, dans *Harzé au fil du temps*, n° 68, juillet-août 1983, p. 4.

G. MUSEES D'ART ET TRADITIONS POPULAIRES

52. BAVAY Gérard, *Exposition à Soignies*, dans *Bulletin de contact du Cercle archéologique du Canton de Soignies*, n° 52, mars 1983, pp. 12-13.

Compte rendu d'une exposition, dans la collégiale de Soignies, de figurines représentant fidèlement la procession Saint-Vincent.

53. DELCOURT A., *Editorial. Le passé refleurit* (le musée vivant de la Hamaide), dans *Revue du centre culturel des collines*, Hainaut, n° 31, déc. 1983, pp. 3-9.

Présentation et projets complémentaires (classe école primaire) de la Hamaide.

54. DELCOURT Albert, *Le Musée Pollaert*, dans *Etudes et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région*, t. IV, *Cultures industrielles au pays des Collines: plantes médicinales, chicorée, tabac (1890-1914)*, Ath, 1982, pp. 132-133.

55. DELMELLE Joseph, *Deux musées borains: Elouges et Colfontaine*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 217, mars 1983, pp. 53-58, ill.

56. DETAILLE Emile, *Le Musée de Comblain-au-Pont compte un demi-siècle d'existence*, dans *Les Echos de Comblain*, n° 12 décembre, 1983, pp. 1-3.

57. FURNEMONT André, *Au Musée communal ... quelques souvenirs du tirage au sort*, dans *Feuillets du cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, n° 2, juin 1983, p.4.

58. HERCHUEE-BARROIS Nadine, *L'archéodrome de Blicquy-Aubechies*, dans *Coup d'œil sur Beloeil*, vol. 2, n° 15, mai 1983, pp. 302-304.

59. JACQUES P., *Visite du musée de la pierre et du marbre à Basècles*, dans *4 Vents*, revue du Cercle Culturel des Collines, n° 28, juillet 1982, pp. 49-53.

60. J. D. *Jeux populaires et jouets d'autrefois*, dans *Bulletin du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath*, vol. 5, 17e année, n° 91, janv. 1983, pp. 17-18.

    Compte-rendu de l'exposition réalisée par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine de Beloeil.

61. LEBLOIS Jean, *A Basècles, un musée de la pierre et du marbre*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 220, sept. 1983, pp. 157-160, ill.

62. OPSOMER Yvan et MILLECAMPS Françoise, *Le Musée de Folklore « Léon Maes » et son fonds documentaire*, dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région*, t. V., fasc. I, 1983, pp. 221-223.

63. SACRE Jean, *Notre visite au musée communal de Huy*, dans *Le Staple*, 5 janv. 1982, p. 7.

II. HABITATIONS

64. *Habitat paysan au XIXe siècle*, dans *Segnia*, t. VIII, fasc. 2, juin 1983, pp. 22-26.

    Extrait du rapport du commissaire D. Lhermitte sur la situation administrative de l'arrondissement de Maute pendant l'année 1887, recueilli par J.-F. Weber.

65. LAIME Norbert, *Recherches sur l'habitat rural en Fagne namuroise* (suite), dans *Olloy-sur-Viroin*, 1er trim. 1983, pp. 7-11. *ID.*, *ibid.*, 3e trim. 1983, pp. 57-59.

66. REMACLE G., *Une vieille maison, au pays de Salm : la maison Jeunejean, à Burtonville*, dans *Glain et Salm Haute Ardenne*, n° 18, octobre 1983, pp. 44-48, ill.

III. BÂTIMENTS

67. *Le Patrimoine monumental de la Belgique, Wallonie*, Ministère de la Communauté française, Administration du Patrimoine culturel, Liège, 1983, ill.

    Vol. 5^3, *Namur, compléments.* (Concerne les communes suivantes : Biesmerée, Oret, Rivière, Stave, Boignée, Noville-sur-Mehaigne, Landenne et Seilles).

68. *Ibid.*, vol. 9^1, *Namur, Philippeville A - P.*
Ibid., vol. 9^2, *Namur, Philippeville P - W,*
69. *Ibid.*, vol. 10^1, *Hainaut, Thuin A - E,*
Ibid., vol. 10^2, *Hainaut, Thuin F - T.*

A. LA MAISON, SON CONTENU ET SES ANNEXES

1. La maison d'habitation

70. *Architecture rurale de Wallonie, Hesbaye namuroise*, Centre d'Histoire de l'architecture et du bâtiment de l'U.C.L., Louvain-la-Neuve, Liège, Mardaga, 1983, ill.

71. *Architecture rurale de Wallonie, Lorraine belge,* Liège, Mardaga, 1983, ill.

72. BOTTELDOORN P. et DELCOURT A., *L'électricité à Flobecq de 1902 à 1930,* dans la *Revue du Cercle culturel des Collines,* n° 31, déc. 1983, pp. 34-45, ill.

Rappel n° 64.

73. LEROY G., *Les jeunes de Gottignies*, dans *Nos 5 blasons*, n° 4, oct.-nov.-déc. 1983, s.p., ill.

74. SCHILTZ Jean-Baptiste (informateur), *« La Vie quotidienne » : la construction des maisons,* dans *Le Briseur de mottes,* Hachy, 1983, 3, pp. 6-7.

2. Bâtiments d'économie

75. CONTET A., *Limerlé. A propos de l'ancien moulin « Du Trou »,* dans *Segnia*, t. VIII, fasc. 3, 1983, pp. 43-50.

76. *Etat du moulin de Soumoy en 1794*, dans *Les Echos du Musée de Cerfontaine*, n° 9, sept. 1983, art. n° 56.

77. GOETHALS Paul (Architecte), *Le moulin de Ten-Brielen à Comines avant sa restauration,* dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines - Warneton,* t. XIII, 1983, pp. 469-510.

Description précise, vocabulaire technique, nombreuses illustrations, croquis.

78. MALOTAUX Raymond, *Les brasseries de Velaine,* dans *Mémoires de la Basse-Sambre,* cahier n° 1, Sambreville, novembre 1983, pp. 46-52.

79. MICHEL Fernand, *Les ventes après décès, source de renseignements sociologiques, linguistiques et étymologiques,* dans *Cercle historique de Fléron,* juin 1983, pp. 16-24.

Vente du matériel d'une ferme, des animaux, des objets de ménage.

80. RINCK Maryse, *Création de la centrale électrique de Cierreux par Jean-Baptiste Beaupain (transformation de la scierie de Cierreux en centrale électrique)*, dans *Glain et Salm. Haute Ardenne,* n° 17, déc. 1982 (sorti de presse en 1983), plan, ill.

81. ROSSIGNOL Michel, *Sites industriels de l'Entre-Sambre-et-Meuse namuroise 1832-1910 (suite)*, dans Olloy-sur-Viroin, 1er trim. 1983, pp. 2-6. *ID., ibid.*, 2e trim. 1983, pp. 36-40 et 3e trim. 1983, p. 60.

B. EDIFICES RELIGIEUX

82. CHRISTOPHE Robert, *L'ancienne église abbatiale de Malmedy*, dans *Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith*, t. XLVI, 1982 (sorti de presse en 1983), pp. 133-138.
Edifice disparu; un plan, un dessin.

83. DELFOSSE Dr et MICHEL Edgard, *Chapelles de l'entité de Walcourt, Laneffe*, dans *Bulletin du Cercle d'Histoire de l'Entité de Walcourt*, n° 5, nov. 1983, s.n.
A Laneffe, 13 chapelles dédicacées et une stèle d'occis, du XIXe siècle. Confrérie Saint-Eloi.

84. DUMOULIN Jean, *Description du chœur de la cathédrale de Tournai au XVe siècle*, dans *Mémoires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, t. IV, 1983-1984, pp. 99-116, ill.
Contient de nombreuses notations sur les rites de l'époque.

85. FANON M. *La chapelle Saint-Denis à Juzaine-Bomal*, dans *Terre de Durbuy*, 2e année, 1983, n° 2, pp. 3-11.

86. JOUS (Abbé Léon), *Cloches et clochers de Saint-Remy à Ecaussines d'Enghien*, dans *Le Val Vert*, n° 41, 1er trim. 1983, pp. 9-19.

87. LEZY, *Le Mont-Saint-Pierre*, dans *Nos 5 blasons*, revue du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de la ville du Roeulx, n° 2, avril-mai-juin, 1982, s.p.
La chapelle de Saint-Pierre apôtre est désignée comme lieu de pèlerinage fort fréquenté suivant un plan M 1619 conservé au A.E. Mons (inventaire n° 82).

88. MEURANT J., *Au détour du chemin,* dans *Cercle de recherches archéologiques de Lobbes* n° 14, novembre 1983, pp. 5-7, ill.
Fiches signalétiques de trois chapelles : Sainte-Geneviève à Mont, Sainte-Geneviève et Saint-Roch à Lobbes et Saint-Ghislain à Sart-la-Buissière.

89. SAROT Louis, *La basilique Notre-Dame de Bon-Secours*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 218, mai 1983, pp. 101-108, ill.

90. SAROT Louis, *La chapelle Notre-Dame des affligés à Baugnies*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 221, novembre 1983, pp. 205-208, ill.

E. BATIMENTS DIVERS

91. JOIRIS A., *Le vieux Bavière au XIX^e siècle (1830-1895)*, dans *Annales de la Société belge d'histoire des hôpitaux*, t. XX, 1982 (par. 1983), pp. 109-144.

IV. CHOSES

A. RECUEILS D'ETUDES ET GENERALITES

92. DEPAUW Cl., *Promenade et cabarets tournaisiens, XVI^e-XX^e siècles*, dans *Publications extraordinaires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, t. 1, Tournai, 1984, p. 37-46.

B. IMMOBILES

2. Etudes particulières

93. BERNARD Joseph, *Les noyés de l'Ourthe à Barvaux-Durbuy et Grandhan au XVIII^e siècle*, dans *Terre de Durbuy*, 2^e année, 1983, n° 1, pp. 19-28.
Cas de noyades accidentelles et croix commémoratives (3 dessins).

94. CARLIER Ernest, *Morts violentes et croix d'occis en Hainaut*, dans *Recueil d'études d'Histoire hainuyère offertes à M. A. Arnould*, t. II, Mons, 1983, pp. 507-526.

95. BOUROTTE François, *Témoins archéologiques de l'antiquité de Spa*, dans *Histoire et archéologie spadoises*, mars 1983, pp. 36-43, ill. et plans.

Rappel n° 83.

96. DETAILLE Emile, *Bornes et limites de jadis*, dans *Les Echos de Comblain*, n° 3, mars 1983, pp. 1-3. *ID., ibid.*, n° 4, avril 1983, pp. 4-6.

97. GENTY Louis, *Cent cinquante et un ans après... Que sont devenus les drapeaux d'honneur de 1832*, dans *Le Folklore Brabançon*, juin 1983, n° 237-238, pp. 89-93.

98. HAUREGARD Léon J., *L'origine de la maison Au Père éternel à Herve*, dans *Société d'Histoire et d'Archéologie du plateau de herve*, c.r. n° 45, novembre 1983, pp. 29-43, ill.
A propos d'une effigie servant à assurer la protection d'un puits ; serait peut-être un Saint-Joseph.

99. HUYSECOM Eric, *Le dolmen de Jambes*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 62, 1982, pp. 48-62.

100. HUYSECOM Eric, *Examen de l'allée couverte de Lamsoul-Jemelle* (avec photos et plans), dans *Parcs Nationaux,* vol. XXXVIII, 1983, fasc. 3, pp. 132-139.

101. JARDEZ L., *Enseignes sous l'Ancien Régime,* dans *Publications extraordinaires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai,* t. I, Tournai, 1984, pp. 285-312.

102. JOUSS (Abbé Léon), *Le monument aux morts d'Henripont,* dans *Le Val Vert,* n° 44, 4e trim. 1983, pp. 96-98, ill.
Rappel d'un article de «La Sonnette» sur l'inauguration du monument.

103. LASSANCE Willy, *Découverte de mégalithes à Lamsoul-Jemelle* (avec carte topographique et photographie aérienne), dans *Parcs Nationaux,* vol. XXXVIII, 1983, fasc. 3, pp. 125-131.

104. MOENS F. et DE WIN P., *Le Hainaut et sa richesse inconnue de piloris,* dans *Hainaut-Tourisme,* n° 220, sept. 1983, pp. 153-156, ill.

105. MONNAIE Jean-Pierre, *Les fontaines d'Awenne. Aux origines de l'aspect d'un village*, dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. VI, 1982 (sorti de presse en 1983), pp. 131-138, ill.

C. MOBILES

Rappel n° 86.

V. SIGNES

A. MARQUES

106. LEPINE André, *Chronogrammes et histoire*, dans *En Fagne et Thiérache*, t. 61, 1983, pp. 45-48.

107. MICHEL Fernand, *Les comptes à crédit ou comptes «al croye»*, dans *Cercle historique de Fléron*, juin 1983, pp. 13-14.

VI. TECHNIQUES, METIERS, ARTS ET INDUSTRIES POPULAIRES

A. ETUDES GENERALES

108. WEBER Eugène, *La fin des terroirs. La modernisation de la France rurale 1870-1914.* Fayard, éditions Recherches, Paris, 1983, 846 p.

Importantes données sur l'agriculture, les industries, les fêtes, coutumes, les charivaris, foires et marchés, veillées, contes, dictions, chansons, livres de colportage. A titre comparatif.

B. QUESTIONS SPECIALES

1. Imagerie

109. GEORGE Philippe, *Iconographies de saints mosans:* 6. Paris, bibliothèque nationale, ms. 412, dans *Le Vieux-Liège*, 1983, n° 221-222, avril-septembre, p. 342.

110. *La photographie des origines à nos jours*, Bruxelles, Crédit communal, 1982, ill.

Catalogue d'exposition

111. LEPINE André, *L'école dentellière de Cerfontaine*, dans *Pays de Namur*, n° 86, mars 1983, pp. 19-21.

2. Matières

— Bois

112. DASCOTTE Robert, *La brouette*, dans *El Mouchon d'Aunia*, novembre 1983, p. 198-199.

113. HANLET Ghislaine, *Les bois écossais* (imités des « jolités » de Spa des XVIII[e] et XIX[e] siècles et introduits par un artiste spadois), dans *Histoire et archéologie spadoises*, bull. trim., mars 1983, pp. 29-31.

114. JACQMIN Jules, *Quelques notes à propos d'anciens tuyaux de bois*, dans *Terre d'Herbeumont à Orchimont*, année 1983, n° 9, pp. 71-79.

Rappel n° 61.

Rappel n° 41.

— Fer

115. D'après M.H. ; Baron de LOE et V. TAHON, *Les crayats de Sarrazins, souvenir d'une très ancienne industrie*, dans *Pays de Namur*, n° 89, septembre 1983, pp. 5-8.

L'utilisation des scories de l'industrie du fer.

— Pierre

116. BRISME Claude, *Beaugrand? Connais pas!* (1[re] partie), dans *Le Val Vert*, n° 42, 2[e] trim. 1983, pp. 42-47.
ID., ibid., n° 43, 3[e] trim. 1983, pp. 68-77.
ID., ibid., n° 44, 4[e] trim. 1983, pp. 99-104.

Industriels du canton de Beaumont, exploitation de marbre à Solre-Saint-Géry.

117. DUCASTELLE Jean-Pierre, *L'industrie de la pierre en Hainaut au XIX[e] siècle*, dans *Etudes d'Histoire hainuyère offertes à M. A. Arnould*, t. I., Mons, 1983, pp. 657-699, ill.

Rappel n° 59.

118. LEJEUNE Philippe, *Pour servir à l'histoire du coticule*, dans *Glain et Salm, Haute Ardenne*, n° 18, oct. 1983, pp. 65-88, cartes.

119. LEMEUNIER A., *Sculptures sur le « Pontia » de Huy aux XVII^e et XVIII^e siècles* dans *Annales du cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, t. XXXVII, 1983, pp. 177-188.

Crucifix et Saint-Jean Népomucène.

120. ROUSSEAU Christine, *Chef-d'œuvre du passé: le retable de Saint Antoine l'ermite en l'église Saint-Remy, à Ecaussines d'Enghien*, dans *Le Val Vert*, n° 42, 2^e trim. 1983, pp. 31-36.

Retable en grès beige régional. Art populaire mais aussi document sur les vêtements et intérieurs à l'époque entre gothique flamboyant et Renaissance.

121. TANAZACQ Côme-F., *D'Hingues et Poudingues au Pays des Rièzes et des Sarts*, dans *Au Pays des Rièzes et des Sarts*, n° 93, 1^er trim. 1983, pp. 417-422.

— Potasse

122. MARQUET Léon, *La Fabrication de potasse. Une industrie en forêt de Freyr*, dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. VI, 1982 (sorti de presse en 1983), pp. 187-190.

— Terre

123. « Ferdinand », *de 1945 à 1965 à Wierde, 20 ans dans une mine de terre plastique, li fosse a djelle — Souvenirs d'un travailleur*, dans *Pays de Namur*, n° 87, mai 1983, pp. 21-25.

124. JOTTRAND Mireille, *Un tarif de porcelaines de Tournai d'usage courant établi au début du XIX^e siècle,* dans *Publications extraordinaires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, t. I, Tournai, 1984, pp. 177-186.

La porcelaine de Tournai dans la vie quotidienne au début du XIX^e siècle.

— Tourbe

125. WATELET Marcel, *Exploitation de tourbières luxembourgeoises en 1819. Matériaux et perspectives de recherches*, dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. VI, 1982 (sorti de presse en 1982), pp. 197-218, ill., graphiques.

— VERRE

126. PHILIPPE Joseph, *Histoire et art du verre* (des origines à nos jours), éd. Eugène Wahle, Liège, 1983.

3. Peinture

127. LEQUEUX Jean-Marie, *Sainte Anne, un thème local révélateur de conceptions artistiques et iconographiques*, dans *Coup d'œil sur Beloeil*, n° 15, mai 1983, pp. 305-322.

4. Textiles

128. BRAUSCH Vincent, *Toiles de lin et molletons, deux produits textiles mouscronnois dans la seconde moitié du XVIII^e siècle* dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région*, t. V, fasc. 2, 1983, pp. 19-47, ill.

129. FAUCONNIER Jacques, *Un compte de mambournie de 1398 à Bouffioulx* (suite et fin), dans *Le Vieux Châtelet*, 22^e Annuaire, 1982, pp. 1-24.

Présence de vêtements, literie, biens immeubles, poids et mesures, monnaies, leur nom, description.

130. PETERS Léon, *La presse d'hier et le textile verviétois*, dans *Temps Jadis*, n° 18, janvier-mars 1983, pp. 18-2, ill.

5. Varia

Rappel n° 77.

131. SEELING M., *Les wallons pionniers de l'industrie allemande*, Liège, 1983, ill.

C. METIERS ET PROFESSIONS POPULAIRES

132. COUNET Marie-Thérèse, *Ethnotextes de Belgique romane*, dans *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, t. XV, n° 173-176 (1982-1983), Liège, 1985.

Moisson, Saboterie, Agriculture, Charronnerie, Siroperie, Maréchalerie-ferrage du cheval, Moisson, Fabrication du pain.

133. THIBERGHIEN Micheline et FAUTRAY Léon, *Images d'autrefois. La vie quotidienne au début du siècle en Luxembourg*, dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. VI, 1982 (sorti en 1983), pp. 227-260.

Petites entreprises et petits métiers, 54 photos et cartes postales.

1. Métiers

— ARDOISIERS

134. MONIN Albert, *Ardennes d'hier: C'étaient des scailtons, des fendeurs de pierre.* Ed. Jean Petitpas, Bomal 1983.

— BOUILLEURS

135. PEZZIN Myriam, *Un vieux métier rural : le bouilleur ambulant ou « brandevinier »*, dans *Chronique du Musée*, bulletin trimestriel, 1er et 2e trim. 1984, n° 148-149, Musées Gaumais, pp. 3-4.

Enquête à Bure-la-Ville en Lorraine française.

— BRASSEURS

Rappel n° 78.

136. LEJEUNE Philippe, *Brasseries locales*, dans *Glain et Salm. Haute Ardenne*, n° 18, octobre 1983, p. 89.

137. VAN OVERSTRAETEN Daniel, *Fabrication de la bière et fiscalité paroissiale. Le droit de « signage » en Hainaut au Moyen Age*, dans *Annales du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Ghislain et de la région*, t. III, 1982, pp. 81-93.

Découverte et effets du houblon (XIVe siècle), nutons, exorcismes et rituels religieux comme le signage. Taxes paroissiales sur la bière et droit de « gambage » (cambagium) ou « cambage ».

138. VOISIN Léon, *Quelques notes sur la brasserie Voisin*, dans *Etudes et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région*, t. IV, *Cultures industrielles au pays des Collines : plantes médicinales, chicorée, tabac (1890-1914)*, Ath, 1982, pp. 134-135.

Exploitation familiale.

— BUCHERONS

139. FRANCARD Michel, *Voix et visages au pays de Bastogne. Une technique d'autrefois : l'essartage*, dans *Luxembourg Tourisme*, n° 65, mars 1982, pp. 16-17.

— CARRIERS

140. DEPLUVREZ Jean-Marc et DUCASTELLE Jean-Pierre, *Essai d'histoire orale au pays d'Ath : les carrières de Maffle*, dans les *Cahiers de Clio*, n° 75/76, 3e et 4e trim. 1983, pp. 57-76.

Rappel n° 48.

141. VAN BELLE J.L., *Aspects économiques et sociaux de l'exploitation d'une carrière namuroise à la fin du XVIIe siècle*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, tome 63, fasc. 1, 1983, pp. 96-113.

— CHARBONNIERS

142. LEBOUTTE René, *La fabrication traditionnelle du charbon de bois*, dans *Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne*, t. XV, n° 173-176 (1982-1983), Liège, 1985.

— CHARRONS

Rappel n° 112.

143. LORGE-GILBERT Geneviève, *Le cerclage des roues à Bornival*, dans *El Mouchon d'Aunia*, juin 1983, pp. 106-108 ; *ID.*, *ibid.*, juillet 1983, pp. 134-136.

Vocabulaire des maréchaux-ferrants et des forgerons à Bornival. Extrait du mémoire de licence de l'auteur, U.C.L., 1979-1980, pp. 67-84.

— CLOUTIERS

144. HOTTIAUX Fernand, *La pointerie et clouterie E. Pigny*, dans Olloy-sur-Viroin, 2e trim. 1983, pp. 33-35.

— COLPORTEURS

145. JADOT Arthur, *Sancès, on drole di zinguèdêr*, dans *Les Echos de Comblain*, janvier 1983, pp. 1-3.

Vie d'un colporteur, description de sa « maison », combats de chiens, blaireaux, vente... à Oneux.

— COMMERCANTS

146. DAUBERSY-MAY, *Le Roeulx. Les commerçants en 1892*, dans *Nos 5 blasons*, n° 3, juillet-août-septembre 1983, s.p., ill.

147. DEBACKER A., *Métiers, commerçants à Mignault, de 1800 à nos jours*, dans *Nos 5 blasons*, n° 4, octobre-novembre-décembre 1983, s.p.

Rappel n° 107.

— CULTIVATEURS

148. † DANHAIVE Fernand, *Les « Coteliers » de la banlieue de Namur-Nord* dans *Le Guetteur wallon*, 1983, n° 1, pp. 1-59.

Edition spéciale ; réédition en 1 volume des 5 articles parus dans *La Terre wallonne* du 15 décembre 1922 au 15 avril 1923. Il s'agit de la vie, du métier des cultivateurs, des maraîchers des environs de Namur et de leur « frairie » ou « confrérie », « métier », sous la protection de Saint Vincent.

149. DELCOURT Albert, *La culture du tabac dans le Nord-Hainaut*, dans *Etudes et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région*, t. IV, *Cultures industrielles au pays des Collines : plantes médicinales, chicorée, tabac (1890-1914)*, Ath, 1982, pp. 69-85, ill.

— DENTELLIERES

150. *Communiqué de presse. Première biennale internationale de la dentelle.* Palais des Congrès, Coudenberg, Bruxelles, du 25 octobre au 19 novembre 1983, dans *Cercle historique de Marche-en-Famenne*, n° 36, 1983-5, p. 206.

— FORGERONS

151. DEPOTTE Pascale, *Le forgeron d'Isières (A 23). Etude dialectologique et ethnographique.* Université catholique de Louvain-la-Neuve. Mémoire de licence en philologie romane, 1983.

— HERBORISTERIE

152. MERCENIER Théo, *L'Herboristerie Mercenier*, dans *Etudes et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région*, t. IV, *Cultures industrielles au pays des Collines: plantes médicinales, chicorée, tabac (1890-1914),* Ath, 1982, pp. 129-132, ill.

— HERDIERS

153. PIGNOLET Marcel, *Au temps des herdiers*, dans *Terres d'Herbeumont à Orchimont*, année 1983, n° 9, pp. 10-23, dessins.

— IMPRIMEURS

154. BIART G., *L'imprimerie. Histoire et Techniques,* Namur, Bibliothèque des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix, 1983, ill.

Catalogue de l'exposition.

— JARDINIERS

155. *Le jardinage en Gaume dans la première partie du siècle*, collection « Histoire collective du Luxembourg », Rossignol, 1983.

— LAITIERS

156. † MICHEL Victorin, *Un peu d'histoire. La Laiterie*, dans les *Cahiers d'Hélécine*, n° 11, 1982, pp. 9-10.

Exploitation « familiale » : lait, beurre, lait battu, tournées, expédition vers la ville le même jour.

— MARECHAUX-FERRANTS

157. *Coût de l'installation d'un maréchal-ferrant en 1902 à Cerfontaine*, dans *Les Echos du Musée de Cerfontaine*, n° 9, septembre 1983, art. 54.

158. † MICHEL Victorin, *Extrait du livre de comptes d'Auguste Masson* - 1904, dans *Les Cahiers d'Hélécine*, n° 11, 1982, pp. 5-7, avec un lexique pp. 26-27.

Il s'agit des livres d'un maréchal-ferrant.

— MINEURS

159. POURBAIX Robert, *La grande histoire d'un petit peuple: les charbonniers de Bois-du-Luc*, éd. Hainaut-Tourisme, Mons, 1983, ill.

— ORFEVRES

160. *Les orfèvres namurois.* Edition Société archéologique de Namur, rue Saintraint 3, 5000 Namur, janvier 1983.

— SABOTIERS

161. *Echos du village. Coutumes d'Ardenne: Les sabotiers de Nassogne*, dans *Harzé au fil du temps*, mai-juin 1983, p. 33.

162. GROTTE, *L'artisanat. Un métier d'autrefois: Le Sabotier*, dans *Nos 5 blasons*, n° 1, janvier-février-mars 1984, s.p.

— VITICULTEURS

163. MARTENS J.M., *La viticulture en Belgique. Vues historiques et perspectives*, dans *Parcs Nationaux*, vol. XXXVIII, 1983, fasc. 1, pp. 17-36 et fasc. 2, pp. 77 à 93, ill.

— DIVERS

164. BETTONVILLE-COUNET Marie-Thérèse, *Enquêtes dialectologiques sur la fabrication de la chicorée à café dans la région des Collines*, dans *Etudes et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région*, t. IV, *Cultures industrielles au pays des Collines: plantes médicinales, chicorée, tabac (1890-1914)*, Ath, 1982, pp. 87-122, ill.

165. CHRISTOPHE Claude-M., *La persistance des roues hydrauliques dans la région de Huy*, dans *Annales du cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts*, t. XXXVII, 1983, pp. 55-97, ill.

166. DELCOURT A., *Le Pottelberg et la Houppe à travers les âges (suite de la deuxième partie),* dans la *Revue du Cercle culturel des collines,* n° 29, décembre 1982, pp. 36-49, *ID., ibid.*, juillet 1983, pp. 32-55.

Métiers, exploitations (myrtilles, sable), écrivains du terroir, etc.

167. DELHAYE Jean-Pierre, *Contributions à l'histoire des ouvriers saisonniers du Hainaut occidental au XIX^e siècle* (1830-1914), dans *Etudes d'Histoire hainuyère offertes à M.A. Arnould,* t. I, Mons, 1983, pp. 783-794.

168. DELHAYE Jean-Pierre, *Les Industries rurales de Flobecq (1890-1940),* dans *Etudes et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région*, t. IV, *Cultures industrielles au pays des Collines: plantes médicinales, chicorée, tabac (1890-1914),* Ath, 1982, pp. 17-43, ill.

Brasseries, distilleries, fabriques de chicorée, tanneries, tabac, herboristerie, laiterie, briqueteries, moulins.

169. HOTTIAUX Fernand, *Les peleurs de chênes,* dans *Olloy-sur-Viroin,* 1^er trim. 1983, pp. 12-13.

170. PENNINCK Véronique, *L'Exploitation artisanale des plantes médicinales à Lessines: Esquisse d'un vocabulaire,* dans Etudes et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région, t. IV, *Cultures industrielles au pays des Collines: plantes médicinales, chicorée, tabac (1890-1814),* Ath, 1982, pp. 51-68, ill.

Les outils et accessoires, les plantes médicinales importantes.

171. THIRION E., *Présence de l'art du Saintier à l'église d'Amay* (contribution à l'archéologie industrielle et à l'histoire locale), dans *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz,* t. XVIII, 1983-1984, Amay, pp. 309-340, ill.

2. Divers

Rappel n° 75.

D. ECONOMIE DE LA CAMPAGNE

172. CORBAY Carine, *L'exploitation forestière dans la région de Bra (Ve 45), Université de Liège, Mémoire de licence en philologie romane, 1983.*

Rappel n° 79.

173. NIVARLET Léa, *Souvenirs de la vie quotidienne à Gouvy et Rettigny dans la première moitié du XX^e^ siècle,* dans *Glain et Salm Haute Ardenne,* n° 19, décembre 1983, p. 36-42.

Suite des souvenirs publiés dans le n° 16, de mai 1982, de cette revue.

174. NOEL Stany, *La vie agricole à Sourbrodt. Etude dialectologique et ethnographique,* Université de Liège, Mémoire de licence en philologie romane, 1983.

175. SERVAIS P., *Industries rurales et structures agraires: le cas de l'Entre-Vesdre-et-Meuse aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles,* dans *Revue belge d'histoire contemporaine,* 1982, 2-3, pp. 179-206.

E. VOIES DE COMMUNICATION ET TRANSPORTS

176. BAVAY Gérard, *La création de la chaussée de Mons à Bruxelles,* dans *Annales du Cercle archéologique du Canton de Soignies,* t. XXX, 1980-1982, pp. 145-156.

Etudie notamment quelques toponymes.

177. DAGANT André, *Le chemin de fer de Bastogne à Gouvy: Centenaire?* éd. « *Unde oreris* » et « Souvenir de la vapeur », n° 28, Bastogne, 1983, 112 p., ill.

178. DAGANT André, *Le chemin de fer vicinal de Bouchy à Houffalize 1889-1959,* édition Unde Oreris, cercle « Souvenir de la Vapeur », n° 21, Bastogne, 1982, 96 p., 105 fig. et photos.

179. DETAILLE Emile, *Langage des bateliers de l'Ourthe. Les Rèles,* dans *Les Echos de Comblain,* n° 4, avril 1983, pp. 1-2.

Endroit de passage obligé pour un bateau lorsqu'il y avait dans la rivière, soit un barrage, soit une digue parallèle au courant.

180. DE VUYST-HENDRIX, *Les anciennes barrières,* dans *En Fagne et Thiérache*, t. 61, 1983, pp. 24-28.

Notice sur les barrières ou octroi à Couvin et à Cul-des-Sarts, au XIX[e] siècle.

181. GUERIN P., *Familles des chanoines de Beaufays Gigot et de la Vignette,* dans *Cercle historique de Fléron,* mars 1983, pp. 2-14.

Citations de nombreux documents du XVIII[e] siècle concernant le commerce de bateaux à Statte et à Liège.

182. MAGOTTEAUX Th., GILSON R. et BAUDET G., *La ligne de chemin de fer vicinal Chimay-Couvin,* première partie : *Au temps où le tram à vapeur roulait,* dans *Supplément* à *En Fagne et Thiérache*, t. 61, 1983, 16 p., ill. *ID., ibid.*, deuxième partie, t. 63, 1983, 30 p., ill. et troisième partie, t. 64, 1983, 48 p., ill.

183. NIZET Robert et LEJEUNE André, *Modifications apportées par les Allemands à l'infrastructure ferroviaire dans la région de Vielsalm durant la guerre 1914-1918 (ligne ferroviaire Vielsalm-Rivage et construction de la ligne Vielsalm-Poteau-Born),* ill., carte, dans *Glain et Salm. Haute Ardenne,* n° 18, octobre 1983, pp. 5-40.

184. NOLLOMONT L., *Routes et barrières en Luxembourg* (arrêtés administratifs sur la construction de routes au XIX[e] siècle), dans *Segnia,* t. VI, VII et VIII, 1983.

185. PETERS Léon, *La gare de Verviers-Ouest,* dans *Temps Jadis,* n° 19, avril-juin 1983, pp. 6-8, ill.

186. PICKART Ad., *Un chemin de fer vicinal nommé illusion (vicinal Clavier-Melreux par Somme-Leuze)* dans *Terre de Durbuy,* 2[e] année, 1983, n° 1, pp. 3-6.

VII. CARACTERES ET TYPES POPULAIRES

187. DEMOUTIEZ-MARIAULE et PAYEN Fabienne, *Compte-rendu de la conférence de F. Martin : Le banditisme dans notre région sous le Directoire : Moneuse et les chauffeurs du Nord,* 24 mars 1983, dans *Coup d'œil sur Beloeil,* n° 15, mai 1983, pp. 336-338.

188. MONFILS Willy, *D'Jonsèf d'Amèrique alias J.J. Streyckmans, le géant de Walhain, ou l'histoire de l'émigration d'une famille de recruteurs...*, dans *Gazète di Wallonie - Wisconsin*, n° 34, novembre 1983, pp. 8-13.

Biographie de Jean-Michel STREYCKMANS originaire de Walhain Saint-Paul, recruteur pour l'émigration des Wallons au Wisconsin (1855-1856) ; figure d'un géant créé à Walhain en septembre 1983.

189. POPULAIRE Louis, *Une bande de voleurs à Stambruges sous le Directoire*, dans *Coup d'œil sur Beloeil*, vol. 2, n° 16, août 1983, pp. 364-365.

190. SCHMITZ Thierry, *Léon Rinquet dit «Le Négus» (1891-1974)*, dans *Hautes Fagnes*, n° 2, juin 1983, pp. 63-70.

191. VANDENBERGHE Robert, *Louis-Joseph Coulon, chasseur de primes sous le Premier Empire*, dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la région*, t. V, fasc. 3, 1983, pp. 75-115.

Concerne la chasse aux insoumis.

VIII. COSTUME, VETEMENT

Rappel n° 129.

192. POTELLE Paul, *Habillement des agriculteurs de la région Glain-et-Lienne* (1840-1940), dans *Glain et Salm. Haute Ardenne*, n° 17, déc. 1982 (sorti de presse en 1983), pp. 7-33.

IX. NOURRITURE ET BOISSON

Rappel n° 46.

193. CAYPHAS Jean-Paul, *Le train de vie d'Ambroise-Joseph de Herzelles, marquis de Fauquez vers 1740. L'alimentation*, dans *Entre Senne et Soignes*, n° XLV, 1983, pp. 4-15. ill.

Notations d'après le mémoire de licence en Histoire (1979-1980) à l'U.L.G. d'Anne-Elisabeth Nève de Mévegnies.

Rappel n° 25.

194. DEMEZ Colette, *La cuisine de grand-mère*, dans *Temps jadis, notre région au temps des cartes postales* (Verviers), n° 18, janvier-mars, 1983, pp. 8-9. ill.

195. DIDIER A., *Un village d'Ardenne, Noville, pendant la Grande Guerre*, dans *Le Pays de Bastogne*, 1982, n° 1, pp. 3-6 (suite) ; n° 2, pp. 3-7 (fin).

Conditions de vie, vie quotidienne, alimentation, mentalité, etc.

Rappel n° 41.

196. LEHEUT Léon, *Grève générale pour le suffrage universel dans le Centre en 1913, La soupe communiste à Besonrieux*, dans *L'Echo de l'Histoire*, 2e trim. 1983, pp. 1-6, ill.

Rappel n° 136.

197. LOTHAIRE Omer, *Le vinaigre de pommes. Sa fabrication ménagère en Ardenne et Famenne*, dans *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. VI, 1982 (sorti de presse en 1983), pp. 219-226, ill.

Rappel n° 135.

198. RIXHON Marcel, *Le fromage de Harzé*, dans *Harzé au fil du temps*, n° 66, mars-avril 1983, pp. 14-15.

Description de la fabrication.

X. COUTUMES, FETES, JEUX

Rappel n° 46.

199. LEWILLIE L. et NOEL F., *Le sport dans l'art belge, de l'époque romaine à nos jours*, Bruxelles, Crédit communal, 1982, ill.

200. *Machines à sous*, Bruxelles, Crédit communal, 1982, ill.

Catalogue d'exposition.

A. RECUEILS D'ARTICLES ET ETUDES DIVERSES

201. DETRO J., *Un village en temps de guerre (Micheroux XVIIe-XVIIIe siècles)*, dans *Cercle historique de Fléron*, juin 1983, pp. 25-103.

Exposé des frais payés en temps de guerre pour compte de la communauté de 1696 à 1714.

202. GUERIN P., *Le livre de raison de Simar de Grandry*, dans *Cercle historique de Fléron*, décembre 1983, pp. 2-60.

Plus qu'un livre de comptes du 18e siècle, contient aussi des notations sur les événements, la paroisse de Fléron, les recettes et remèdes, etc.

B. SUJETS SPECIAUX

1. Les âges de la vie, rites de passage

a) NAISSANCE ET BAPTÊME

203. *Le Folklore de l'enfance,* Actes du colloque organisé par la Commis-

sion des Arts et des Traditions populaires de la Fondation Charles Plisnier à l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, 1979, Commission royale de Folklore, Ministère de la Communauté française, 1982.

Rappel n° 24.

204. *La naissance et ses coutumes,* dans *Bulletin bimestriel du Cercle d'Histoire de Ghlin et environs,* 1983, n° 1, p. 2, s.n.

205. SAMRAY Marianne, *Dialectologie et Folklore. Les plaisirs enfantins à Mont-le-Ban. Première partie: la petite enfance*, dans *Glain et Salm Haute Ardenne*, n° 19, décembre 1983, pp. 14-33.

b) ADOLESCENCE

206. CARLIER Arille, *Le conscrit de 1840*, dans *Cahiers cerfontainois*, n° 3, 1983, pp. 42-51.

Réédition d'un article paru dans *L'Antiquaire*, revue historique de l'Entre-Sambre-et-Meuse, n° 4, 1966, pp. 95-105. Concerne notamment les mariages blancs ou «à l'anglaise», nombreux chez nous à l'époque française et qui continuèrent au début de notre indépendance.

c) AMOUR, FIANCAILLES, MARIAGE

207. GLOTZ Samuel, *L'utilisation du tambour lors des noces*, dans *El Mouchon d'Aunia*, mars 1983, p. 57.

208. ROBETTE Anthime, *Le droit de valtonage*, dans *El Mouchon d'Aunia*, février 1983, pp. 30-31.

Droit payé à la Jeunesse en cas de mariage exogamique.

209. VANDAMME Hubert, *Une famille de cultivateurs de Ten-Brielen (Comines-B.): les Taillieu aux XIX-XX^e siècles*, dans Mémoires de Comines-Warneton, t. XIII, 1983, pp. 271-286.

Vie quotidienne et description de noces d'or en 1828. Photographies.

210. VANHAMEL Monique, *Pour rechercher une épouse*, dans *El Mouchon d'Aunia*, mars 1983, p. 41.

d) MORT ET ENTERREMENT

Rappel n° 93.

211. BOURGEON Jean-Louis, *La peur d'être enterré vivant au XVIII^e siècle: mythe ou réalité?*, dans Revue d'Histoire moderne et contemporaine, t. XXX, janvier-mars 1983, pp. 139-153, Paris.

Rappel n° 94.

212. *Echos du village. Coutumes d'Ardenne: le veillée des morts*, dans *Harzé au fil du temps*, mai-juin 1983.

213. HAVENITH Elmas, *A propos des enfants morts-nés*, dans *Glain et Salm*, n° 18, oct. 1983, pp. 87-88.

214. LE BAILLY de TILLEGHEM Serge, *Vocabulaire néo-médiéval et monuments funéraires dans les cimetières du Grand Tournai. Approche typologique*, dans *Mémoires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, t. IV, 1983-84, p. 239-276, ill.

215. FONTAINE Serge, *Vestiges d'anciens enclos à bétail (bergerie, han, «frandj' lâye» ou «läger» dans l'est du pays*, dans *Hautes Fagnes*, n° 1, mars 1983, p. 14-42.

216. PREISWERK Yvonne, *Les repas de la mort: sociabilité paysanne et interdits de l'Eglise à travers les repas d'enterrement, dans la vallée catholique d'Anriviers et la vallée protestante des Ormonts* XIX-XX[e] siècles. Etude comparée, Lyon III, janvier 1983, (thèse du 3[e] cycle).

217. WILLEMS J., DOCQUIER J., LAUWERIJS E., *Inhumations d'enfants nouveau-nés dans les agglomérations gallo-romaines d'Amay et Clavier-Vervoz*, dans *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, t. XVIII, 1983-1984, pp. 215-228, ill.

Rituel pour les enfants morts avant quatre ans, au lieu de l'incinération.

2. Coutumes saisonnières

218. GAZIAUX Jean-Jacques, *Textes dialectaux de Jauchelette (Ni 67)*, dans *Les Dialectes de Wallonie*, tome 11, 1983, pp. 49-64.

Ethnotextes en wallon (avec traduction française) sur le tirage-au-sort à la fin du XIX[e], les difficultés de la vie peu avant 1914, etc.

a) PRINTEMPS

219. COUSSEE Bernard, *De la Saint-Georges à la Trinité ou la cueillette au jardin des coutumes de mai*. Chez l'auteur, 18 avenue de l'Architecte Cordonnier, Lille, 1983.

220. LEPINE André, *Notes sur les «raguèteurs»*, dans *Folklore de l'Entité cerfontainoise*, Cahier n° 3, 1983, pp. 22-26, ill.

Notes sur les crécelleurs de la Semaine sainte.

b) HIVER

221. BULTOT Sylvain, *La Saint-Grégoire à Senzeilles en 1904*, dans *Folklore de l'Entité cerfontainoise*, n° 3, 1983, pp. 33-35.

222. DA SILVA Anne, *Essai de description du carnaval dans le Centre: Estinnes-au-Val, Haulchin, Mont-Sainte-Aldegonde.* Université Catholique de Louvain-la-Neuve, Mémoire de licence en Education physique, 1983.

223. DETAILLE Emile, *Li hirêye èt l'grand Feû*, dans *Les Echos de Comblain*, 1982.

224. GLOTZ Samuel, *Le carnaval de Lobbes*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 218, mai 1983, pp. 87-92, ill.

225. GOMAND Ernest, *A l' tchernèye a l' broquète*, dans *Le Staple*, 5 janvier 1983, pp. 67-69.

226. GOMAND E. et NOEL Louis, *Coutumes andennaises: le Mardi Gras*, dans *Le Staple*, 5 janvier 1982, pp. 3-4.

Coutume et appellation de la tchèrnéye, tchârnêye, tchèm'néye, formule de quête.

227. KERREMANS Richard, *Le carnaval de Binche. Entretien avec Samuel Glotz*, dans *Soumonce*, n° 4, mars 1983, pp. 1-5.

228. LEPINE André, *Au sujet d'un carnaval d'il y a deux siècles*, dans *Folklore de l'entité de Cerfontaine, Cahiers cerfontainois* n° 3, 1983, pp. 20-21.

229. LEPINE André, *Notes sur le carnaval de Cerfontaine*, dans *Folklore de l'entité de Cerfontaine, Cahiers cerfontainois n° 3*, 1983, pp. 18-19.

230. MARQUET Léon, *Haguète de Malmedy et gille de Binche. D'où vient le chapeau du gille?*, dans *El Mouchon d'Aunia*, décembre 1983, pp. 230-232.

231. PELTIER Pierre, *La fête du grand feu aux Ecaussines (première partie)*, dans *Le Val Vert*, n° 41, 1er trim. 1983, pp. 19-24, ill.
ID., ibid. (suite et fin), dans *Le Val Vert*, n° 42, 2e trim. 1983, pp. 27-31, ill.

232. PINON Roger et VANDEREUSE Jules, *Le carnaval de Soumoy*, dans *Folklore de l'entité cerfontainoise, Cahier n° 3*, 1983, pp. 38-40.
Reproduction de l'article paru dans *Le Guetteur Wallon*, 1960, pp. 115-117, sous le titre général: *Quelques carnavals de l'Entre-Sambre-et-Meuse.*

233. REVELARD Michel, *Règlements de police et coutume carnavalesque à Binche au début du XIXe siècle*, dans *El Mouchon d'Aunia*, décembre 1983, pp. 220-221.

234. VANDEREUSE Jules, *Curieuses coutumes carnavalesques à Senzeilles*, dans *Folklore de l'Entité cerfontainoise, Cahier n° 3*, 1983, pp. 27-32.
Reproduction du texte paru dans *La Vie Wallonne*, t. 30, 1956, pp. 117-125.

3. Divers sujets

— Agriculture

235. CALLEBOUT - PLANCKE Johanna, *Les haies de Jalhay, Sourbrodt et Wirtzfeld (Ardenne nord-orientale, Belgique). Evolution historique, structure, composition, phytosociologie,* dans *Bulletin de la Société géographique de Liège,* n° 19, octobre 1983, pp. 97-106.

Rappel n° 139.

Rappel n° 148.

236. LEVAL (J. de), *Quelques problèmes écologiques posés par la transformation de l'agriculture au Pays de Herve et plus généralement en région herbagère liégeoise*, dans Bulletin de la Société géographique de Liège, n° 19, octobre 1983, pp. 97-106.

— Commémorations historiques

237. CALLENS Gilbert, *Controverse à propos du festin* dans *Cercle d'Histoire de l'Entité lessinoise*, n° 8, juillet-août 1983, pp. 13-19.

L'auteur oppose la date traditionnelle 1583 retenue pour l'assaut de Lessines à celle proposée par W. Ruzette: 1578.

238. CALLENS Gilbert, *Controverse n° 3* (à propos du Festin de Lessines); *réponse à Monsieur Dugnoille*, dans *Bulletin d'information du Cercle d'Histoire de l'Entité lessinoise*, n° 10, nov.-déc. 1983, pp. 20-23.

239. CALLENS Gilbert, *La vie à Lessines au temps de l'assaut*, dans *Cercle d'Histoire de l'Entité lessinoise*, n° 8, juillet-août 1983, pp. 20-24.

Recherche d'après les archives de l'année 1583.

Rappel n° 177.

240. DELMELLE Joseph, *En vue du 500e anniversaire du «Festin de Lessines»*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 219, juillet 1983, pp. 111-113, ill.

241. DUGNOILLE Jean, *Controverse à propos du festin, n° 2*, dans *Bulletin d'information bimestriel du Cercle d'Histoire de l'Entité lessinoise*, n° 10, nov.-déc., 1983, pp. 16-18.

Analyse critique en faveur de la date de 1578.

242. *Le Festin*, dans *Cercle d'Histoire de l'Entité lessinoise*, n° 8, juillet-août 1983, p. 31.

Divers extraits du Postillon de 1872, 1883, 1909 concernant le cortège traditionnel dénommé «Festin» ou «Procession du jour de l'Assaut». On trouve notamment, sans référence précise malheureusement cet extrait: «En 1883 — 3e Centenaire du Festin: la Danse des Veuves. Les veuves de la maison de la rue du Moulin, qui réglementairement ne peuvent se

livrer à la valse que le jour de la Saint-Anne se trémoussèrent ferme sur le trottoir devant leur asile aux accents d'un orchestre endiablé ! »

243. MASOIN Henri, *La fête du « Festin » à Lessines*, dans *Cercle d'Histoire de l'Entité lessinoise*, juillet-août 1983, pp. 6-7.

Reproduction par photocopies d'un article paru dans Le Courrier de l'Escaut, août 1932.

244. RUZETTE Walter, *Le célèbre assaut de Lessines*, dans *Cercle d'Histoire de l'Entité lessinoise*, n° 8, juillet-août 1983, p. 10.

Reproduction par photocopies d'un article paru dans le « Postillon » du 21 août 1965.

— Coutumes et fêtes ecclésiastiques

245. DEBROUX Anne, *L'église Saint-Barthélémy de Mouscron au milieu du XVIII^e siècle. Essai de géographie sociale*, dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région*, t. V, fasc. 2, 1983, pp. 49-61.

Location des sièges à l'église.

Rappel n° 49.

246. † LEGROS Elisée, *Herbes bénites et épis bénits à l'Assomption*, dans *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne,* t. XV, n° 173-176, (1982-1983), Liège, 1985.

247. PETIT Karl, *Etre chanoinesses à Mons au XVIII^e siècle*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 218, mai 1983, pp. 75-80, ill.

On signale la coutume du « déchirement des barbettes » qui désignait le dépouillement par la postulante chanoinesse de tous ses vêtements civils, sous les yeux de l'assistance, afin de se rendre compte du sexe ; cessa en 1782.

248. PHILIPPE J., *Historique sur les processions paroissiales de Saint Hilaire à Carnières-Centre (fin)*, dans *Les feuillets carniérois*, n° 42, Morlanwelz (Carnières), mai 1983, s.p.

249. PIERARD Jean, *A la Pentecôte sonégienne, le Tour Saint-Vincent*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 218, mai 1983, pp. 93-99, ill.

250. — [d'après André SPINEUX], *La chapelle aux rats à Vitrival*, dans *Pays de Namur*, n° 87, mai 1983, pp. 13-14.

251. VAN HERCK (Abbé), *Le Tour Saint-Vincent et la procession*, 1983, chez l'auteur : rue des Postes 101, 7490 Braine-le-Comte.

— Fêtes patronales

252. BASTIN Achille, *Brûly-de-Pesche — Lointains souvenirs*, dans *En Fagne et Thiérache*, t. 61, 1983, pp. 3-23, cartes.

Scènes de la vie rurale et des petits artisans vers 1900. Description intéressante de la kermesse et du rôle de la Jeunesse, des marchands, colporteurs, gens de métiers offrant marchandises et services.

253. CHAMPAGNE Paul, *La ducasse de Mons*, dans *No Catiau*, n[5] et 6, 7 et 8, de mai à août 1983, pp. 44-45.

254. GODENNE Josiane, *Nassogne jadis. La fête d'octobre*, dans *La Vie Wallonne*, t. LVII, nouvelle série (n° 381), Liège, 1[er] trim. 1983, pp. 34-46.

Fête patronale, photographies anciennes, rôle de la Jeunesse.

Rappel n° 49.

255. MICHEL Victorin, *Fêtes — Groupes — Associations*, dans *Les Cahiers d'Hélécine*, n° 11, 1982, pp. 22.

256. MORY Pierre, *Les fêtes patronales à Tournai et dans le Tournaisis du XVIII[e] siècle à aujourd'hui. Essai d'analyse de leurs fonctions et de leurs significations, II*, dans *Mémoires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, t. III, Tournai, 1982, pp. 103-140.

— Géants

257. CANNUYER Christian, *Goliath, Saint Georges, Hercule et... Ath*, dans *La Vie Wallonne*, t. LVII, nouvelle série (n° 382), Liège, 2[e] trim. 1983, pp. 109-117.

258. DELCOURT Jean-Jacques, *Les géants de l'Entité. Lariguette, géant débonnaire de Quevaucamps place*, dans *Coup d'œil sur Belœil*, n° 16, pp. 372-376.

— Jeux

259. DUBROEUCQ Annie, *Les concours de chants de coqs*. Etude particulière dans une commune de la région carolorégienne: Forchies-la-Marche, Commission royale de Folklore, collection Folklore et Art populaire de Wallonie, vol. IX, Ministère de la Communauté française, 1982.

260. (D'après F. GAILLOT), *Le saut de l'anguille, un ancien jeu populaire namurois* dans *Pays de Namur,* n° 88, juillet 1983, pp. 14-15.

Jeu nautique.

261. HERBAY Alfred M.J., *La fabrication des cartes à jouer dans les environs de Dinant au XVIII[e] siècle* dans *Le Guetteur wallon,* 1983, n° 4, pp. 129-137.

Rappel n° 60.

262. JOUS (Abbé Léon), *Folklore et jeux populaires aux Ecaussines: la balle pelote,* dans *Le Val vert,* n° 42, 2[e] trim. 1983, pp. 49-51.

263. MERGEIN A., *Les chevaux-jupon* dans *Pays de Namur* n° 86, mars 1983, pp. 11-14.

264. SAMRAY Marianne, *Dialectologie et Folklore. Les plaisirs enfantins à Mont-le-Ban. Première partie: la petite enfance,* dans *Glain et Salm-Haute-Ardenne,* n° 19, décembre 1983, pp. 14-33.

265. VANDEVOORDE Philippe, *Les jeux populaires des enfants de Wodecq,* Université catholique de Louvain-la-Neuve. Mémoire de licence en éducation physique, 1983.

266. WILLEMART Jacques, *A propos des échasseurs* suivi de *Le combat des échasses à Namur* (A. Dinaux, 1855) dans *Le Guetteur wallon,* 1983, n° 2, pp. 82-86.

— Marches

267. BERTRAND Léopold, *Service d'honneur ou de protection,* dans *Le marcheur de l'Entre-Sambre-et-Meuse,* n° 88, juillet 1983, p. 5.

ID., ibid., n° 89, septembre 1983, p. 5.
ID., ibid., décembre 1983, pp. 3-5, ill.
Réfute l'opinion de Joseph ROLAND. Pour Bertrand, les escortes armées des marches servaient à la protection des pèlerins.

268. MORET Paul, *Marches militaires wallonnes en Hongrie au XVII^e siècle,* dans *Le marcheur de l'Entre-Sambre-et-Meuse,* n° 87, avril 1983, p. 8.

269. PIERRE Georges, *Les marches de l'Antiquité à nos jours,* dans *Le marcheur de l'Entre-Sambre-et-Meuse,* n° 87, avril 1983, pp. 23-29, ill.
ID., ibid., n° 88, juillet 1983, p. 31.

— Métiers

Rappel n° 135.

Rappel n° 146.

Rappel n° 145.

Rappel n° 153.

— Scolarité

270. *Création d'une école pour filles à Silenrieux en 1850,* dans *Les Echos du Musée de Cerfontaine,* n° 9, septembre 1983, art. 57.

271. DESCAMPS Marylen, *Un aspect de l'éducation populaire à la fin du XIX^e siècle: le Cercle des Réunions populaires de Mons et du Hainaut (1876-1891),* dans *Annales du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Ghislain et de la région,* t. III, 1982, pp. 517-542.

272. G.M., *...Et si nous retournions à l'école de Wépion !* dans *Wépion 2000,* n° 81, pp. 14-21.

273. HENAUT Gérard, *L'institut de Chimie de Saint-Ghislain (1905-1980),* dans *Annales du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Ghislain et de la région,* t. III, 1982, pp. 563-574.

Développement de l'enseignement industriel et technique.

274. LEWUILLON Yvan, *A propos du centenaire d'une école communale: « La nichée studieuse », à Boussu-Bois (1881-1981),* dans *Annales du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Ghislain et de la région,* t. III, 1982, pp. 543-562.

275. VAN DEN HAUTE Robert, *Chez qui les petis Jettois d'antan allaient-ils à l'école?,* dans *Comté de Jette,* n° 1-2/3-4, janvier-décembre 1983, pp. 3-16.

276. † MICHEL Victorin, *Instruction publique,* dans *Les Cahiers d'Hélécine,* n° 11, 1982, pp. 18-22.

— Sociétés, corporations, confréries

Rappel n° 50.

277. BEAUFAYS André, *150 ans de vie brainoise dans Bulletin du Cercle historique et folklorique de Braine-le-Château et des régions voisines,* n° 2, janvier 1983, 20 p., ill.

Notamment Société royale Saint-Sébastien et sociétés philharmoniques, vieux cimetière, etc.

278. DEBAST M.-F., *Drapeaux et bannières. Reflets des Sociétés de l'entité enghiennoise,* dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien,* t. XXI, 1983, pp. 151-162 (à suivre).

Inventaire et description complète et précise.

279. DELANNOY Yves, *La société du Haut et Noble Arc à la main érigé en la ville d'Enghien sous la protection de la Sainte-Vierge et de Saint-Sébastien 1803-1856,* dans *Annales du Cercle archéologique d'Enghien,* t. XXXI, 1983, pp. 87-121.

Excellent article, qui donne en outre les textes d'archives.

Rappel n° 271.

280. DUVOSQUEL J.M., *Une intervention des vicaires généraux du diocèse de Tournai à propos du tir à l'oiseau à Comines,* dans *Publications extraordinaires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai,* t. 1, Tournai, 1984, pp. 77-83.

281. LADRIERE Alfred, *Notice historique sur la Société Royale « Les archers de Saint-Sébastien » de Feluy,* dans *El Mouchon d'Aunia,* 71e année, n° 1, janvier 1983, pp. 17-20.
ID., ibid., suite, n° 2, février 1983, pp. 22-25.
ID., ibid., suite et fin, n° 3, mars 1983, pp. 44-46.

282. *La fanfare de Ghlin,* dans *Bulletin bimestriel du Cercle d'Histoire de Ghlin et environs,* 1983, n° 1, pp. 10-11.

283. LEJEUNE Philippe, *Une confrérie de sages-femmes à Bovigny,* dans *Glain et Salm. Haute Ardenne,* n° 18, octobre 1983, p. 84-90.

284. PETIT H., *L'orphéon royal Saint-Guibert fête ses 125 ans,* dans *Bulletin du Cercle Art et Histoire de Gembloux et environs,* t. II, avril 1983, n° 14, pp. 220-222.

285. UYLEBROECK Marianne, *Rencontre avec Noël Wamberchies, chef de batterie de la Société « Les Reguenaires »,* dans *Soumonce,* n° 4, mars 1983, pp. 6-16.

— Sports populaires

286. DELIRE Jean, *Manifestations sportives et chatelettaines* (Tir à la carabine, Les pigeonnistes, Patinage), dans *Le Vieux Châtelet,* 23e annuaire, 1983, pp. 7-8.

287. VANDEWEYER Maurice, *La tenderie à Couvin,* dans *Au Pays des Rièzes et des Sarts,* n° 96, 1983, pp. 669-675.

288. WILLEMART Jacques, *A propos des échasseurs. Le combat des échasses à Namur,* dans *Le Guetteur wallon,* 1983, n° 2, pp. 82-86.

Publication d'Archives. Description d'un combat en 1855.

— Vie des villes et des villages

289. ALIÉ V., *A propos de la « Forrire », lieu-dit de Mont-Houffalize,* dans *Segnia,* t. VIII, fasc. 4, 1983, pp. 67-68.

Notice toponymique sur cette « parcelle de terre, en bordure de forêt, réservée aux mouvements de la charrue au bout des sillons ».

Rappel n° 39.

Rappel n° 46.

290. CAYPHAS Jean-Paul, *« Int' nous autes »* (3), dans *Entre Senne et Soignes,* n° XLVI, 1983, pp. 3-25, ill.

Extraits du journal de guerre pour les communes d'Ittre, Haut-Ittre, Virginal, Braine-le-Château, Wauthier-Braine, Clabecq et Oisquercq. Ils sont tirés des derniers numéros de la deuxième année d'existence soit dans les 7 numéros publiés de juillet 1917 à janvier 1918.

291. DEBAES Jules, *La politique et l'administration communales à Mouscron durant les années 1870 à 1900, la période 1890-1900* (seconde partie), dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région,* t. V, fasc. 2, pp. 141-203.

292. DEPAUW Claude, *Avoir vingt ans à Mouscron vers 1860,* dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région,* t. V, fasc. 2, 1983, pp. 123-136.

293. DEPT Eugène, *Souv'nances, souv'nances,* dans *El Mouchon d'Aunia,* avril 1983, pp. 84-85.
Souvenirs du temps passé, à Jolimont. Texte en patois.

294. DE WITTE Michel, *La vie populaire à Ploegsteert au travers de son patois,* dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines-Warneton,* t. XIII, 1983, pp. 391-428, ill.
Expressions populaires en patois, présentées par thèmes. Photographies.

Rappel n° 195.

Rappel n° 271.

295. DORPE F., *Les 37 cabarets de Mignault à la Belle Epoque,* dans *Nos 5 blasons,* n° 3, juillet-août-septembre 1983, s.p.

296. FRISEE Mathieu et Fernand, *« Olnoiseries », l'histoire et les petites histoires d'Olne de 1900 à nos jours,* Olne, 1982.

Rappel n° 11.

297. GODET Jean, *Les « joies » de l'occupation militaire à Ath au temps jadis* (de la fin du XVII[e] au XIX[e] siècle), dans *Hainaut-Tourisme,* n° 220, septembre 1983, pp. 169-180, ill.

298. GUYOT G., *Quelques extraits du « Jettois » 1913-1914,* dans *Comté de Jette,* n° 1-2/3-4, janvier-décembre 1983, pp. 46-47.
Coup d'œil sur un journal local qui a paru de 1909 à 1914.

Rappel n° 2.

299. KNAEPEN John, *Les plus anciennes rues et places de Visé, principalement des origines au XVI[e] siècle* (première partie), dans *Notices visétoises,* septembre 83, n° 7, pp. 7-48.

300. LALOUX Auguste, *Quand on fieut co dès trairîyes* dans *Les Cahiers wallons,* n° 1, janvier 1983, pp. 2-7.
Décrit, en wallon, l'organisation des loteries traditionnelles, appelées *traîrîyes,* à Dorinne.

301. LELOUP J., *Contribution à l'histoire du village de Fraiture au début du XIX[e] siècle,* dans *Glain et Salm,* n° 19, décembre 1983, pp. 8-13.

302. MEESSEN Gaston, *Thimister, notices historiques,* dans *Société d'Histoire et d'Archéologie du plateau de Herve,* c.r. n° 45, novembre 1983, pp. 3-28.

303. *La vie quotidienne à Bellefontaine et Lahaye autrefois,* collection « Histoire collective du Luxembourg », Rossignol, 1981, rééd. 1983.

304. NEMERY DE BELLEVAUX Eugène, *L'ancien doyenné de Rochefort des origines à 1559,* dans *Annales de la Société archéologique de Namur,* t. LXII, 1982, pp. 63-96.

305. NEMERY DE BELLEVAUX Eugène, *L'ancien doyenné de Rochefort des origines à 1559* (suite), dans *Annales de la Société archéologique de Namur,* t. LXIII, fasc. I, 1983, pp. 6-77.

306. *Nos belles provinces belges: Luxembourg,* éd. Thill, Bruxelles, 1983, 64 p., 175 photos couleurs.

307. NIZET Robert, *« Binamé Payis d'Sâm »,* photographies anciennes de la région de Vielsam, Vielsalm 1983, 160 p., ill.

308. P.D.N., *Sur la Semois namuroise: Bohan,* dans *Pays de Namur,* n° 88, juillet 1983, pp. 1-5.

Notes sur la « pierre à marier », la « table des fées », la herde, etc. ; mention du « Jeu du marteau des cloutiers » et des sobriquets des habitants de Bohan.

309. ROUSSEAU Félix, *La foire de Namur* dans *Pays de Namur,* n° 89, septembre 1983, pp. 11-13.

310. ROUSSEAU Félix, *Sur l'histoire de Wépion,* dans *Wépion 2000,* n° 86, décembre 1983, (non paginé).

311. SCHMITZ Thierry, *« Lu Glêhe do timps d'nos vîs parints »,* édition Petitpas, Bomal, 1983, ill.

La Gleize et ses hameaux, cartes postales anciennes et dessins.

312. THILL Jean, Histoire d'Oleye et de Lantremange sous l'Ancien Régime dans Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, t. XCV, 1983, pp. 47-118.

313. THIRY Marc, *Mariembourg sous l'Ancien Régime,* dans *En Fagne et Thiérache,* t. 64, 1983, pp. 3-8.

314. THIRY Marc, *Traits de mœurs et folklore mariembourgeois,* dans *En Fagne et Thiérache,* t. 63, 1983, pp. 20-30.

Rappel n° 209.

— Vie domestique

315. BERNOS Marcel, *De l'influence salutaire ou pernicieuse de la femme dans la famille et la société,* dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine,* t. XXIX, juillet-septembre 1982, pp. 453-461, Paris.

316. MOULIN Léo, *Un genévrier d'Ardenne à Bruxelles,* dans *Cahiers de l'Académie Luxembourgeoise,* nouvelle série 11-12, 1982, pp. 104-107.

Intéressant témoignage sur les mentalités, attitudes idéologiques et sociales en Ardenne belge.

317. NIVARLET Léa, *Souvenir de la vie quotidienne à Gouvy et Rettigny dans la première moitié du XX^e siècle,* dans *Glain et Salm. Haute Ardenne,* n° 19, décembre 1983.

318. PEEMANS Françoise, *Les femmes et le pouvoir. Traditions et évolutions,* dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire,* 1982, 2, pp. 355-368.

— Vie militaire

319. DUHANT Bernard, *Le tirage au sort dans le canton de Quevaucamps* de 1815 à 1909, dans *Coup d'œil sur Beloeil,* n° 17, novembre 1983, pp. 4-25.

Rappel n° 57.

320. GUERIN P., *Racolage à Fléron pour l'armée prussienne (en 1733),* dans *Cercle historique de Fléron,* décembre 1983, pp. 60-64.

XI. COUTUMES SOCIALES; CONSTITUTION; DROIT POPULAIRE MOYENS POPULAIRES DE CONTOURNER LES LOIS

321. ALIÉ V., *Biens noirs,* dans *Segnia,* t. VIII, fasc. 2, juin 1983, p. 27-32.
ID., ibid., t. VIII, fasc. 3, 1983, p. 51-54.
Biens d'Eglise nationalisés après la révolution française.

Rappel n° 46.

322. BOTQUIN J.M., *Entraves découvertes dans le puits de la villa gallo-romaine de Wemmel,* dans *Comté de Jette,* n° 1-2/3-4, janvier-décembre 1983, pp. 39-43.

Rappel n° 206.

Rappel n° 291.

323. DEPAUW Claude, *Herseaux en 1916: les déclarations de revenus pour le secours-chômeurs,* dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région,* t. V, fasc. 2, 1983, pp. 205-217.

324. GOURDON Roger, *L'assurance contre le « tirage-au-sort »* dans *Société d'études folkloriques du Centre-Ouest,* novembre-décembre 1983, tome XVII, n° 119, pp. 353-354.

325. HUWE Marcel, *Le fusil brisé, épisode pittoresque, en 3 actes, de la vie sociale et politique à La Louvière,* dans *Hainaut-Tourisme,* n° 221, novembre 1983, pp. 203-204, ill.
Il s'agit de l'inauguration en 1921, du nouvel étendard, «le fusil brisé».

Rappel n° 196.

326. RUELLE Pierre, *Les Waréchaix de Pâturages, une survivance médiévale au XX^e siècle?,* dans *Recueil d'études d'Histoire hainuyère offertes à M. A. Arnould,* t. 1, Mons, 1983, pp. 423-436.

XII. CROYANCES POPULAIRES

A. BIBLIOGRAPHIE

B. RELIGION, MAGIE, SUPERSTITIONS ET MYTHOLOGIE EN GENERAL

327. DASCOTTE Robert, *Religion et traditions populaires dans la région du Centre,* Haine-Saint-Paul, 1982, in 4°, 190 p. (dactyl.)

328. DUBRU Alfred, *L'érémitisme dans la région de Houffalize aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles,* dans *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg-Arlon,* t. CXII-CXIII, années 1981-1982, pp. 51-61.

329. F.M. (FANON M.), *La rage à Bomal il y a vingt ans. La « taille » de Saint-Hubert,* dans *Terre de Durbuy*, 2^e^ année, 1983, pp. 7-18.

Rappel n° 41.

330. LEFEBVRE Marc, *Croyances et superstitions à Binche,* dans *El Mouchon d'Aunia,* septembre 1983, pp. 166-168.

Rappel n° 256.

331. MARRÉ-MULS A.-M., Notes folkloriques (8), dans *Les feuillets carniérois,* n° 43, avril 1943, s.p. *ID., ibid.* (fin), n° 44, novembre 1983, s.p.
Enumération de superstitions et de croyances.

332. PIGNOLET Marcel, *Le carré magique de Naomé* dans *Le Guetteur wallon,* 1983, n° 2, pp. 61-73.
A propos du cryptogramme « Sator arepo tenet opera rotas ».

C. ETUDES ET MELANGES

333. BREKILIEN Yann, *La mythologie celtique,* Nouvelles éditions Marabout, s.l., 1983, (éd. Jean Picollec, 1981).
Pas de bibliographie. Références presque inexistantes.

D. MYTHE ET CULTE

1. Non chrétiens

334. DELMELLE Joseph, *Le Massif du Neviau* dans *Pays de Dave,* n° 48, mars 1983, pp. 3 à 8.
Donne, notamment, une localisation de « trou de nutons ».

335. FIVET Jean, *Deux anciennes croyances populaires: gatte d'or et nutons,* dans *Pays de Namur,* n° 89, septembre 1983, pp. 28-31.

2. Chrétiens

336. BROU Willy, Ch., *Le culte de Saint-Hubert dans le Brabant et en Belgique,* dans *Brabant,* n° 4, 1983, pp. 32-39.

337. DASCOTTE Robert, *Sainte Annuelle à Naast: son culte, sa source guérisseuse,* dans *El Mouchon d'Aunia,* mai 1983, p. 100.

338. DOCQUIER J., LEMEUNIER A., WANKENNE A., *Découverte d'un insigne de pèlerinage en l'honneur de Saint Remacle,* dans *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz,* t. XVIII, 1983-1984, Amay, pp. 241-255, ill.

Rappel n° 84.

339. J.F. (FIVET Jean), *Le culte et le repos du dimanche* dans *Pays de Namur,* n° 85, janvier 1983, pp. 26-27.

Cite d'anciens règlements (des XVII[e], XVIII[e] et XIX[e] siècles) à propos de cette obligation de respecter le repos du dimanche.

340. J.F. (FIVET Jean), *Saint Oger à Hanzinne* dans *Pays de Namur,* n° 89, septembre 1983, pp. 4-5.

341. GOMAND E., *Un saint populaire de chez nous: Saint Hubert* (suite), dans *Le Staple,* 5 janvier 1982, pp. 5-6.

Rappel n° 87.

Rappel n° 88.

Rappel n° 89.

Rappel n° 90.

Rappel n° 119.

Rappel n° 127.

342. HAVENITH Elmar, *A propos des enfants morts-nés,* dans *Glain et Salm. Haute Ardenne,* n° 18, octobre 1983, p. 87-88.

343. JOUS Léon, *Henripont. Découverte d'un insigne de pèlerinage,* dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies,* t. XXX, 1980-1982, pp. 145-156, ill.

Il s'agit, mais sans grande certitude, d'un insigne de pèlerinage du XIV[e] siècle, à Notre-Dame de Cambron.

344. JOUS (Abbé Léon), *Saints protecteurs des paroisses d'Ecaussines, Marche et Henripont,* dans *Le Val Vert,* n° 43, 3[e] trim. 1983, pp. 60-68.

Rappel n° 220.

Rappel n° 329.

346. MOUSSET J.- L., *Les pratiques de protection populaires et le culte des saints protecteurs au Luxembourg.* Guide du visiteur, Luxembourg, Thèse d'Histoire et d'Art, 1983.

347. NAZET Jacques, *Saint Badilon à Leuze : les origines d'un culte insolite*, dans *Mémoires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, t. IV, 1983-1984, pp. 55-69, ill.
D'un Badilon, moine de Leuze à l'époque carolingienne, les chanoines de Leuze, successeurs des moines, font un Badilon, de Vezelay, célèbre pour avoir transféré le corps de Marie-Madeleine.

348. PEZÉ Emmanuel, *Les nouveaux lieux miraculeux*, Paris, Balland, 1984.
Concerne la France, mais le guide donne quelques informations sur Saint-Ghislain, Dour, Banneux et Beauraing.

349. PHILIPPE J., *Historique sur les processions paroissiales de Saint Hilaire à Carnières-Centre (fin)*, dans *Les Feuillets carniérois*, n° 42, Morlanwelz (Carnières), mai 1983, s.p

Rappel n° 249.

Rappel n° 332.

350. SMET Gilbert, *Revenons à ... Tongre-Notre-Dame*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 221, novembre 1983, pp. 187-190, ill.

Rappel n° 250.

351. THIRION E., *« Nota brevis » pous servir à l'histoire de sancta Chrodoara d'Amay*, dans *Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz*, t. XVIII, 1983-1984, pp. 229-230.
Reliques et rapprochement avec une femme du nom de Rodoara dans la vita de Maximin, évêque de Trêves.

3. Prières et formules de bénédiction

352. DASCOTTE Robert, *Guérison des brûlures*, dans *el Mouchon d'Aunia*, décembre 1983, p. 223.
Prière pour guérir. L'article donne les références d'autres prières publiées dans *El Mouchon* depuis 1965.

353. VAN NIEUWENHUYSEN Pierre, *Prières guérisseuses flamandes à Châtelineau* (seconde partie), dans *Le Vieux Châtelet*, 22e annuaire, 1982, pp. 25-58.
Prières guérisseuses flamandes et françaises, pratiques ; article très intéressant qui cite comme sources des recherches récentes et de qualité.

E. PRESAGES ET ORACLES

354. DASCOTTE Robert, *Pour trouver un noyé*, dans *El Mouchon d'Aunia*, mai 1983, p. 93.
ID., ibid., (2e partie), dans *El Mouchon d'Aunia*, septembre 1983, pp. 160-161.

355. LEFEBVRE Marc, *Chez madame Bertha, cartomancienne*, dans *El Mouchon d'Aunia*, août 1983, pp. 146-148.

356. PINON Roger, *La chaîne de Saint Antoine : Notes complémentaires*, dans *El Mouchon d'Aunia*, juin 1983, pp ; 117-119 ; *ID., ibid*, juillet 1983, pp. 126-127 ; *ID., ibid*, août 1983, pp. 142-143.

F. SORCELLERIE

2. Sorciers et sorcières

357. JOUS L., *Une «sorcière» de Lessines exécutée en 1681*, dans *Cercle d'Histoire de l'entité lessinoise*, n° 5, janvier-février 1983, pp. 7-10.

358. N. B., *Folklore. Une histoire de jadis. Emacralé ! (ensorcelé !)*, dans *Les Echos de Comblain*, n° 10, p. 8.
Conte du treizième rayon d'une roue de charrette, qui empêche celle-ci d'avancer.

Rappel n° 137.

3. Amulettes, talismans et objets similaires

359. DASCOTTE Robert, *Religion populaire et pratiques de protection*, dans *El Mouchon d'Aunia*, décembre 1983, p. 217.

Rappel n° 98.

360. PINON Roger, *Le fer à cheval protecteur en Wallonie*, dans *Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège*, n° 221-222 (t. X), Liège, avril-sept. 1983, pp. 336-342.

XIII. MEDECINE POPULAIRE

361. ANGENOT Jean-François, *La pharmacie et l'art de guérir au Pays de Liège, des origines à nos jours*, éd. Eugène Wahle, Liège, 1983.

362. BOURGEOIS Henri, *Vieux remèdes populaires de la région de Comines-Warneton*, dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines-Warneton*, t. XIII, p. 381-390.

363. DARQUENNE Roger, *Erreurs et préjugés médicaux au XVIII^e siècle*, dans *Le Vieux Châtelet*, 22^e Annuaire, 1982, pp. 71-93.

364. DARQUENNE Roger, *Remous autour de la pharmacopée montoise* (1755), dans *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 92^e vol., 1981-1982, pp. 169-201.

Rappel n° 351.

Rappel n° 358.

365. DELCOURT A., *Editorial. Tisanes et chicorée*, dans *Revue du Cercle culturel des collines*, n° 30, juillet 1983, pp. 3-5.

366 *Folklore féminin. Calendrier cyclique. Juillet*, dans *Les Echos de Comblain*, n° 7, juillet 1983, p. 7.
Ibid., *Août*, n° 8, août 1983, p. 8.
Ibid., *Septembre*, n° 9, sept. 1983.
Ibid., *Octobre*, n° 10, oct. 1983, p. 6.
Ibid., *Novembre*, n° 11, nov. 1983, p. 4.
Ibid., *Décembre*, n° 12, déc. 1983, p. 7.

367. HENRY René et RELAVISSE France, *Nos plantes médicinales*, dans *Harzé au fil du temps*, mai-juin 1983, pp. 40-42.

368. HOUDART Jean, *Vieux remèdes de Mons et du pays borain*, dans *Bulletin bimestriel du Cercle d'histoire de Ghlin et environs*, 1983, n° 4 et 5, pp. 2-4.

Rappel n° 91.

Rappel n° 202.

369. JURION F. et PARISEL (Dr. F.), *Le troisième et dernier cimetière de l'hôpital saint-Jean de Bruxelles* (1704-1784). Etude historique. Etude paléopathologique des ossements du cimetière Saint-Jean, dans *Annales de la Société belge d'histoire des hôpitaux*, t. XX, 1982 (paru en 1983), pp. 3-42.
Evocation des conditions de vie, de soins des malades. opérations au milieu de la chambre commune , malades contagieux jusqu'à trois par lit, etc.

370. LECOTTÉ Roger, *A propos de remèdes populaires*, dans *El Mouchon d'Aunia*, octobre 1983, pp. 178-179.

Rappel n° 246.

Rappel n° 345.

371. MORY P., *Saint guérisseurs et médecins populaires: premiers résultats des travaux de la section « Traditions populaires »*, dans *Publications extraordinaires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, t. l., Tournai, 1984, pp. 333-369.

372. VIOT André, *L'enveloppement*, dans *Au Pays des Rièzes et des Sarts*, n° 93, 1er trim. 1983, pp. 430-433.
Traitement par enveloppement d'eau glacée, de la bronchite; 1er quart du XXe siècle.

XVI. POESIE POPULAIRE

B. POESIE DE LANGUE FRANÇAISE ET WALLONNE

373. *Echos wallons du Wisconsin*, dans *Les Cahiers Wallons*, n° 11, novembre 1982, pp. 186-187.
Juxtaposition de textes de chansons populaires d'origines namuroise, wisconsinienne, cominoise et liégeoise sur le même thème (*Piron ne veut pas danser* ou *Notre ôgre avait si froid aux pieds*)

374. *Echos wallons du Wisconsin*, dans *Les Cahiers Wallons*, n° 2, février 1983, pp. 26-30.
Suite de l'article paru en novembre 1982 sur la chanson wallonne du Wisconsin « Mi fèye, mi fèye, elle (av)ot frwèd sès pîds ».

375. LEMPEREUR Françoise, *Le folklore musical* dans *La Musique en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, tome 2, 1982 (paru en 83), pp. 303-328.

376. PIRON Maurice, *Les premiers textes connus du cramignon liégeois*, dans *Les Dialectes de Wallonie*, tome 11, 1983, pp. 74-96.

XVII. MUSIQUE ET DANSES

377. *Ces chansons populaires...* dans *Bulletin bimestriel du Cercle d'histoire de Ghlin et environs*, 1983, n° 4 et 5, p. 5, s.n.

378. *Chansons de guerre*, dans *En Fagne et Thiérache*, t. 63, 1983, pp. 46-51.
Trois chansons de la guerre 14-18 et une quatrième appartenant au folklore mariembourgeois, de 1799.

379. *Comptines (suite)*, dans *Les Echos de Comblain*, n° 2, février 1983, p. 9. *Ibid.*, n° 9, sept. 1983, p. 9.

380. DASCOTTE Robert, *La chanson du bossu*, dans *El Mouchon d'Aunia*, mars 1983, p. 50
Version valable pour Binche, en patois.

381. D. B., *Le respect des traditions carnavalesques à Binche. A propos de la musique*, dans *El Mouchon d'Aunia*, mars 1983, p. 51.

382. FAUCONNIER Jean, *Emile Liétard, un chansonnier-poète*, dans *Le Vieux Châtelet*, 22e Annuaire, 1982, pp. 59-63.
Chansonnier-poète populaire qui se produisait dans les fêtes au début du siècle. Recueils publiés.

383. GUERIN P., *Chansons satiriques*, dans *Cercle historique de Fléron*, mars 1983, pp. 95-98.
Texte de deux chansons concernant un chef de bureau du gouvernement provincial, reproduites d'après les « Nouvelles de Fléron » des 21 janvier et 4 février 1893.

384. *Harmonie et Fanfares en Hainaut occidental*, Bruxelles, Crédit communal, 1982, ill.
Catalogue d'exposition

385. *Harmonies et fanfares en Luxembourg*, Bruxelles, Crédit communal, 1983, ill.
Catalogue d'exposition

Rappel n° 282.

386. LECLERCQ-FRICHE Michèle, *aspects de la vie musicale montoise 1800-1850*, dans *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut*, 92e vol., 1981-1982, pp. 203-235.

387. LEGGE J., MARIAGE F. et SECRET M., *Des règlements de fanfare en Hainaut occidental*, dans *Publications extraordinaires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, t.1. Tournai, 1984, ill. (drapeaux et programmes).

388. LEMPEREUR Françoise, *Le folklore musical, la chanson, la musique instrumentale, la danse*, dans *La Musique en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1982, t. 2, pp. 303-328.

Rappel n° 374.

Rappel n° 287.

Rappel n° 285.

389. PINON R., *contributions à l'étude de la chanson politique et sociale dans la province de Hainaut aux XIXe et XXe siècles*, dans *Recueil d'études d'Histoire hainuyère offertes à M. A. ARNOULD*, t. II, Mons, 1983, pp. 527-536, ill.

390. VANDEREUSE Jules et PINON Roger, *La chanson de « Saint Pansard »*, dans *Folklore de l'Entité de Cerfontaine*, n° 3, 1983, pp. 16-17.
Extrait de l'article paru sous ce titre dans les *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, t. 9, pp. 257-312 et pp. 274-275.

XVIII. CONTE, HISTOIRE, FARCE, MYTHE ET LEGENDE

A. BIBLIOGRAPHIE

B. ARTICLES GENERAUX, RECUEILS ET DIVERS

1. Articles généraux et traités

391. VERHUYCK Paul et VERMEER-MEYER Anneli, *Le temps divin d'Yvain*, dans *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 1982, 3, pp. 527-539.

Mythologie. Le chevalier au Lion. Symbolisme solaire, lunaire, ouranien, aquatique. L'homme-hiver, la femme-hiver. Approches anthropologiques actuelles de la littérature médiévale.

C. CONTE

3. Textes

392. PINON Roger, *El Binchoû, èl Baudèt, èl Jâbe èyè l' Kin.nia*, dans *El Mouchon d'Aunia*, avril 1983, pp. 70-73. *ID., ibid.*, suite et fin, mai 1983, pp. 96-99.

393. ROBETTE Anthime, *A propos du conte merveilleux AT 330 El Marichau*, dans *El Mouchon d'Aunia*, 71e année, n° 1, janvier 1983, pp. 4 et 7.
Version sonégienne du conte.

Rappel n° 108.

D. RECIT, FARCE

394. LAMBILLION L. J. L., *Autoû d' l' aîstréye do timps di m'grand-mére*, dans *Les Cahiers Wallons*, n° 4-5, avril-mai 1983, pp. 57-92 et n° 6-7, juin-juillet 1983, pp. 93-124.
Edition spéciale en un volume, réédition du recueil de contes wallons publiés à Namur en 1906.

E. LEGENDE

395. MARQUET Léon, *La Vallée des Tombes près de La Roche-en-Ardenne (légende et site)*, dans *Parcs Nationaux*, bull. trim., vol. XXXVIII, 1983, fasc. 4, pp. 184-190, ill.

1. Articles généraux, traités

396. P.A. (PICKART A.), *La vengeance des nutons de Petite-Somme*, dans *Terre de Durbuy*, 2e année, 1983, n° 1, pp. 37-40.

2. Textes

397. DORPE F., *Mignault. Exégèse d'une vieille légende*, dans *Nos 5 blasons*, n° 4, oct.-nov.-déc. 1983, s.p.
Rendez-vous nocturne des Quatre-Chemins: diable, poule noire, etc.

F. LEGENDES CHRETIENNES

XIX. THEATRE POPULAIRE

398. GRARD Georges, *Les marionnettes tournaisiennes et le relief des Poriginelles*, dans *Publications extraordinaires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai*, t.1, Tournai, 1984, pp. 13-26, nbr. ill. (marionnettes disparues en 1940).

XX. AUTRE LITTERATURE POPULAIRE

399. BESTGEN Julien, *Littératures allemande et dialectale au pays d'Arlon*, dans *Cahiers de l'Académie luxembourgeoise*, nouvelle série 11-12, 1982, pp. 61-65.

400. BRUCHER Roger, *Régionalité, bilinguisme et littérature en pays de Luxembourg*, dans *Cahiers de l'Académie luxembourgeoise*, nouvelle série 11-12, 1982, pp. 9-24.
Essai de recherche de la spécificité d'une région. Notes intéressantes sur l'imprimerie dans la province de Luxembourg.

Rappel n° 108.

XXI. PARLER DU PEUPLE

A. ARTICLES GENERAUX ET DIVERS

401. MATHEY Gaston, *Le mouvement « Arelerland a Sprooch » ses objectifs et ses réalisations*, dans *Cahiers de l'Académie luxembourgeoise*, nouvelle série 11-12, 1982, pp. 78-80.
Société folklorique.

402. MOUZON Raymond, *Les dialectes wallon et lorrain dans la Province de Luxembourg. Inventaire et perspectives*, dans *Cahiers de l'Académie luxembourgeoise*, nouvelle série 11-12, 1982, pp. 45-60.
Panorama d'une action en faveur du wallon.

403. SCHROBILTGEN Guy, *Un aspect fort méconnu de la réalité linguistique belge: le pays d'Arlon (Arelerland)*, dans *Cahiers de l'Académie luxembourgeoise*, nouvelle série 11-12, 1982, pp. 66-68.

404. GOBLET Fernand, *La page de l'écolier ardennais: I r'ligne*, dans *Harzé au fil du temps*, juillet-août 1983, pp. 22-23.
Bref récit sur le dégel, nombreux textes en dialecte, vocabulaire.

B. DEVINETTES

C. PROVERBES ET DICTONS

405. BALLE Arthur, *Dictons et expressions du parler de Cerfontaine,* dans *Folklore de l'Entité de Cerfontaine, Cahier n° 3*, 1983, pp. 5-15

Extrait du *Dictionnaire du parler de Cerfontaine* d'Arthur Balle, épuisé.

406. *Dictons et proverbes* dans *Pays de Namur,* n° 88, juillet 1983, pp. 8-11; n° 89, septembre 1983, pp. 9-10; (à suivre)
Choix de proverbes wallons de la région de Namur, extraits du *Dictionnaire des spots et proverbes wallons* de J. DUJARDIN (Liège, 1891).

407. LURQUIN Auguste, *Spots è patwès d'Fosses* dans *Chronique trimestrielle de la Société de Langue et de Littérature Wallonnes,* n° 32, hiver 83-84, pp. 7-10 (à suivre).
Edition d'un manuscrit, rédigé en wallon par Lurquin en 1933, sur les proverbes et sobriquets de Fosses-la-Ville.

408. SPICH Liliane, *Dictons campagnards (météorologie populaire),* janvier-avril, dans *Terre de Durbuy,* 2e année, 1983, n° 1, pp. 41-42.
ID., Ibid., avril-décembre, n° 2, pp. 44-46.

D. BONS MOTS ET MOQUERIES

409. DASCOTTE Robert, *Les moqueries: Racuzète...,* dans *El Mouchon d'Aunia,* août 1983, p. 145.
L'article donne les références d'autres moqueries déjà publiées dans El Mouchon depuis 1969.

410. WILLEMART Jacques, *Sobriquets et folklore* dans *Pays de Dave,* n° 48, mars 1983, p. 20; suivi de M.L. D.D. et M.N.T., *Liste des sobriquets de Dave, ibid.*, pp. 21-24.

G. LANGAGE DU PEUPLE

1. Textes patois

Rappel n° 399.

411. BURTON Joseph, *Li Pôrcession di Notre-Dame d'el Manoque en 1937,* dans *Le Vieux Châtelet,* 23e annuaire, 1983, pp. 5-7.
Poème descriptif, en wallon.

Rappel n° 132.

412. DELDIQUE Henri, *Chronique patoisante,* dans *Mémoires de la Société d'Histoire de Comines-Warneton,* t. XIII, 1983, pp. 533-543.

413. DEMOYARD R. et FRANCARD M., *« Cand l'djâle s'è mèle »,* Bastogne, Musée de la Parole au Pays de Bastogne, 1983.

Rappel n° 293.

Rappel n° 294.

414. FRANCARD Michel, *« Do pa la-y-ôt â pa lâvâ ».* Recueil de textes en wallon, Bastogne, Musée de la Parole au Pays de Bastogne, 1982.

Rappel n° 218.

415. HOUDART Jean, *Chronique dialectale montoise,* dans *Bulletin bimestriel du Cercle d'Histoire de Ghlin et environs,* 1983, n° 2, p. 14.

Rappel n° 49.

416. PIGNOLET Marcel, *Editorial,* dans *Terres d'Herbeumont à Orchimont,* année 1983, n° 9, p. 3.

Annonce un recueil d'expressions et de termes populaires wallons par le Cercle d'Histoire et d'archéologie.

2. Mots et expressions populaires

Rappel n° 112.

Rappel n° 404.

417. DEWALQUE Marc, *Le pain dans l'expression wallonne* (1re partie) *I n'fât nin k'taper l'pan de Bon Diu,* dans *Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith,* t. XLVI, 1982 (sorti de presse en 1983), pp. 45-54.

Rites chrétiens à propos du pain.

418. GOBLET Fernand, *Le cahier de l'écolier ardennais: Les Réd...* dans *Harzé au fil du temps,* n° 70, novembre-décembre 1983, pp. 55-56.

Récit sur les glissoires, contenant de nombreux mots en dialecte local.

ID., L'écolier ardennais: On a été au concert, dans *Harzé au fil du temps,* n° 66, mars-avril 1983, pp. 31-32.

Bref récit contenant de nombreux mots de dialecte local. Vocabulaire.

ID., Cet écolier ardennais nous conte: « On a vèlé », dans *Harzé au fil du temps,* n° 69, septembre-octobre 1983, pp. 41-43.

Bref récit sur le vêlage. Dialecte local. Vocabulaire.

ID., Une page du cahier de l'écolier ardennais: Les maladies, dans *Harzé au fil du temps,* n° 65, janvier-février 1983, pp. 35-36.

Bref récit contenant de nombreux mots de dialecte.

ID., Une page du cahier de l'écolier ardennais: « Li vindiction d'amon Honoré », dans *Harzé au fil du temps,* n° 68, mai-juin 1983, pp. 21-23.

Dialecte local à propos d'une vente publique. Vocabulaire.

419. HERBILLON Jules, *Note d'étymologie « bèrzinke, brindzink, brinkèzir »* dans *El Mouchon d'Aunia,* 71e année, n° 1, janvier 1983, p. 7.
ID., Ibid., « bèzin », « bèziner », décembre 1983, p. 227.
ID., Ibid., « d'aler a daru », mars 1983, p. 43.
ID., Ibid., « dèsman'ver », août 1983, p. 149.
ID., Ibid., « (è)rnési », juillet 1983, p. 130.
ID., Ibid., « èrnon », juin 1983, p. 115.
ID., Ibid., « (è)stokî », mai 1983, p. 92.
ID., Ibid., « flèke », septembre 1983, p. 153.
ID., Ibid., « méjùre, mîjùre, mîj'lùre », février 1983, p. 35.
ID., Ibid., « tasson », octobre 1983, p. 177.
ID., Ibid., « Vitoulet », novembre 1983, p. 197.
ID., Ibid., « Yèsse prom'nè come ène vache dè Pâques », octobre 1983, p. 181.

Rappel n° 143.

420. PINON Roger, *« Fé 'ne tèye » et ses synonymes, surtout en domaine liégeois,* dans *Le Vieux-Liège,* 1983, n° 220, janvier-mars, pp. 295-299.
Expressions populaires signifiant se cotiser.

421. PINON Roger, *Les noms du charivari en Wallonie et accessoirement en Picardie,* dans *Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région et Musées athois,* t. XLIX, 1982-1983, Ath, 1983, pp. 365-417.

422. PINON Roger, *Dialectologie, Ethnographie, Folklore,* dans *La Pensée Wallonne,* année 1983, n° 71 à 80.

423. RUELLE Pierre, *Dites-moi, d'où viennent donc ces mots borains ?,* dans *La Pensée Wallonne,* année 1983, n° 71 à 80.

Rappel n° 210.

XXII. LES NOMS

A. ARTICLES GENERAUX ET DIVERS

B. NOMS D'ANIMAUX

424. DETAILLE Emile, *La faune wallonne,* dans *Les Echos de Comblain,* n° 4, avril 1983, p. 9.
ID., ibid., L'Engoulement, dans *Les Echos de Comblain,* n° 6, juin 1983, p. 4.
ID., ibid., Un poisson. La Vandoise, dans *Les Echos de Comblain,* n° 12, décembre 1983, p. 6.

C. NOMS DE LIEUX

Rappel n° 289.

425. BASTIN Philippe, *Les plantes dans la toponymie barvautoise,* dans *Terre de Durbuy,* n° 4, 1983, pp. 3-15, carte des lieux-dits.

Rappel n° 176.

426. BRICHARD P., *Mignault et ses lieux-dits,* dans *Nos 5 blasons,* n° 2, avril-mai-juin 1983, s.p.
ID., ibid., n° 3, juillet-août-septembre 1983, s.p., ill.

427. CHRISTOPHE Robert, *Malmedy, ses rues, ses lieux-dits* (4e partie), dans *Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith,* t. XLVI, 1982 (sorti de presse en 1983), pp. 81-131, 11 ill.

428. DUPONT Jean A., *Toponymie des communes de Nimy et Maisières,* dans *Mémoires et publications de la Société des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut,* 92e vol., 1981-1982, Mons, pp. 17-104, ill.

429. GEUBEL Arsène, *Freyr et Freux. Deux noms qui nous viennent du froid?,* dans *Saint-Hubert d'Ardenne,* t. VI, 1982 (sorti de presse en 1983), pp. 191-196, ill.

430. GROTTE, *Ville-sur-Haine et ses lieux-dits,* dans *Nos 5 blasons,* n° 2, avril-mai-juin 1983, s.p.
ID., ibid., n° 3, juillet-août-septembre 1983, s.p., ill.

431. HERBILLON Jules, *Notes de toponymie namuroise,* dans *Le Guetteur Wallon,* 1983, n° 1; *ID., ibid.*, n° 2, n° 3, n° 4.

432. JACOB Raymond, *La Heid dite le Quarmai,* dans *Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith,* t. XLVI, 1982 (sorti de presse en 1983), pp. 140-142.
Toponymie de Bevercé-Malmedy. Sans doute dérivé d'un patronyme.

433. LEJEUNE J., *Noms wallons, gentilés, blasons populaires et sobriquets de communes de Marche,* dans *Cercle historique de Marche-en-Famenne,* 5e année, 1982, n° 32, pp. 161-165.
Signale un ms. de Jean Haust consacré aux « noms wallons des communes de Wallonie ».

434. LEKEUX Emile et DESERT Jean-Pierre, *La toponymie de l'ancienne commune de Grand-Halleux,* dans *Glain et Salm-Haute Ardenne,* n° 19, décembre 1983, pp. 45-84, ill.

435. LEROY G., *Gottignies et ses lieux-dits,* dans *Nos 5 blasons,* n° 2, avril-mai-juin 1983, s.p.
ID., ibid., n° 3, juillet-août-septembre 1983, s.p., ill.

Rappel n° 406.

Rappel n° 308.

436. POULAIN Michel, *En flânant à travers Sart-Eustache,* dans *Le Vieux Châtelet,* 23e annuaire, 1983, pp. 9-22, ill.
Lieux-dits; riche toponymie du village.

437. SUSSENAIRE Jacques, *La Coulberie, lieu-dit sonégien,* dans *Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies,* t. XXX, 1980-1982, pp. 17-30.
Etude sur un toponyme ayant vraisemblablement pour étymon *columbaria*, mais dont le premier signifié ne serait pas nécessairement un pigeonnier.

438. TASSEROUL Marie-Nathalie (dite Jeanne), *Sobriquets de Dave,* 1re partie dans *Pays de Dave,* n° 48, mars 1983, pp. 21-24; 2e partie dans *Pays de Dave,* n° 49, juillet 1983, pp. 11-13; 3e partie dans *Pays de Dave,* n° 50, octobre 1983, pp. 25-27.

D. NOMS DE PERSONNES

1. Etudes générales

439. HERBILLON Jules, *Un nouveau traité des noms de famille belges,* dans *Le Vieux-Liège,* 1983, n° 220, janvier-mars, pp. 311-316, (Fra- Fyon); *ID., ibid.*, n° 221-222, avril-septembre, pp. 331-335, (Gaa- Gégo); *ID., ibid.*, n° 223, octobre-décembre, pp. 443-447, (Mau- Mérian).

440. REMACLE Louis, *Le nom de personne « Massoz »,* dans *Glain et Salm. Haute Ardenne,* n° 18, octobre 1983, p. 63-64.

a) NOMS DE FAMILLES

Rappel n° 432.

b) PRENOMS ET SURNOMS (sobriquets)

441. CAYPHAS Jean-Paul, *Les sobriquets à Virginal,* dans *Entre Senne et Soignies,* n° XLIV, 1983, pp. 5-18, ill.

442. CLOCHERIEUX C., *L'arrondissement de Thuin avant les fusions.*
Plaquette que l'on peut se procurer chez l'auteur : place du Puits 77, 6449 Thuin. Donne les surnoms wallons des habitants.

443. GRAUX Alain, *Les sobriquets à Feluy sous l'Ancien Régime,* dans *L'Echo de l'Histoire,* n° 1, 1983, pp. 17-18.
Extraits des Archives de la cave de Feluy ou des greffes scabinaux, XVI[e] siècle.

444. HERBILLON Jules, *Jules, un prénom déprécié,* dans *Le Vieux-Liège,* 1983, n° 222-223, octobre-décembre, p. 448.
Bref historique et expressions populaires comprenant le prénom.

445. HERBILLON Jules, *Les prénoms Marion, Mayon, Magnon, Manon, Notes et Enquêtes,* dans *La Vie Wallonne,* t. LVI, 1982, pp. 266-267.

446. LEPINE André, *Quelques surnoms de Senzeilles,* dans *Folklore de l'Entité cerfontainoise,* Cahier n° 3, 1983, pp. 36-37.

447. LEPINE André, *Quelques surnoms de Soumoy,* dans *Folklore de l'Entité cerfontainoise,* Cahier n° 3, 1983, p. 41.

E. NOMS DE PLANTES

Rappel n° 364.

Rappel n° 424.

448. DETAILLE Emile, *La Flore wallonne. L'ancolie vulgaire,* dans *Les Echos de Comblain,* n° 5, mai 1983, pp. 8.
ID., ibid., L'ancolie vulgaire, n° 6, juin 1983.
ID., ibid., Le ginseng, n° 8, août 1983, p. 3.

ID., ibid., La Julienne de Mahon, n° 4, avril 1983, p. 9.
ID., ibid., le sceau-de-Salomon, n° 1, janvier 1983, pp. 8-9.
Dénominations wallonnes et folklore.

Rappel n° 366.

F. AUTRES SUJETS

449. REMACLE Gaston, *Noms wallons des villages de la région* (dialecte de Ville-du-Bois), dans *Glain et Salm Haute Ardenne,* n° 18, octobre 1983, p. 90.

XXIII. FILMS ETHNOLOGIQUES

A. ETUDES

B. REALISATIONS

LE PAYS DES BORQUINS

Le film montre les différentes activités des habitants de Saint-Hubert (surnommés les «Borquins») à la veille de la Nouvelle Année: le boulanger-pâtissier cuit les tartes locales dites «d'Arville»; le bûcheron débarde du bois avec son cheval; les deux frères fermiers terminent leur fromage, le boucher-charcutier, ses saucissons; le sabotier, ses sabots; le sculpteur sur bois, un grand panneau de chêne représentant Saint Hubert; la céramiste tourne des bols, des assiettes, des cruches, ...

A 14 heures, ce jour-là, la Fête commençait annoncée par les sonneurs de trompe; c'était le goûter du Nouvel An du club local des «3 X 20 ans» qui, pour l'occasion, interprètent la vieille danse des sabots.

Tournage: décembre 1982
Diffusion: 1er janvier 1983
16 mm double bande couleur
Durée: 21'03"

La version définitive diffusée sur antenne (comportant les interventions du conteur, Guy LEMAIRE) est en vidéo 2 pouces.

Version française
Réalisation: Paul MEYER et Françoise LEMPEREUR
Production: R.T.B.F. LIEGE («TÉLÉ TOURISME»)

LE MUSEE DU JOUET A FERRIERES

Maryse, institutrice maternelle à FERRIERES, a, depuis de nombreuses années, collectionné les jouets anciens, dans l'espoir de constituer dans son village un musée du jouet.

Destiné primitivement à être diffusé le soir de Noël, ce film est construit comme un petit conte de Noël où l'on montre trois enfants qui partent à la découverte des vieux jouets dans les greniers d'une grande maison ancienne. Des modèles réduits de machines à vapeur aux poupées à tête de porcelaine, près d'une cinquantaine de jouets anciens sont ainsi passés en revue.

On voit aussi Maryse dans sa classe apprenant aux petits le maniement des toupies, dominos, puzzles, etc.

Tournage: décembre 1982
Diffusion: janvier 1983
16 mm double bande couleur
Durée: 24'
Version française
Réalisation: Françoise LEMPEREUR et Pierre FEROUMONT
Production: R.T.B.F. LIEGE («TÉLÉ TOURISME»)

LA PASSION DE LIGNY

Chaque dimanche de Carême depuis 1924; les habitants de LIGNY rejouent sur scène, dans une salle spécialement aménagée, les principaux épisodes de la Passion du Christ.

Le film met l'accent sur les préparatifs depuis la confection des programmes, des costumes, des décors jusqu'au répétitions, aux essayages, etc ... et montre deux scènes: la Samaritaine et l'arrestation du Christ.

Tournage et Diffusion: février 1983
16 mm double bande couleur
Durée: 11'11"
Version française
Réalisation: Françoise LEMPEREUR
Production: R.T.B.F. LIEGE («TÉLÉ TOURISME»)

LES FAASCHTEBOONEN D'ARLON

Le premier dimanche de Carême, les enfants d'Arlon rendent visite à tous ceux qui se sont mariés durant l'année écoulée. Ceux-ci leur jettent par la fenêtre des friandises, des oranges et de la monnaie.

Le film décrit cette coutume et montre divers centres d'intérêts arlonnais : la colline de Saint Donat, le Musée archéologique, la Source de la Semois, etc.

Tournage : février 1983
Diffusion : mars 1983
16 mm double bande couleur
Durée : 8'
Version française
Réalisation : Françoise LEMPEREUR
Production : R.T.B.F. LIEGE (« TÉLÉ TOURISME »)

LE MAITRANK

Ce film complète le précédent en centrant l'intérêt sur le Maitrank, boisson arlonnaise traditionnelle faite à base de vin blanc dans lequel on laisse macérer une plante régionale : l'aspérule odorante.

Le film montre la cueillette de la plante, la fabrication domestique et semi-industrielle de la boisson et la conférie du Maitrank.

Tournage : février et mai 1983
Diffusion : mai 1983
16 mm double bande couleur
Durée : 12'33"
Version française
Réalisation : Françoise LEMPEREUR
Production : R.T.B.F. LIEGE (« TÉLÉ TOURISME »)

LE FESTIN DE LESSINES

Diffusé la veille du « Festin 1983 », ce film trace un portrait très complet sur la vie lessinoise d'aujourd'hui : les carrières, la fabrication de la tarte au maton, celle du pain à la ferme communale, etc ... et met l'accent sur l'ancien Couvent de Notre-Dame à la Rose, aujourd'hui Musée, et sur les prépartifs du 400e Festin, procession historique qui commémore chaque premier dimanche de septembre, la victoire de Sébastien TRAMASURE sur les gueux en 1583

Tournage : août 1983
Diffusion : septembre 1983
16 mm double bande couleur
Durée : 15'20"
Version française
Réalisation : Françoise LEMPEREUR
Production : R.T.B.F. LIEGE (« TÉLÉ TOURISME »)

SIMONE DEL GOULETTE EN SON PAYS DU VIROIN

Merveilleuse conteuse de 85 ans, Simone MANOUVRIER, habite le lieu-dit « la Goulette » à OLLOY-SUR-VIROIN.

Depuis toujours, elle se passionne pour les légendes et les anecdotes de son terroir. Elle nous raconte ainsi sa vie d'écolière qui cueillait des prunelles pour que « Maman puisse acheter du drap pour faire des tabliers neufs lors de la prochaine rentrée des classes » ; la petite « gatte ferrée » qui dénichait les éperviers, pêchait les écrevisses et les anguilles et surtout elle parle des sorcières de la région et du fameux « brochet à lunettes » qui a son « cwa » au pied de la Roche aux Faucons ...

Tournage : octobre 1982 et septembre 1983
Diffusion : octobre 1983
16 mm double bande couleur
Durée : 22'

LA COUQUE DE DINANT

Petit film qui évoque l'histoire et montre la fabrication de ce produit typiquement dinantais.

Tournage : août 1983
Diffusion : décembre 1983
16 mm double bande couleur
Durée : 5'42"
Version française
Réalisation : Françoise LEMPEREUR
Production : R.T.B.F. LIEGE (« TÉLÉ TOURISME »)

LISTE
DES PUBLICATIONS DÉPOUILLÉES

Actes des congrès de la Fédération des cercles archéologiques, historiques et folkloriques de Belgique.
Depuis 1885.
Depuis 1980, scindée en deux entités culturelles, francophone et flamande. Nous retenons donc l'Association des Cercles francophones d'histoire et d'archéologie de Belgique.
Président : M. Jean-Marie Duvosquel
Rue de l'Etoile polaire 37, 1080 Bruxelles
tél. 02/466 16 43.

Anderlechtensia.
Bulletin du Cercle d'Archéologie, Folklore et Histoire d'Anderlecht.
Président : M. Jean Van Audenhove
Boulevard Sylvain Dupuis 146, 1070 Bruxelles

Annales de la Société archéologique de Namur.
Publication annuelle, mais livraisons irrégulières.
Secrétaire : M. Jean Bovesse
Rue Mazy 113, 5100 Jambes

Annales de la Société belge d'Histoire des Hôpitaux.
(1963 -)
Mme Dickstein-Bernard
Rue Haute 298 a, 1000 Bruxelles

Annales de la Société d'Archéologie, d'Histoire et de Folklore de Nivelles et du Brabant wallon.
Musée communal
Rue de Bruxelles 27, 1400 Nivelles

Annales de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai.
(1896 -)
Archives de l'Etat
Rue du Sondart 12, 7500 Tournai

Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg
Rue des Martyrs 13, 6700 Arlon

Annales du Cercle archéologique du canton de Soignies
Paraît tous les deux ans
Secrétaire : M. Gérard Sauvage
Rue de l'Ecole Moderne 1, 7400 Soignies

Annales du Cercle archéologique de Mons
Paraît tous les deux ou trois ans.
Secrétariat : M. et Mme Dereck
Rue de l'Amitié 32, 7230 Frameries

Annales du Cercle archéologique d'Enghien
Annuel. (1880 ... ; 1952 -)
Président : M. Yves Delannoy
Chaussée de Bruxelles 409, 1391 Petit-Enghien

Annales du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Saint-Ghislain et de la région
Secrétariat : M. Roland Holbrechts
Grand'rue 32, 7330 Saint-Ghislain

Annales du Cercle historique et folklorique de Braine-le-Château, de Tubize et des régions voisines
Biennales.
Edition « Taille d'aulme »
c/o M. Maurice Danau
Avenue Bel Air 46, 1440 Braine-le-Château

Annales du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts
Revue paraissant depuis 1875 en fascicules in-8°.
Secrétariat : Couvent des Frères Mineurs
Rue Van Keerberghen 20, 5200 Huy

Annales du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région et Musées Athois
Paraît tous les deux ans.
Secrétariat : rue du Chapelain 54, 7800 Ath

Archéologie hesbignonne
(1982 -)
Société archéologique de Hesbaye
M. Guy Destexhe
Rue du Centre 1, 4240 Saint-Georges

Au Pays des Rièzes et des Sarts
Revue du Cercle culturel des Rièzes et des Sarts.
Revue d'archéologie, d'histoire et de folklore couvrant les cantons de Couvin, Chimay et Rocroi.
Trimestriel (1960 -)
Secrétariat : M. Armand Cuvelier
Rue des Parçonniers 7, 6404 Cul-des-Sarts

Auto Touring
Revue mensuelle axée sur le tourisme, mais qui fait découvrir la vie des régions ; quelques reportages bien faits sur de nouveaux musées de folklore et sur de grandes manifestations folkloriques. Belles illustrations.
Rue de la Loi 44, 1040 Bruxelles

Aux Sources de la Thure et de l'Helpe
Bulletin bimestriel d'information du Foyer culturel de Sivry-Rance.
Grand-place 31, 6598 Sivry, tél. 060/45.51.93

Aux sources de l'Eau d'Heure
Bimestriel.
Bulletin des « Amis de Cerfontaine »
Editeur responsable : M. André Lépine
Basse Flandre 8, 6450 Cerfontaine

Brabant
Revue bimestrielle de la Fédération touristique du Brabant, revue de belle tenue, richement illustrée.
Siège : rue Marché-aux-Herbes 61, 1000 Bruxelles, tél. 02/513.07.50

Le Briseur de mottes
c/o M^me^ Yvonne Brems
Rue Saint-Amand, 6718 Hachy

Bulletin annuel
Société d'Histoire et d'Archéologie du Plateau de Herve
M. Jules Saive
Rue Fr. Roosevelt 19, 4650 Herve

Bulletin bimestriel du Cercle d'Histoire de Ghlin
(1977 -)
Cercle d'Histoire de Ghlin et des environs
M. Jean Houdart
Rue du Temple 76, 7410 Ghlin

Bulletin de contact du Cercle archéologique du canton de Soignies
Périodique mensuel
Secrétariat : M. Gérard Sauvage
Rue de l'Ecole Moderne 1, 7400 Soignies

Bulletin de la Commission royale d'Histoire
Annuel (1836 -)
c/o M. Alain Ferraton
Chaussée de Charleroi, 1000 Bruxelles, tél. 512.73.54

Bulletin de la Société géographique de Liège
Annuel
Société géographique de Liège et Séminaire de géographie de l'Université de Liège.
M. F. Dussart
Place du Vingt-Août 7, 4000 Liège

Bulletin de la Société royale « Le Vieux-Liège »
D'abord mensuel, puis trimestriel, paraît depuis 1932.
Rédaction: M. Fernand Robert
Rue Auguste Ponson 17, 4500 Jupille-sur-Meuse, tél. 041/62.82.39

Bulletin de l'Entité de Walcourt
Editeur responsable: M. Victor Gillon
Moulin de Thy, 6420 Thy-le-Château.

Bulletin de l'Institut archéologique liégeois
Annuel (1852 -).
Institut archéologique liégeois
Maison Curtius
Quai de Maastricht 13, 4000 Liège, tél. 041/62.82.39

Bulletin des Amis de Montaigle
Trimestriel (1972 -)
M. Jacques Beckman
Rue de Bomel 75, 5000 Namur

Bulletin des Enquêtes du Musée de la Vie wallonne
Publication annuelle, mais livraison irrégulière (les années 1976 et 1977 ont paru en 1981).
Musée de la Vie wallonne
Cours des Mineurs, 4000 Liège

Bulletin d'information bimestriel du Cercle d'Histoire de l'Entité lessinoise
Cinq numéros parus.
M^me^ Janine Dubois-Vanderlinden
Rue F. Watterman 44, 7860 Lessines, tél. 068/33.27.38

Bulletin d'information du Service de presse de la Ville de Binche
Hôtel de Ville, 7130 Binche

Bulletin d'information trimestriel de l'Entente brabançonne des Cercles d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore
Président: M. Jean Martin
Rue Abbesse 52, 5864 Nil-Saint-Vincent

Bulletin du Cercle archéologique Hesbaye-Condroz a.s.b.l.
Annuel
c/o M. J. Docquier
Rue Pirka 34, 4140 Amay, tél. 085/31.18.68 et 31.15.89

Bulletin du Cercle Art et Histoire de Gembloux
Trimestriel (1980 -)
Cercle Art et Histoire de Gembloux et environs
Chaussée de Namur 97, 5800 Gembloux

Bulletin du Cercle historique de Fléron
Trimestriel
Cercle archéo-historique des cantons de Fléron et de Grivegnée
M. François Beaujean
Rue Voie des Prés 2, 4501 Bellaire

Bulletin officiel
Annuel
Société archéo-historique de Visé
Secrétariat: M. J.P. Lensen
Rue Basse 3, 4540 Visé

Bulletin périodique trimestriel
Cercle d'Histoire de l'Entité de Walcourt
M. Victor Gillon
Rue Moulin de Thy 3, 6420 Thy-le-Château

Bulletin du Cercle de Tourisme et de Recherches archéologiques de Blicquy-Aubechies
Semestriel (1983 -)
D. Debroisse
Rue Mont Hérie, 7922 Blicquy

Bulletin du Cercle d'histoire de l'Entité de Walcourt

Bulletin du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la Région et Musée Athois
Bulletin bimestriel du Cercle d'Ath
Rue du Chapelain 54, 7800 Ath

Bulletin Trimestriel de l'Institut Archéologique du Luxembourg
Rue des Martyrs 13, 6700 Arlon

Cahiers de Clio
Trimestriel (1965 -)
Centre de la pédagogie de l'Histoire
c/o Maggy Hodeige
Rue Saint-Gilles 343, Bte 54, 4000 Liège, tél. 041/52.55.94

Cahiers de l'Académie luxembourgeoise
Nouvelle série (1959 -)
Mlle Bouvy
Rue des Martyrs 14, 6700 Arlon

Cahiers d'Hélécine
Semestriel
Centre culturel d'Hélécine
M. Robert Vanorlé
Rue d'Ardevoor 53, 5910 Hélécine, tél. 019/65.52.86

Cercle culturel cinacien
Revue du Cercle (1965 -)
Secrétariat: Rue des Bouleaux 2, 5300 Ciney

Cercle de recherches archéologiques de Lobbes
Bimestriel (1985-)
Haut Pays de Sambre
c/o M. Y. Dussart
Rue Chevesne 95, 6542 Sart-la-Buissière

Cercle historique de Marche-en-Famenne
Mensuel (1979-); bimestriel (1982-)
c/o M. Dewalque
Rue des Brasseurs 7, 5400 Marche-en-Famenne

Chronique de la Société de langue et de littérature wallonnes
Place du Vingt-Août, 4000 Liège

Chronique de la Société royale « Le Vieux Liège »
Revue de la Société (1936-)
Rédaction: M. Fernand Robert
Rue Ponson 17, Jupille-sur-Meuse, tél. 041/62.82.39

Comté de Jette
Bulletin du Cercle d'Histoire et Archéologie et de Folklore du Comté de Jette et des environs a.s.b.l. (1971-)
c/o M. F. Van Bellingen
Avenue Louis de Brouckère 35, 1080 Bruxelles

Coopérative d'Information, de Recherche et d'Action culturelles de l'arrondissement de Thuin
(C.I.R.A.C.)
Rue du Centre 33, 6599 Sautin, tél. 060/45.53.60

Coup d'œil sur Belœil
Publication trimestrielle de l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Belœil.
Chaussée de Brunehaut 95, 7670 Quevaucamps

Les dialectes de Wallonie
Publication de la Société de Langue et de Littérature wallonnes
Secrétariat: M. Jean Lechanteur
Rue M. Beckers 11, 4634 Soumagne
Cotisations et vente: M. Roger Pinon
Quai de Rome 10, 4000 Liège

L'écho de l'histoire
Revue trimestrielle de la Société de recherche historique et folklorique de l'entité de Seneffe
Secrétariat: M. Léon Leheut
Rue Ferrer 222, 6548 Famillereux

Les Echos de Comblain
Revue mensuelle
M. Emile Detaille
Rue de la Gendarmerie 10, 4170 Comblain-au-Pont

Echos du Musée de Cerfontaine
Trimestriel (1982-)
c/o M. André Lépine
Basse Flandre 8, 6450 Cerfontaine

En Fagne et Thiérache
Rue du Centre 6, 6407 Presgaux

Entre Senne et Soignes
Revue trimestrielle publiée par la Société d'histoire et de folklore d'Ittre et environs.
Rédacteur en chef: Jean-Paul Cayphas
Rue Basse 14, 1460 Ittre, tél. 065/64.68.32

Etudes et documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région
Publication extraordinaires du Cercle. Cinq volumes parus.
Secrétariat: Rue de Chapelain 54, 7800 Ath

Les feuillets carniérois
Trimestriel (1973-)
Centre de Recherches et d'Education culturelles
c/o M^{me} Marre-Muls
Bois d'Haimont, 6508 Morlanwelz

Feuillets du Cercle hutois des Sciences et Beaux-Arts
Trimestriel
M. Pierre Bauwens
Rue Lega 7b, 4140 Amay

Le Folklore Brabançon
(1921-)
Revue trimestrielle
Service de recherches historiques et folkloriques de la Province de Brabant
Rue Montagne-aux-Herbes-Potagères 61, 1000 Bruxelles

Folklore Stavelot-Malmedy-Saint-Vith
Publication de l'Association Malmedy-Folklore (a.s.b.l.)
Bévercé 16, 4890 Malmedy
Cette revue ne paraît plus.

Li Gazète di Wallonie-Wisconsin
Trimestriel trilingue (français, anglais, wallon)
A.s.b.l. « Wallonie-Wisconsin »
Rue des Boscailles 17A, 5865 Walhain-Saint-Paul

Gazette Chaébienne
Publication trimestrielle du Cercle d'Histoire et d'Archéologie de l'Entité de Bernissart (C.H.A.E.B.)
Président : M. Luc Bodart
Rue du Pavillon 10, 7680 Blaton

Glain et Salm, Haute Ardenne
Neuville 57, 6690 Vielsalm

Le Guetteur Wallon
Revue de la Société royale Sambre-et-Meuse, a.s.b.l. (1924-)
Président : M. Jean Baudhuin
Rue Melchior 55, 5200 Saint-Servais

Hainaut-Tourisme
Publication bimestrielle de la Fédération du Tourisme du Hainaut
Rue des Clercs 31, 7000 Mons, tél. 065/31.61.01

Hannonia
Bulletin d'information trimestriel du Centre d'information et de contact des cercles d'histoires, d'archéologie et de folklore du Hainaut
Responsable : Jean-Marie Cauchies
Rue de la Station 173, 7300 Quaregnon

Harzé au fil du temps
Bimestriel (1972-)
« Harzé au fil du temps » a.s.b.l.
M. F. Bayard
Rue des Tillieuls, 4071 Harzé

Hautes-Fagnes
Trimestriel (1935-)
« Les Amis de la Fagne » et « Fania »
Rue des Fraisiers 131, 4410 Vottem

Histoire et Archéologie spadoises
Musée de la Ville d'eaux
Villa Royale Marie-Henriette
Avenue Reine Astrid 77B, 4880 Spa

Luxembourg Tourisme
Trimestriel (1976-)
Fédération touristique du Luxembourg belge
Route d'Orval 57, 6820 Florenville

Le Marcheur de l'Entre-Sambre-et-Meuse
Bulletin trimestriel de l'Association des Marches folkloriques de l'Entre-Sambre-et-Meuse
Président : Dr Joseph Wauthy
Rue du Mont 53, 5650 Biesme

Marchin « Bia vièdje »
Revue du Cercle d'Histoire et de Folklore de Marchin
Siège : Maison communale
5270 Marchin

Mémoires de la Basse-Sambre (1983-)
Administration communale de Sambreville
Rue de l'Hôtel de Ville 3-5, 5700 Sambreville

Mémoires de la Société d'Histoire de Comines-Warneton et de la Région
Rédaction : Jean-Marie Duvosquel
Chaussée de Warneton 188, 7791 Bas-Warneton

Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région
Hôtel de Ville
7700 Mouscron

Mémoires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai
Archives de l'Etat
Rue du Sondart 12, 7500 Tournai

Mémoires d'Ixelles
Trimestriel (1981-)
Cercle d'Histoire locale d'Ixelles
c/o M. Michel Hainaut
Rue de Venise 1, 1050 Bruxelles, tél. 648.71.14

Mémoires et publications de la Société des Arts, des Sciences et des Lettres du Hainaut
Annuel (1839-1947; 1957-)
Maison Léon Losseau
Rue de Nimy 37, 7000 Mons, tél. 065/33.17.65

El Mouchon d'Aunia (des Scriveûs du Cente qui chufèle in coûp par mwas)
Périodique mensuel de dialectologie, de littérature et de folklore
Rédaction: M. Robert Dascotte
Rue Ferrer 123, 7161 Haine-Saint-Paul

No Catiau
Mensuel (1968-)
Cercle royal montois de Bruxelles
M. Emile Poumon
Square de Meeus 22A, Bte 18, 1050 Bruxelles

Nos 5 Blasons
(1983-)
Cercle d'Histoire et d'Archéologie de la Ville de Rœulx
c/o Syndicat d'Initiative
Grand-Place 6, 7078 Le Rœulx

Notices visétoises
Trimestriel
Société archéo-historique de Visé
Secrétariat: M. J.-P. Lensen
Rue Bosse 3, 4540 Visé

Olloy-Sur-Viroin
Bulletin trimestriel (1954-)
Union culturelle d'Olloy-Sur-Viroin
Editeur responsable: F. Baudoin
Rue de la Cure 12, 6312 Les Bons Villers

Parcs Nationaux
Bulletin trimestriel de l'Association Ardenne et Gaume
Secrétariat: Square Marguerite 1, bte 89, 1040 Bruxelles

Le Pays de Bastogne
Trimestriel
Revue du cercle d'Histoire *Unde oreris*
c/o M. Adrien Lessire
Rue de Neufchâteau 113, 6650 Bastogne, tél. 062/21.10.33

Pays de Dave et de Longeau
Revue trimestrielle d'actualité, littérature, histoire et folklore
Siège: Bord du Bois 21, 5158 Dave

Le Pays de Saint-Remacle
Revue d'histoire, dialectologie, folklore, géographie, toponymie
Secrétariat: M. Albert Leloup
Rue Henri Bragard 1, 4890 Malmedy
Cette revue ne paraît plus.

Le pays gaumais, la Terre et les Hommes
Revue régionale éditée par l'a.s.b.l. «Les Musées gaumais»
Musée gaumais
Rue d'Arlon 38-40, 6760 Virton, tél. 063/57.03.15

La Pensée Wallonne
Périodique mensuel
Organe officiel de la Commission Culturelle de Wallonie Libre Mons-Borinage
M. Armand Deltenre
Route d'Obourg 63, 7000 Mons, tél. 065/33.75.36

Le Petit Tram
Feuillet d'information
Rue Planchette 4, 1460 Ittre

Publications extraordinaires de la Société royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai, a.s.b.l.
Rue Perdue 13, 7500 Tournai

4 Vents
Revue du Cercle culturel des Collines
Paraît 2 fois par an (juillet-décembre) (1968-)
Professeur Van Den Hende
Rue Dr Degavre 7, 7880 Flobecq

Revue belge de Philologie et d'Histoire
Trimestriel (1922-)
Professeur Dr S. Byl. Heymboschlaan 77, 1090 Bruxelles

Revue belge d'Histoire contemporaine
Trimestriel (1969-)
Bilingue ou dans les deux langues
Blandijnberg 2, 9000 Gent

Revue d'Histoire moderne et contemporaine
Trimestriel (1954-)
Administration: Boulevard Bessières 47, F-75017 Paris

Saint-Hubert d'Ardenne, Cahiers d'Histoire
Edités par la Société régionale «Terre et Abbaye de Saint-Hubert»
Palais abbatial
6900 Saint-Hubert

Segnia
Bulletin du Cercle d'histoire et d'archéologie Segnia d'Houffalize (1974-)
Siège: Rue de la Roche 25, 6660 Houffalize

Soumonce
Revue d'Arts et Traditions populaires éditée par le Centre wallon de films ethnologiques, a.s.b.l.
Musée international du Carnaval et du Masque
Rue de l'Eglise, 7130 Binche, tél. 064/33.62.56

Le Staple
Revue trimestrielle du « Cercle d'Archéologie et Folklore Andenne » (1981-)
Siège: Place Sainte-Begge 4, 5220 Andenne

Terre de Durbuy
Revue trimestrielle du Cercle historique « Terre de Durbuy ». I (1982)
Président: M. Joseph Bernard
Rue du Grand Pont 100, 5480 Durbuy

Terres d'Herbeumont à Orchimont
Annuel
Cercle d'histoire et d'archéologie « Terres d'Herbeumont à Orchimont »
M. Thomas, secrétaire
Rue de Maissin 5, 6850 Paliseul

Terroir-Folklore, dialecte, culture régionale
Bulletin trimestriel publié par le Musée de Folklore Léon Maes
Rue des Brasseurs 3, 7700 Mouscron

Ucclensia
Revue bimestrielle du Cercle d'histoire, d'archéologie et de folklore d'Uccle et environs
Président et secrétaire: M. et M^me^ Jean-Marie Pierrard
Rue Robert Scott 9, 1180 Bruxelles

Le Val Vert
Revue trimestrielle d'histoire publiée par le Cercle d'information et d'histoire locale des Ecaussines
Secrétaire: M. l'abbé Léon Jous
Rue de l'Eglise 28, 7171 Ecaussines-Lalaing

La Vie liégeoise
Revue mensuelle de l'Echevinat du commerce, des classes moyennes et du tourisme de la Ville de Liège
Rue Saint-Georges 1, 4000 Liège
Cette revue ne paraît plus.

Le Vieux Châtelet
Annuel
Société d'Histoire et de Folklore « Le Vieux Châtelet »
M. Nihoul
Rue des Campagnes 85, 6071 Châtelet, tél. 071/38.27.12

La Vie Wallonne
Revue trimestrielle illustrée
Les Amis de la revue *La Vie Wallonne*, a.s.b.l.
Rue Wiertz 13, 4000 Liège

W'allons-nous ?
Revue trimestrielle de création et de réflexion littéraire et artistique de Wallonie
Avenue J. Merlot 70, 4020 Liège

Wavriensia
Trimestriel du Cercle historique et archéologique de Wavre et de la Région
Siège : Musée
Rue de l'Escaille 2, 1300 Wavre

Wépion 2000
Bimestriel
Bulletin du syndicat d'initiative et du tourisme de Wépion-sur-Meuse
Rédaction : Allée du Néviau 13, Wépion

INDEX
DES NOMS D'AUTEURS

A

ALIE V., 289, 321,
ANDRE G., 1,
ANGENOT Jean-François, 361,

B

BALLE Arthur, 405,
BASTIN Achille, 252,
BASTIN Philippe, 425,
BAUDET G., 182,
BAUDUIN Rose-Marie, 46, 47,
BAVAY Gérard, 52, 176,
BEAUFAYS André, 277,
BECKMAN Jacques, 12,
BERNARD Joseph, 93,
BERNOS Marcel, 315,
BERTRAND Léopold, 267,
BESTGEN Julien, 399,
BETTONVILLE-COUNET Marie-Thérèse, 132, 164,
BIART G., 154,
BIERLAIRE Franz, 21,
BOTQUIN Jean-Marie, 322,
BOURGEOIS Henri, 362,
BOURGEON Jean-Louis, 211,
BOUROTTE François, 95,
BOTTELDOORN P., 72,
BOVESSE Jean, 13,
BRAUSCH Vincent, 128,
BREKILIEN Yann, 333,
BRICHARD P., 426,
BRISME Claude, 116,
BROU Willy, Ch, 336,
BRUCHER Roger, 400,
BULTOT Sylvain, 221,
BURTON André, 37,
BURTON Joseph, 411,

C

CALLEBOUT-PLANCKE Johanna, 235,
CALLENS Gilbert, 237, 238, 239,
CANNUYER Christian, 257,
CARLIER Arille, 206,
CARLIER Ernest, 94,
CAUCHIES Jean-Marie, 8,
CAYPHAS Jean-Paul, 193, 290, 441,
CHAMPAGNE Paul, 253,
CHRISTOPHE Claude-M., 165,
CHRISTOPHE Robert, 82, 427,
CLOCHERIEUX C., 442,
CONTET A., 75,
CORBAY Carine, 172,
CORNET René, 22,
COUNET Marie-Thérèse, 132, 164,
COUSSEE Bernard, 219,

D

DAGANT André, 177, 178,
DANHAIVE Fernand, 148,
DARQUENNE Roger, 363, 364,
DASCOTTE Robert, 112, 327, 337, 352, 354, 359, 380, 409,
DA SILVA Anne, 222,
DAUBERSY-MAY, 146,
D. B., 381,
DEBACKER A., 147,
DEBAES Jules, 15, 291,
DEBAST M.-F., 278,
DEBROUX Anne, 245,
DELANNOY Yves, 279,
DELCOURT Albert, 53, 54, 72, 149, 166, 365,
DELCOURT Jean-Jacques, 258,
DELDIQUE Henri, 412,
DELFOSSE Dr, 83,
DELHAYE Jean-Pierre, 167, 168,
DELIRE Jean, 286,
DELMELLE Joseph, 55, 240, 334,
DEMEZ Colette, 194,
DEMOUTIEZ-MARIAULE, 187,
DEMOYARD, 413,
DEPAUW Cl., 92, 292, 323,
DEPAUW-DEBROUX Anne et Claude, 9,
DEPLUVREZ Jean-Marc, 23, 140,
DEPOTTE Pascale, 151,
DEPT E., 293,
DESCAMPS Marylen, 271,
DESERT Jean-Pierre, 40, 434,
DETAILLE Emile, 56, 96, 179, 223, 424, 448,
DETRO J., 201,
DE VUYST-HENDRIX, 180,
DEWALQUE Marc, 417,
DE WIN P., 104,
DE WITTE Michel, 294,
DIDIER A., 195,
DOCQUIER J., 217, 338,
DORPE F., 295, 397,
DUBOIS H. G., 1,
DUBREUCQ Annie, 259,
DUBRU Alfred, 328,
DUCASTELLE Jean-Pierre, 117, 140,
DUGNOILLE Jean, 241,
DUHANT Bernard, 319,
DUHAUT Michel, 48,
DUMOULIN Jean, 84,
DUPONT Jean, 428,
DUVOSQUEL Jean-Marie, 17, 18, 280,

F

FANON M., 85, 329,
FAUCONNIER Jacques, 129,
FAUCONNIER Jean, 382,
FAUTRAY Léon, 133,
FIVET Jean, 335, 339, 340,
FONTAINE Serge, 215,
FRANCARD M., 139, 413, 414,
FRECOURT Huguette G., 24,
FRISEE Mathieu et Fernand, 296,
FURNEMONT André, 11, 57,

G

GAIER Claude, 25,
GAILLIOT F., 260,
GAZIAUX Jean-Jacques, 218,

GENTY Louis, 97,
GEORGE Philippe, 109,
GEUBEL Arsène, 429,
GILSON R., 182,
GLOTZ Samuel, 207, 224,
G. M., 272,
GOBLET Fernand, 404, 418,
GODENNE Josiane, 254,
GODET Jean, 297,
GOETHALS Paul, 77,
GOMAND Ernest, 225, 226, 341,
GOTOVITCH José, 26,
GOURDON Roger, 324,
GRARD Georges, 398,
GRAUX Alain, 443,
GROTTE, 162, 430,
GUERIN P., 181, 202, 320, 383,
GUYOT G., 296,

H
d'HAENENS Albert, 27,
HAESENNE-PEREMANS Nicole, 28,
HANLET Ghislaine, 113,
HARDY Joseph, 2, 38,
HAUREGARD Léon J., 98,
HAVENITH Elmar, 213, 342,
HENAUT Gérard, 273,
HENRY René, 367,
HERBAY Alfred, 261,
HERBILLON Jules, 419, 431, 439, 444, 445,
HERCHUEE-BARROIS Nadine, 58,
HOTTIAUX Fernand, 144, 169,
HOUDART Jean, 368, 415,
HUWE Marcel, 325,
HUYSECOM Eric, 99, 100,

J
JACOB Raymond, 432,
JACQMIN Charles, 49,
JACQMIN Jules, 114,
JACQUES P., 59,
JADOT Arthur, 145,
JARDEZ L., 101,
J. D., 60,
J.F. (voir FIVET Jean),
JOIRIS A., 91,
JOTTRAND Mireille, 124,
JOUS (Abbé Léon), 86, 102, 262, 343, 344, 357,
JURION Françoise, 369,

K
KERREMANS Richard, 227,
KNAEPEN John, 299,

L
LACOMBLE-MASEREEL Bernadette, 29,
LADRIERE A., 281,
LAIME Norbert, 65,
LALOUX Auguste, 300,
LAMBILLION L. J. L., 394,
LASSANCE Willy, 103,
LAUWERIJS E., 217,
LE BAILLY DE TILLEGHEM Serge, 214,
LEBLOIS Jean, 61,
LEBOUTTE René, 142,
LECLERCQ-FRICHE Michèle, 386,
LECOTTE Roger, 370,
LEESTMANS Charles, 39,
LEFEBVRE Marc, 330, 355,
LEGROS Elisée, 246,
LEHEUT Léon, 196,
LEJEUNE André, 183,
LEJEUNE J., 433,
LEJEUNE Philippe, 118, 136, 283,
LEGGE J., 387,
LEKEUX Emile, 40, 434,
LELOUP J., 301,
LEMEUNIER A., 119, 338,
LEMPEREUR Françoise, 375, 388,
LEPINE André, 106, 111, 220, 228, 229, 446, 447,
LEQUEUX Jean-Marie, 127,
LEROY G., 73, 435,
LEVAL (J. de), 236,
LE WILLIE L., 199,
LEWUILLON Yvan, 274,
LEZY, 87,
LIMBREE Christian, 30,
LOE (Baron de), 115,
LORGE-GILBERT G., 143,
LOTHAIRE Omer, 197,
LURQUIN Auguste, 407,

M
MAGOTTEAUX Th., 182,
MALOTAUX Raymond, 78,
MANET Delphine, 19,
MARIAGE F., 387,
MARNIETTE V., 1,
MARRE-MULS A.-M., 331,
MARQUET Léon, 122, 230, 395,
MARTENS J.-M., 163,
MASOIN Henri, 243,
MATHEY Gaston, 401,
MATHOT René, 1,
MEESSE Georges, 16,
MEESSEN Gaston, 302,
MERCENIER Théo, 152,
MERGEIN A., 263,
MEURANT J., 88,
M. H., 115,
MICHEL Edgard, 83,
MICHEL Fernand, 79, 107,
MICHEL Victorin, 156, 158, 255, 276,
MILLECAMPS Françoise, 62,
MOENS F., 104,
MONFILS Willy, 188,
MONIN Albert, 134,
MONNAIE Jean-Pierre, 105,
MORET Paul, 268,
MORY Pierre, 256, 371,
MOULIN Léo, 316,
MOUSSET J.-L., 346,
MOUZON Raymond, 402,

N
NAZET Jacques, 347,
N. B., 358,
NEMERY de BELLEVAUX Eugène, 41, 304, 305,
NIVARLET Léa, 173, 317,
NIZET Robert, 42, 307,
NOEL F., 199,
NOEL Louis, 226,
NOEL Stany, 174,
NOLLOMONT L., 184,

O
OPSOMER Yvan, 62,

P
PARIZEL (Dr F.), 369,
PAYEN Fabienne, 31, 187,

P.D.N., 308,
PEEMANS Françoise, 318,
PELTIER Pierre, 231,
PENNINCK Véronique, 170,
PETERS Léon, 130, 185,
PETIT H., 284,
PETIT Karl, 247,
PEZE Emmanuel, 348,
PEZZIN Myriam, 135,
PHILIPPE Joseph, 126, 248, 349,
PICKART A., 186, 396,
PIERARD Jean, 249,
PIERRE Georges, 269,
PIERRET Jean-Marie, 20,
PIGNOLET Marcel, 3, 153, 332, 416,
PINON Roger,232, 356, 360, 389, 390, 392, 420, 421, 422,
PIRON Maurice, 376,
PHILIPPE Jean, 248,
PHILIPPE Joseph, 126,
POPULAIRE Louis, 189,
POTELLE Paul, 192,
POULAIN Michel, 436,
POURBAIX Robert, 159,
PREISWERK Yvonne, 216,

R
RELAVISSE France, 367,
REMACLE G., 66, 449,
REMACLE Louis, 440,
RENIER Jean-Simon, 43,
REVELARD Michel, 233,
RINCK Maryse, 80,
RIOUX Jean-Pierre, 32,
RIXHON Marcel, 198,
ROBETTE Anthime, 208, 393,
ROSSIGNOL Michel, 81,
ROUSSEAU Christine, 120,
ROUSSEAU Félix, 309, 310,
RUELLE Pierre, 326, 423,
RUZETTE Walther, 244

S
SACRE Jean, 63,
SAMRAY Marianne, 205, 264,
SAROT Louis, 89, 90,
SCHILTZ Jean-Baptiste, 74,
SCHMITZ Thierry, 44, 190, 311,
SCHROBILTGEN Guy, 403,
SECRET M., 387,
SEELING M., 131,
SERVAIS P., 175,
SMET Gilbert, 350,
SPICH Liliane, 408,
SPINEUX André, 250,
SUSSENAIRE Jacques, 437,

T
TAHON V., 115,
TANAZACQ Come F., 121,
TASSEROUL Marie-Nathalie (dite Jeanne), 438,
THIBERGHIEN Micheline, 133,
THILL Jean, 312,
THIRION E., 171, 351,
THIRY Marc, 313, 314,
THUILLIER Jean-Paul, 33,

U
UYLEBROECK Marianne, 285,

V
VAN BELLE Jean-Louis, 141,
VANDAMME Hubert, 209,
VANDENBERGHE Robert, 191,
VAN DEN HAUTE Robert, 275,
VANDEREUSE Jules, 232, 234, 390,
VANDEVOORDE Philippe, 265,
VANDEWEYER Maurice, 287,
VAN HAMEL Monique, 210,
VAN HERCK (abbé), 251,
VAN NIEUWENHUYSEN Pierre, 353,
VAN OVERSTRAETEN Daniel, 137,
VERHUYCK Paul, 391,
VERMEER-MEYER Anneli, 391,
VINCENT Sylvie, 34,
VIOT André, 372,
VOISIN Léon, 138,
VOLDMAN Danièle, 35,
VOVELLE Michel, 36,

W
WANKENNE A., 338,
WATELET Marcel, 125,
WAYENS Albert, 45,
WEBER Eugène, 108,
WILLEMART Jacques, 266, 288, 410,
WILLEMS J., 217,

INDEX
DES NOMS DE LIEUX

A
Alle, 3,
Amay, 171, 217, 351,
Andenne, 226,
Andrimont, 29,
Ardenne, 195, 197, 212, 235, 316, 404, 418,
Arlon, 399,
Ath, 23, 31, 140, 257, 297,
Awenne, 105,

B
Barvaux, 425,
Barvaux-Durbuy, 93,
Basècles, 59, 61,
Bastogne, 49, 139, 177,
Baugnies, 90,
Beaufays, 181,
Beaumont, 116,
Bellefontaine, 303,
Beloeil, 60,
Besonrieux, 196,
Binche, 227, 230, 233, 330, 381,
Blicquy-Aubechies, 58,
Bohan, 308,
Bois-Du-Luc, 159,
Bomal, 329,
Bon-Secours, 89,
Borinage, 368, 423,
Bornival, 143,
Bouffioulx, 129,
Boussu-Bois, 274,
Bovigny, 283,
Bra, 172,
Brabant, 4, 334,
Braine-le-Château, 277, 290,
Brûly-de-Pesche, 252,
Bruxelles, 176, 369, 375,
Bure-la-Ville, 135,
Burtonville, 66,

C
Carnières, 248, 349,
Centre, 196, 222, 327,
Cerfontaine, 111, 157, 229, 405,
Châtelet, 285,
Châtelineau, 353,
Chimay, 182,
Cierreux, 80,
Clabecq, 290,
Clavier, 186, 217,
Colfontaine, 55,
Comblain-au-Pont, 56,
Comines-Warneton, 17, 209, 280, 362,
Couvin, 1, 180, 182, 287,
Cul-des-Sarts, 180,

D
Dave, 438,
Dinant, 261,

E
Ecaussines, 231, 262, 344,
Ecaussines d'Enghien, 86, 120,
Elouges, 55,
Enghien, 278, 279,
Entre-Sambre-et-Meuse, 81,
Entre-Vesdre-et-Meuse, 175,
Estinnes-au-Val, 222,

F
Fagne, 65,
Famenne, 197,
Feluy, 281, 443,
Fléron, 202, 320,
Flobecq, 72, 168,
Forchies-la-Marche, 259,
Fosses, 407,
Fraiture, 301,
France, 108,
Freyr, 122, 429,

G
Gaume, 155,
Gembloux, 284,
Ghlin, 282,
Glain, 192,
Gottignies, 73, 435,
Gouvy, 173, 177, 317,
Grand-Halleux, 40, 434,
Grandhan, 93,

H
Hainaut, 8, 69, 104, 117, 137, 149, 167, 271, 384, 387, 389,
Hanzinne, 340,
Harzé, 198,
Haulchin, 222,
Henripont, 102, 344,
Herbeumont, 2, 38,
Herseaux, 323,
Herve, 98,
Hesbaye, 70,
Houffalize, 328,
Huy, 7, 63, 119, 165,

I
Isières, 151,
Ittre, 290,

J
Jalhay, 43, 235,
Jambes, 99,
Jauchelette, 218,
Jette, 275, 298,
Jolimont (Haine-Saint-Pierre), 293,
Juzaine-Bomal, 85,

L
La Coulberie, 437,
La Gleize, 44, 311,
Lahaye, 303,
La Hamaide, 53,
La Heid, 432,
La Houppe, 166,
La Louvière, 325,
Lamsoul-Jemelle, 100, 103,
Laneffe, 83,
Lantremange, 312,
La Roche-en-Ardenne, 395

Le Roeulx, 87, 146,
Les Ecaussines,
Lessines, 170, 237, 238, 239, 240, 357,
241, 242, 243, 244,
Leuze, 347,
Liège, 181, 361,
Lobbes, 88, 224
Lorraine, 71,
Luxembourg, 5, 125, 133, 184, 306, 346, 385, 400, 402, 403,

M
Maffe, 140,
Maisières, 428,
Malmedy, 82, 230, 427,
Marche, 344, 433,
Mariembourg, 313, 314,
Maute, 64,
Melreux, 186,
Metz (diocèse), 1,
Micheroux, 201,
Mignault, 147, 426,
Mons, 247, 253, 271, 364, 368, 386, 415,
Mont-Houffalize, 289,
Mont-le-Ban, 205, 264,
Mont (Lobbes), 88,
Mont-Sainte-Aldegonde, 222,
Mouscron, 9, 62, 128, 245, 291, 292,

N
Naast, 337,
Namur, 6, 67, 68, 141, 148, 160, 260, 266, 288, 309, 406, 431,
Naomé, 332,
Nassogne, 161, 254,
Neviau (Massif du),
Nimy, 428,
Noville, 195,

O
Oisquercq, 290,
Oleye, 312,
Olne, 296,
Oneux, 145,
Ostiches,
Ourthe, 179,

P
Pâturages, 326,
Pays de Herve, 236,
Petite-Somme, 396,
Philippeville, 68,
Picardie, 421,
Ploegsteert, 294,
Pottelberg, 166,

Q
Quarmai, 432,
Quevaucamps, 258, 319,

R
Rettigny, 173, 317,
Rochefort (doyenné), 41, 304, 305,

S
Saint-Ghislain, 273,
Saint-Hubert, 3,
Sart-Eustache, 436,
Sart-les-Buissières, 88,
Senzeilles, 221, 234, 446,
Silenrieux, 270,
Soignies, 52, 249,
Solre-Saint-Géry, 116,
Somme-Leuze, 186,
Soumoy, 76, 232, 447,
Sourbrodt, 174, 235,
Spa, 95, 113,
Stambruges, 189,
Statte, 181,
Stavelot, 37, 39,
Stoumont, 44,
Surister, 43,

T
Ten-Brielen, 77, 209,
Thimister, 302,
Thuin, 69, 442,
Thulin, 24,
Tongre-Notre-Dame, 350,
Tournai, 84, 92, 124, 214, 256, 280, 398,

V
Velaine, 78,
Verviers, 130, 185, 194,
Vielsalm, 42, 183,
Ville-du-Bois, 449
Ville-sur-Haine, 430,
Virginal, 290, 441,
Visé, 299,
Vitrival, 250,

W
Walcourt, 83,
Walhain, 188,
Wallonie, 360, 375, 421,
Waulsort, 45,
Wauthier-Braine, 290,
Wemmel, 322,
Wépion, 272, 310,
Wierde, 123,
Wirtzfeld, 235,
Wisconsin, 373,
Wodecq, 265,

IV
Activités de la Commission royale de Folklore

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION ROYALE DE FOLKLORE au 31 décembre 1986

Section wallonne

Membres honoraires

Ernest MONTELLIER
Quai de Meuse 2, 5100 Jambes, tél. 081/30.08.38.
Edmond-Pierre FOUSS
Rue des Coloniaux 14, 6760 Virton, tél. 063/57.71.43.

Président

Albert DOPPAGNE
Rue Marie-Henriette 62, 1050 Bruxelles, tél. 02/648.31.79.

Membres

Maurice ARNOULD
Cour du Bailly 9, 7000 Mons, tél. 065/33.95.12.
Jean-Pierre DUCASTELLE
Chemin de la Cavée 3, 7821 Isières, tél. 068/22.34.52.
Jean-Marie DUVOSQUEL
Rue de l'Etoile Polaire 37, 1080 Bruxelles, tél. 02/466.16.43.
Bureau: 02/214.46.17.
Pierre-Jean FOULON
Chemin des Chiens 1, 6430 Thuin, tél. 071/59.28.69.
Bureau: 064/22.65.63.
Jean FRAIKIN
Rue du Pont 1, 4000 Liège, tél. 041/23.63.70.
Samuel GLOTZ
Avenue Wanderpepen 88, 7130 Binche, tél. 064/33.19.83.
Alexandre KERESZTESSY
Rue Ten Bosch 85, 1050 Bruxelles, tél. 02/538.60.67.
R.T.B.F. Bruxelles: 737.42.85.
Albert LELOUP
Rue Henri Bragard 1, 4890 Malmedy, tél. 080/33.80.25.
Françoise LEMPEREUR
Rue du Vertbois 27, bte 23, 4000 Liège, tél. 041/22.26.43.
R.T.B.F. Liège: 041/42.77.30.

Delphine MANET
Rue de la Charrette 40, 1200 Woluwe-Saint-Lambert, tél. 02/761.27.57 et 763.14. 92.
Léon MARQUET
Boulevard des Guérets 18, 4880 Spa, tél. 087/77.11.07.
Roger PINON
Quai de Rome 10, 4000 Liège, tél. 041/52.58.09.
Ignace VANDEVIVERE
Rue au Bois 310, 1150 Bruxelles, tél. 02/762.12.96.

Directeur des enquêtes et des publications

Jean FRAIKIN
Galerie Ravenstein 4, 1000 Bruxelles, tél. 02/513.94.40.

Collaborateur scientifique

Delphine MANET
Galerie Ravenstein 4, 1000 Bruxelles, tél. 02/513.94.40.

Secrétaire

Jean-Philippe VAN AELBROUCK
Galerie Ravenstein 4, 1000 Bruxelles, tél. 02/513.94.40, poste 187.

Section flamande

Membres honoraires

P. COLLAER
Drielindenstraat 75, 1170 Boisfort.

Président

Joseph VAN HAVER
Sint Bavolaan 7, 1730 Zellik, tél. 02/465.39.86.

Membres

Hugo ARENS
Pontweg 6, 9101 Daknam-Lokeren, tél. 091/48.15.98.
Hubert BOONE
Laar 19b, 3092 Nederokkerzeel, tél. 016/65.65.85. Bureau : 02/513.48.02.
Willy L. BRAEKMAN
Eeklostraat 69, 9910 Mariakerke, tél. 091/27.19.79.

Willy DEZUTTER
J. Delaplacestraat 139, 8310 Brugge, tél. 050/33.00.44.
Marc LAENEN
Herkenrodeplein 1, 3600 Genk, tél. 011/22.80.92. Bureau : 011/22.27.11.
Alfons ROECK
Roesenbergdal 51, 3010 Wilsele-Leuven, tél. 016/22.92.23.
Jan THEUWISSEN
Mercatorstraat 122, 2000 Antwerpen, tél. 03/39.05.98.
Bureau : 03/37.01.70.
Stefaan TOP
Belsenakestraat 102, 3020 Herent, tél. 016/23.75.79.
Bureau : 016/23.88.51.
Emiel VAN AUTENBOER
Wouwerstraat 3, 2300 Turnhout, tél. 014/41.46.51.
Marcel VAN DEN BERG
Dianalaan 11, 2232 Schilde ('s Gravenwezel), tél. 03/658.84.51.
Renaat VAN DER LINDEN
Godveerdegemstraat 15, 9620 Zottegem, tél. 091/60.06.54.
Jan VERBESSELT
Ransbeekstraat 79, 1120 Bruxelles, tél. 02/267.31.27.

Secrétaire

Geert ROELANTS
Parochiaalstraat 15, 1000 Bruxelles, tél. 02/513.74.65.

Liste des membres correspondants belges

Georges ANDRE (Dr)
Grand-Rue 28, 6404 Cul-des Sarts.
Willy BAL
Rue Bauduin Leprince 21, 6101 Jamioulx (Ham-sur-Heure).
Jacques BECKMAN
Rue de Bomel 75, 5000 Namur.
Julien BESTGEN
Route d'Arlon 40, 6705 Viville.
Henri BOURGEOIS
Place Sainte-Anne 9, 7780 Camines
Jean BRUMIOUL
R.T.B.F., Palais des Congrès, 4000 Liège.
Christian CANNUYER
Place de la Résistance 1, 7940 Brugelette.
Jacques CHARNEUX
Engreux 32, 6663 Houffalize

Robert CHRISTOPHE
Place du Parc, 4890 Malmedy.
Robert DASCOTTE
Rue Ferrer 123, 7161 Haine-Saint-Paul.
Jean-Marc DEPLUVREZ
Rue du Chaudron 15, 7800 Ath.
Emille DETAILLE
Rue de la Carrière 11, 4170 Comblain-au-Pont.
Raoul DUFOUR
Féd. Tourisme du Hainaut, rue des Clercs 31, 7000 Mons.
Gérard DUMORTIER
Rue de Limelette 11, 7200 Wasmes.
Paul FEVRIER
Avenue des Sept Bonniers 330, 1190 Bruxelles.
Jean FIVET
Rue des Alouettes 53, 5004 Bouge.
Alfred GALLEZ
Avenue de Gaulle 60, 7000 Mons.
Jean GERMAIN
Vincon 137, 5302 Ciney-Sovet.
Arsène GEUBEL
Avenue de la Gare 33, 6620 Neufchâteau.
Victor GEORGE
Tier Laurent 6, 5295 Bois et Borsu.
André GOOSSE
Chaussée de Louvain 41, 5990 Hamme-Mille.
Claude HENNUY
Rue de la Victoire 171, 6438 Thuillies.
Jules HERBILLON
Rue du Cloître 62, 1020 Bruxelles.
Corinne HOEX
Avenue Adolphe Wansart 10, bte 4, 1180 Bruxelles.
François JACQUES
Rue Muzet 36, 5000 Namur.
Gérard LAMBERT
Musée Gaumais, Rue d'Arlon, 6760 Virton.
Willy LASSANGE
Avenue de Mars 73, bte 5, 1040 Bruxelles.
Jean LECHANTEUR
Rue Beckers 11, 4634 Soumagne.
Charles LEESTMANS
Carré Gomand 5, 1328 Ohain.

Philippe LEJEUNE
Salmchâteau 98, 6690 Vielsalm.
Lucien LEONARD
Chaussée de Charleroi 84, 5000 Namur.
André LEPINE
Musée de Cerfontaine, 6450 Cerfontaine.
René MATHOT
Rue Basse-Cornet 2, 6373 Frasnes-en-Fagne.
Emile MERENNE
Rue Côte d'Or 140, 4200 Sclessin.
Luce MOÏSES
Rue du Vivier 449, 4642 Trooz
Joseph NOEL-BOLLE
Avenue Albert I^{er} 24, 5660 Fosses-la-Ville.
Jean-Marie PIERRET
Avenue Demolder 90, 1342 Limelette.
Marcel PIGNOLET
Rue la Ringe 24, 6848 Alle-sur-Semois.
Gaston REMACLE
Ville-du-Bois 60, 6690 Vielsalm.
Michel REVELARD
Rue de l'Eglise, 7130 Binche.
Anthime ROBETTE
Chemin de l'Ardoisier 7, 7480 Soignies.
Pierre RUELLE
Rue des Guérites 35, 7000 Mons.
André SONMERYN
Rue de l'Eglise 65, 1301 Bierges.
Henri STORCQ
Groeselenberg 93N, 1180 Bruxelles.
Fanny THIBOUT
Quai du Condroz 1, 4000 Liège.
Rose THISSE-DEROUETTE
Rue Lairesse 37, 4000 Liège.
Marianne UYLEBROECK
Rue du Bourgmestre 19, 1050 Bruxelles.
Marcel WATTIEZ
Rue des Jésuites 25, 7500 Tournai.
Joseph WAUTHY
Rue du Mont 23, 5650 Biesmes-la-Colonoise.
Jacques WILLEMART
Rue Mazy 78, 5100 Namur.

Liste des membres correspondants étrangers

† Tancred BANATEANU
Bucarest, Roumanie.
Martti HAAVIO
Helsinki, Finlande.
Niko KURET
Ljubljana, Yougoslavie.
Henri KLEES
Luxembourg.
Luc LACOURCIERE
Québec, Canada.
Roger LECOTTÉ
Tours, France.
P.J. MEERTENS
Amsterdam, Pays-Bas.
Archer TAYLOR
Berkeley, U.S.A.
Stith THOMPSON
Bloomington, U.S.A.
Paolo TOSCHI
Rome,Italie.
Matthias ZENDER
Bonn 4, R.F.A.

Rapport d'activités 1982-1983

Pendant l'année académique 1982-1983 ; il n'y a pas de changement dans la composition de la Commission.

A la séance du 10-11-1982, le président est réélu pour deux ans à la majorité des membres présents.

Le 15-06-1983, Jean-Marc Depluvrez, licencié en Histoire de l'Université de Louvain-la-Neuve, bien connu des membres par sa participation au colloque international d'Ath sur les géants d'Europe, par son étude sur Tongre-Notre-Dame, sa participation au colloque sur Les Mémoires collectives à l'Institut de Sociologie, actuellement chargé de cours à Madrid, est nommé membre correspondant de la Commission.

Réunions mensuelles

Pendant l'année académique 1982-1983, la Commission a tenu dix séances mensuelles, les 22 septembre, 20 octobre, 10 novembre, 15 décembre 1982 et les 19 janvier, 23 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai et 15 juin 1983.

Plusieurs réunions de sous-commissions ont été organisées en outre, tant pour des questions administratives (en vue de la création du Conseil supérieur des Arts et des Traditions populaires et du Folklore) que scientifiques (enquête sur les rites de la mort).

La Commission se réunissant traditionnellement en fonction du calendrier académique, c'est exceptionnellement qu'elle a tenu une séance en septembre, en raison de l'urgence des problèmes suivants : situation de M. Jean Fraikin au Musée de la Vie wallonne, mise au point de la bibliographie des Arts et des Traditions populaires pour la nouvelle revue annuelle de la Commission : *Tradition wallonne,* modalités de création d'un nouveau Conseil supérieur des Arts et des Traditions populaires et du Folklore.

Le 26 mai, la section a estimé devoir, par une lettre au Conseil d'administration du Musée de la Vie wallonne, manifester son étonnement de voir Jean Fraikin, Membre de la Commission et Conservateur du Musée, en butte à des difficultés — divers griefs étant exprimés contre lui.

A ce moment, la Commission pouvait encore espérer que ces difficultés soient aplanies au sein du Conseil d'administration du Musée. Mais en septembre, on ne pouvait plus espérer que le mouvement de solidarité des membres ait une suite positive.

La section a décidé de reprendre la publication de la bibliographie d'Arts et de Traditions populaires, telle qu'elle existait dans les premiers annuaires de la Commission et réalisée, à ses débuts, par Félix Rousseau et Albert Marinus. Ceux-ci avaient à cœur de mettre le plus rapidement possible à la dispo-

sition des chercheurs, des professeurs, des étudiants et des amateurs de folklore les principaux ouvrages et articles scientifiques de valeur ou de bonne vulgarisation.

Le retard des Annuaires de la section, dû principalement au retard de la bibliographie, ne pouvait être comblé si l'on maintenait les principes de la bibliographie élaborée par Roger Pinon, qui se voulait exhaustive et non critique. Le dernier Annuaire, XIX, compte deux volumes de six cents pages et, parus en 1976, ils traitent la bibliographie 1959-1964!

A la réunion de septembre, les derniers principes de la nouvelle bibliographie furent mis au point. Elle comprendra les volumes parus chez les éditeurs, évidemment, mais surtout les articles relatifs au folklore dans les revues des cercles d'Histoire, d'Archéologie et de Folklore, généralement peu accessibles au grand public.

Jean-Marie Duvosquel apporta une aide importante au collaborateur scientifique en lui confiant la liste des revues que l'on peut consulter au Centre de documentation du Crédit communal de Belgique, bd Pacheco, à Bruxelles. Jean-Pierre Ducastelle proposa que chaque membre dépouille la bibliographie des thèmes qu'il étudie particulièrement, comme les géants par exemple, les pèlerinages...

La nouvelle revue contiendra des articles de fond, études originales, résultats d'enquêtes et de petits articles, notes et documents divers. La présentation en sera agréable et une solution sera cherchée au problème de sa mise à la disposition du public, notamment dans les librairies.

La réunion d'octobre fut consacrée principalement aux modalités de création d'un Conseil supérieur des Arts et des Traditions populaires et du Folklore.

Dès l'année précédente, une sous-commission s'était réunie plusieurs fois, sous la présidence d'Albert Doppagne et avec des représentants de la Fédération des groupes folkloriques wallons. Le président rendit compte du résultat de ces réunions à la section. La Commission décida que dix de ses membres seraient candidats au nouveau Conseil supérieur, les autres n'ayant de toute façon pas répondu à une lettre de la Secrétaire leur demandant s'ils désiraient faire partie du Conseil.

Le 27 octobre, M. André Van Aelbrouck, Directeur général de la Jeunesse et des Loisirs, organisa, à la demande du Ministre Philippe Moureaux, une réunion d'information avec les membres de la Commission concernés, les représentants de la fédération des groupes folkloriques wallons et M. Jean-Pierre Hubert, représentant le Ministre. Ce dernier fit part à l'assemblée des propositions du Ministre concernant la composition et le fonctionnement du nouveau Conseil.

Les réunions suivantes de la Commission furent traditionnellement consacrées aux questions administratives et à des communications scientifiques

des membres ou d'invités, les questions administratives portant essentiellement sur la réalisation des enquêtes et des publications.

Enquêtes

Le projet d'enquête principal de l'année fut, en collaboration avec la section flamande, une enquête sur les rites et les coutumes de la mort en Belgique.

Des questionnaires furent élaborés par la section flamande sur l'annonce du décès, l'inhumation, le culte des Morts le jour de la Toussaint et le jour des Morts, et traduits par Albert Doppagne. Ensuite, plusieurs réunions d'une sous-commission de la section, composée d'Albert Doppagne, Françoise Lempereur, Delphine Manet, Samuel Glotz, Jean-Pierre Ducastelle, et des réunions avec une sous-commission de la section flamande eurent lieu pour améliorer les questionnaires et leur traduction et mettre au point l'organisation de l'enquête.

Sur le même thème, Jean-Marie Duvosquel, pour la région de Comines-Warneton, et Jean-Pierre Ducastelle, pour le Grand Ath, étudient les rites funéraires dans les cimetières, et notamment les souvenirs laissés sur les tombes.

Jean-Marie Duvosquel dirige également une étude sur les expressions de la vie traditionnelle dans le parler dialectal.

Alexandre Keresztessy propose une enquête sur les apparitions de la vierge, le culte populaire et la dévotion mariale en Wallonie.

En continuation d'enquête, la Commission décide de poursuivre le projet sur les géants, dirigé par Jean-Pierre Ducastelle, et le projet sur l'habitation rurale, dirigé par Jean Fraikin.

Publications

Ont paru en 1982-1983, les publications suivantes :

— *Les concours de chants de coqs. Etude particulière dans une commune de la région carolorégienne : Forchies-la-Marche,* Ministère de la Communauté française, collection Folklore et Art populaire de Wallonie, vol. IX, 1982.

— *Le Folklore de l'Enfance,* actes du colloque organisé par la Commission des Arts et des Traditions populaires de la Fondation Plisnier à l'Institut de Sociologie de l'Université libre de Bruxelles, décembre 1979, Ministère de la Communauté française, collection Contributions au renouveau du folklore en Wallonie, vol. X, 1982.

— *Le Folklore du corps humain,* actes du colloque organisé aux Facultés Notre-Dame de la Paix de Namur, le 11 octobre 1980, par la Fondation Albert Marinus en collaboration avec la Fondation Charles Plisnier, sous le patronage de la Commission royale de Folklore, Ministère de la Communauté française, 1983.

— *Les géants processionnels en Europe*, actes du colloque organisé par Jean-Pierre Ducastelle, à Ath, en 1981, Ministère de la Communauté française et Cercle d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région, publication réalisée avec l'aide du Comité du 500e anniversaire de Goliath, Bruxelles-Ath, 1983.

— *Aspects de la vie traditionnelle en Wallonie,* actes de la section de Folklore au Premier congrès de l'Association des cercles francophones d'Histoire et d'Archéologie de Belgique, tenu à Comines, 1980, Ministère de la Communauté française, Commission royale de Folklore, Bruxelles, 1983.

Nous donnons ci-après, car nous ne les avons pas repris dans notre bibliographie, les titres des communications présentées aux divers colloques dont la Commission a publié les actes.

Le détail des actes du *Folklore de l'Enfance* est donné dans *Tradition Wallonne I.*

Dans *Le Folklore du corps humain*:

Albert Doppagne — Introduction.

Pierre Ruelle — Les noms des parties du corps en borain: comparaisons et images.

Lucien Léonard — Du concret à l'abstrait dans les appellations traditionnelles des parties du corps humain (sources dialectales).

Françoise Loux — Proverbes français relatifs au corps.

Jean Germain — Le corps humain dans la toponymie.

Albert Doppagne — Le folklore du système pileux.

Jacques Beckman — Recherche sur la genèse du portrait stéréotypé de la sorcière.

Françoise Lempereur — Le corps humain dans les enfantines.

Delphine Manet — Une enquête sur les croyances et les expressions dialectales relatives au corps humain.

Dans *Aspects de la vie traditionnelle en Wallonie*:

B. Coussée — Les cultes populaires des saints Blaise et Ghislain dans le nord de la France.

A. Robette — La «Limerodje» dans la Basse-Sambre.

P. Ruelle — Les archaïsmes syntaxiques en borain.

J. Willemart — Un jeu traditionnel: les joutes d'échasses à Namur.

Dans *Les Géants processionels en Europe*:

Jean-Pierre Ducastelle — A propos du colloque d'Ath et de ses conséquences, Annexe I: liste des participants.

Dr Jean-Marie Servais — Aspects médico-psychologiques du gigantisme.

Henri Fromage — Le mythe du géant en tant que processus d'investissement de l'espace.

Claude Lecouteux — Le géant allemand au Moyen Age: typologie et mythologie.

Renaat van der Linden — Les géants et géantes dans la littérature populaire.

Marie-Claude Groshens et Henriette Lucius — Le « Retrait » des géants fondateurs dans la mythologie alsacienne.
Dr Michäel Belgrader — Le nom du géant « Gole » de Riedlingen (Bade).
Maria-Luisa Herrera — Los gigantes procesionales en Espana.
Nieves de Hoyos Sancho — Sobre Meurant y los gigantes.
Margarita Tinto — La représentación de los gigantes en la ceramica décorada catalana (« Rajoles d'oficis »).
Jean-Marc Dupluvrez — Géants et processions à Segovie. Une première approche.
Marie-France Gueusquin — Dragons festifs et dragons légendaires.
Philippe Vandenberghe — Liste des géants du nord de la France.
Monique Mestayer — Du nouveau sur Gayant.
Martine Grinberg — Des géants au carnaval de Metz en 1498, innovation politique et folklorique urbaine.
Claude Achard — Bêtes géantes de toile et chevalet en Bas Languedoc.
Michel Vovelle — Contribution à une réflexion globale : géants, monstres et machineries dans la fête provençale.
Maurice-Alfred Duwaerts — La renaissance des géants à Bruxelles et en Brabant.
Henri Vannoppen — Les géants du Brabant.
Théo Penneman — Resultaten van een systematisch onderzoek der Dendermondse stadsrekeningen (1377-1789). (Au sujet des éléments profanes des processions et des « ommegangen »).
Dr E. Van Autenboer — De reus en de ommegang van Zoutleeuw (15e-16e eeuw).
Jean-Pierre Ducastelle — Les géants dans la vie athoise contemporaine.
Anthime Robette — Un exemple de la diffusion athoise : les géants athois.
André Sonmereyn — Les géants de Wavre.

N.B. : La traduction des textes en langues étrangères figure dans le volume.

Communications scientifiques

A la séance du 16 mars 1983, Jean Fraikin présenta une communication sur Jeanne d'Arc et les fées.

Il parla des fées, du « bois chenu » et de la prophétie de Merlin dans le procès de condamnation de Jeanne d'Arc et examina les quelques éléments complémentaires apportés par le procès en nullité.

L'exemple de cette analyse montre à quel point l'histoire et notamment les archives des procès peuvent être utiles à la compréhension du folklore.

Aux séances des 20 avril et 18 mai 1983, Françoise Lempereur présenta une série de diapositives, réalisées à l'occasion de ses enquêtes et reportages, d'une série de coutumes en dégénérescence comme les fèves de Carême à Arlon et la ducasse de Messines.

Françoise Lempereur a pu observer également des coutumes peu connues et intéressantes, représentatives de celles qui ont dû exister de façon plus générale autrefois en Wallonie : à Thorembais-les-Béguines, la nuit du 1er mai ; les « petites mariées de mai » à Villers-sur-Semois ; le cordon tendu devant les mariés au sortir de l'église à Montquintin, etc.

Elle expose aussi de façon plus complète les coutumes qu'elles a étudiées de façon plus approfondie comme le Tour Sainte-Renelde de Tubize, la Limodje à Auvent, Aisémont, Leroux, Vitrival, les pèlerins de Marbisoux et des coutumes moins spectaculaires, comme l'exécution de cramignons à Haccourt, le jour des Morts à Annevoie, le carnaval de Ster-Francorchamps, le jeu de la grenouille dans la région de Tournai, etc.

Autres activités

Les membres ont participé à deux colloques consacrés entièrement au folklore, l'un à l'Université libre de Bruxelles, l'autre à la Fondation Albert Marinus :

1. Colloque sur *Les Mémoires collectives,* les 15 et 16 octobre 1982, à l'Institut de Sociologie.

Y ont fait une communication :

Françoise Lempereur — Réflexions sur quelques enquêtes de Folklore en Wallonie.

Jean-Pierre Ducastelle — La mémoire des ouvriers carriers de Maffle.

Jean-Marc Depluvrez — La création d'un centre régional d'archives sonores à Ath.

2. Colloque sur *Le Folklore des Pierres,* organisé par la Fondation Plisnier et la Fondation Marinus, sous le patronage de la Commission royale de Folklore, au Château Malou, à Woluwe-Saint-Lambert, sous la présidence d'Albert Doppagne, le 12 décembre 1983. Les colloques annuels sont généralement organisés en octobre ; pour des raisons pratiques, il fut reporté à décembre ; nous en rendons donc compte ici.

Les actes de ce colloque furent publiés en 1984 par la Fondation Marinus.

Albert Doppagne — Introduction.

Claude Hennuy — Les mégalithes de Thudinie : leurs dénominations et leurs légendes.

Gérard Van Haeperen — Rites et croyances attachés à quelques pierres de Wallonie.

Willy Lassance — Pierres levées, pierres couchées de Wallonie : leur folklore et leur histoire.

Henri Fromage — Des ensembles de pierres à légendes.

Roger Pinon — Les pierres de foudre et leur signification profonde en Wallonie.

Daniel Dumont — Vieilles pierres de Wallonie et des régions voisines. Réflexions d'un touriste intéressé.

Marcel Pignolet — Les pierres de fécondité.

Ministère de la Communauté française
Direction générale de la Culture
Galerie Ravenstein 4
B-1000 Bruxelles